

# קקל ALMANACH DU KKL

## 5784 STRASBOURG 2023-2024

## Apprendre aux enfants à donner pour la terre d'Israël



**KKL STRASBOURG ALSACE**  
1a rue René Hirschler 67000 Strasbourg  
03 88 35 54 26 - [contact@kklstrasbourg.fr](mailto:contact@kklstrasbourg.fr)  
[www.kklstrasbourg.fr](http://www.kklstrasbourg.fr)





# Notre musée imaginaire

Norbert Schwab

Le choix de l'illustration de la couverture de votre Almanach du KKL fait l'objet chaque année de débats intenses au sein du comité de rédaction. Généralement notre choix se porte sur un artiste qui a su nous émouvoir et que nous souhaitons vous faire connaître, enrichissant au passage ce musée imaginaire.

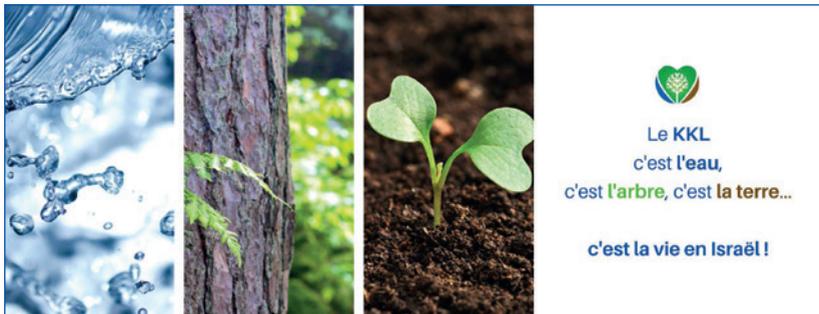
Mais il y a aussi des années où nous décidons de faire une couverture plus « politique » afin de faire passer notre message sioniste. L'Almanach est un outil destiné à vous faire découvrir le KKL, Israël et le monde juif tout en nous permettant de financer nos actions de développement et de plantation d'arbres...

A l'occasion du centenaire de l'installation du premier bureau du KKL en France – en 1923 à Strasbourg ! – c'est donc une couverture « politique » que nous avons choisi de mettre en avant.

Nous avons sélectionné dans nos archives quelques unes de nos couvertures sionistes. Vous y trouverez entre autres la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, le rappel des grands programmes de défrichement conduits par le KKL, comme celui des années 60 en Galilée, des arbres et des troncs bleu-blancs symboles du KKL...

Au centre de la composition une représentation de la Synagogue de la Paix pour rappeler que notre bureau veut être un lien entre Strasbourg, l'Alsace et Israël.

Cette couverture n'est pas nostalgique. Elle est un rappel des défis déjà relevés qui ont permis de faire émerger un Israël moderne. Au moment où le KKL entame en France son deuxième siècle d'existence il s'engage résolument pour relever les défis posés par le réchauffement climatique qui percute nos modes de vie partout dans le monde, en Alsace comme en Israël.





# Sommaire

Notre Musée imaginaire		1
Sommaire		2
Le mot du Président	Norbert SCHWAB	4

## Art et Littérature

Kurt Glaser et le musée d'Art de Bâle	Jean-Marc DREYFUS	7
La sculpture-rébus du musée de Marmoutier	Jean-Pierre LAMBERT	10
La concubine de Guibe'a	Janine ELKOUBY	18
Mes rencontres avec André Neher	Carol IANCU	23
André Neher et la renaissance de la pensée juive à la Libération	Sandrine SZWARC	33
Le théâtre de la vie	Sabine LEMLER	41
Les <i>Stolpersteine</i> , pavés de mémoire	Christophe WOEHRLE	45
L'espace mémoriel, la sculpture commémorative et les <i>Stolpersteine</i>	Richard ABOAF	54
Proust du côté yiddish	Doris ENGEL	60
Vol ou sauvetage ?	Peter HONIGMANN	66
De quoi les MNR sont-ils le nom ?	Norbert ENGEL	71

## Israël

Il y a 100 ans, l'autre fondation d'Israël	Norbert SCHWAB	76
Israël, leader mondial en médecine	E. BANOUN et N. LIPSZYC	81
Un aller simple pour la loi du retour	Rémy METZGER	87
Les ultra-orthodoxes en Israël	Philippe VELILLA	96

## Études

Consoler un homme qui souffre : les amis de Job et leurs failles	Daniel RIVELINE	99
L'homme et la terre	Elie BOTBOL	102
Le rêve et son double	Franck BENHAMOU	109
Le rabbin Leo Baeck	Elie DAVID	114
Blaise et Léon mettent cartes sur table	Serge GOLDMANN	124

## Juifs d'Alsace

Les <i>Landsjéde</i> , les Juifs de la campagne alsacienne	Alain KAHN	129
Réflexions d'un commerçant en bestiaux	Arielle GRUMBACH	138
Grandes et petites communautés juives du Sulzerland	Jean-Claude STREICHER	142
Juifs et enjeux de pouvoir dans l'espace germanique au XVI <sup>e</sup> siècle	Carole WENNER	151
Les Veilleurs de Mémoire	Philippe ICHTER	159
Après la Shoah : revenir et reconstruire sa vie	Nicolas LAUGEL	162
<i>In memoriam</i> Gilbert Weil	Raymond LEVY	169
De la soucca des villes à la soucca des champs	Olivier BLUM	173

## Juifs du monde

<i>Es iz keday</i> (ça vaut la peine)	Astrid RUFF	176
Rabbanit !	Norbert SCHWAB	180
Historique des voyages de la JJE	Odette LANG	182
Répertoire des annonceurs		186
Tarifs postaux		188





# Le mot du Président

Norbert Schwab

L'année 2023 a été marquée par une double célébration : les 75 ans de la proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël, mais aussi les 100 ans de l'installation du premier bureau du KKL en France, et ce fut à Strasbourg !

L'histoire du KKL précède celle de l'Etat d'Israël. Fondé en 1901 lors du IV<sup>e</sup> Congrès sioniste, le KKL devait collecter des fonds afin d'acheter et redimer des terres pour permettre l'installation de pionniers. Dès avant la Première Guerre mondiale, le mouvement sioniste *Blau Weiss* s'est installé dans notre région pour soutenir ce projet, et en 1923 quelques jeunes sionistes ouvrent le premier bureau du KKL français à Strasbourg. Depuis un siècle le KKL a accompli une œuvre colossale en Israël. Il a acquis et gère, au nom du peuple juif, 13% des terres d'Israël. Il a profondément bouleversé les paysages en asséchant les marais côtiers, source de malaria, et surtout en plantant plus de 240 millions d'arbres qui ont redonné une couverture végétale au pays et permis le retour d'une large biodiversité.



Forêt de Yatir © Albatross – KKL-JNF Photo Archives

Il a également participé à la bataille de l'eau en créant à travers tout Israël des réservoirs destinés à retenir les eaux des pluies d'hiver et les eaux recyclées des villes et villages pour les mettre au service de l'agriculture.



Tifrah, 2015 © Albatross – KKL-JNF Photo Archives

Enfin avec la « savanisation » et les « limans », le KKL est devenu une référence en matière de lutte contre la désertification. Un bilan plus que positif mais une œuvre qui est loin d'être terminée contrairement à ce que certains prétendent !



Savanisation © Albatross – KKL-JNF Photo Archives

Aujourd'hui le réchauffement climatique en cours pose de nouveaux défis. Les forêts d'Israël doivent

être adaptées aux nouvelles conditions climatiques, par exemple en sélectionnant de nouvelles espèces d'arbres plus résistants à la sécheresse croissante et aux températures plus élevées. Il faut également faire face à un risque accru de feux de forêts qu'il faut tout à la fois anticiper et combattre. Lutter contre la désertification en Israël mais aussi à travers le monde est une autre mission du KKL dans ce nouveau contexte. Enfin il faut répondre aux besoins toujours croissants de la société israélienne à la recherche d'oasis de fraîcheur dans un monde de plus en plus urbain.

Au cours de ses 75 années d'existence, Israël est passé du statut de pays en développement à celui de puissance économique et géopolitique. Au plan des institutions politiques, l'absence de constitution n'a pas permis, malgré le vote de lois fondamentales, de stabiliser la démocratie israélienne.

Ces dernières années en ont été l'illustration. Elles ont été marquées par une instabilité politique remarquable qui a conduit à l'élection de cinq Knesset successives. La dernière élection, qui a eu lieu fin 2022, a permis le retour au pouvoir de Benjamin Nethanyaou à la tête d'une coalition de partis de droite. Le programme de réformes voulues par cette coalition a conduit

à des tensions importantes au sein de la société israélienne. Il a remis en lumière les visions contradictoires de l'avenir du pays entre ceux qui défendent une conception d'un Israël « moderne » et libéral, et ceux qui souhaitent l'instauration d'une société soumise aux impératifs religieux. Un débat qui existe depuis la naissance de l'Etat d'Israël et qui a toujours nécessité de trouver des compromis entre ces deux visions.

Aujourd'hui l'opposition se porte sur un programme de réformes constitutionnelles qui remet en cause l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Etat. Réduisant le pouvoir de la Cour suprême, il renforce considérablement celui de la Knesset et donc de la majorité au pouvoir qui devient capable de modifier sans véritable contrôle les équilibres existants, voire au vu des demandes de certains partis de conduire à la remise en cause de certaines libertés. L'importance des manifestations en cours en Israël et la vigueur des débats actuels montrent que les Israéliens sont conscients de l'enjeu de ces réformes.

Les années à venir seront donc cruciales pour Israël et le KKL.

 **GREILSAMMER SAS**  
**Tél. 00 33 (0)3 89 72 51 25**

**TRANSPORT - LOCATION - DISTRIBUTION - AFFRÈTEMENT**  
**ENTREPÔTS - DOUANE - TRANSPORT FRIGORIFIQUE**

Siège Social : Rue des Vergers - 68600 **WOLFGANTZEN** / NEUF-BRISACH  
Fax : 0033 (0)3 89 72 66 17 - E-mail : [gf@greilsammer.com](mailto:gf@greilsammer.com)

Keren Kayemeth Lelsraël  
Fonds National Juif



# Regardons vers l'avenir Plantons vert aujourd'hui



KKL Strasbourg Alsace

Pour faire un don en ligne, flashez :

ou : [www.kklstrasbourg.fr](http://www.kklstrasbourg.fr)



Le KKL c'est :

- 🌳 240 millions d'arbres plantés depuis 1908 ;
  - 💧 243 réservoirs d'eau construits ;
  - 🍄 mais aussi l'entretien des forêts et espaces naturels 🦋
  - 🌱 la recherche en agronomie et en technologies agricoles de pointe
  - ☀️ la lutte contre la désertification et les feux de forêt 🔥
  - 🙏 Tout ceci grâce à vos dons. 🙏
- 🇮🇱 JE SOUTIENS ISRAËL TOUT NATURELLEMENT ! 🇮🇱



# Kurt Glaser et le musée d'Art de Bâle : une modernité secouée

Jean-Marc Dreyfus



Nul doute que le musée d'Art de Bâle est l'un des plus beaux d'Europe. S'il n'est pas des plus grands, ses collections balayent plusieurs siècles et surtout, contiennent un nombre incroyable de chefs d'œuvres, que ce soit en art ancien ou en art moderne et même en art très contemporain. Qui a vu *Le Christ mort au tombeau* ne peut rester indifférent. Ne s'agirait-il pas de la dernière peinture du Moyen-Âge, qui en même temps n'offre aucune perspective d'ouverture sur la Renaissance ? Le cadavre est réaliste, pour la première fois dans l'histoire de la peinture occidentale. L'artiste a peint la *rigor mortis*, le début de décomposition des chairs. Le musée contient des œuvres majeurs de Giacometti, et le chef d'œuvre d'Oskar Kokoschka *La fiancée du vent* (1913), qui montre un couple pris dans un tourbillon bleu, qui s'y fonde même, image de la relation orageuse que l'artiste eut avec Alma Mahler.

Le sévère bâtiment moderniste en pierres grises s'est exposé d'une façon différente lors de deux expositions récentes : l'une a montré la vie et la collection de Kurt Glaser, un critique d'art, directeur de bibliothèque et collectionneur juif berlinois ; l'autre, intitulée « La modernité déchirée », raconte l'histoire de la collection d'art moderne telle qu'elle a commencé à être constituée à partir des années 1930. Et les deux expositions sont intimement liées entre elles. Kurt Glaser, ce Juif né à Breslau, docteur en médecine de l'Université de Berlin, a beaucoup écrit sur l'art et est devenu rapidement une figure centrale du milieu artistique berlinois, comme promoteur de l'art contemporain. Il s'est intéressé très tôt à Munch – avec qui il a développé une amitié proche – mais aussi à l'expressionnisme allemand et au postimpressionnisme français. Directeur de la bibliothèque d'histoire de l'art de Berlin, il a

contribué à faire entrer la modernité dans les musées allemands.



Else Glaser, Edvard Munch

On comprend d'emblée l'étendue de ses contacts en entrant dans la première salle de l'exposition qui lui est consacrée, où sont montrés deux portraits de sa femme : l'un par Matisse et l'autre par Munch. Rien de moins. L'exposition révèle aussi que Glaser avait été en contacts étroits avec le Musée de Bâle, qui n'avait rien trouvé de mieux à faire que d'acheter en bloc 200 gravures de sa collection en 1933. Kurt Glaser était connu, promoteur de l'art moderne, juif ; il perdit son poste dès l'arrivée des nazis au pouvoir et se résolut à l'exil dès l'été 1933. Il ne pouvait emporter qu'une infime partie de sa collection, et fut contraint de la vendre. Il faut noter aussi que, trois ans plus tard, Glaser postula pour être embauché comme conservateur du musée d'Art de Bâle, alors en plein développement. Il ne fut pas pris. Glaser mourut en exil aux États-Unis en 1943, oublié déjà, réfugié sans le sou, ayant dû abandonner sa fille trisomique dans une institution suisse.

Sa seconde femme, plus jeune que lui, se remaria dans les années 1950, assurant une descendance indirecte qui se manifesta auprès du musée de Bâle en 2017. La question des ventes plus ou moins volontaires d'œuvres d'art dans les années 1930 et 1940, est devenu sujet d'actualité et les nombreux procès intentés par des héritiers de collectionneurs juifs ont obligé les musées, galeristes et autres commissaires-priseurs à se pencher sur leur passé. Le terme « recherche de provenance » est entré dans le vocabulaire courant et médiatique. Les héritiers Glaser ont demandé au musée d'Art de Bâle de se pencher sur l'histoire de ses collections et de justifier les acquisitions des années 1930. L'institution a entrepris des recherches en provenance sur les œuvres entrées dans ses murs entre 1933 et 1945, sans en trouver qui soient issues de spoliations véritables : simplement, de nombreux, très nombreux achats opportunistes, à bon compte. Le musée a profité d'un effet d'aubaine : sa collection moderne en 1931 était indigente ; elle était déjà splendide en 1945. Le musée a donc fait son « travail de mémoire », un peu contraint, comme il le reconnaît sur son site Internet et dans les cartels de l'exposition Glaser.

On peut regretter tout de même que les recherches sur les œuvres entrées après 1945 n'aient pas été menées. Il est possible que certaines aient été spoliées, puis vendues et revendues, avant d'atterrir sous les cimateises bâloises. Il est vrai que la jurisprudence – en France au moins – sur ce plan a été radicalement modifiée depuis cinq ans : même si l'acheteur final est de bonne foi, ayant acquis une œuvre spoliée vendue et revendue plusieurs fois, les tribunaux français ordonnent en général la restitution.

La Suisse n'en est pas encore là et le travail de recherche et de mémoire sur les magnifiques collections de nombreux musées suisses ne fait que commencer.



*La Fiancée du vent*, Oskar Kokoschka

Bref, les héritiers Glaser ont menacé le musée de procès et un accord a été trouvé en 2020 : le canton de Bâle, dont dépend le musée d'art, compensa financièrement les héritiers Glaser. Le musée garde les œuvres achetées dans les années 1930, et il raconte l'histoire de Kurt Glaser et de sa collection. D'où la magnifique exposition. Le musée a d'ailleurs fait plus, en organisant la seconde exposition, celle sur l'ensemble de ses collections modernes des années

1930 et 1940. Les œuvres connues y gagnent un niveau supplémentaire de profondeur historique – dont *La fiancée du vent* de Kokoschka, achetée en Allemagne en 1934 alors que les musées allemands se débarrassaient d'une partie de leurs œuvres modernes, à ce moment-là qualifiée de « dégénérées ». C'est l'objet de la seconde exposition, intitulée « La modernité déchirée ». La situation de contrainte dans laquelle s'est trouvée le musée de Bâle – avec tous les impératifs afférents de communication et de relations publiques – s'est avérée fructueuse, pour le public et pour l'institution. Nul doute qu'il reste encore beaucoup à découvrir dans l'histoire des collections suisses, très en retard pour se confronter à leur passé par rapport aux musées français, allemands ou même américains. Et nul doute aussi que l'histoire d'autres collectionneurs juifs tombés dans l'oubli sera révélée par les recherches que l'on ne peut que souhaiter voir se multiplier.

© Toutes les illustrations sont des œuvres conservées au musée d'Art de Bâle.

Atelier de Bijouterie - Joaillerie

**Bijouterie.** *Fruhauf*

*Création - Transformation - Réparation*

4, rue du Chaudron - STRASBOURG - Tél. 03 88 32 52 27



# Juive ou pas juive ? La sculpture-rébus du musée de Marmoutier

Jean-Pierre Lambert

Le musée du patrimoine et du judaïsme alsacien de Marmoutier a fait récemment l'acquisition d'une composition sculptée en bois, datée par sa facture approximativement des années 1880/1910. Cette représentation techniquement excellente juxtapose quatre scènes apparemment juives... dans ce cas très dérangementes... En particulier une synagogue aux yeux bandés !



Quel est donc le message délivré par cet harmonieux artefact ? C'est ce que vais essayer de montrer, sans toutefois (trop) recourir à l'usage de la Bible, des commentateurs ou des traditions exégétiques plus ou moins savantes. Nous allons simplement expliquer l'image par l'image, pour finalement donner sens à cette œuvre, un peu comme l'amateur de rébus cherche un mot à partir d'images.

J'ai pris comme hypothèse que cette composition qui reprend des thèmes directement issus du Moyen Âge doit s'expliquer par les conceptions religieuses médiévales. Je la crois légitime si l'on considère la présence d'une synagogue aux yeux bandés. Ce qui est surprenant et intéressant

est justement qu'elle représente une sorte de fossile très récent témoignant d'une pensée ancienne.

Un certain nombre d'explications de qualité et d'illustrations se trouvent dans l'excellent livre de Jean-Claude Wey : *Herrade de Hohenbourg, Hortus deliciarum, Le Jardin des délices*<sup>(1)</sup>. Malheureusement, tant pour des questions techniques (difficultés de reproduction) que légales (statut des images), je n'ai pas repris les illustrations de ce livre. Cependant j'indique dans le texte les pages des images d'intérêt direct pour notre sujet.

En route...

## Les Juifs au Mur des Lamentations

Les deux anges attirent notre attention sur la scène des Juifs se lamentant au pied du mur occidental, seul vestige du temple de Jérusalem, ou tout ou moins de son assise. Nous la commenterons donc en premier. Sans être faite d'après nature, cette scène est conforme aux récits de Benjamin Valloton ou des frères Tharaud, qui nous ont laissé des descriptions saisissantes de la pauvreté des Juifs de Jérusalem au tournant des années 1900. Elle est conforme aussi à la

(1) Jean-Claude Wey : *Herrade de Hohenbourg, Hortus deliciarum, Le Jardin des délices*, Edition Les petites Vagues, Schirmeck 2009 -2<sup>e</sup> édition

géographie du lieu à l'époque, une étroite ruelle de 3 mètres de large séparant le mur et ses herbes folles des premières maisons du quartier maghrébin de Jérusalem, détruit en 1967 pour faire place à l'esplanade du mur.

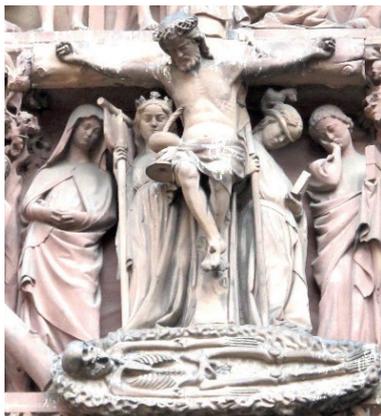
Le message délivré par cette scène est des plus évident : délaissés, réprouvés un peu partout sur terre, les Juifs sont dans le malheur. Leur temple est perdu. Ils ne peuvent plus que se lamenter devant son socle.

Citons Chateaubriand, dans le livre *Itinéraire de Paris à Jérusalem* à propos des habitants du quartier juif de Jérusalem :

« Ceux-ci, fortifiés par leur misère, avaient bravé l'assaut du pacha : ils étaient là tous en guenilles, assis dans la poussière de Sion, cherchant les insectes qui les dévoraient, et les yeux attachés sur le Temple. »

### La synagogue aux yeux bandés

L'image de déchéance, ou de décadence mais aussi de fidélité ci-dessus ne suffisant pas, notre artiste a réalisé une synagogue aux yeux bandés, dans la plus pure tradition médiévale. Cette figure renforce encore dans notre composition l'image de malheur du peuple juif. Cette jeune et belle femme, aveuglée par son bandeau est seule, alors que traditionnellement la Synagogue (*Synagoga*) est représentée face à l'Église (*Ecclesia*) triomphante, les deux se tenant de part et d'autre du Christ. Les *Synagoga* médiévales sont très rarement misérables ou repoussantes. La nôtre est très belle.



Eglise et synagogue - Tympan portail central Cathédrale de Strasbourg



Synagogue (détail)



Synagogue - Portail sud de la Cathédrale de Strasbourg



Synagogue - Chaire de l'église de Kaysersberg

Elle a certes perdu son pouvoir et est dans l'erreur, mais elle reste très attachante (plus belle généralement qu'*Ecclesia*). Elle est jeune, mince, désirable, comme une jeune fiancée, mais une fiancée qui refuse de comprendre que son fiancé, le Christ, l'attend pour son bonheur. Elle est attirée par lui, ce qui se traduit par son déhanchement, mais elle détourne la tête, avec même une mine fermée pour la synagogue de portail central de Strasbourg. (On notera que le bandeau y a été remplacé par la queue d'un dragon aspic, inoffensif, mais qui est aveugle et sourd comme elle). Cette interprétation tirée du *Cantique des Cantiques*, best-seller médiéval, s'impose aujourd'hui à de nombreux commentateurs comme meilleure explication de la représentation de la synagogue aux yeux bandés.

Mais à la fin des temps, elle épousera le Christ, qui lui retirera son bandeau, comme nous le montre un très beau vitrail de l'église royale Saint-Denis. Les Juifs une fois convertis, la parousie pourra arriver.

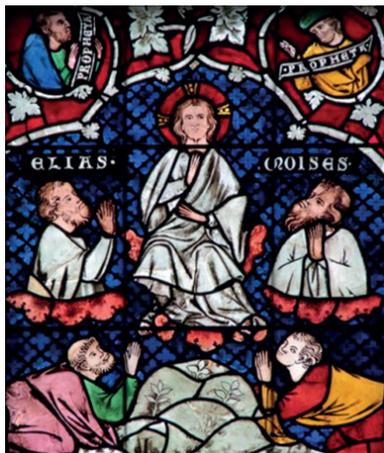


## Parlons maintenant de Moïse

Moïse est le fondateur de la nation juive, de la religion juive, et aussi son codificateur, sous la dictée de l'Éternel. Mais il est aussi le premier codificateur du monothéisme (après toutefois Melchisédech, qui a introduit la bénédiction sur le pain et le vin), et pour un chrétien celui qui a finalement permis l'évolution vers le christianisme. Dans l'imaginaire chrétien, Moïse a adhéré au Christ qui l'a cherché dans les Limbes, proches du *shéol* des Juifs, où tous les morts vont sans autre précision, avant une possible résurrection. Cette doctrine de la résurrection est d'ailleurs tardive et assez variable dans le judaïsme. Usant de son autorité, Moïse demande donc aux Juifs d'embrasser comme lui la foi chrétienne, à la Synagogue d'épouser non pas l'Église, mais le Christ. La conversion de Moïse (et d'Elie) est bien illustrée dans la *Transfiguration* et la *Descente de Jésus aux Limbes*.



*Moïse avec ses cornes dans les Limbes prie en chrétien devant le Christ.*  
Sainte-Madeleine, Strasbourg, Œuvre Notre Dame



La Transfiguration : Moïse et Elie sont les premiers apôtres. Cathédrale, bas-côté sud

## Le texte hébreu

Le texte hébreu est celui d'une des prières (je serais tenté de dire la prière) fondamentales dans le judaïsme nommée le *Chema* (« Ecoute »)

« Ecoute Israël, le tétragramme est ton Dieu, le tétragramme est un ».

Les interprétations de ce texte sont multiples. Nous n'en utiliserons qu'une. Pour un chrétien, le Dieu d'Israël et le Dieu des chrétiens ne sont qu'un seul et même Dieu. Simplement, le Dieu de Jésus marque une évolution positive dans la conception du monde, et le christianisme représente dans le monde d'aujourd'hui le véritable judaïsme, le *Verus Israël*. Il est l'aboutissement dit heureux de 1500 ans d'histoire du judaïsme (en faisant de Moïse le créateur de la religion juive).

Autrement dit, notre texte entend démontrer par l'introduction du texte hébreu que se convertir du judaïsme au christianisme n'est pas changer de Dieu ! C'est juste adopter une vision différente, plus moderne, d'une même réalité. Alors, pourquoi refuser

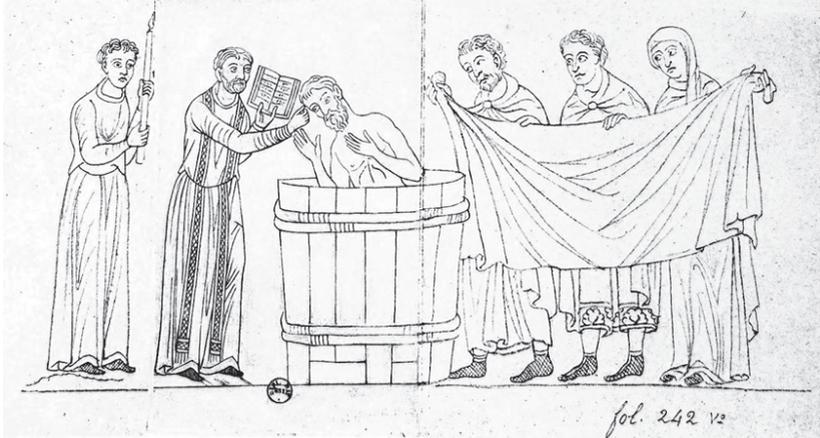
cette conversion qui sauvera les Juifs et le monde, nous dit Moïse, autoritaire comme souvent (voir son doigt dressé !) ?

A ce point, il devient clair que notre composition est un appel aux Juifs de se convertir.

## Pourquoi est-il impératif de convertir les Juifs ?

Une tradition médiévale déduite de l'Apocalypse de Saint-Jean lie la fin du monde et le jugement dernier, et donc le retour de Jésus à la conversion des Juifs qui aura lieu après la mort de l'Antéchrist... Et donc il faut que les Juifs se convertissent pour que l'Histoire puisse s'accomplir. Cette tradition disparaît peu à peu, définitivement après Vatican II, puisque les Juifs ont droit au Salut... Mais elle a perduré longtemps et nous verrons plus loin que les représentations de conversion de Juifs sont extrêmement fréquentes dans la tradition médiévale, mais aussi plus tard. Cette tradition fait l'objet dans l'*Hortus Deliciarum* d'une véritable bande dessinée en 10 images ! (Wey p 175).

- 1 Antéchrist et Gog et Magog décapitent les prophètes
- 2 Antéchrist attire rois et foules
- 3 Miracles de l'Antéchrist (avec des Juifs dans la foule)
- 4 Antéchrist torture les chrétiens
- 5 La terreur amenée par l'Antéchrist
- 6 La désolation amenée par l'Antéchrist
- 7 Antéchrist est abattu par Dieu (en fait l'archange Saint- Michel)
- 8 Les foules s'interrogent et se tournent vers l'Eglise
- 9 La synagogue rejoint l'Eglise
- 10 Satan enchaîné



Je présente à la page précédente une autre version, moins parlante et moins complète, mais dans le domaine public où seules les scènes 7 à 9 sont représentées.

Dans la première, l'Antéchrist est tué, sous le regard médusé d'un petit groupe dont deux Juifs, reconnaissables à leur chapeau pointu.

Dans la seconde, les deux témoins non-Juifs se posent des questions, tandis que les Juifs se précipitent vers un prêtre pour se convertir.

Dans la troisième, nous assistons à la conversion. Les assistants tiennent un drap de bain pour sécher le nouveau converti !

### **Cette représentation est-elle unique ?**

De fait, la conversion des Juifs par ordre de Moïse est largement représentée dans l'iconographie chrétienne, mais le plus souvent sous une autre forme.

Vous me pardonnerez de faire appel à la Bible (Jean III 13-15) :

« 13. Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel.  
14. Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé,  
15. afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. »

À comparer avec (Nb 21, 8-9) :

« Le Seigneur dit à Moïse : "Fais-toi un serpent brûlant et place-le sur une perche ; quiconque a été mordu et le verra restera en vie." Moïse fit un serpent de bronze et le plaça sur la perche ; si quelqu'un était mordu par un serpent et regardait le serpent de bronze, il restait en vie. »

La vue du serpent sur une perche sauve, de même que la vue de Jésus crucifié sauve. Pour convaincre les Juifs de se convertir, Moïse leur

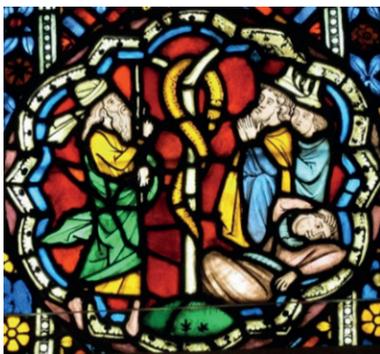
explique cette correspondance et son message peut être énoncé comme suit :

« De même que la vue du serpent vous a sauvés dans le désert, de même la conversion au christianisme vous sauvera pour l'éternité. »

Et les Juifs obtempèrent et se convertissent, ce qui se traduit par des mains jointes, comme de coutume pour un chrétien priant.



Face nord de la cathédrale de Strasbourg



Œuvre Notre-Dame



Collection de l'auteur (18°)

Par ailleurs, une scène comparable à notre bas-relief existe à Angers, dans la cathédrale, également en bois, de la même époque, mais dont nous n'avons que des photos partielles. La synagogue représentée est proche de celle de Paris, mais semble assise par terre ou sur un siège très bas.

En conclusion, dans notre composition Moïse exhorte les Juifs du 19<sup>e</sup> siècle à embrasser comme lui-même la foi chrétienne, pour mettre fin à la malédiction qui les poursuit. Elle suit les canons de la sculpture médiévale, en réinventant la représentation. De toute façon le christianisme n'est pour les auteurs de cette œuvre rien d'autre que le descendant du judaïsme. Simplement la foi y a plus de valeur que l'observance de règles strictes, et la prière remplace les sacrifices. Le Dieu des deux religions est en fait le même, unique, celui dont l'histoire commune avec celle des hommes commence avec Melchisédech. Le Christ et son prédécesseur Moïse transmettent tous deux la parole de l'Éternel, mais à des moments différents. La rose du Premier Testament (transept sud de la cathédrale) les représente d'ailleurs comme un seul et même personnage, bicéphale tout comme celle de l'*Hortus Déliciarum*. (Wey p 84). Il est intéressant de noter que c'est Melchisédech qui figure au centre de la rose du Deuxième Testament à la cathédrale et non le Christ. La boucle est bouclée... Encore que ces attributions puissent être discutées (mais sont communes à Léopold Asch<sup>(2)</sup> et Jean-Claude Wey). Les photos de l'intérieur de la cathédrale proviennent du site d'Ernest Muller<sup>(3)</sup>.

(2) Léopold Asch : *L'église et la synagogue dans l'art médiéval*. Jérôme Do Bentzinger éd 2013

(3) <http://ernest.muller.free.fr/>



Rose du Premier Testament



Rose du Second Testament

On notera qu'Abraham est lui aussi mis à contribution puisque c'est sur ses genoux que s'assemblent les Elus juifs (après conversion ?) (Wey p 189).

Les Juifs devenus chrétiens ont droit au Salut et il n'y a plus qu'une seule histoire de l'humanité, harmonieuse et continue. Satan peut être enchaîné. Il ne reste plus qu'à trouver les auteurs (scénariste et sculpteur) de cette magnifique œuvre qui me paraît devoir justifier une protection Monuments Historiques... Pour le « scénariste », je penche pour un Juif converti, devenu propagateur de la foi chrétienne (l'idée d'utiliser le *Chema* pour convertir les Juifs témoigne d'une imagination fertile et d'une très bonne connaissance du judaïsme). Le nom de François Libermann ou d'un membre converti de sa famille me vient à l'esprit, mais il

est mort en 1852, donc probablement avant la réalisation de la composition). D'autres Juifs convertis, rabbins ou intellectuels, peuvent être impliqués dans cette œuvre comme les frères Ratisbonne, le chevalier Drach ou encore Simon Deutz. Mais dans ce cas, il faut replacer la réalisation de la composition vers 1850. Par ailleurs, un grand nombre de chrétiens sont

acteurs dans la conversion de ces Juifs, et peuvent aussi avoir commandité l'œuvre.

La recherche continue ! Peut-être un petit voyage à Angers sera-t-il nécessaire pour en finir avec notre questionnement. Et si vous connaissez d'autres œuvres de la même série, faites-nous en part :

Jp.e.lambert@gmail.com !

# STEINMETZ

**Chausseur**

**18, av. du 23 Novembre**  
(près hyper Leclerc Schiltigheim)

**2, Square du Château**  
(Schiltigheim Centre près Mairie)

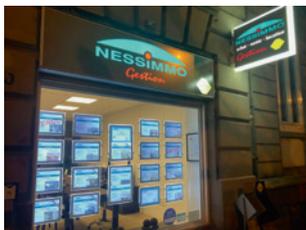
Parking

**Schiltigheim**

Parking



**Achat - Vente - Location - Gestion locative  
de biens immobiliers**



- ✓ *Consultez-nous pour votre devis personnalisé en gestion locative.*
- ✓ *Estimation gratuite de votre bien sur demande.*

Contactez Nessimmo au 06.11.45.47.42 - 03.88.35.22.39 - [nessimmo@gmail.com](mailto:nessimmo@gmail.com)  
Retrouvez-nous au 5, avenue des Vosges - 67000 Strasbourg - [www.nessimmo67.fr](http://www.nessimmo67.fr)



# La concubine de Guibe'a

Janine Elkouby

Texte paru dans *Chroniques bibliques au féminin*, Albin Michel, 2013

**E**ntendez-vous la plainte du vent dans les Monts de Juda ? Entendez-vous la plainte du vent qui chante et gémit du fond des ans, du fond des siècles, depuis les temps lointains où les Juges gouvernaient Israël ?

Ecoutez, prêtez l'oreille, vous tous, les milliers de milliers juchés sur la crête des siècles écoulés, écoutez, prêtez l'oreille, vous qui triomphez sur la route des siècles à venir et qui souriez, pleins de commisération pour les obscurantismes du passé.

Ecoutez, prêtez l'oreille, n'entendez-vous pas les sanglots écartelés qui montent de Guibe'a la benjaminite ? N'entendez-vous pas, portée sur les ailes du vent qui gémit entre les montagnes, la complainte de la *Pilegech de Guibe'a* ?

Toute la nuit ils m'ont prise, encore et encore, écartelant mes membres, me labourant encore et encore, sauvagement, déchirant mon ventre et mon âme.

Toute la nuit, brutalité des corps sans visage, course lente des étoiles dans le ciel noir, halètement des bêtes en rut, toujours d'autres, toujours les mêmes, sous le silence blafard d'une lune glacée.

Et j'avais mal. Et j'avais peur. Et j'avais froid...

Il m'avait pourtant dit jadis, l'homme des Monts d'Ephraïm, qu'il m'aimait et qu'il me voulait, il avait assuré que je serais heureuse auprès de lui, et ses paroles étaient d'eau fraîche et de miel...

Et je l'avais cru et je l'avais suivi, quittant mon père et ma ville, leur tendresse et leur douceur, et il m'avait emmenée de Bet Le'hem en Juda jusqu'aux Monts d'Ephraïm.

Mais ses paroles s'étaient bien vite taries, et son sourire s'était desséché en grimace, et le silence rageur était devenu mon pain quotidien...

Il était revenu me chercher, alors que, depuis de nombreux mois, je m'étais réfugiée dans la maison de mon père, lasse de son mutisme ombrageux et de son désamour et de sa colère. Il était revenu afin de parler à mon cœur et de me prendre à nouveau, car la solitude lui était devenue pesante.

Et pour mon malheur, j'ai à nouveau, ignorant la peur qui suintait sous la courtoisie de mon père, ignorant son insistance à retarder, jour après jour, notre départ, j'ai à nouveau suivi l'homme des Monts d'Ephraïm, et pour mon malheur, j'ai à nouveau, folle que j'étais, mis mes pas dans les siens, sans comprendre, folle que j'étais, que la mort et le mal m'attendaient au tournant du chemin.

La mort et le mal et l'outrage étaient à Guibe'a...

Lui, l'homme des Monts d'Ephraïm, avait évité de faire halte à Jébus la cananéenne, car, disait-il craintivement, les villes étrangères sont remplies d'abominations.

Et je l'avais suivi à Guibe'a la benjaminite, j'avais attendu sur la place, avec son serviteur et son âne, que quelqu'un nous invitât à passer la nuit, j'avais vu les passants, indifférents et pressés, se raréfier, la place sombrer peu à peu dans l'obscurité et le silence.

C'est finalement un vieillard qui nous a offert le gîte et le couvert, au grand soulagement de l'homme, qui craignait de devoir passer la nuit à la belle étoile. Mais ce n'est pas lui qui a couché dehors...

Car tandis qu'ils se restauraient tous deux, est-ce bien lui, l'homme des Monts d'Ephraïm, qui pâlit de terreur, lorsque Sodome tout entière cogna à la porte, à coups redoublés, à coups meurtriers, exigeant, comme aux temps anciens de Lot, qu'on livrât l'hôte étranger à son plaisir impérieux?

Est-ce bien lui qui, souriant de soulagement, vit poindre son salut lorsque le vieillard, tremblant, supplia les nouveaux Sodomites d'épargner son hôte et, comme aux temps anciens de Lot, offrit en compensation à leurs caresses violentes et à leur désir déchaîné sa propre fille vierge et moi-même, la *Pilegech* sans nom et sans visage ?

Est-ce bien lui qui m'empoigna et me jeta dehors comme la botte de fourrage qu'on lance dans la mangeoire des bœufs, comme le mouton qu'on jette en pâture à la meute hurlante ?

Toute la nuit ils m'ont prise, encore et encore, écartelant mes membres, me labourant encore et encore, sauvagement, déchirant mon ventre et mon âme.

Toute la nuit, brutalité des corps sans visage, course lente des étoiles dans le ciel noir, halètement des bêtes en rut, toujours d'autres, toujours les mêmes, sous le silence blafard d'une lune glacée.

Et j'avais mal. Et j'avais peur. Et j'avais froid...

Au lever de l'aube, ils m'ont laissée. Je me suis traînée jusqu'à la porte aveugle. Je suis tombée sur le seuil clos, les mains en avant. Et je suis morte, noyée d'ombre et de silence.

Est-ce bien lui, l'homme d'Ephraïm, celui qui m'avait persuadé de son amour, qui m'avait juré protection et tendresse, est-ce bien lui qui, au petit matin, frais et dispos, prêt à reprendre la route interrompue, interrompue par un petit incident de parcours, est-ce bien lui qui m'a dit, en propriétaire du bien qu'il a laissé, une nuit, à l'indiscrétion d'autrui, est-ce bien lui qui a dit à la loque humaine étendue en travers du seuil, qui a osé dire, sur un ton de commandement dépourvu de toute émotion, au cadavre que j'étais devenue, qui a osé dire : « Lève-toi, on part ! » ?

Est-ce bien lui qui m'a chargée sur son âne, qui m'a attachée en travers de la selle, qui a cheminé en silence jusqu'aux Monts d'Ephraïm ?

Est-ce bien lui qui, dans le silence de son cœur et de ses lèvres, sans remords et sans chagrin, sans hâte et sans effroi, a osé dépecer mes membres, ajoutant l'outrage suprême à tous les outrages de cette longue nuit de mort, qui a osé envoyer aux douze tribus d'Israël les éclats dispersés de mon corps, comme des étendards de guerre et de vengeance ?

La suite, est-il besoin de l'évoquer, dans sa lamentable horreur ?

L'indignation des tribus, leur colère, la mise en accusation de Benjamin

la mauvaise, drapée dans son orgueil et solidaire de ses voyous et de ses violeurs, la guerre de tous contre un, les défaites successives des tribus, durement éprouvées par leurs pertes, leur découragement et leurs doutes, puis l'écrasement de Benjamin, décimé, vidé, exsangue, le serment des tribus de ne pas donner leurs filles en mariage aux survivants, les simulacres d'enlèvements pour permettre à ces derniers de se perpétuer...

Ils les ont prises, les hommes de Benjamin, ils les ont enlevées, par surprise et par force, ils les ont prises et épousées, consentantes ou révoltées, qu'importe ?

Ils les ont prises et épousées, ainsi va la vie, ainsi va le monde, par force et par douleur...

Et lui, l'homme d'Ephraïm ? Lui qui m'a trahie, lui qui m'a livrée, lui qui m'a tuée, est-ce bien lui qui, drapé d'innocence et de vertu, est-ce bien lui qui a crié l'indignation vertueuse de l'offensé, est-ce bien lui qui a brandi l'étendard de guerre et de vengeance, est-ce bien lui qui a osé se poser en champion de la Loi et de Dieu ?

Dieu de puissance et de justice, Dieu consolateur des affligés et des persécutés, Dieu d'Israël, Dieu de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, Dieu des veuves et des orphelins, ne feras-Tu pas gronder le tonnerre de ta voix, ne feras-Tu pas tinter le cristal de Ton silence, afin de rétablir la vérité et la justice ?

Afin de dire l'infamie qui s'est commise en Israël ?

Afin de dire la trahison de l'homme des Monts d'Ephraïm ?

Afin de dire la dignité, l'honneur et la vie arrachés à la *Pileguch de Guibe'a* ?

Afin de dire comment, toute la nuit, ils l'ont prise, encore et encore, écartelant ses membres, la labourant encore et encore, sauvagement, déchirant son ventre et son âme.

Toute la nuit, brutalité des corps sans visage, course lente des étoiles dans le ciel noir, halètement des bêtes en rut, toujours d'autres, toujours les mêmes, sous le silence blafard d'une lune glacée.

Entendez-vous la plainte du vent dans les Monts de Juda ? Entendez-vous la plainte du vent qui chante et gémit du fond des ans, du fond des siècles, depuis les temps lointains où les Juges gouvernaient Israël ?

Ecoutez, prêtez l'oreille, vous tous, les milliers de milliers juchés sur la crête des siècles écoulés, écoutez, prêtez l'oreille, vous qui triomphez sur la route des siècles à venir et qui souriez, pleins de commisération pour les obscurantismes du passé.

Ecoutez, prêtez l'oreille, n'entendez-vous pas les sanglots écartelés qui montent de Guibe'a la benjaminite ? N'entendez-vous pas, portée sur les ailes du vent qui gémit entre les montagnes, la complainte de la *Pileguch de Guibe'a* ?

**Sources :** Juges 19, 1 à 30





## EST REPRO & IMS PARTNERS VOUS ACCOMPAGNENT EN



**SYSTÈMES D'IMPRESSION**

**INFORMATIQUE**



**RÉSEAU**



**TÉLÉPHONIE**



**ESTREPRO.FR**  
accueil@estrepro.fr



**IMSPARTNERS.FR**  
contact@ims-partners.fr



## LYCÉE

### BAC STMG

Première et Terminale  
Sciences et Technologies  
du Management et de la Gestion

### BAC STI2D

Première et Terminale  
Sciences et Technologies  
de l'Industrie  
et du Développement Durable

### SECONDE GT

Générale et Technologique

### SECONDE PASSERELLE

Après la classe de 3<sup>ème</sup>  
Un tremplin vers la seconde  
Le baccalauréat en 4 ans

### OPTIONS

Théâtre, Arts, Cinéma

## ÉTUDES SUPÉRIEURES

### CPGE - CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Math SUP - Mpsi  
Math SPÉ - Psi/Psi\*

### LES MÉTIERS DU COMMERCE

BTS CI - Commerce International  
À référentiel commun européen

### LES MÉTIERS DE L'OPTIQUE

BTS OL Opticien Lunetier  
en formation initiale et en alternance  
LICENCE PRO Métiers de l'optique et de la vision  
en alternance

### LES MÉTIERS DE L'ART

LICENCE DN MADE Mention MODE  
Diplôme National des Métiers d'Art et du Design  
Parcours Éditorial  
Parcours Textiles

Établissement sous contrat d'association avec l'état  
Restaurant Universitaire agréé CROUS / Bourses CROUS





# Mes rencontres avec André Neher

## Le témoignage d'Alexandre Safran

Carol Iancu

Carol Iancu est professeur émérite d'Histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry de Montpellier, membre d'honneur de l'Académie roumaine. Une première version de cet article est parue dans *André Neher. Figure des études juives françaises* (sous la direction de David Lemler), éd. Hermann, 2017, p. 157-175.

Dans cet article je propose, à partir de souvenirs et de diverses correspondances, d'évoquer la personnalité d'André Neher, tel que je l'ai connu, en y ajoutant le témoignage d'Alexandre Safran, ancien grand rabbin de Roumanie et grand rabbin de Genève.

### Rencontres et correspondances avec André et Renée Neher

C'est le rabbin Jean Poliatchek qui le premier me fit connaître, dans le cadre d'un séminaire qu'il animait en 1968, dans le département de français de l'Université hébraïque de Jérusalem, les noms d'André et Renée Neher, qui venaient de faire leur *alyah*, après la guerre des Six jours de 1967. Pourtant, c'est en France, à Aix-en-Provence, que j'ai pu pénétrer dans l'univers spirituel d'André Neher, lisant avec appétit ses ouvrages, en premier lieu *L'Essence du prophétisme* (1955), *Moïse et la vocation juive* (1956), *L'Existence juive* (1966), *Le Puits de l'exil. La Théologie dialectique du Maharal de Prague (1512-1609)* (1966), *L'Exil*

*de la Parole. Du Silence biblique au silence d'Auschwitz* (1970) et enfin *Histoire biblique du Peuple d'Israël* (1961, 2<sup>e</sup> éd. 1974), écrit en collaboration avec son épouse. Ces lectures me furent très utiles, et lorsque j'eus l'honneur d'être reçu chez lui à Jérusalem, je fus à l'aise pour aborder plusieurs sujets qui avaient fait l'objet de ses écrits. Pourtant lui, ainsi que son épouse, aussi bien à l'Université de Jérusalem qu'à leur domicile, m'ont surtout questionné sur l'histoire des Juifs en Roumanie, sur les intellectuels juifs roumains, parmi lesquels Benjamin Fondane tenait une place particulière.



Carol Iancu avec Renée et André Neher sur le balcon de leur appartement à Jérusalem, 1977

À l'été 1977, je me suis rendu chez eux en leur apportant quelques articles sur les Juifs de Roumanie publiés dans la *Revue des Etudes juives*, tandis qu'André Neher me remettait une importante étude en hébreu, *Lislol derekh le-historia* (« Tracer un chemin à l'histoire »), tiré de l'ouvrage collectif *Be-Tzel milhemet*

*Yom Ha-Kippourim* (« A l'ombre de la guerre du Kippour »), édité par l'Université de Haïfa<sup>(1)</sup>, avec cette dédicace généreuse :

« Pour Carol et Danielle Iancu, traceurs du chemin de l'histoire. Avec amitié et estime ».

(Écrit en hébreu : *Messoleley derekh le-historia. Be-yedidout ou-be-hokara*). Deux ans plus tard, je leur faisais parvenir par l'intermédiaire de Jean Poliatchek, mon livre *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation*, paru aux éditions de l'Université de Provence en 1978. Rina Neher me félicita le 20 novembre 1979, pour « ce remarquable travail », qui représentait pour moi une véritable « libération morale », un hommage et une dette de reconnaissance envers ma communauté d'origine, en écrivant : « Mon mari vous fera parvenir en service de presse son prochain livre qui doit paraître chez Stock très prochainement, et dans lequel il parle de Benjamin Fondane, pour lequel vous avez également une grande admiration puisque c'est par un poème de Fondane que vous ouvrez votre livre sur les Juifs de Roumanie, après lui avoir consacré un article dans les *Nouveaux Cahiers* ».

En effet, j'ai placé en tête de ce livre, un poème poignant "Hertza" de Fondane extrait du volume *Priveliști* ("Paysages") où il peint l'atmosphère du *shtetl* moldave. Il faisait partie d'un cycle de plusieurs poèmes que j'ai traduits pour la première fois du roumain en français et que j'ai fait publier pour accompagner mon article sur Fondane, dans la revue

(1) André Neher, "*Lislol derekh le-historia, Be-Tsel milhemet Yom Ha-Kippourim*, (Mémorial pour les victimes de la guerre de Kippour), éditions de l'Université de Haifa, 1976, p. 341-346.

*Les Nouveaux Cahiers*<sup>(2)</sup>. Hertza est le nom d'une ville de la Moldavie du nord qui symbolise la bourgade juive par excellence et Fondane a su peindre le tableau irritant d'un monde apparemment vaincu, mais si imprégné d'une attente messianique, d'un idéal qui n'a rien perdu de sa pureté. Le 11 décembre 1979, je remerciais Rina Neher pour l'intérêt porté à mon ouvrage en lui annonçant l'envoi, par courrier séparé, d'un volume d'Hommage à Fondane, paru dans la revue parisienne *Non Lieu* contenant aussi mon texte « Fondane poète juif ». Enthousiaste, j'écrivais :

« Ce volume comprend quelques textes inédits de Fondane, des dessins du peintre Jules Perahim et plusieurs études et témoignages intéressants. C'est le retour de Fondane ! »

Après avoir reçu la revue, c'est André Neher qui m'écrivit pour me remercier et pour me faire savoir que les éditions Stock me feront parvenir son livre *Ils ont refait leur âme*. En même temps il se déclarait heureux de mes relations avec le poète Emmanuel Eydoux (de son vrai nom Roger Eisenger) invité pour donner une conférence dans le cadre du C.U.E.J. (Centre Universitaire d'Études Juives) que j'animais alors à Aix-en-Provence et à Marseille. Il écrivait à propos d'Eydoux, « nous [l'] aimons comme un frère » et « nous [l'] admirons depuis ses premiers poèmes » (2 janvier 1980). En effet, André Neher avait pu exprimer son affection pour le poète marseillais déjà en 1959, dans une émouvante Préface à ses *Élégies inachevées*, où il soulignait le drame de la « déchirure biblique [qui a conduit] cet enfant d'Israël à s'adresser aux chrétiens et aux musulmans dans la tonalité religieuse de leur propre foi »<sup>(3)</sup>.

(2) Carol Iancu, « Le souvenir de Benjamin Fondane », *Les Nouveaux Cahiers*, 1975, n°40, p. 69-72.

(3) Cf. Emmanuel Eydoux, *Élégies inachevées*.

Le livre d'André Neher tant attendu, consacré à plusieurs intellectuels juifs qui « ont refait leur âme », me parvint plusieurs mois plus tard, et aussitôt je me plongeais dans sa lecture, où se trouvait son important essai consacré à Benjamin Fondane (parmi les autres auteurs étudiés figurent Karl Wolfskehl, Ernst Bloch, Franz Rosenzweig et Arnold Schönberg). Poète, mais en même temps critique littéraire, metteur en scène et philosophe – c'est lui qui a fait connaître en France l'œuvre de Léon Chestov (Lev Isaakovitch Chvartsman) – Fondane avait su exprimer ce que le courant existentiel de la philosophie devait à la Bible hébraïque. Tout en souscrivant aux appréciations de Neher qui y voyait l'apport juif original de Fondane à la pensée philosophique d'avant la Seconde Guerre mondiale, je lui faisais part de mes réserves quant à la mutation qu'aurait subi Fondane, conséquence de la guerre et de l'exode de 1940 :

« Sur un plan plus général, je me permets de vous faire part de cette réflexion : du point de vue juif, Fondane ne s'est jamais vraiment éloigné du judaïsme, son âme était faite depuis sa Moldavie natale, son œuvre poétique et philosophique témoigne aussi de cette constance et continuité. Non, Fondane ne fut pas un esprit épiméthéen ! Il n'a pas compris après-coup, au contraire ses écrits furent prémonitoires. En conséquence, il ne s'agit pas pour lui d'une « refonte » de l'âme ! Nous lui avons consacré au Centre Pompidou une belle soirée d'hommage le 28 février 1980, rehaussée par la présence de l'académicien Eugène Ionesco, et où votre ouvrage a été cité ». (lettre du 14 avril 1980).

---

Préface de M. André Neher, Marseille, éditions Leconte, 1959.

Neher me répondit de la manière suivante :

« Pour la תשובה [Teshouva] de Benjamin Fondane, je n'ai été que le messenger (même pas l'interprète) de ses propres paroles, notamment dans « L'Intermède » de « L'Exode » (strophes VII et VIII). Ce sont des cris de « refonte d'âme » Même s'ils retentissent sur un fond de continuité et de fidélité, ils marquent un temps nouveau, inouï et irréductible, dans le rythme de l'âme. En ce sens, me direz-vous peut-être, nous sommes tous des « repentants » (בעלי תשובה) en puissance. Je répondrai : oui. Bien cordialement à vous ». (lettre du 12 juin 1980).

Nous eûmes l'occasion de nous entretenir de vive voix de l'œuvre de celui qui reste le plus grand poète de la Shoah, de celui dont la mort tragique se confond avec le destin d'un tiers du peuple juif assassiné, dont il représente la conscience par ce cri poignant qui constitue son testament spirituel, le magnifique poème prémonitoire *L'Exode, Super Flumina Babylonis*, qui comprend ce vers :

« Souvenez-vous seulement que j'étais innocent ! ».

Ce poème reproduit entièrement dans *Ils ont refait leur âme*, n'a cessé de hanter André Neher qui chercha désespérément à trouver des témoignages sur la fin de la vie du poète dans l'univers concentrationnaire du plus gigantesque camp d'extermination. C'est ainsi que le 4 février 1988, l'année même de son décès, il m'envoya une lettre me demandant de lui adresser le témoignage du docteur Lazar Moscovici sur « Fondane à Auschwitz ». En effet, ce dernier était annoncé dans le programme du Colloque « *La Mémoire des Juifs de Roumanie* », que j'ai organisé au Centre Rachi de Paris, le 11 janvier

1988, sous l'égide de la petite association « Société d'études sur l'histoire des Juifs de Roumanie » fondée avec quelques amis originaires du pays des Carpates, deux ans auparavant (parmi lesquels l'écrivain Edgar Reichman, le peintre Tudor Banus, Marie Bonnet et notamment le docteur Lazar Moscovici. Ce dernier, déporté à Auschwitz<sup>(4)</sup> y avait connu Fondane, et avait pu même le soigner avant qu'il ne soit gazé le 2 octobre 1944. J'ai répondu favorablement à la demande d'André Neher le 17 février 1988, lui faisant parvenir le n°7 de la revue *Dialogue (Revue d'études roumaines)* où j'avais publié le bouleversant témoignage de Lazar Moscovici, en annexe à mon article sur le « Destin de Benjamin Fondane »<sup>(5)</sup>. Dans la même lettre, je lui adressais à lui et à son épouse une invitation pour le Colloque *Permanences et mutations dans la société israélienne* que j'organisais à l'Université Paul Valéry de Montpellier, les 18 et 19 avril 1988, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Etat d'Israël. André Neher regrettait de ne pas pouvoir se rendre à Montpellier, mais me promettait un texte pour ce colloque :

---

(4) Le docteur Lazar Moscovici et ses deux frères Efraïm et Léon furent arrêtés dans la nuit du 15 au 16 juillet 1942 et déportés à Auschwitz. Efraïm et Léon y furent tués. Lazar réussit à survivre. Voir « Fondane à Auschwitz. Le témoignage de Lazar Moscovici », in Carol Iancu, Alexandru-Florin Platon (coordonnateurs) *80 ans depuis le Pogrom de Iași et la Shoah en Roumanie*, éd. de l'Université « Alexandru-Ioan Cuza », Iași, 2022, p. 371-386. Voir aussi, Lazar Moscovici, *900 jours à Auschwitz. Notes et commentaires établis par Michel Laffitte. Nouvelle édition complétée par les archives administratives familiales sous le régime de Vichy avant et après... 1937-1947*, Editions du Retour, David Moscovici éditeur, 2022.

(5) Carol Iancu, « Le destin de Benjamin Fondane », *Dialogue, Revue d'études roumaines*, Université Paul Valéry, n°7, 1981, p. 29-44.

« Pour l'instant, je suis débordé de travail, mais si une possibilité s'offre dans des délais raisonnables, je le ferai avec plaisir ». (lettre du 28 février 1988).

Au début du mois d'octobre 1988, je recevais encore une carte de vœux pour le nouvel an juif et des remerciements pour l'envoi de mon livre sur *Bleichröder et Crémieux*.<sup>(6)</sup> Hélas, un mois plus tard, nous parvenait de Jérusalem, la triste nouvelle de son décès le 23 octobre 1988.

Après la disparition d'André Neher j'ai conservé des liens avec Renée-Rina Neher, comme l'attestent plusieurs lettres de 1993, 1998, 1999 et 2002. Pour honorer et pérenniser la mémoire et l'oeuvre d'André Neher, le grand rabbin et professeur René-Samuel Sirat, prit l'initiative de créer l'*Association des Amis d'André Neher*, dont il fut le président-fondateur. Le 1<sup>er</sup> octobre 1989, il m'envoyait une Notice contenant l'article 2 des statuts, qui résumait l'objet, le but et les moyens d'action de la nouvelle Association. Une année plus tard, je fus invité par lui et Bernard Kanovitch, président du Centre Rachi-CUEJ pour un « Hommage à André Neher », prévu le Mardi 21 Novembre 1990 à 12h30, au cours duquel fut inaugurée la « Bibliothèque André Neher », en présence de Madame Neher. Dans la soirée qui eut lieu également au Centre Rachi, Elie Wiesel donna une leçon biblique sur le thème, « Ruth : l'accueil de l'Étranger », précédée d'une évocation d'André Neher. Par un courrier ultérieur du 14 décembre 1990, M. Sirat faisait un compte-

---

(6) Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux. Le combat pour l'émancipation des Juifs de Roumanie devant le Congrès de Berlin. Correspondance inédite (1878-1880)*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1987, 264 p.

rendu des activités de l'association et annonçait des projets d'avenir, parmi lesquels l'organisation de conférences auprès des classes de terminales des écoles juives et des élèves des grandes écoles sur l'œuvre et le message d'André Neher. De même, il faisait part du souhait de Madame Neher de réunir la vaste correspondance de son mari, en vue de sa publication.

René-Samuel Sirat qui avait préparé et soutenu en 1965 une thèse sous la direction d'André Neher, alors responsable de l'unique section d'études hébraïques en France, allait être son fidèle disciple aussi bien par ses multiples efforts pour faire connaître toutes les facettes du judaïsme à un large public juif et non-juif, que par son investissement dans le développement de l'enseignement de l'hébreu. En effet, nommé assistant à l'INALCO en 1958, puis professeur titulaire de la chaire d'hébreu en 1965, il y a exercé les fonctions de directeur de la Section d'études hébraïques (1966-1996). Grâce à lui, cette modeste section s'est transformée en l'un des plus importants centres d'études juives en France et en Europe : 15 étudiants inscrits en 1965, plus de 900 en 1996, au moment de son départ à la retraite. En une trentaine d'années, plus de 10 000 étudiants ont acquis des connaissances relatives aux divers aspects de l'histoire et de la civilisation du judaïsme et d'Israël. Il a collaboré au volume de *Mélanges André Neher*<sup>(7)</sup>, avec une riche communication sur *La vie des Juifs en Algérie au XVI<sup>e</sup> siècle d'après*

(7) *Mélanges André Neher*, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1975, 448 p.

“Omer Hasikha, commentaire sur les proverbes d'A. Gabison”, ainsi qu'au volume *Héritages d'André Neher*, avec un article sur l'« Actualité de la pensée d'André Neher », où il exprima son admiration pour celui qui fut « un Juif engagé, un maître et un sioniste »<sup>(8)</sup>. Il convient de rappeler – et ce n'est pas une chose fortuite – que Madame Renée Neher-Bernheim, a été l'une des premières à répondre à mon appel pour les *Mélanges* en l'honneur du professeur René-Samuel Sirat. Elle m'a envoyé une très intéressante étude parue dans « Tracer le chemin ». *Mélanges aux professeurs René-Samuel Sirat et Claude Sultan*<sup>(9)</sup>, intitulée « Aaron Aaronsohn et Henrietta Szold<sup>(10)</sup> ». En me confirmant, le 22 février 2002, la bonne réception de ce volume, elle m'annonçait la parution aux éditions Calmann Lévy de son dernier livre *La vie juive en Terre Sainte, 1517-1918, sous les Turcs ottomans*, et de la sortie au Seuil, collection “Points Histoire”, de la nouvelle édition de son *Histoire juive de la renaissance à nos jours*, ouvrages que j'avais aussitôt introduits dans la bibliographie obligatoire de mes étudiants. Cette lettre est la dernière qu'elle m'ait écrite, en tout cas, elle est la dernière en ma possession, trois ans plus tard, elle s'éteignait à Jérusalem, un jour de Hanouca 2005.

(8) René Samuel Sirat, « Actualité de la pensée d'André Neher », in *Héritages d'André Neher*, sous la direction de David Banon, Bibliothèque des fondations, éd. de l'Éclat, 2011, p. 7-18.

(9) « Tracer le chemin ». *Mélanges offerts aux professeurs René-Samuel Sirat et Claude Sultan*, publiés sous la direction de Carol Iancu, Montpellier, Université Paul Valéry, 2002, 222 p.

(10) *Ibid.*, p. 61-72.

**Le témoignage d'Alexandre Safran (1910-2006), ancien grand rabbin de Roumanie (1940-1947) et ancien grand rabbin de Genève (1948-1998)**

C'est en préparant la biographie que je lui ai consacré<sup>(11)</sup>, lors de nombreux entretiens dans les années 2004-2006 qui ont eu lieu à son domicile à Genève, qu'Alexandre Safran m'a parlé d'André Neher, pour lequel il avait une vive estime. Il appréciait chez lui son dynamisme, ses talents de conférencier, l'important rôle joué dans les colloques des intellectuels juifs de langue française, son activité comme rabbin et enseignant au sein de la communauté juive de Strasbourg, avant son *alyah* en 1967. Enfin, il admirait chez lui le fait qu'il menait dans les milieux chrétiens – comme il le faisait lui-même [C'est moi qui ajoute cette remarque. C.I.] – une « lutte pour notre foi et notre peuple ». En fait, André Neher et Alexandre Safran avaient des préoccupations spirituelles communes, comme il ressort de cette belle lettre envoyée de Strasbourg le 16 septembre 1956, qu'il me confia lors d'un entretien à Genève :

« Cher Monsieur le Grand Rabbin, Chère Madame,  
Il est bien banal de présenter des remerciements pour un accueil chaleureux et un dîner agréable. Aussi bien aimerions-nous, ma femme et moi, que vous sentiez combien cette lettre n'exprime pas simplement notre gratitude, mais notre joie très profonde d'avoir été dans l'intimité de votre famille, durant une soirée trop rapide. Nous ne nous connaissons que de loin et du dehors, en quelque sorte :

vous nous avez ouvert maintenant vos esprits et vos cœurs, et c'est de cela surtout que nous vous sommes reconnaissants. Nous sommes persuadés que ce contact aura été précieux et qu'outre le bénéfique que nous en avons déjà tiré par votre conversation, votre science, votre bonté, par la spontanéité aussi de vos enfants, Avinoam, dont on sent les aptitudes en éveil, d'Esther surtout, déjà si mûre et harmonieuse, il sera le fondement d'une amitié, que nous souhaitons vivement voir se renforcer entre nos familles. Nos préoccupations spirituelles ne sont pas seulement proches: elles coïncident en de si nombreux domaines que leur mise en commun ne pourra qu'être féconde dans *la lutte que nous essayons, vous et nous, de mener pour notre foi et notre peuple* [c'est moi qui souligne, C.I.]. Je l'ai ressenti dans votre intervention aux « Rencontres », d'un niveau si dense et élevé et que nous avons écouté avec admiration, et aussi dans notre entretien du soir, qui nous a réconfortés et stimulés, plus peut-être que vous ne pouvez le soupçonner. L'heure passée auprès de vous a été pour nous l'une des plus dignes introductions à notre ferveur de כיפור [Kippour]. Permettez-moi de vous dire que nous mêlerons à notre joie de סוכות [Souccot], celle de nous savoir dorénavant proches de vous, dans l'amitié et dans la sympathie de nos aspirations communes.

גמר חתימה טובה ושמחת יום טוב  
[Gmar hatima tova veSimhat yom tov équivalent de "Bonne fête"]  
André et Renée Neher». <sup>(12)</sup>

(11) Carol Iancu, *Alexandre Safran. Une vie de combat, un faisceau de lumière*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2007, 318 p.

(12) Archives Alexandre Safran, *Fonds Correspondance*, Genève, Famille Alexandre Safran. Dans la lettre était indiquée son adresse à Strasbourg : 6 rue Ehrman.

Dans cette lettre, André Neher cite les « Rencontres », il s'agit des « Rencontres internationales de Genève », lieu privilégié de réflexion et d'échange qui ont réuni depuis 1946 et pendant plus d'un demi-siècle, plus de mille-trois-cents penseurs (savants, artistes, philosophes, théologiens, écrivains, historiens, sociologues, etc.) qui ont pu dialoguer dans le cadre de trente-cinq sessions organisées autour de nombreux thèmes. Alexandre Safran y participa régulièrement dès 1949 et jusqu'en 1975, apportant une contribution remarquable aux débats d'idées concernant le monde contemporain et l'évolution des savoirs. Son intervention « Tradition et innovation », à laquelle assista André Neher, a été faite à la suite de la conférence de M. Pirenne sur le même sujet.

La rencontre de Genève se transforma dans une amitié durable : Neher consacra à *La Cabale* d'Alexandre Safran un élogieux compte-rendu<sup>(13)</sup> et Alexandre Safran participera, vingt ans plus tard, aux *Mélanges André Neher* (1975), avec une belle contribution, « Jérusalem, cœur d'Israël, cœur du monde », avec cette dédicace : « A l'auteur de *Dans tes portes, Jérusalem*, à l'ancien étudiant de la yechiva de Montreux, où cet exposé a été présenté ». En effet, il s'agit du discours qu'il prononça le 28 Iyar 5732 (11 mai 1972) à l'occasion de *Yom Yerushalayim*, à la Yechiva Ets Hayim de Montreux, l'année même où paraissait le livre de Neher au titre si évocateur<sup>(14)</sup>. L'intérêt premier de cet article, réside dans la réflexion innovante sur Jérusalem quelques années après la Guerre des

Six Jours. Il présente *in nucleo* des idées qui seront développées d'une manière beaucoup plus riche dans son recueil *Israël dans le Temps et dans l'Espace*<sup>(15)</sup> et ensuite dans *Israël et ses Racines*<sup>(16)</sup>.

Alexandre Safran me fit savoir que, parmi d'autres sujets sur lesquels il se trouvait en harmonie de pensée avec André Neher, c'est l'admiration à l'égard du rôle joué par un certain nombre d'auteurs juifs dans le renouveau de la pensée juive religieuse contemporaine, en retenant tout particulièrement celui de Martin Buber (1878-1965).

### Conclusion

J'ai eu le privilège d'avoir connu et côtoyé, certes irrégulièrement, André et Renée Neher en même temps que plusieurs intellectuels juifs français établis à Jérusalem – Jean Poliatck, Claude Vigée, Eliane Amado Levy-Valensi, Léon Askénazy, plus connu par son totem d'éclaireur "Manitou" et André Chouraqui qui se retrouvaient souvent les uns chez les autres, à l'Université hébraïque de Jérusalem, à l'Institut Van Leer, ou dans d'autres lieux de rencontres (au 1 rue Mapou, Manitou parlait toutes les semaines). A eux, il faudrait ajouter d'autres noms de personnalités arrivées à Jérusalem pour donner des conférences, comme ce fut le cas d'Emmanuel Levinas ou assumer des responsabilités universitaires, tel René-Samuel Sirat qui, de 1970 à 1973, a dirigé le département de l'enseignement de l'hébreu pour les étudiants étrangers à l'Université hébraïque de Jérusalem, et où il s'est établi définitivement depuis quelques années. Ces intellectuels constituaient un véritable "cénacle" dont le centre

(13) Cf. *Information juive*, janvier 1961.

(14) André Neher, *Dans tes portes, Jérusalem*, éd Payot, 1972.

(15) Paru en 1980 aux éditions Payot.

(16) Réédité chez Albin Michel en 2001.

ou le cœur était représenté par le foyer Neher dont l'histoire reste à écrire. Je me suis limité à présenter ici les liens spirituels qui attachent André Neher à Benjamin Fondane et Alexandre Safran. Aucun d'eux ne fut enfermé dans une tour d'ivoire, tous furent des intellectuels d'élite, marqués par la Shoah (Fondane en fut la victime), engagés dans un combat tenace contre l'antisémitisme et pour la défense du judaïsme.

Servi par un savoir prodigieux, nourri de culture biblique et hébraïque, André Neher possédait la magie des mots, la puissance du verbe, l'éloquence de la parole. Son écriture était le tissage de la mémoire et son oeuvre foisonnante (une bibliographie récente fait état de près de 600 titres !) a embrassé la longue histoire du peuple d'Israël. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à la connaissance de son œuvre en Roumanie. En effet, mon ami Ticu Goldstein (1929-2019), suite à mes suggestions, a traduit deux de ses livres en roumain, parus aux éditions

Hasefer de Bucarest, avec les titres suivants : *Les clés de l'identité juive* (2001) et *Faust et le Maharal de Prague* (2009). L'œuvre de Neher a eu une influence profonde dans les milieux les plus divers : « *L'exil de la parole, a transformé ma vie* », écrit le regretté romancier Marcel Séguier, qui ajoutait : « d'aucuns ont des idées, Neher une pensée ».

Porteur d'une grande expérience, il a su transmettre les valeurs essentielles de l'éthique juive, mobilisé dans une lutte altruiste pour la pérennité de l'identité juive, partisan d'un dialogue exigeant entre Juifs et Chrétiens, mais intransigeant dans la défense de l'Etat d'Israël. Universitaire d'exception, théologien et philosophe de talent, mais aussi musicien et mélomane, il était toujours affable, ouvrant largement les portes de sa maison, prêt à offrir aussitôt son amitié aux jeunes. Un homme généreux qui vous accueillait le sourire aux lèvres, un homme plein de noblesse d'âme, tel fut André Neher que j'ai connu.



Madeleine Lofitte  
boutique prêt-à-porter

3 allée de la Robertsau  
67000 Strasbourg  
03 88 36 07 61



**PLANTEZ DES ARBRES EN ISRAËL AVEC LE KKL  
POUR TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE !**



DON EN LIGNE



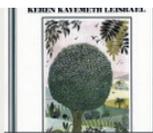
**SCANNEZ POUR PLANTER  
DES ARBRES !**



Faire un don sur <http://bit.ly/kklstras>



1 arbre avec votre message libre



Plusieurs arbres avec votre message libre



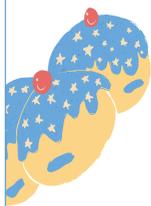
Diplôme de Bat Mitsva



Diplôme de Bar Mitsva



Diplôme de Mariage



**Vous avez un  
tronc du KKL ?**



**Merci de nous  
l'apporter  
ou de téléphoner au  
03 88 35 54 26**



Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h00



# André Neher et la renaissance de la pensée juive à la Libération

Sandrine Szwarc, historienne

Quand une « éclipse » (selon l'expression d'Enzo Traverso à l'instar des intellectuels en général) s'observe parmi les intellectuels juifs d'expression française, redécouvrir et transmettre la portée du message d'André Neher est une mission insigne qui se pose à tous ceux qui souhaitent démontrer la vocation universelle du judaïsme.

À la Libération, pour la première fois dans l'histoire contemporaine, des intellectuels juifs d'expression française puisaient à la source de la tradition juive pour apporter des réponses aux questionnements d'actualité. En cela, ils redonnaient leurs lettres de noblesse au corpus du judaïsme en l'insérant dans le grand débat des cultures. En effet, après la tentative d'extermination du judaïsme européen et d'Afrique du Nord, repenser l'identité juive à la lumière de la tradition était une explication donnée à ceux qui se demandaient ce que signifiait « être juif ». L'héritage d'Israël était dès lors relu à la lumière de la culture occidentale.

La renaissance de la pensée juive dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle fut portée par des personnalités charismatiques (Gordin, Levinas, Amado Lévy-Valensi, Neher, Askenazi, Jankélévitch, Memmi, Chouchani et tant d'autres...) au sein de deux expériences essentiellement : l'École Gilbert-Bloch d'Orsay (1946-1970)

et les Colloques d'intellectuels juifs de langue française (1957-2007). Le savoir transmis à plusieurs générations de disciples, d'élèves ou de curieux est encore palpable dans les études juives.

Dans ce cadre, l'œuvre d'André Neher (Obernai, 1914 - Jérusalem, 1988) s'est attachée à rendre à l'héritage d'Israël une place de choix dans la pensée universelle. Linguiste, philosophe et théologien — ordonné rabbin —, à l'instar de ses amis de l'École française de pensée juive, il choisit de partir d'une approche nouvelle du texte biblique, sans pour autant renier l'héritage traditionnel, afin d'aboutir à un langage neuf, séduisant et signifiant pour le plus grand nombre. Ce fut précisément la méthode qu'il appliqua lors de ses participations aux *Colloques des intellectuels juifs de langue française* (1957 – 1969) dont il fut une figure essentielle. La présence d'André Neher fut ainsi prégnante au cours des dix premiers *Colloques des intellectuels juifs de langue française*. De mai 1957 à mars 1969, le penseur participa à chacune de ces rencontres et, pour la plupart d'entre elles, ouvrit les discussions et les conclut. Son intervention, une « Leçon biblique » qu'il inaugura dès la rencontre originelle organisée par le Congrès juif mondial devint un rendez-vous régulier et attendu jusqu'à son *alyah*, au même titre que la célèbre « Leçon talmudique » d'Emmanuel Levinas.

Durant ses années heureuses de dialogue avec ses pairs de France, sa conception de l'universel puisant aux sources du judaïsme éclaira la raison d'être du *Colloque des intellectuels juifs de langue française* : incontestablement, André Neher contribua à la transformation radicale du paysage intellectuel et du visage même du judaïsme en France face à lui-même et face au monde extérieur. Il souhaitait pour le *Colloque des intellectuels juifs d'expression française* l'ouverture la plus large possible à toutes les facettes du monde juif et à leurs amis non-juifs, le refus de toute complaisance et de tout confort intellectuel, la quête de vérité, et surtout l'attention portée aux sources juives ainsi qu'aux codes culturels occidentaux comme à l'actualité.

Si Léon Algazi (vice-président de la commission culturelle du CJM) et Aaron Steinberg (directeur du département culturel du CJM) en furent à l'initiative avec la coopération d'Edmond Fleg (président de la section française du CJM), qu'Armand Kaplan (secrétaire général de CJM) permit leur réalisation pratique, André Neher (membre de la commission culturelle du CJM et à partir de 1965, président de la section française du CJM) fut « l'âme et le fondement » du *Colloque des intellectuels juifs de langue française*. À leur initiative fut organisée la première rencontre d'intellectuels juifs de langue française. Sa création reposait sur une espérance, celle de réunir un petit groupe d'intellectuels juifs français pour inaugurer un lieu de rencontre et de réflexion. Un shabbat plein fut donc organisé du vendredi 24 mai au dimanche 26 mai 1957, à Versailles, dans la maison de l'OSE « Chez Nous ». Les initiateurs de la réunion ne savaient pas encore qu'ils venaient de fonder

un rendez-vous qui deviendra une institution dans la vie culturelle juive française contemporaine.

Edmond Fleg, alors président de la Section française du Congrès juif mondial, signa les invitations adressées aux participants : une vingtaine de personnes parmi lesquels Léon Algazi, Aaron Steinberg et André Neher de la Commission culturelle de la section française du Congrès juif mondial, accompagnés notamment d'Éliane Amado Lévy-Valensi, Vladimir Jankélévitch, Emmanuel Levinas, Jérôme Lindon, Szolem Mandelbrojt, Eugène Minkowski, Pierre Morhange, Isaac Pougatch, Pierre-Maxime Schuhl, Alexandre Tansman ou Jean Wahl. Ces premiers participants dont la distribution est impressionnante restèrent dans leur majorité des fidèles de la rencontre et furent appelés le « noyau versaillais » du nom de la ville où fut organisée la première réunion. Ainsi, au lendemain de la Shoah, et l'échec de la modernité qu'elle incarna, le *Colloque des intellectuels juifs de langue française* permettait à des Juifs français, formés à l'université, mais parfois « perplexes » de renouer avec la tradition juive. La proclamation d'indépendance de l'État d'Israël en mai 1948, qui donnait également une nouvelle orientation à l'histoire juive, eut une influence certaine sur la teneur des discussions. La réunion voulait inaugurer une nouvelle pensée juive : la réconciliation des intellectuels juifs, se voulant du côté de l'universel, avec la tradition juive, non pas considérée comme une survivance d'un passé révolu, mais comme une pensée recevable par toutes et tous.

Le Colloque apportait alors des éléments de réponse aux questions identitaires douloureuses et ontologiques que tout Juif se posait après la Shoah : Qu'est-ce qu'être juif ? Et comment démontrer aux Nations et aux Juifs eux-mêmes que l'on ne pouvait se passer du judaïsme ? Le propos créateur de cette première rencontre motiva les initiateurs du CJM à en organiser un autre. Et le lundi 28 septembre 1959, alors que se concluait le deuxième Colloque, André Neher prononça l'acte de création de ce qui deviendra une institution :

« Je voudrais qu'il fût entendu que maintenant ces rencontres des intellectuels juifs sont devenues une bonne habitude. Ce qu'il en sortira, nous n'en présumerons pas, mais je suis certain, quant à moi, qu'il ne peut en sortir que du bien. Je crois que si le judaïsme, français, américain, et en général, se trouve dans l'état où il est, état que je ne veux pas qualifier, cela est dû à ce qu'il est amputé de ses intellectuels. Les intellectuels juifs travaillent dans tous les domaines, avec des succès considérables ; ils sont utiles dans tous les domaines de la pensée, de la science et le judaïsme reste pauvre intellectuellement. Si nous sommes là, si nous pouvons de nouveau être réunis, peut-être et même sûrement réussirons-nous à remédier à cette pauvreté intellectuelle et spirituelle des judaïsmes de l'Occident. »<sup>(1)</sup>

*Le Colloque des intellectuels juifs de langue française* était né. Rapidement, André Neher constitua un Comité préparatoire chargé de penser les rencontres. Il en fut le charismatique président jusqu'en 1969, peu de temps après son *alyah*, laissant

sa fonction à son ami Jean Halperin. Alors que le Colloque célébrait ses dix années d'existence à Paris, le 24 octobre 1967, André Neher rappelait dans l'allocution d'ouverture les conditions de sa naissance :

« Depuis 1945, nous sommes reconstitués, nous sommes restaurés, nous sommes rétablis, et quelqu'un qui nous observerait aujourd'hui dans cette réunion d'intellectuels nous verrait physiquement comme on a pu nous voir en 1933. Nous sommes là des Juifs vivants et installés dans la vie et la société, mais nous portons en nous ce qui nous manque. Nous avons des enfants, mais nous avons aussi en nous la plaie des enfants que nous avons perdus. »<sup>(2)</sup>

Les années de présidence par André Neher du Comité préparatoire furent les plus glorieuses. La ténacité des instigateurs du Colloque sut conduire cette rencontre de la modeste réunion de mai 1957, à Versailles, qui ne regroupait que quelques personnes au triomphal auditoire présent à l'École Normale Israélite Orientale dix années plus tard. Le *Colloque des intellectuels juifs de langue française* avait gagné ses lettres de noblesse en devenant un rendez-vous culturel de haute volée, convivial, prisé et respecté.

Les communications de chacun des colloques ont été publiées en Actes. André Neher avait également le rôle d'en rédiger la préface toujours très instructive. La plus célèbre est la première. Tout semblait dit, en effet, dans la préface de la publication qui rassemblait les travaux des trois premiers *Colloques des intellectuels juifs de langue française*.<sup>(3)</sup> L'incipit constitue une donnée-clef pour

(1) Jean Halperin et Eliane Amado Lévy-Valensi, *La conscience juive*, Paris, PUF, 1963.

(2) *Ibid.*, p. 156.

(3) *Ibid.*, p. 442

comprendre la raison qui sous-tendait la tenue de la première réunion du Colloque. Le penseur rappelait le rôle déficient joué par l'intellectuel juif et « c'est à renverser ce mouvement qu'a tendu l'idée première de nos Colloques ».

Au cours des dix premiers Colloques, de 1957 jusqu'à son *alyah*, A. Neher a clairement donné la mesure de sa vocation juive par ses lectures bibliques autrement appelées « Leçons bibliques » ou « Leçons de texte ». De quoi s'agissait-il ? Du commentaire d'un texte extrait de la Bible en rapport avec le thème principal du Colloque. Il s'articulait avec les lectures tirées du Talmud commentées par Emmanuel Levinas. Pendant plusieurs années, ces deux communications furent des — sinon les — rendez-vous attendus. Le pardon, le couple, le messianisme, les tentations, Israël et Jérusalem furent autant de thèmes évoqués<sup>(4)</sup>. Dans ces années proches de la Catastrophe de la Seconde Guerre mondiale, E. Levinas et A. Neher réussirent à construire une passerelle entre les Juifs perplexes et les Juifs pieux, les Juifs et les Gentils, mais surtout un pont entre la pensée juive et la philosophie occidentale.

Dimanche 26 mai 1957, André Neher alors professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg prononçait sa première communication dans le cadre de la réunion. Après avoir donné lecture du chapitre IV de la Genèse dans la traduction d'Edmond Fleg, il commenta un passage qui portait sur Caïn et Abel. Le commentateur débuta ainsi son exégèse :

---

(4) Au cours de cette période allant de la date de création du *Colloque des intellectuels juifs de langue française* à 1967 quand survint la guerre des Six Jours, neuf Colloques avaient été organisés sous l'égide de la Section française du Congrès juif mondial.

« La première réaction à la lecture d'une page biblique serait toujours de récuser l'impression qui s'impose tout d'abord. Aux hommes cultivés que nous sommes, ce chapitre rappelle immédiatement un élément de culture générale, à savoir le poème de Victor Hugo dans *La Légende des siècles*. Nous ne pouvons pas y renoncer. C'est lui que nous avons étudié avant peut-être que d'avoir eu un contact quelconque avec cette page biblique. »

Le ton était donné, car le théologien et philosophe s'efforça toujours de relier le spirituel à l'universel. Cette leçon marquait la première d'une lignée de lectures bibliques. Un exercice, qui était à la fois très proche du texte et rendu vivant par le commentateur. Il s'agissait en fait d'un commentaire d'un texte extrait de la Bible en rapport avec le thème principal du Colloque.

Lors du deuxième Colloque, André Neher proposa un commentaire de textes sur *Le Livre de Job*. Sur les quarante-deux chapitres que comporte le Livre, il repéra deux passages en rapport avec le thème principal « Timidité et audace de la pensée juive » qu'il lut avant de les commenter. Il en retira deux approches : une dialectique et donc timide avec l'exégèse biblique évoquant l'épreuve, et l'autre audacieuse « parce qu'elle raccroche l'ensemble du drame à des éléments qui restent inexplicables et mystérieux ». Sa conclusion insistait sur la nécessité de la prière :

« La prière est donc acte rédempteur, la prière étant dans cette conception non pas parole de l'homme, mais semence jetée dans toute cette terre que Job a accepté de traverser, qui était son malheur et son fumier, mais un fumier dans lequel se

trouvait enfouie la graine germinante et rédemptrice. »

« La politique prophétique : Isaïe, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> chapitres » était l'intitulé de la troisième leçon du professeur Neher dans laquelle il tenta de dire ce qu'il pensait être le problème de la morale et de la politique selon le prisme de la pensée juive en remontant à ces textes, sources essentielles et authentiques. Il ne débuta pas par une lecture de ces textes, pensant qu'ils étaient connus des auditeurs. Et qui était Isaïe pour A. Neher ? :

« Isaïe est prophète, c'est-à-dire intellectuel, c'est-à-dire qu'il a des responsabilités sur le plan pédagogique, c'est-à-dire sur le plan de la formation. »

Lors de la quatrième rencontre, A. Neher prononça une glose sur « Le messianisme biblique d'après le début de la Genèse » qui venait s'ajouter au commentaire d'Emmanuel Levinas sur « Le messianisme d'après un texte talmudique ». A. Neher rappela une nouvelle fois la nécessité de la prière :

« La terre d'Israël, c'est-à-dire en notre XX<sup>e</sup> siècle, l'État d'Israël : Levinas disait il y a un instant que l'un des messianismes de notre XX<sup>e</sup> siècle, c'était précisément l'État d'Israël parce que c'était un refus de l'Histoire, de l'assimilation dans laquelle nous avons vécu depuis 150 ans. Oui, c'est une des formes, mais il ne faut pas oublier *Anokhi*, le commandement, le Juif qui prend sur lui le joug du royaume de Dieu en mettant les tefilin, en priant en observant les 613 commandements et leurs succédanés. »

Au cours de la « Rencontre entre intellectuels juifs de France et d'Algérie », A. Neher entreprit une leçon biblique sur Ezéchiël, chapitre 37,

après avoir lu le texte. Le théologien débuta en rappelant l'objectif de cette communication :

« Je voudrais aussi que vous sentiez que cette lecture biblique, comme elle veut l'être, et comme veut l'être la lecture talmudique que fait Emmanuel Levinas dans nos colloques habituels, n'est pas une évasion, un alibi, un moment où nous sortons du sujet pour voir les choses du dehors. C'est au-dedans que nous sommes, plus encore ; c'est vers le dedans que nous allons plus profondément. »

Et par cette phrase, est expliqué le lien entre la Catastrophe de la Shoah et l'espérance suscitée par la création de l'État d'Israël dans sa réflexion :

« Si le judaïsme français n'est plus, depuis 1945, un ensemble d'ossements desséchés, et si l'ensemble de la *gola* européenne présente les signes d'une résurrection, c'est bien parce que, cette résurrection, nous l'avons tentée au moment où d'autres avec nous avaient choisi de mourir au service de Dieu et d'Israël. »

Lors du cinquième colloque consacré au « Pardon », ce fut le philosophe E. Levinas qui se chargea des leçons talmudique et biblique. A. Neher préféra porter son regard d'historien sur l'actualité la plus proche en abordant de front le problème de l'Allemagne face aux réparations et au pardon.

A. Neher fit l'ouverture du sixième Colloque et prononça sa traditionnelle leçon biblique sur « Et nous serons, nous aussi, comme les autres... », un verset qui est considéré par la tradition juive comme étant caractéristique du sujet même du Colloque : les tentations. Il conclut sa communication avec les thèmes qui lui étaient chers : Auschwitz et Israël.

« De la souffrance à travers la sanctification et le martyr, le juif sort grandi. Oui, non seulement de la révolte du ghetto de Varsovie et de l'instauration de l'Etat d'Israël, mais d'Auschwitz aussi, nous sommes sortis grandis. Auschwitz aussi, c'est une exaltation. »

Lors de la septième rencontre dont le thème était « Israël dans la conscience juive », demandé par le libre penseur V. Rabi depuis de nombreuses années, sa lecture biblique porta sur « Ils s'obstinèrent... », versets extraits du chapitre 14 des Nombres. Dans cette leçon prononcée en octobre 1965, ce fut une explication de ce qu'était le sionisme qui fut donnée. Selon lui, le renversement des valeurs qu'évoque l'épisode des Explorateurs serait lié à « la norme de l'anormal qu'[est] le sionisme ». « Il y a là un bouleversement qui était nécessaire dans l'instauration de l'Etat d'Israël et qui reste inhérent à sa vie. Israël, c'est le renouvellement de tout », disait-il.

Lors de la huitième rencontre, A. Neher s'intéressa au « *Divré hayamim* : les choses et les jours ». Dans le dialogue à l'intérieur de la communauté, Neher a bien senti que l'un des objectifs du Colloque était d'y attirer les Juifs déjudaïsés, ignorants, les plus perplexes. Non pas pour seulement les éduquer spirituellement, mais aussi pour les entendre, pour les écouter. Et il dit ceci à la clôture de la rencontre :

« Je voudrais en dire non pas ma reconnaissance, mais le terme hébreu exprime à la fois la reconnaissance et l'aveu : c'est que les Juifs qui sont venus à ces colloques pendant ces dix années maintenant, Juifs déjudaïsés, Juifs de la *Haggada*, Juifs du *Midrash*, et à côté desquels j'ai passé vingt-quatre ou quarante-huit

heures par an, m'ont donné à moi, Juif pratiquant, par leur *Haggada*, par leur refus de la pratique, par leur incompréhension à l'égard de la *mitzvah*, par leur perplexité, par leur recul, autant que me donne l'observance d'une journée de Kippour. »

Lors du neuvième Colloque, il fit un exposé sur Israël dans lequel il livra son témoignage sur Jérusalem, la cité dans laquelle il venait d'emménager. Sa première phrase était :

« Jérusalem, tous les Israéliens sont d'accord là-dessus, tous les partis israéliens sont d'accord là-dessus, Jérusalem n'est pas négociable. »

Et en conclusion du Colloque, A. Neher prononça cette phrase, en janvier 1968 donc, lors de son discours de clôture, à propos de la guerre des Six Jours qui résonne aujourd'hui avec une actualité particulière :

« Pour avoir échappé à une menace, on s'imaginait les avoir esquivées toutes. On oubliait tout bêtement que l'anti-israélisme de la politique française subsistait, et même se durcissait, et que cet anti-israélisme, partout où il se manifeste à l'heure actuelle, ne peut être autre chose dans ses méthodes et ses objectifs, qu'une variante et qu'une métamorphose de l'antisémitisme. »

Lors de la dixième rencontre organisée en 1969 à laquelle Neher participa alors qu'il était de passage à Paris, il fit un « Exposé » autour du thème du Colloque « Judaïsme et révolution ». Après avoir évoqué un souvenir personnel lié à sa récente *alyah*, il déclara à l'assistance :

« Je voudrais vous faire sentir combien ces souvenirs sont pour moi (et pour vous aussi) non pas objet d'analyse, mais objet d'existence comme l'est, d'ailleurs pour moi tout

le problème d'Israël ; ce n'est pas un problème d'analyse, je ne peux pas raisonner froidement sur Israël ; je vis en Israël, et c'est du dedans de cette existence en Israël que je réagis ; je le dis, je l'avoue, condamnez-moi si vous voulez, mais c'est comme cela. »

Après cet exposé, ce fut à lui que revint la tâche de conclure le Colloque et en quelque sorte sa participation au Colloque. Et à propos de Jérusalem, il dit :

« Il y a dans cet espace que représente Yeroushalaïm et qui va au-delà d'une métaphore et d'une image, il y a, dans cet espace, la vie précisément, en tant qu'offre placée devant l'homme. »

Et de conclure : « En tant que Juif, je marchais sur un chemin qui, pour me mener plus loin ne pouvait passer qu'à travers le point de Yeroushalaïm où je me trouvais. »

Ce sera sa dernière intervention au Colloque. Il fut excusé lors du suivant pour des raisons de santé. André Neher, se sentant éloigné des préoccupations des intellectuels juifs de France n'y revint plus. Le penseur poursuivit néanmoins ses participations quelque temps après son installation en Israël, avant d'y mettre un terme définitif, ressentant une rupture d'intérêts communs avec les intellectuels juifs restés en France. Son sionisme viscéral inspira son avant-dernière intervention en 1968 ainsi que la conclusion de sa leçon de 1969, des plaidoyers pour le retour à Sion et des odes à Jérusalem réunifiée depuis la guerre des Six Jours. En bonne logique avec sa conscience, sa mission était dorénavant tournée vers et pour Israël, mettant entre parenthèses ses relations avec la diaspora.

Au moment de sa disparition, Jean Halperin qui lui avait succédé à la

présidence du Comité préparatoire lui rendit hommage en rappelant son rôle déterminant au sein de la rencontre.

La portée de ses *Leçons bibliques* fut conséquente en effet. Elles permirent aux Juifs qui avaient délaissé leur judéité de s'en rapprocher ; aux Juifs pieux de leur offrir l'arsenal intellectuel leur permettant d'accéder à la dignité philosophique ; enfin à des non-Juifs de mesurer que les sources de la tradition mosaïque n'étaient pas la propriété des penseurs juifs, mais recevables pour l'humanité en son entier. André Neher avait souhaité relier le passé le plus ancien aux préoccupations les plus actuelles. Selon ce dessein, il n'hésitait pas à se référer aux textes de la tradition juive et à en tirer des conclusions faisant référence à une histoire toujours porteuse de sens. Ainsi que le disait le président du comité préparatoire du Colloque, Jean Halperin après sa disparition :

« A se replonger dans son œuvre, on est frappé, non seulement par l'ampleur du champ ouvert, mais aussi par la force et la cohérence qui la caractérisent. Sa pensée est marquée par une unité polyphonique, englobante dont le thème conducteur est incontestablement l'Histoire ».

Et c'est en effet précisément le sens de l'histoire qui anima sa démarche de penseur et de pédagogue, de rabbin et d'anthropologue, de sociologue et de psychologue, de juif pieux et d'hébraïsant, de sioniste et d'homme d'action, bref de chantre de la vocation juive.

Dans sa méthode d'exégèse biblique où les trois temps de l'histoire étaient liés indissolublement, selon André Neher : l'Histoire juive récusait toute césure entre le passé, même le plus reculé, le présent jusque dans sa dimension la plus instantanée, et l'avenir même le plus lointain. Pour

André Neher, il n'y avait pas d'existence juive sans Histoire.

Ces commentaires bibliques étaient particulièrement éclairants autour de trois thématiques que le penseur souhaitait transmettre aux intellectuels juifs de langue française. La prière d'abord, incarnation de l'unité du peuple juif dans la fidélité à son Dieu et à ses rites ; Auschwitz ou le dépassement de la mémoire de la Shoah ; et puis Israël ou l'attachement de son peuple à sa Terre et à sa capitale Jérusalem avec à terme l'installation des Juifs de France.

La redécouverte — et le terme semble déconcertant tant le parcours de cet

intellectuel juif est fondamental dans la pensée juive de langue française contemporaine — de l'œuvre d'André Neher est une tâche indispensable pour préserver l'identité culturelle du judaïsme français et éviter sa relégation à un passé dont on ferait référence avec nostalgie. Se référer à André Neher, à sa démarche moderne, s'avère une nécessité pour inscrire la pensée juive dans l'universel et lui donner les lettres de noblesse qu'elle mérite dans le grand débat des cultures. Aujourd'hui, nous méritons de redécouvrir ses engagements, comme le sont ceux de son ami et pair Léon Askenazi dit Manitou.



**LE PRESSING**  
SAVOIR FER VON ELSASS

**LE PREMIER PRESSING  
QUI ACCEPTE AUSSI  
LES TACHES ...  
... ET LEUR LINGE**

**www.lepressing.alsace**  
03 67 10 30 30 - hopla@lepressing.alsace

**Retrouvez les Pressings von Elsass à Strasbourg**

<b>KRUTENAU</b> 24 rue de Zurich	<b>ROBERTSEAU</b> 131 rue Boecklin	<b>ORANGERIE</b> 11 rue Celler	<b>PETITE-FRANCE</b> 37 rue Finkwiller
-------------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------------	---



# Le théâtre de la vie

Sabine Lemler

« L'identité de chaque personne est constituée d'une foule d'éléments qui ne se limitent évidemment pas à ceux qui figurent sur les registres officiels. Il y a, bien sûr, pour la grande majorité des gens, l'appartenance à une tradition religieuse, à une nationalité ou parfois deux, à un groupe ethnique ou linguistique, à une famille plus ou moins élargie, à une profession, à une institution, à un certain milieu social... Mais la liste est bien plus longue encore... »

*Les identités meurtrières*, Amin Maalouf

Je m'appelle Sabine Lemler, je suis une femme, je suis juive, ashkénaze, je suis née à Schiltigheim, je parle français, je parle hélas très peu d'autres langues, j'habite à Strasbourg, je suis metteure en scène. Si j'étais un élément, je serais le vent, car j'aspire à la liberté. Si j'étais une couleur, ce serait le rouge, car le feu brûle en moi. Je hais particulièrement l'injustice. Je pleure souvent et fais rire quelque fois. Je suis patiente et obstinée. Et ma passion est devenue mon métier. Je suis la fille de mon père et de ma mère, mon père psychanalyste, ma mère professeure de français. Ils m'ont transmis le goût des mots, la recherche de sens, la mise en valeur des mots, la mise en lumière du sens.

Je me souviens des voyages en voiture quand on allait dans le Sud. Je me

souviens de ma mère lisant à voix haute *Le complexe d'Œdipe* de Freud. Je me souviens de « l'objet petit a », « le grand Autre », de ces concepts qui voyageaient avec nous et dont mon père tentait de nous transmettre le sens. Je me souviens des histoires mythologiques que ma mère nous lisait à mon frère et moi avant de dormir, plus tard, bien plus tard à ma petite sœur également. Je me souviens des moments de discussion avec mon père : « Papa tu répare le cerveau des gens, comment tu fais ?... »

Je me souviens des repas de famille avec mes grands-parents : papi et mamie, pépé et mémé. Je me souviens de mots, encore des mots, « Drancy », « frontière », « Saint-Louis », « Dordogne », « Shoah ». Et il y en avait de tabous aussi. Je me souviens de : « Finis ton assiette, tu sais nous pendant la guerre... ». Et de ma grand-mère « mémé » peu de temps avant de disparaître : « Quand j'étais à l'école, ma maîtresse me disait que j'étais douée pour dire la langue de Molière, mais mon père ne voulait pas, il ne voulait pas que je devienne comédienne. A l'époque... »

Et finalement c'est moi qui ai fait du théâtre.

« Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder. Et fais-le tien. »

Johann Wolfgang von Goethe

Le théâtre, c'est ma mère qui m'y a emmenée, dès ma plus tendre enfance, au TJP qui était encore un Théâtre Jeune Public.

Très vite j'ai eu envie d'en faire, moi aussi.

Aujourd'hui je le fabrique à ma manière. Je ne suis pas sur scène, je suis hors scène, metteuse en scène. C'est dans la cité que j'agis. J'ai créé une compagnie artistique qui se nomme VIA – Voir Imaginer Agir. Avec elle et employée par d'autres compagnies (c'est le principe des intermittents du spectacle), j'œuvre auprès de publics plus ou moins éloignés de la culture, dans différentes institutions : écoles, lycées, collèges, Ehpad, IMP (institut médico-pédagogique), CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), CIR (centre d'insertion pour réfugiés), foyers d'accueil pour mineurs non accompagnés, hôpitaux psychiatriques. Mon engagement en tant qu'artiste est citoyen, ce n'est pas dans la marge que je me reconnais. J'envisage d'une certaine manière le théâtre, la pratique artistique comme un outil aux multiples vertus.

Quand je rencontre de nouvelles personnes lors d'un atelier théâtre, j'ai pour habitude de leur demander de se présenter aussi bien de manière factuelle comme ce qu'il y a écrit sur la carte d'identité, qu'en utilisant le questionnaire de Proust (le principal trait de mon caractère...) et le portrait chinois (si j'étais un animal, je serai...). Cela permet de décoller rapidement du réel et de rentrer dans l'imaginaire et la poésie.

La pratique théâtrale est une manière d'aller à la découverte de soi. En hôpital psychiatrique, c'est saisissant. Les patients le disent : « En incarnant un personnage je n'ai jamais été aussi proche de moi-même ». Au départ, c'est Doris Engel qui m'a introduite

dans ce milieu, je profite de ce petit texte pour l'en remercier. Cela fait déjà plus de quinze ans que je travaille avec les hôpitaux de jour du Centre hospitalier d'Erstein et depuis peu avec l'EPSAN, et que je monte des spectacles où les patients et les soignants sont sur scène.

Le théâtre a des effets thérapeutiques même sans être art thérapeute. Je ne connais rien des dossiers médicaux des personnes avec qui je travaille. Je suis une artiste avec des comédiens certes amateurs, mais des comédiens. Et pendant 1h30 par semaine, ils ne sont plus des malades dans un hôpital. Je ne vais pas entrer dans les détails de tous les projets mis en place dans ce cadre-là, mais juste dire que même le regard du personnel soignant, des psychiatres et psychologues change sur ces personnes qu'ils côtoient au quotidien.

Ils se transcendent par le jeu et la parole.

Les objectifs de ces projets sont bien de faire sortir les participants de leur statut de malade, déplacer le regard sur la maladie psychiatrique pour les soignants et le public qui assistent aux représentations pour enfin les aider à changer leur regard sur eux-mêmes.

Dans les collèges ou les lycées il arrive aussi que les professeurs perçoivent leurs élèves différemment, que certains se révèlent par la pratique artistique qui fait appel à l'imaginaire, le corps et l'émotion, une part peut-être moins scolaire qu'on possède en soi. Avec les jeunes, ce que je cherche c'est à valoriser la singularité de chacun, mais dans un groupe, c'est leur apprendre à gérer l'écoute, le respect et le regard des autres, tout en affirmant leur différence.

C'est surtout le terrain qui m'a appris mon métier et toutes les personnes formidables qui m'ont fait confiance.

Je profite de cette invitation à écrire pour retraverser une partie de mon parcours... des images en noir et blanc, d'autres en couleurs jaillissent...

Le *LufTeater* avec Astrid Ruff et Raphaël Goldwaser, personnes ou personnages importants de l'histoire. Ils m'ont donné l'opportunité dans mes balbutiements de mettre en voix plusieurs textes lors de festivals sur la culture yiddish qui se sont donnés notamment salle Noah à la communauté, et puis surtout il m'ont offert de les mettre en scène dans *KhumeshLider / Les Chants du Pentateuque* d'Itzik Manger en 2012. Le yiddish, il faudra que je m'y remette...

J'ai été aussi assistante à la mise en scène, des expériences extraordinaires, avec Jean-Yves Ruf, Babette Masson et surtout Fatou Ba et Delphine Crubézy. Aider l'autre à donner naissance à son œuvre, un boulot où il faut savoir entendre le désir de l'autre et l'accompagner, le soutenir dans son élaboration et son organisation... un boulot de « sage-femme », presque.

### **Le Schmat doudou**, conte yiddish

A la naissance de Joseph tout le monde s'extasie. Son grand-père, Boubele, tailleur, lui confectionne une belle couverture, qu'il ne quitte jamais et devient son *Schmat doudou*. Avec le temps, la couverture s'est salie et sa maman menace de la jeter. Trop attaché à son *Schmat doudou*, Joseph demande à son grand-père de le réparer. Il lui en fait une veste puis une cravate, puis un mouchoir, enfin un bouton en tissu pour tenir son pantalon, puis plus rien... Son grand-père ne peut pas faire un miracle, il a perdu le bouton lors d'un match de foot. Joseph pleure, longtemps, longtemps, puis il finit par écrire cette aventure dans un cahier. Grâce à ce

cahier retrouvé cette histoire a pu être racontée.

C'est ainsi que l'on poursuit, transforme, incorpore et sublime ce dont on a hérité.

Mon arrière-grand-père, était dans les *Schmates*. De mon côté, ce n'est pas le tissu que je « patchworke », mais les mots.

J'écris les spectacles que je crée avec ma compagnie. Une écriture fragmentaire où se côtoient des textes administratifs d'archives historiques ou scientifiques, du collectage de paroles, des idées qui viennent de moi, des citations qui viennent d'ailleurs... Une écriture qui s'apparente à ce texte.

*Paroles d'archives ! Une histoire alsacienne*, est un spectacle créé en 2019, sur l'évacuation des Alsaciens vers le Sud-Ouest de la France en 1939. Ecrire ce spectacle m'a permis de donner sens à ces mots entendus mais pas toujours compris lors des repas de famille...

J'avais déjà commencé à construire le puzzle de l'histoire familiale en mettant en voix le texte autobiographique écrit par ma mère, *Page de garde*.

Pour *Paroles d'archives ! Une histoire alsacienne*, j'ai découvert que mes grands-parents étaient partis de Bischheim en 1939, comme une grande partie des Alsaciens, et pas parce qu'ils étaient juifs. C'est rentrer en 1940 qu'ils n'ont pas pu faire comme les autres Alsaciens. Dans ce spectacle, on peut entendre la voix de mon grand-père « pépé » parmi d'autres témoignages collectés.

L'écriture, c'est un retour aux racines, une forme d'introspection...

Ce premier opus m'en a dicté un deuxième, cette fois-ci sur l'histoire

franco-algérienne... Mais me direz-vous : où est ta part Sabine dans cette histoire ? Pourquoi ce choix, qui semble éloigné de tes origines polonaises, de l'ashkénaze que tu es ?

Oui, mais ...

En trifouillant mon histoire, j'ai découvert des liens malgré tout... Nicole et Jean Kahn mes grande-tante et grand-oncle qui ont été actifs pour accueillir les enfants juifs d'Algérie puis leurs familles à Strasbourg... Des pieds-noirs que j'ignorais être pieds-noirs qui me racontaient l'histoire de leur famille quand de mon côté j'évoque mon projet...

Finalement, l'histoire franco-algérienne soulève pour les individus concernés des questionnements identitaires similaires aux Alsaciens... *France-Algérie Correspondances*, mon projet actuel, fait parler et c'est ce qui m'intéresse. Le spectacle sortira en décembre 2023 et, comme le précédent, se jouera notamment dans des lieux non équipés tels que des collèges, lycées, musées, salle d'exposition...

Dans ce que je suis et ce que à mon tour je transmets, on retrouve bien un peu de mon père, un peu de ma mère, un peu de mes grands-parents. Et il y a aussi un peu de ma famille de cœur,

composée de femmes et d'hommes que j'aime et d'artistes que j'admire. J'espère qu'ils se reconnaîtront.

Bien entendu le théâtre ne sauvera pas le monde, bien sûr il ne règlera pas les problèmes de chacun mais...

### Légende du Colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit :

« Je le sais, mais je fais ma part. »

A son tour mon fils fera sa part...

« Car c'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »

*Les identités meurtrières*, Amin Maalouf

## LEGS ET TESTAMENTS

### Laissez votre empreinte en Israël pour l'avenir du peuple juif

Qu'il s'agisse de plantation, de reboisement, d'agriculture, de construction de réservoir d'eau ou de route, d'éducation sioniste pour les jeunes, il y aura toujours un projet qui vous ressemble.

En léguant au KKL, votre nom sera perpétué et gravé à jamais, comme ceux des bâtisseurs, pour l'avenir du peuple juif.

Contact en toute discrétion : 03 88 35 54 26 - contact@kklsrasbourg.fr



# Les Stolpersteine pavés de mémoire

Christophe Woehrle

« Une personne tombe dans l'oubli lorsque son nom n'est plus prononcé »

Gunter Demnig, artiste allemand, créateur et initiateur du projet *Stolpersteine*<sup>(1)</sup> qui représente aujourd'hui le plus grand mémorial décentralisé d'Europe avec près de 100 000 pavés posés dans 27 pays d'Europe.

## Une œuvre mémorielle et artistique



C'est dans les années 1990 à Cologne, avec la volonté de porter un regard critique sur la période nazie, *Vergangenheitsbewältigung*<sup>(2)</sup>, que Gunter Demnig, artiste urbain, décide de « tirer un trait sur l'oubli ». Il trace à la peinture blanche sur une

vingtaine de kilomètres l'itinéraire de déportés nomades depuis leur camp jusqu'à la gare, avec le texte « Mai 1940 – 1000 Roma und Sinti<sup>(3)</sup> ». L'idée de replacer les victimes du nazisme dans le quotidien et l'espace public desquels elles ont été arrachées, était née. En faisant trébucher les consciences, le projet s'écarte des habitudes commémoratives et offre à chacun, selon sa propre volonté, de s'approprier la mémoire qui s'offre à lui ou de l'ignorer, sans que celle-ci ne soit prescrite ou collective.



Le projet évolue et l'artiste développe l'idée d'une individualisation de la mémoire, à l'endroit même où les victimes habitaient, en plaçant un pavé de mémoire rappelant qu'« ICI HABITAIT » une victime du nazisme.

(1) *Stolpersteine* est le pluriel du mot allemand *Stolperstein* qui signifie littéralement "pierre d'achoppement"

(2) *Vergangenheitsbewältigungspolitik* ("travail pour surmonter le passé") : « Débat public au sein d'un pays sur une période problématique de son histoire récente - en Allemagne sur le national-socialisme en particulier - où le mot "problématique" fait référence à des événements traumatisants qui soulèvent des questions sensibles de culpabilité collective ». Dictionnaire allemand Duden.

(3) Les *Sinté* ou, parfois et abusivement, *Sinti*, sont un groupe ethnique rom des pays de l'ouest de l'Europe ayant été déportés et en grande partie exterminés.

Recouvert d'une plaque de laiton de 10cm x 10cm, le pavé de béton est inséré dans le trottoir devant le dernier domicile libre des victimes en indiquant leurs nom, prénom, année de naissance et leur parcours de déportation, jusqu'à leur assassinat dans les camps nazis.

Si les victimes tsiganes du *Samudaripen*<sup>(4)</sup> et les victimes juives de la Shoah sont les premières concernées par le projet, les victimes déportées ou internées par le régime nazi dans d'autres circonstances ou pour d'autres raisons sont également honorées et des pavés sont posés en leur mémoire. Ainsi les *Stolpersteine* honorent également la mémoire des homosexuels, des déportés politiques, des handicapés, des témoins de Jéhovah et de tous ceux que le régime nazi a persécuté et assassiné.

### Un développement rapide

Cologne accueille officiellement le premier *Stolpersteine* le 16 décembre 1992 et rapidement d'autres villes allemandes s'emparent du projet. Berlin pose son premier pavé le 3 mai 1996. En 2008, on compte 17 000 pierres dans 400 villes allemandes et aujourd'hui leur nombre a triplé. L'autre moitié des 100 000 pavés (le 100 000<sup>e</sup> sera posé en 2023) est répartie dans tous les pays d'Europe, soit 27 pays et toutes les capitales européennes, sauf Paris<sup>(5)</sup>.

(4) Génocide des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale.

(5) Ce refus est justifié ainsi par la chargée de mémoire de la ville de Paris : « *Les Stolpersteine* ne sont pas adaptés au travail de mémoire parisien. Les Juifs n'ont pas disparu de France, ils sont encore présents. Les *Stolpersteine* renvoient une image qui ne convient pas à la France où 75% des Juifs ont survécu. Par ailleurs, marquer d'un signe distinctif, au sol, les lieux où les Juifs ont vécu ne nous convient pas, marcher sur ces pierres ne constitue pas un symbole acceptable. Pour toutes ces raisons, le Mémorial de la Shoah n'a

300 jours par an, l'artiste Gunter Demnig sillonne l'Europe à bord de sa camionnette, transportant les pavés fabriqués et gravés à la main par son ami l'artiste Michael Friedländer, et les insère dans les trottoirs des villes européennes.

La Fondation qu'il a créée emploie alors cinq personnes à temps plein, qui œuvrent pour que la mémoire se diffuse partout où elle est appelée par des volontés personnelles, institutionnelles ou religieuses. Fondation à but non lucratif, l'organisation qui est déclarée d'intérêt public repose sur la transparence et ses comptes sont publiés et contrôlés annuellement. En Allemagne, et dans d'autres pays européens, ce sont majoritairement des initiatives locales qui prennent en charge l'organisation des poses dans leurs villes respectives. Parfois, ce sont des familles ou des groupes de personnes qui se mobilisent pour permettre l'installation des plaques.

En France, en 2013, c'est un ancien du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) qui, sur son initiative personnelle, fait poser les premiers pavés de mémoire en Vendée.

En 2012, alors étudiant à l'Université de Bamberg, j'ai eu le privilège de rencontrer l'artiste et de mettre en œuvre la pose d'un *Stolpersteine* dans la ville pour un prisonnier de guerre français, Bernard Delachaux, abattu « lors d'une évasion » et dont la commune ne conservait aucune trace visible. En 2013, en présence du fils de Bernard et de sa famille, fut posé le pavé de mémoire pour cet homme tombé jusqu'alors dans l'oubli le plus total. En 2014, je faisais poser

---

jamais voulu s'associer à ce projet, et nous partageons pleinement ces arguments ». Certains dénoncent néanmoins une volonté de la capitale d'enfourner son passé et d'échapper à sa responsabilité.

un deuxième pavé pour un autre prisonnier de guerre français abattu à Strullendorf, Ferdinand Rapiteau. C'est à l'occasion de cette pose devant la gare en présence de la famille Rapiteau et des autorités de la ville de Coux (Charente), que nous prîmes la décision avec Gunter Demnig de poser un pavé dans sa ville d'origine, en France. Je me mis alors au travail afin de découvrir d'autres victimes des nazis, prisonniers de guerre et morts en captivité, originaires de la région. Malheureusement, ils ne furent pas difficiles à trouver, et en août 2015 Gunter Demnig fit le déplacement en Charente, afin de poser le pavé de Ferdinand Rapiteau à Coux, mais également à La Brède et Cartelègue en Gironde, et encore Le Grand Village Plage sur l'île de Ré. Si la priorité de ces poses était de ramener la mémoire de ces « oubliés » de l'histoire dans le souvenir de leur communauté, il y avait également d'autres objectifs plus stratégiques, afin de permettre le développement du projet en France, où en 2015 il n'y avait qu'une dizaine de pavés posés, alors qu'une vingtaine d'autres pays européens avaient déjà largement accepté la forme de ce mémorial.

Un objectif consistait à couper court à une polémique apparue début 2010, lorsque la commune de La Baule (qui a posé des pavés depuis), refusait d'en poser pour une question de laïcité, invoquant que le projet ne respectait pas la Constitution car il ne concernait que les victimes juives du nazisme. Ce qui est évidemment faux, et la pose des pavés pour des prisonniers de guerre devait contrer cet argument fallacieux. Ce fut le cas. Enfin, nous connaissions les liens entre le maire de La Brède et le maire de Bordeaux et nous voulions faire connaître le projet dans la capitale girondine, afin

d'éveiller la curiosité de cette ville, jumelée avec Munich en Bavière, rare ville allemande à ne pas autoriser la pose de pavés sur son domaine public. A ce jour, Bordeaux accueille de nombreux pavés dans ses rues et Munich en compte un grand nombre, posés sur le domaine privé.

### ***Stolpersteine en Alsace***



Le premier pavé posé en Alsace par Gunter Demnig à Muttersholtz le 31 mars 2019 (Photo D. Brenot)

Dès lors, il devenait évident pour moi de ramener les pavés en Alsace, qui comptait avant la guerre la plus grande communauté juive de France et qui avait payé un lourd tribut parmi toutes les catégories des victimes du nazisme (Juifs, Yéniches, déportés politiques, témoins de Jéhovah, handicapés, etc.) Après avoir essuyé un refus de la part de la commune dans laquelle je résidais à l'époque, Marckolsheim, c'est la mairie de Muttersholtz (Bas-Rhin) qui s'est proposée d'honorer la mémoire de sa population juive déportée, mais également la commune de naissance de ma grand-mère paternelle, Herrlisheim-près-Colmar (Haut-Rhin).

Elles furent donc les premières communes en Alsace, à accueillir des pavés avant ceux de Strasbourg. Depuis, les demandes de poses explosent et de nombreuses communes françaises désirent participer au plus grand mémorial décentralisé d'Europe. Avec des proches et des personnes engagées, nous avons créé en 2021 l'association *Stolpersteine* en France que je préside et qui œuvre sur tout le territoire national, y compris l'Alsace, au développement du projet partout où des familles de victimes et des institutions désirent le voir se mettre en œuvre. Notre groupe qui compte près de 8 000 membres, travaille à faire connaître l'intérêt pédagogique du projet et sa portée mémorielle auprès des générations futures, à l'heure où s'éteignent les derniers témoins.



Pose de pavés à Saverne le 4 avril 2022  
(Photo Michel Rothe)

## La transmission

Lorsque j'ai fait la connaissance de l'artiste et de son projet, alors que j'enseignais en collège dans l'académie de Strasbourg, c'est tout l'intérêt pédagogique et l'incroyable outil de transmission intergénérationnel que constituait l'objet artistique qui m'est apparu.

Actif dans la mémoire et sa

transmission depuis de longues années, je constatais, comme beaucoup, l'effritement de la connaissance et de l'intérêt porté par les nouvelles générations pour la Seconde Guerre mondiale. Le même phénomène était déjà en œuvre sur la Première Guerre mondiale. La difficulté résidait dans l'éloignement temporel de notre jeunesse sur un phénomène de distanciation inexorable de leur champ mémoriel et souvent de celui de leurs parents. Ceux-ci n'avaient pas connu la période et n'en connaissait que ce qui leur avait été transmis. Le phénomène de délitement mémoriel, par expérience, est inéluctable.

Emmener des étudiants sur des lieux comme le Struthof ou devant un monument aux morts pour honorer la mémoire de personnes nées pour la plupart au 19<sup>e</sup> siècle, n'avait plus les mêmes effets sur une génération qui construit son avenir et ne souhaite pas se définir par les ruines et leur passé. Il faut donc revoir notre manière d'enseigner et de transmettre.

L'enseignement moderne s'appuie sur une pédagogie participative où l'apprenant est mis au cœur de ses savoirs et de son éducation. De spectatrices de leur histoire, les jeunes générations peuvent ainsi devenir actrices responsables et engagées et acquérir le bien-fondé que le passé est leur passé, qu'il est une partie intégrante de la construction de leur société et de son fonctionnement.

L'exécution d'un chant patriotique devant un monument aux morts le 11 novembre n'a plus de sens pour des jeunes qui n'en saisissent plus l'essence. Ils ne communiquent plus de la même manière que nous, et leurs relations sociales se tissent au travers d'autres éléments, l'accès à l'information n'est plus le même et les canaux

de transmission sont déconnectés des nôtres. Les réseaux sociaux, la musique et les formes artistiques qu'ils affectionnent sont un moyen efficace de les atteindre et d'échanger avec eux sur des questions qui, à première vue, ne les intéressent guère.

Le *street-art* est un de ces outils artistiques qui permet à l'enseignant d'aborder avec ses élèves des éléments du passé et de créer un lien entre des éléments fondateurs de notre société et leur environnement social actuel. Pour l'enseignement du nazisme et des totalitarismes, les pavés de Gunter Demnig s'avèrent être un outil très efficace à plusieurs égards que je veux décrire pour illustrer mon propos.

### Au cœur du quotidien

Tout d'abord, ils permettent de remettre au cœur du quotidien des communes une partie de leur histoire. Se rendre au Struthof, visiter le Mémorial de la Shoah, assister à une commémoration au Monument aux morts implique une volonté d'« aller » vers quelque chose. En général, les citoyens ne vont pas vers ces lieux sans y être invités ou emmenés dans le cadre d'une sortie scolaire ou institutionnelle. Le monument aux morts, bien que placé au cœur de leur village, appartient à un passé mais n'éveille plus d'intérêt, et l'évocation de dates lointaines (1914-1918 ou 1939-1945) n'incite pas les jeunes générations à s'intéresser à une époque à laquelle ils ne sont plus raccordés temporellement.



Grâce aux *Stolpersteine*, c'est l'histoire et la mémoire qui viennent à eux, sans les contraindre ni les heurter au premier abord. En effet, placés au cœur même de leur quotidien, ces plaques de taille modeste, insérées à même le sol, surprennent en premier lieu car leur « éclat » attire le regard. Recouverts de laiton, les pavés brillent littéralement dans l'asphalte. Ils sont placés au cœur de la ville, à l'endroit même où habitaient les victimes qu'ils honorent et se retrouvent alors sur le chemin de l'école, en allant chercher son pain à la boulangerie, en se promenant dans le parc, en se rendant à son travail, etc.

Les pavés commencent donc tout naturellement par susciter de la curiosité. En attirant le regard, ils ne dévoilent pas tout de suite leur but, ils interpellent sur leur présence et leur matière. Lorsque certains reprochent au *Stolperstein* d'être « piétiné », ils n'ont pas conscience que celui qui marche dessus ne l'a tout simplement pas vu. Même s'il le voit, l'individu pourra l'ignorer, et marcher dessus ne représentera alors aucun manque de respect. Une fois que l'on sait ce qu'il représente, on ne marche plus dessus. Les pavés permettent de remettre le souvenir d'individus à l'endroit duquel ils ont été arrachés, contraints de fuir. Des communes comme Mutttersholtz ou Herrlisheim-près-Colmar ont ainsi pu rappeler la mémoire de la communauté juive qui avait totalement disparue de l'espace public et dont rien ne rappelait la présence. Les nouvelles générations avaient non seulement oublié la présence d'individus de religion juive, mais tout simplement la présence d'une communauté importante et présente dans le quotidien de leurs aïeux. La pose des *Stolpersteine* a permis de remettre les Juifs au

cœur de l'histoire de la commune, une histoire dont ils sont une partie intégrante et majeure.

Dès lors qu'ils ont achoppé le regard, celui qui les remarque s'en approche et constate qu'ils sont gravés. Leur taille et la police utilisée oblige le curieux à se pencher, face au pavé, afin de pouvoir déchiffrer le texte. Sans le forcer, sans l'y inviter ou le contraindre, il s'incline naturellement et découvre un bloc de texte qui commence par les mots « Ici habitait ». Instantanément, la notion d'habitation renvoie le lecteur à un lien entre un lieu et une personne, dont il découvre le prénom et le nom juste en-dessous de la formule. En quelques secondes, ce qui peu auparavant n'était encore qu'un objet, fait jaillir dans l'inconscient du lecteur un lien entre le pavé, le lieu où il se trouve, et une personne. Et cette personne n'est plus un individu abstrait, un illustre inconnu ou sans lien avec lui, il (re)devient un voisin, un membre de la communauté villageoise, une personne qu'on aurait pu croiser ou que nos ancêtres ont côtoyé.

Les pavés sont un monument, aussi petit soit-il, qui relate l'histoire des habitants. En visite dans une ville étrangère, en trébuchant sur ces *Stolpersteine*, se dévoile une partie de l'histoire du lieu que l'on découvre. Puis apparaissent les éléments qui relatent le destin de l'individu dont on connaît maintenant l'identité et le lieu de vie. Parfois, lorsqu'une famille complète est honorée, le promeneur prend conscience de la présence d'individus de plusieurs générations, souvent parents, en lisant l'année de naissance de chaque individu.

Enfin, en quelques mots, dates et lieux, se déroule devant nos yeux le

parcours de déportation ou le destin tragique d'une victime du nazisme. Des mots forts, courts et puissants s'offrent à la lecture : Arrêté, interné, déporté, assassiné ou fusillé... Ils ne laissent aucun doute sur le parcours de ces personnes qui sont honorées individuellement par un *Stolperstein*. A Berlin, à Freiburg-in-Breisgau, à Kehl, à Rouen ou Sélestat, où les pavés sont à présent nombreux, l'impact mémoriel est fort et permet de constater que dans chaque quartier de la ville, le nazisme et la persécution ont pu s'opérer sous les yeux de nos anciens.

### Dans les écoles

Au-delà de cet aspect instantané du souvenir, j'ai tout de suite saisi l'intérêt didactique et pédagogique de l'objet et les possibilités de mise en œuvre qu'il offre pour un enseignant dans le cadre de la transmission de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Tout d'abord par son ancrage local et la mise en situation du sujet étudié dans le cadre géographique proche de l'apprenant. La base de la didactique de l'histoire est de chercher l'enfant où il est, de tenir compte de ses connaissances et sa sensibilité.

Parler à un élève du cycle primaire d'événements qui ont eu lieu en Pologne est plus difficile que de lui expliquer que dans son école étudiaient des enfants comme lui que l'on a exterminés parce qu'ils étaient juifs. Expliquer à un collégien que les villages aux alentours de son établissement ont tous subi la persécution nazie par des actions violentes dans l'espace urbain qui est le sien, éveillera bien plus sa curiosité que la bataille de Stalingrad. Le lycéen percevra la sensibilité du sujet et la particularité de chaque individu en les replaçant dans un contexte local

tout en les raccordant à un évènement majeur de l'histoire mondiale.

Chaque pavé posé par l'association *Stolpersteine* en France est accompagné d'un projet pédagogique avec les établissements scolaires du territoire. L'enseignement de la Seconde Guerre mondiale et des spécificités de la Shoah sont au programme du cours moyen 2 en primaire, de troisième au collège et de terminale au lycée. Parfois, d'autres groupes sont invités à participer pédagogiquement au projet : groupes de jeunes volontaires d'associations mémorielles, membres de conseils municipaux, groupes de jeunes spécialement créés pour l'occasion, etc.

Une fois informés du déroulement du projet, les enseignants volontaires s'intègrent à l'organisation et décident avec leurs élèves de la manière dont ils souhaitent participer à la pose des pavés par des actions, afin de rendre les élèves « acteurs » de la mémoire. La dynamique permet à l'élève d'être un participant actif, mais également un décideur dans la manière de rendre hommage. Il s'approprie la mémoire par le traitement d'évènements et d'éléments qui sont proches de son environnement géographique. L'association *Stolpersteine* en France met à disposition des enseignants un dossier pédagogique élaboré et complet sur chaque victime honorée

par un pavé, adapté au niveau scolaire des apprenants. Après avoir pris connaissance des individus et de leurs parcours, les enseignants et les élèves décident de la manière dont ils vont honorer les personnes pour lesquelles sont posés des pavés. Les possibilités d'application sont si nombreuses qu'il serait difficile de toutes les exposer ici, nous en présentons donc les plus courantes.

Lors de la pose, les élèves lisent une biographie de la ou des victimes. L'évocation de la vie de ces personnes a été entièrement réalisée par les élèves à partir du dossier pédagogique. Souvent, l'enseignant élargit la recherche et la présentation des individus au cœur de la communauté villageoise et relie chacune des victimes à des évènements ou des coutumes locales. L'objet posé étant l'œuvre d'un artiste, les élèves décident souvent de proposer une action artistique pour apporter une dimension culturelle forte à l'évènement. Chants, poésies, street-art, poses de galets décorés, musique, expression littéraire, etc. agrémentent la pose des pavés.

Enfin, et c'est là que le projet prend tout son sens, les élèves s'engagent moralement à entretenir la mémoire des pavés qu'ils ont posés. Chaque élève, chaque classe, devient « parrain » d'un pavé et s'engage à l'entretenir par un polissage qu'il



Le 13 juin 2022, 13 pavés de mémoire ont été posés à Obernai. Cet hommage a été organisé par l'association *Stolpersteine en France* et la Ville d'Obernai en partenariat avec les écoles, les anciens combattants et la communauté israéliite d'Obernai.

sera amené à « faire briller » une fois par an, afin de raviver la mémoire en rendant le pavé à nouveau éclatant. Ces actions annuelles de polissage sont réalisées dans le cadre d'actions pédagogiques avec des enseignants, ou d'initiatives locales. Il ne s'agit pas uniquement de poser un pavé, mais d'engager moralement les élèves.

### **Impact auprès des familles des victimes**

Si le bénéfice pédagogique n'est plus à démontrer, il faut encore parler de son impact auprès des familles des victimes. La Shoah est très souvent une douleur encore présente dans les générations d'après-guerre. Celles-ci ont grandi, trop souvent, dans le silence pesant du souvenir des trop nombreuses victimes que comptait chaque famille après la Shoah. Les survivants de cette période s'effacent inexorablement et ce sont les fils et filles de déportés qui portent à présent la mémoire de l'indicible. Evidemment, on ne saurait leur reprocher de porter la souffrance dont ils ont été eux-mêmes victimes a posteriori. Mais le silence a souvent la vertu de faire naître auprès des générations suivantes un besoin exacerbé de s'emparer de leur propre histoire, en essayant de trouver des réponses qu'elles n'ont jamais pu obtenir sur ce qui est difficile à comprendre et accepter. Cette démarche est très sensible et propre à chacun, elle ne peut, à mon avis, faire l'objet d'un traitement général et, ce qui est valable pour les uns, ne l'est pas automatiquement pour les autres. Comme les victimes sont des individus à part entière avec leur propre histoire, leur famille répond à la même caractéristique. Aussi les *Stolpersteine* doivent-ils naître de la volonté des familles et non des institutions. Si une famille désire un

pavé, parce qu'elle estime que sa pose répond à ses attentes en matière de mémoire, il devrait être impossible de la lui refuser sous prétexte que la « communauté »<sup>(6)</sup> ou qu'une volonté politique ou institutionnelle<sup>(7)</sup>, ne la juge pas adéquate. Toutes les familles pour lesquelles nous avons posé un pavé ont trouvé l'objet digne, et le travail réalisé autour du parcours des victimes respectueux et émouvant. Le *Stolperstein* leur permet de retrouver un ancrage géographique et un lieu de recueillement pour faire mémoire à un endroit qui a du sens pour eux. Pour ce qui est des familles dont il ne reste plus de descendants et qui, par conséquent, n'ont plus d'espace mémoriel parmi les vivants, les parents éloignés, les associations mémorielles, institutionnelles ou communautaires peuvent alors veiller à entretenir la mémoire et la rendre visible. Membre du Souvenir Français, j'aime reprendre le slogan de cette association d'origine alsacienne : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ». En insérant un pavé dans le sol, nous gravons dans le marbre le souvenir d'individus qui tombaient jusque là inexorablement dans l'oubli.

---

(6) C'est le cas à Munich. Un groupe de survivants et leurs descendants réclament l'autorisation de poser des *Stolpersteine*, tandis que la direction de la Communauté israélienne de Munich et de Haute-Bavière réprovoque leur présence sur le trottoir, au motif qu'un tel emplacement porterait atteinte à la mémoire des victimes de la Shoah.

(7) Le Mémorial de la Shoah et la Ville de Paris refusent l'installation de *Stolpersteine* dans l'espace public et Paris est l'unique capitale européenne à les refuser. Comme pour Munich, des initiatives font poser les pavés mémoriels sur le domaine privé (cf. Galerie Perahia, rue Dauphine - pose par l'association *Stolpersteine* en France du premier pavé parisien).

## Conclusion

Après plus de dix ans d'engagement dans ce projet, je suis heureux de mesurer le développement des *Stolpersteine* en France. Il me tient à cœur de les voir se développer encore et encore, non pour ce qu'ils sont, ni pour ce qu'ils apportent aux villes ou aux politiques, mais pour ce qu'ils portent comme message contre l'oubli et contre le rejet, contre toutes les formes d'antisémitisme et de stigmatisation.

Leur force de transmission par l'aspect pédagogique fait des *Stolpersteine* un outil efficace pour lutter contre les fléaux de notre siècle et, force est de constater que l'époque n'y est pas favorable, malgré nos messages et l'acharnement à rappeler sans cesse. A chaque élection, en France ou dans le monde, il nous faut constater la montée des extrêmes, l'émergence des nationalismes et des populismes, le réveil de vieux démons que l'on

croyait définitivement chassés d'Europe. Les *Stolpersteine* ne sauveront pas le monde, mais ils ont l'avantage de mettre sous les yeux de ceux qui ne veulent pas les voir les conséquences de leurs dérives. Avant tout, ils sont pour moi le symbole d'un passé où nos communautés, en Alsace et ailleurs, savaient vivre ensemble, se respecter et s'apprécier.

Les *Stolpersteine* doivent servir à lutter contre l'oubli, ils permettent de rappeler sans ménagement ce qui a été, et s'ils heurtent, s'ils interrogent et font achopper les consciences, ils auront rempli leur rôle, celui de ne pas seulement dire « plus jamais ça » mais de s'y engager.

N'hésitez pas à visiter notre site [www.Stolpersteine.fr](http://www.Stolpersteine.fr) ou à nous rejoindre sur notre communauté Facebook [@pavesdememoire](https://www.facebook.com/pavesdememoire) ou par mail : [info@Stolpersteine.fr](mailto:info@Stolpersteine.fr) Le site de la Fondation Spuren Gunter Demnig est à l'adresse [www.Stolpersteine.eu](http://www.Stolpersteine.eu)

**DIPLÔME  
POUR TOUTE  
OCCASION**

Plantez des arbres et recevez un  
diplôme pour perpétuer la mémoire  
d'un être cher,  
célébrer un anniversaire  
ou simplement dire merci...

Un cadeau très apprécié et  
c'est Israël qui en sera  
le premier bénéficiaire.

**120**  
120 ANS DE VISION ET D'ACTION  
COMMUNAUTÉ JUIVE DE FRANCE  
הקהילה היהודית בצרפת

**Don en ligne**

**Pour recevoir un diplôme personnalisable,  
contactez-nous sur  
[contact@kkistrasbourg.fr](mailto:contact@kkistrasbourg.fr)  
03 88 35 54 26**



# L'espace mémoriel, la sculpture commémorative et les *Stolpersteine*

Richard Aboaf, Président Association Stolpersteine 67

## Quand la Mémoire passe au *Street Art*

Le sociologue français mort en déportation, Maurice Halbwachs, définit la mémoire individuelle à partir de ses dimensions sociales :

« Pour se souvenir il faut se sentir en rapport avec une société d'hommes qui peut garantir la fidélité de notre mémoire... Un homme qui se souvient seul ce dont les autres hommes ne se souviennent pas, ressemble à quelqu'un qui voit ce que les autres ne voient pas : c'est à certains égards un halluciné. »

Pour le philosophe Paul Ricœur, « la mémoire pose plusieurs problèmes, en premier lieu, se posent les questions de sa formulation, de sa représentation, obligatoirement subjective. La mémoire donne aussi la trace présente de ce qui est absent puisque passé. Cela pose alors le problème de la frontière entre le réel et l'imaginaire car le rapport avec l'antériorité amène la question de ses représentations... »

La question de la représentation de cette mémoire ainsi que ses dimensions sociales sont précisément au cœur du problème de notre rapport aux disparus durant la Shoah et aux déportés de manière plus générale.

## Stèles, sculptures, mémoriaux et musées

Très précocement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, des stèles et des monuments commémoratifs de la Shoah, de la déportation et de la résistance ont été édifiés, soit sur les lieux mêmes des persécutions et des massacres, soit à des milliers de kilomètres. Puis une véritable mutation s'est produite et on assiste depuis les années 80 à une floraison de musées à travers l'Europe, à l'Est comme à l'Ouest, aux États-Unis, en Israël... Plus récemment encore, on a constaté que les projets muséologiques évoluaient : aujourd'hui, et de plus en plus, la Shoah s'inscrit dans une évocation beaucoup plus large de la vie des communautés juives d'avant-guerre, qui s'accompagne souvent de séquences muséographiques susceptibles d'apporter des éléments concernant la vie juive en Europe avant la catastrophe. Les judaïsmes européens ne sont plus présentés dans le seul cadre d'un effroyable martyrologe, mais accèdent au statut de sujets de leur Histoire dans le temps long, par l'évocation de la diversité de leur situation économique et sociale, la pluralité de leurs options religieuses et idéologiques, l'alternance de coopération et d'hostilité dans leurs relations avec la société environnante.

Tel est le cas, par exemple, au Musée juif de Berlin, du récent et impressionnant Musée de l'Histoire des Juifs polonais à Varsovie ou de l'Imperial War Museum de Londres qui a ouvert un espace permanent de 1200 m<sup>2</sup> sur le génocide des Juifs d'Europe. Ces nombreuses réalisations soulèvent plusieurs questions. Tout d'abord, comment comprendre cette évolution, de la stèle et de la sculpture commémorative, au mémorial puis au musée ? Et comment définir leurs rôles respectifs ?



Le Mur des noms – Mémorial de la Shoah - Paris (Photo Marc-Henri Klein)



La crypte et le fichier juif du Mémorial de la Shoah - Paris



Monument commémoratif de la rafle du Vel' d'Hiv', Quai de Grenelle – Paris  
Sculpteur : Walter Spitzer  
Architecte : Mario Azagury

Les stèles, les sculptures et les monuments sont souvent silencieux et parfois même muets, ils n'ont pas *a priori* de vocation didactique, ils ne visent pas directement au savoir et à l'acquisition de connaissances historiques, mais veulent plutôt susciter l'empathie, l'émotion, par une évocation qui appartient au domaine du symbolique dans l'ordre des représentations.



Drancy – Le Mémorial national des déportés sculpté dans le grès rose par Shelomo Selinger



La Ville détruite – Rotterdam, Ossip Zadkine  
Sculpture commémorative inaugurée le 15 mai 1953 en souvenir du bombardement allemand qui rasa la ville en mai 1940



*Le Révolver noué* – Mémorial de Caen  
 Carl Frederik Reuterswård, (artiste suédois)  
 Une sculpture symbole de paix, de non-  
 violence et de désarmement (2005)



Mémorial de Caen – Salle intérieure sur le thème : La faillite de la paix

**Le CERD - Centre Européen du Résistant Déporté** inauguré en 2005 par le président Jacques Chirac, est né de la coopération de plus de soixante partenaires européens, offrant une dimension communautaire au projet. Lieu d'information et d'exposition à vocation éducative, le CERD expose au visiteur, sur plus de 2000 m<sup>2</sup>, l'histoire de ces hommes qui se sont élevés contre le nazisme.



Holocaust Memorial Museum – Washington

## Diversité et évolution des symboles

Les études qui ont été menées sur les mémoriaux montrent que le souvenir de la Shoah et de la déportation a été inscrit très tôt, de manière concrète, dans l'espace mémoriel, et cela dans divers pays. Les plaques commémoratives, les stèles, les sculptures et compositions statuariques, les monuments, sont extrêmement nombreux et présentent la plus grande diversité, à plusieurs niveaux. Diversité aussi des initiateurs et des commanditaires (associations, municipalités, gouvernements...) dans le cadre de projets locaux, voire nationaux. L'exhortation traditionnelle *Passant, souviens-toi !* ou bien les accents partisans de certaines formules rattachées à des monuments ou des stèles, sont plus allusives qu'explicatives, parfois incomplètes ou inexacts aussi.

Le support matériel des mémoriaux est également diversifié, ainsi que l'intervention éventuelle d'une contribution artistique. Il peut s'agir d'une simple plaque apposée sur la façade d'une maison natale, d'un bâtiment scolaire, d'une synagogue ou bien d'une statue plus ou moins imposante érigée dans un lieu symbolique, un quartier à forte population juive avant-guerre, comme Charlottenburg, Schöneberg et Wilmersdorf à Berlin, ou Kazimierz à Cracovie ; l'emplacement d'un ancien ghetto comme à Varsovie ; un lieu de rassemblement ou de départ avant la déportation, comme les gares de Portet-Saint-Simon ou de Bobigny, ou la gare de Grünewald à Berlin ; les vestiges d'un camp ; ou encore, dans un cimetière, comme une sorte de substitut de tombe. On peut aussi rappeler les mémoriaux des camps érigés au Père-Lachaise par les amicales d'anciens

déportés, au fil des décennies mais aussi à Auschwitz ou à Bergen-Belsen... Mais ces monuments font-ils vraiment sens dans le temps long et si oui, comment ? Au-delà de l'émotion, quel peut être leur rôle dans la transmission d'un souvenir de la Shoah et de la déportation en général, fondé sur la connaissance et non pas seulement sur l'affect ou sur une approche subjective, réductrice ou partisane ? Quels éléments de réponse peut-on apporter aux interrogations que peuvent se poser les passants précisément ? Un autre questionnement, directement lié au précédent : la priorité donnée à l'empathie dans le cadre du monument, de la sculpture, ne risque-t-elle pas d'engendrer des mémoires différentes, voire conflictuelles, et ce faisant, de déliter l'appréhension du réel historique ? Autant de questions qui nous interrogent et qui nous obligent à une véritable pédagogie de la transmission.



Holocaust Memorial – Berlin – 2004  
Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, est un monument situé au centre de Berlin, entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz, en Allemagne, perpétuant le souvenir des victimes juives exterminées par les nazis au cours de la Shoah  
Architecte : Peter Eisenman



Le musée juif de Berlin a été réalisé par l'architecte américain d'origine polonaise Daniel Libeskind en 2001



Couloir du musée Yad Vashem à Jérusalem

## Les valeurs d'un projet mémoriel

Les musées et centres mémoriels rattachés à la Seconde Guerre mondiale ont été créés avec une visée précise, ce sont des outils d'enseignement de l'histoire dotés de moyens et de ressources à l'intention des enseignants et éducateurs désireux d'initier le jeune public à l'histoire et d'approfondir avec leurs élèves des aspects de la période englobant la Seconde Guerre mondiale et l'entreprise de persécution et de destruction des Juifs d'Europe. Ils visent aussi à perpétuer la mémoire des victimes de la Résistance et de toutes les victimes de la déportation, comme c'est le cas pour le Mémorial de la Shoah à Paris.

Dans le contexte de ce début de siècle, fait de scepticisme de perte de valeurs et de manque de repères, le « Devoir de Mémoire et d'Histoire » est souvent invoqué comme étant l'un des éléments importants pour l'apprentissage de la citoyenneté parmi les jeunes générations. S'appuyer sur les connaissances du passé pour ne pas commettre les erreurs qui ont engendré des drames, est indispensable pour la transmission d'une mémoire collective à tous ceux qui n'ont pas vécu ces périodes, non seulement pour rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu, sacrifié leur vie, à tous ceux qui ont été déportés, martyrisés, mais aussi pour transmettre les valeurs et les idéaux de la République. Les scénographies de ces structures mémorielles sont en général à visée pédagogique forte et sont destinées à la mise en valeur et à la perpétuation de cette mémoire. Un accompagnement éducatif y est en général proposé.



Yad Vashem à Jérusalem, Mémorial des enfants – Janusz Korczak et les enfants de l'orphelinat du ghetto de Varsovie  
Sculpture de Boris Sakstier

### **Le Street Art mémoriel Un nouveau champ de pratiques commémoratives avec les Stolpersteine**

Une chose est sûre : une sculpture ou un monument prévu pour trôner dans un lieu déconnecté du périmètre

des événements, proposant comme symbole une main dressée, un corps meurtri, des héros combattants ou des visages d'enfants, ne suffit plus à perpétuer la mémoire.



Au début des années 90, l'artiste allemand **Gunter Demnig** a révolutionné le concept de stèle, de monument, de sculpture ou de mémorial en bouleversant les

modalités de la représentation de la mémoire des victimes par une forme de dissolution du monumental et par une volonté affirmée de délocaliser cette mémoire... A la demande des familles et descendants de déportés, ce concept de *Stolpersteine* s'est répandu dans toute l'Europe où les Juifs, mais aussi d'autres catégories d'opposants au nazisme, ont été exterminés.

Ces 90 000 pavés de la mémoire, posés aujourd'hui dans 26 pays européens, revendiquent un questionnement sur les lieux du souvenir, sur leur fonction, sur le choix de la mise en scène qui oscille entre dimension artistique et mémorielle, sur la portée symbolique de leur présence sourde et parfois invisible à l'endroit même où vécurent ces personnes déportées.

### **Un projet à forte implication locale et populaire**

Investir l'espace public avec le concours des autorités et des élus locaux, utiliser les trottoirs des villes et des villages pour atteindre le *Bystander*, le passant, impliquer les écoles, les voisins et les proches lors des recherches et des cérémonies, renforcer la cohésion citoyenne autour de valeurs comme le rejet de l'idéologie totalitaire, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de stigmatisation, réunir

les familles, les survivants, les descendants des déportés (ils sont venus de quatre continents pour la pose des *Stolpersteine* à Muttersholtz, Herrlisheim près Colmar et Strasbourg...), créer des parcours et itinéraires mémoriels documentés, engager des synergies entre des villes proches, comme c'est le cas entre Strasbourg et Kehl...

Voilà quelques atouts qui font de ce projet non seulement un contre-monument, mais un *Work in progress*, une toile qui s'étend de jour en jour et qui inscrit d'un carré de laiton doré et gravé la mémoire de chacun de nos disparus dans l'espace public.

Le projet continuera de se développer à Strasbourg et dans le Bas-Rhin, les recherches sont toujours en cours grâce au concours de nos cinq jeunes historiens universitaires, les confirmations de poses sont rendues officielles quasiment tous les mois...



Pose des premières *Stolpersteine* à Strasbourg au 6 rue de Barr, à la mémoire d'Esther et Nathan Schenkel et leurs 5 enfants, Cécile, Isaac, Jacques, Maurice et Alfred, déportés et assassinés à Auschwitz en 1944 (Photo Jean-Christophe Dorn)



Les élèves de l'école primaire de Muttersholtz ont évoqué la vie de la famille Berr, déportée

## Sources et références bibliographiques et sitographiques

Maurice HALBWACHS, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Alcan, 1925

Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Ed du Seuil, 2000

Anne GRINBERG, « Du Mémorial au musée comment tenter de représenter la Shoah ? » *Cahiers de la Shoah - 2003/1-N°7*

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-shoah-2003-1-page-111.htm>

Annette WIEVORKA, Serge BARCELLINI, *Passant souviens-toi, les lieux de souvenirs de la Seconde Guerre mondiale*

Hélène CAMARADE - « Le mémorial des *Stolpersteine*. Histoire, enjeux et phénomènes d'appropriation à l'ère de l'essoufflement de la commémoration »

*Allemagne d'aujourd'hui 2018/3 (N° 225)*

## Association Stolpersteine 67

<http://www.stolpersteine.lautre.net/>



# Proust du côté yiddish

Doris Engel

**E**n guise de pré-introduction : un texte sur Proust a toute sa place dans l'almanach du KKL puisque, comme le décrit Antoine Compagnon dans *Proust du côté juif*, ce sont les revues françaises sionistes qui ont, très tôt, mesuré l'importance de cet auteur et lui ont fait une large place dans leurs colonnes.

## Introduction

Dans la mer, que dis-je, dans l'océan des commentaires sur Proust, il y a tout de même une lacune du côté du yiddish. Les mots qu'il cite sont mentionnés par Isabelle Cahn dans le catalogue de l'exposition « Du côté de la mère », qui a eu lieu au musée d'Art et d'Histoire du judaïsme (MAHJ) de Paris, mais ils ne sont pas analysés. Certes, il y a seulement deux mots en yiddish dans toute la *Recherche*, mais ils me semblent mériter une étude détaillée.

## Le texte de Proust

Les deux mots en yiddish sont employés par le même personnage, nommé Nissim Bernard, dans le volume *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*.

« Je l'ai rencontré à plusieurs générales, dit M. Nissim Bernard. Il est gauche, c'est une espèce de *Schlemihl*. Cette allusion au conte de Chamisso n'avait rien de bien grave, mais l'épithète de *Schlemihl* faisait partie de ce dialecte mi-allemand mi-juif

dont l'emploi ravissait M. Bloch dans l'intimité mais qu'il trouvait vulgaire et déplacé devant des étrangers. Aussi jeta-t-il un regard sévère sur son oncle. [...] L'oncle à héritage de Mme Bloch, personnage inoffensif et doux, dont le nom de Bernard eût peut-être à lui seul éveillé les dons de diagnostic de mon grand-père, mais eût paru suffisamment en harmonie avec un visage qui semblait rapporté du palais de Darius et reconstitué par Mme Dialeufoy, si choisi par quelque amateur désireux de donner un couronnement oriental à cette figure de Suse, ce prénom de Nissim n'avait fait planer au-dessus d'elle les ailes de quelques taureau androcéphale de Khorsabad. Mais M. Bloch ne cessait d'insulter son oncle, soit qu'il fût excité par la bonhomie sans défense de son souffre-douleur, soit que la villa étant payée par M. Nissim Bernard, le bénéficiaire voulût montrer qu'il gardait son indépendance, et surtout qu'il ne cherchait pas par des cajoleries à s'assurer de l'héritage à venir du richard. Celui-ci était surtout froissé qu'on le traitât si grossièrement devant le maître d'hôtel. Il murmura une phrase inintelligible où on distinguait seulement : « Quand les *Meshorès* sont là ». *Meshorès* désigne dans la Bible le serviteur de Dieu. Entre eux, les Bloch s'en servaient pour désigner les domestiques et en étaient toujours égayés parce que leur certitude de

n'être compris ni des chrétiens ni des domestiques eux-mêmes exaltait chez M. Nissim Bernard et M. Bloch leur double particularisme de « maîtres » et de « juifs ». Mais cette dernière cause de satisfaction en devenait une de mécontentement quand il y avait du monde. Alors M. Bloch entendant son oncle dire « *Meshores* » trouvait qu'il laissait trop paraître son côté oriental, de même qu'une cocotte qui invite de ses amies avec des gens comme il faut, est irritée si elles font allusion à leur métier de cocotte ou emploient des mots malsonnants. »

### Le commentaire

Pour moi, cette scène évoque une réunion dans un milieu juif assimilé, où persistent encore quelques traces de leur passé, en particulier dans le langage. La famille maternelle de Proust était juive d'origine alsacienne. Son arrière-grand-père, Baruch Weil (1780-1828), est né à Niederenheim (actuellement Niedernai), a vécu en Allemagne, puis s'est installé à Paris, où il s'est enrichi grâce à sa fabrique de porcelaine.

Son grand-père, Nathé Weil (1814-1896) a vécu toute sa vie à Paris, comme sa fille Jeanne Weil épouse Proust (1849-1905), la mère de Marcel. Le jeune Marcel a beaucoup fréquenté la famille de sa mère, en particulier son grand-père, et cette scène est certainement inspirée par des moments vécus chez lui.

Proust décrit des Juifs, à multiples reprises, mais il a délibérément « déjudaisé » la famille de son narrateur.

Je citerai un seul passage témoignant de ce processus :

« Et depuis que la race de Combray, la race d'où sortaient des êtres absolument intacts comme ma mère et ma grand-mère, semble presque éteinte... »

La mère de Marcel le narrateur vient de Combray, qu'on a assimilé à Iliers, la ville de naissance du père de Proust, Adrien Proust, qui était catholique, une ville de la « France profonde », mais la mère de Marcel Proust a une origine très différente, même si elle a bien ses belles qualités qu'il décrit.

A mon avis, voulant éviter tout rapprochement avec sa famille réelle, Proust a donné à ses personnages juifs des noms que ne portent pas ses proches, comme Bloch ou Nissim Bernard.

Nissim est un prénom hébraïque assez rare, signifiant « miracles », que Proust rattache à l'Assyrie, au côté oriental des Juifs, une représentation fréquente à l'époque.

Quant à son nom, Bernard, Proust écrit : « Il eût peut-être à lui seul éveillé les dons de diagnostic de mon grand-père ».

D'où vient ce nom ?

Dans un article sur « Les noms juifs », je trouve cette explication :

« Les noms des douze fils de Jacob sont souvent utilisés comme prénoms juifs, devenant ensuite des noms de famille.

Juda (Yehuda) est comparé à un lion (Genèse 49). De ce fait, le prénom de Lion est souvent utilisé comme équivalent de Juda, on dit que c'est un *kinui* (surnom) de Juda. Ces prénoms deviennent des noms de famille, Lion ou Lyon en France, Loewe ou Loeb en Allemagne...

Issachar est comparé à un âne. Mais cet animal n'est pas apprécié, il est remplacé par un ours, Dov en hébreu, Bär ou Baer en allemand, Ber en yiddish. Parfois les deux prénoms sont utilisés en même temps, Dov-Ber. Passant en nom de famille, il devient Baer, Ber, Berr, Baehr ou Bernhardt (comme Sarah Bernhardt), qui se francise en Bernard. »

Proust donne à la grande comédienne de la Recherche le nom de « la Berma », qui n'est finalement pas très loin de « Bernard ».

Venons-en aux mots yiddish employés par ce Nissim Bernard, et par lui seul.

### **Shlemil**

(J'utilise la translittération actuelle).

Proust donne trois indications sur le mot : Nissim Bernard l'emploie pour désigner quelqu'un de « gauche », le narrateur le rattache aussitôt au conte de Chamisso, et il le définit comme faisant partie du « dialecte mi-allemand mi-juif dont l'emploi ravissait M. Bloch dans l'intimité... »

Le mot *Shlemil* a été popularisé par le conte d'Aldebert von Chamisso, publié d'abord en allemand sous le titre *Peter Schlemihls wundersame Geschichte*. Paru en 1814, ce conte connaît immédiatement un succès mondial, le livre est traduit en français en 1821 sous le titre de *L'étrange histoire de Peter Shlemihl*, puis en anglais, puis dans d'autres langues.

Ceci dit, les Juifs alsaciens et allemands employaient ce mot avant Chamisso, dans le sens de « gauche », comme le dit Nissim Bernard.

Si le sens est clair, l'étymologie de ce mot ne l'est pas :

Chamisso écrit dans une lettre de 1814 à son frère, citée par Sabine Parmentier :

« C'est un nom hébreu qui signifie à peu près Gottlieb, Théophile ou « aimé de Dieu ». Dans la langue habituelle des Juifs, on nomme ainsi le maladroit, le malchanceux, celui à qui rien au monde ne réussit. Le *Schlemihl* se casse le doigt dans la poche de sa veste, tombe sur le dos et se fracture le nez, et arrive toujours mal à propos ».

L'étymologie que donne Chamisso me semble fantaisiste : si le mot *Shlemil* signifie « aimé de Dieu », il serait ainsi nommé par antiphrase, puisqu'il est celui qui ne connaît que des échecs. Par contre, la définition et les exemples qu'il donne sont tout à fait exacts.

Voici l'étymologie que donne Alain Kahn :

« On aurait appelé *Schlemiehl* le dénommé Chemouliel ben Tzourichaddai, à la tête de la tribu de Siméon. Il s'agirait en fait de son surnom Zimri. Il est désigné comme celui qui a été tué par Pinhas en même temps que Kozbi la Madianite (Nombres 25, 14) Or, selon le Talmud Sanhédrin 82b, il aurait été tué par erreur à la place du vrai coupable. »

Léo Rosten donne deux hypothèses : « Chemouliel, le phylarque des enfants de Siméon (Nombres 2, 12). Tandis que les autres généraux de Sion triomphaient souvent sur les champs de bataille, il était toujours vaincu. »

Autre hypothèse : le Talmud identifie le *Schlemiehl* avec Zimri, c'est l'hypothèse exposée par Alain Kahn.

Mais Rosten dit que « ce mot désigne celui qui se fait pincer dans une amusante (!) quoique infortunée situation ». Il est devenu synonyme de « dindon de la farce ».

Tous s'entendent sur le sens du mot et citent : « Il tombe sur le dos et se casse le nez ».

Alain Kahn cite plusieurs dictons :  
« *A Shlemiehl bliet a Schlemiehl* »  
(Un *Shlemiehl* reste un *Shlemiehl*.)  
« *Shlemiehl* un jour, *Shlemiehl* toujours ! »  
« *Déss ésch e Schlemiehl von Soundig* »  
(C'est un malchanceux du dimanche)

En alsacien, *Soundig* c'est Sonntag, dimanche en allemand. Cette expression désigne quelqu'un qui est maladroit ou malchanceux dès le début de la semaine (pour les Juifs), et certainement pour le reste de la semaine.

### **Meshores**

Proust dit qu'il « désigne dans la Bible le serviteur de Dieu ».

C'est partiellement exact. Le mot *meshores* n'apparaît pas dans le Pentateuque. Quand on parle de « serviteur », c'est le mot *oved* qui est employé, signifiant plutôt « esclave », que Yeoesh traduit en yiddish par *knekht*. C'est le mot employé pour Eliézer, serviteur d'Abraham (Genèse 24, 2).

C'est aussi celui qui désigne Moïse, qui est bien « le serviteur de Dieu » (*oved Hashem*).

La première occurrence du mot *meshores* est dans le livre de Josué (chapitre 1, verset 1).

La Bible du Rabinat traduit :

« Après la mort de Moïse, serviteur de l'Éternel, Dieu parla ainsi à Josué, fils de Noun, qui avait servi Moïse. »

La traduction exacte serait :

« Après la mort de Moïse, esclave de l'Éternel, Dieu parla ainsi à Josué, fils de Noun, serviteur de Moïse. »

Yeoesh traduit *oved* par *knekht* et *meshores* par « badiner ».

Dans le sens de « serviteur de Dieu », on peut citer le Psaume 54, verset 4 :

עשה מלאכיו רוחות  
משרתי אש להט

*Ose malakhov rukhot  
meshortov esh lohet*

Il existe plusieurs traductions en français :

« Des vents, tu fais tes messagers,  
des flammes ardentes, tes ministres. »  
(Bible du rabinat)

« Il fait des vents ses messagers,  
Des flammes de feu ses serviteurs »  
(Segond)

« Tu prends les vents pour messagers,  
pour serviteurs un feu de flammes »  
(Bible de Jérusalem)

En yiddish, les traductions diffèrent :  
« diner, badiner » ; quant à Yeoesh,  
le plus connu des traducteurs en  
yiddish, il garde « *meshorsim* ».

Ce mot est entré dans le yiddish,  
signifiant « domestique, serviteur »  
ou « commis dans un magasin ».

Il a donné lieu à de nombreux dictons.

Alain Kahn cite une formule qu'il  
explique :

« *Meshoress mach m'r Wénd !* »

(Serviteur, fais-moi du vent !)

*Meshoress* vient de *meshoreth*, le  
serviteur en hébreu, et en alsacien,  
*Wénd* vient de *Wind*, le vent en  
allemand. Cette expression s'adresse  
ironiquement à quelqu'un qui abuse  
de la serviabilité d'autrui ou qui  
veut profiter encore davantage d'une  
circonstance qui lui est favorable.  
« Fais-moi du vent » veut dire que tu  
t'attends peut-être à ce que je te serve  
jusqu'à t'éventer ! »

La mère de mon mari, dont le  
yiddish était la langue maternelle, lui  
reprochait :

« *Du broykhst shtendik a  
meshoyres !* »

« Tu as tout le temps besoin d'un  
serviteur ! » : Tu ne peux rien faire  
seul !

Elle employait aussi le dicton que cite  
Alain Kahn, mais dans un autre sens :  
« *Der meshoyres makht vind* », « Le  
serviteur fait du vent », c'est-à-dire  
il s'agite, il brasse l'air mais ne sert  
à rien.

Je pense que les mots *Shlemiehl* et *Meshores* sont typiques du judéo-alsacien, même s'ils existent dans le yiddish oriental. Pour « malchanceux », le yiddish oriental préfère *Shlimazl*, dont l'étymologie est claire : *shlim* et *mazl*, c'est-à-dire « mauvaise chance », combinant un mot d'origine germanique et un mot hébraïque.

Les mots hébraïques sont plus souvent utilisés dans le yiddish occidental (judéo-alsacien) que dans le yiddish oriental, puisqu'en Alsace les non-Juifs, parlant alsacien, comprenaient les mots germaniques, ce qui n'était pas le cas en Europe de l'Est.

Les Juifs alsaciens utilisaient par exemple *yayin* au lieu de *vayn* pour « vin », *mayim* au lieu de *vaser* pour « eau », *souss* au lieu de *ferd* pour « cheval » et *meshores* pour « serviteurs », avec, comme le note Proust « la certitude de n'être compris ni des chrétiens ni des domestiques eux-mêmes ».

Le texte montre aussi le degré d'assimilation différente des Juifs français : ils connaissent encore quelques mots de yiddish, mais Bloch père ne veut pas qu'on les utilise devant des étrangers, alors que Nissim Bernard ne voit pas où est le mal. Pour Bloch, le yiddish doit rester un langage privé, un langage de l'entre-soi, selon la formule d'Isabelle Cahn.

Proust note le plaisir de la connivence, ressenti à employer des mots particuliers à une famille, un cercle d'amis, un groupe :

C'est Monsieur Verdurin qui parle :  
« Ça éviterait l'embêtement des scènes de remerciements, des manifestations, des phrases ».

Le narrateur commente :

« M. Verdurin a ajouté un mot qui signifiait évidemment ce genre de

scènes touchantes et de phrases qu'ils désiraient éviter. Mais il n'a pu m'être dit exactement, car ce n'était pas un mot français, mais un de ces termes comme on en a dans les familles pour désigner certaines choses, surtout les choses agaçantes, probablement parce qu'on veut pouvoir les signaler devant les intéressés, sans être compris. Ce genre d'expressions est généralement un reliquat contemporain d'un état antérieur de la famille. Dans une famille juive, par exemple, ce sera un terme rituel détourné de son sens et peut-être le seul mot hébreu que la famille, maintenant francisée, connaisse encore. Dans une famille très fortement provinciale, ce sera un terme du patois de la province, bien que la famille ne parle plus et ne comprenne même plus le patois. Dans une famille venue de l'Amérique du Sud et ne parlant plus que le français, ce sera un mot espagnol. Et à la génération suivante, le mot n'existera plus qu'à titre de souvenir d'enfant. On se rappellera bien que les parents, à table, faisaient allusion aux domestiques qui servaient, sans être compris d'eux, en disant tel mot, mais les enfants ignorent ce que voulait dire au juste ce mot, si c'était de l'espagnol, de l'hébreu, de l'allemand, du patois, si même cela avait jamais appartenu à une langue quelconque et n'était pas un nom propre, ou un mot entièrement forgé. Le doute ne peut être éclairci que si on a un grand-oncle, un vieux cousin encore vivant et qui a dû user du même terme. Comme je n'ai connu aucun parent des Verdurin, je n'ai pu restituer exactement le mot. Toujours est-il qu'il fit certainement sourire Mme Verdurin, car l'emploi de cette langue moins générale, plus personnelle, plus secrète, que la langue habituelle donne à ceux qui en usent entre eux un sentiment égoïste qui ne va pas sans une certaine satisfaction. »

Le narrateur Marcel a « oublié » le terme employé par M. Verdurin, mais Marcel Proust se souvient de ceux qu'on utilisait dans sa famille !

### **Bibliographie**

Catalogue de l'exposition « Marcel Proust du côté de la mère » MAHJ 2022

Antoine COMPAGNON *Proust du côté juif* éditions Gallimard 2022

Alain KAHN *350 expressions judéo-*

*alsaciennes traduites et commentées* La Nuée Bleue 2022

Sabine PARMENTIER « Œuvre et vie d'Adelbert von Chamisso » dans *Figures de la psychanalyse* 2002/2 N° 7 pages 167 à 185

Les noms juifs <http://www.ordiecole.com>  
Léo ROSTEN *Les joies du yiddish* édition américaine 1968 traduction en français 1995

# BH

CONSULTANTS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

2, rue du Vieux Marché aux Vins - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 32 08 01 - Fax 03 88 23 99 68  
[www.lbh-consultants.com](http://www.lbh-consultants.com) - [infos@lbh-consultants.com](mailto:infos@lbh-consultants.com)

# ELECTRICITE



## SCHIERER & JUNG

Entreprise  Alsacienne depuis 1927

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES - LUMIERE  
PRISE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - COURANT FAIBLE  
INTERPHONE - VIDEO - DEPANNAGES - REPARATION

19, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 35 46 39

[secretariat@schierer-jung.alsace](mailto:secretariat@schierer-jung.alsace) - [www.schierer-jung.com](http://www.schierer-jung.com)



# Vol ou sauvetage ?

## Un chapitre douloureux de l'histoire des archives juives

Peter Honigmann

Traduit de l'allemand par Johannes Honigmann

Presque toutes les archives juives des États-Unis conservent une impressionnante *French Collection*. Citons le *YIVO*, le *Leo Baeck Institute*, le *Jewish Theological Seminary* et la *Yeshiva University*,<sup>(1)</sup> tous à New York, la *Brandeis University* à Boston et l'*Hebrew Union College* ainsi que les *American Jewish Archives*, tous les deux à Cincinnati. Il faut également mentionner dans ce contexte les *Central Archives for the History of the Jewish People*, qui sont établis à Jérusalem. En France cependant, presque toutes les collections spécialisées sont lacunaires. Songeons à l'Alliance israélite universelle ainsi qu'aux archives déposées dans des arrières-salles de la synagogue de la Victoire à Paris, où sont conservés aussi bien des documents du Consistoire israélite de Paris que du Consistoire central israélite de France. En Alsace aussi, les fonds documentaires juifs sont au plus haut point incomplets, notamment ceux du Consistoire israélite du Bas-Rhin et ceux de la Société d'histoire des israélites d'Alsace et de Lorraine, dont les collections se trouvent aux archives départementales du Bas-Rhin. Le rapport entre ces deux phénomènes est un secret de polichinelle

depuis un demi-siècle. Il suffisait de s'entretenir avec Georges Weill (1934–2022), le Nestor des archives françaises juives, pour apprendre que les richesses des archives américaines correspondent peu ou prou aux lacunes des archives françaises et que cela a surtout été l'œuvre d'un seul homme, à savoir l'historien juif d'origine polonaise Szajko Frydman (1911–1978), qui a publié sous le pseudonyme de Zosa Szajkowski et qui était un voleur d'archives. Mais l'aspect criminel n'est qu'une partie de l'histoire d'un véritable transfert culturel transatlantique. C'est lui qui a motivé Lisa Moses Leff, une spécialiste de l'histoire des Juifs en France qui a d'abord enseigné au Texas et enseigne maintenant à Washington, à consacrer un livre entier à ce vol d'archives intrajusif. Son étude devait d'abord paraître sous le titre *Vol ou sauvetage*, qui était celui de l'article publié au préalable dans les *Jewish Social Studies*.<sup>(2)</sup> Que ce soit en raison de considérations politiquement correctes ou d'un calcul éditorial, toujours est-il que le livre est finalement paru sous le titre *The Archive Thief*.<sup>(3)</sup> Celui qui déplace des documents

(2) Lisa Moses Leff, « Rescue or Theft ? Zosa Szajkowski and the Salvaging of French Jewish History after World War II » In *Jewish Social Studies*, vol. 18, no. 2, hiver 2012, p. 1-39.

(3) Lisa Moses Leff, *The Archive Thief. The Man Who Salvaged French Jewish History in the Wake of the Holocaust* Oxford University Press 2015. Broché. 286 p.

(1) Il s'agit dans tous les cas du département des archives au sein de l'institution en question.

abandonnés ou qui risquent d'être détruits ou d'être saisis par l'ennemi en un lieu sûr où ils seront disponibles pour la recherche agit assurément de façon méritoire. Mais celui qui subtilise des documents de fonds d'archives bien conservés, qui sépare des séries de correspondances dans le seul but de les revendre avec encore plus de profit à plusieurs institutions différentes, agit assurément de façon répréhensible. Szajkowski a fait l'un et l'autre. Pendant que la Shoah battait son plein en Europe, un sentiment de responsabilité pour l'héritage de la culture juive d'Europe qui était anéantie sous leurs yeux prenait naissance chez ceux qui avaient pu se réfugier aux États-Unis. Et ces personnes se sont efforcées de leur mieux de sauver ce qui pouvait l'être, et ont créé outre-Atlantique de nouveaux lieux de recherche et de conservation. Ainsi le YIVO (acronyme de *Yidisher visnshaftlekher institut*), transféré de Vilnius à New York en 1940, a confié à Szajkowski, qui avait fui la Pologne et s'était réfugié en France, la mission d'assurer la sauvegarde de toutes les sources relatives à l'histoire juive qu'il pouvait dénicher en France. La plupart du temps, Szajkowski s'est dépêché d'analyser dans ses propres publications les documents qu'il a transportés par bateau aux États-Unis. Sa contribution à l'étude de l'histoire juive française est considérable. Comme il ne pouvait toutefois pas se prévaloir d'une formation adéquate et certifiée par des diplômes, il a été empêché de faire la carrière universitaire qui eût convenu à son talent et à son travail. Soutenu seulement du bout des lèvres par le YIVO, il a eu du mal à s'imposer comme savant indépendant. C'est ainsi qu'il a commencé à facturer ses prestations de livreur de sources. Aux États-Unis, on était heureux de voir les archives

s'enrichir de documents précieux et on n'insistait pas pour connaître leur origine et les chemins qu'ils avaient parcourus. Szajkowski s'est enfoncé de plus en plus dans ce commerce et dans les années 1960 encore, il déroba des papiers dans des archives françaises pour les revendre à des institutions américaines.

Pour rendre ces faits un peu plus évocateurs aux yeux du lecteur d'Alsace, penchons-nous sur quelques exemples relatifs à la collection d'archives de la Société d'histoire des israélites d'Alsace et de Lorraine. Cette collection a été constituée pour l'essentiel par le rabbin et historien Moïse Ginsburger (1865–1949). À ce jour, il n'existe toujours pas d'inventaire intégral, ce qui ne facilite pas le bilan des pertes. Ginsburger avait cependant doté les documents rassemblés par ses soins de numéros continus qu'il ne notait pas sur les documents eux-mêmes, mais sur les chemises qui les contenaient. Et c'est grâce à ces numéros qu'on peut aujourd'hui encore constater aisément qu'il manque parfois près de la moitié des documents dans les différentes séries. On ne peut en revanche démontrer que dans une minorité de cas de quelles pertes concrètes il s'agit. Citons par exemple le registre des procès-verbaux de la communauté d'Odratzheim. En 1908, cet ouvrage figurait encore parmi les nouvelles acquisitions de la Société, comme en témoigne son rapport annuel.<sup>(4)</sup> Une publication a depuis lors prouvé qu'il fait partie depuis longtemps des fonds du *Jewish Theological Seminary* à New York.<sup>(5)</sup> *Les Mémoires* d'Asher

(4) *Zweiter Jahresbericht der Gesellschaft für die Geschichte der Israeliten in Elsass-Lothringen*. Gebweiler 1908, p. 3.

(5) Samuel Kerner, « La communauté juive d'Odratzheim au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle », In

Lévy de Reichshoffen ont connu un sort semblable. Écrites à l'époque de la Guerre de Trente ans, elles constituent sans doute la pièce la plus précieuse de la collection. Après que la Société les eut acquises, Ginsburger s'était dépêché d'en faire paraître une édition traduite et annotée.<sup>(6)</sup> On peut aujourd'hui prendre connaissance de l'original dans la bibliothèque universitaire de Jérusalem.<sup>(7)</sup> Certains éléments indiquent que Szajkowski était pour quelque chose dans ces changements de lieu. En 1949, il fut après tout la première personne au sortir de la Seconde Guerre mondiale à consulter cette collection aux archives départementales du Bas-Rhin où elle était déposée depuis 1936.<sup>(8)</sup> Il fallut attendre 1953 et la reconstitution de la Société pour que Georges Weill et le futur grand rabbin Max Warschawski constatent la disparition de nombreux

*Revue des Études juives* 143 (1984), p. 251-254.

(6) *Die Memoiren des Ascher Levy aus Reichshofen im Elsass (1598-1635). Herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Dr. M. Ginsburger.* Berlin 1913.

(7) Benjamin Richter, *Guide to Hebrew Manuscript Collections*, Jérusalem 1994, p.179.

(8) Archives départementales du Bas-Rhin, registre des lecteurs. Szajkowski s'y est inscrit le 17 et le 18 janvier 1949 sous le nom de Frydman.

documents. Personne d'autre n'avait consulté la collection entre 1949 et 1953. Le soupçon tomba donc sur Szajkowski. En 1961, celui-ci fut pris sur le fait aux archives municipales de Strasbourg, ce qui lui valut une condamnation en justice. On laissa cependant filer le voleur. Lisa Leff explique les motifs des personnes concernées. Bien que Szajkowski ne pût plus jamais remettre le pied sur le sol français, il continua longtemps ses activités néfastes aux États-Unis. Sa détresse personnelle le poussa même à voler des documents français juifs dans des archives américaines pour les revendre à d'autres archives du même pays. Cela ne pouvait pas durer. En 1978, lorsque l'état des enquêteurs se resserra de plus en plus autour de lui, Szajkowski se suicida. Lisa Leff a brillamment décrit tout cela avec une abondance de détails et de contextes. C'est un excellent travail de recherche, dont le mérite est d'autant plus grand qu'il n'a fait qu'embarrasser tous les côtés concernés, les États-Unis parce qu'il pointe du doigt les vols, et la France parce qu'il parle en même temps de sauvetage. Leff propose ainsi ce qui constitue à ma connaissance la première étude universitaire sur un cas intrajusif de « spoliation d'œuvres d'art ».

**MICHEL KAHN**  
CONSULTANTS   
**FRANCHISE & PARTENARIAT**

[WWW.MICHELKAHN.COM](http://WWW.MICHELKAHN.COM)

# Heumann

PAINS AZYMES DE FRANCE - MATSOT D'ALSACE  
SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Heumann depuis 1907,  
115 ans d'histoire et de Matsot !

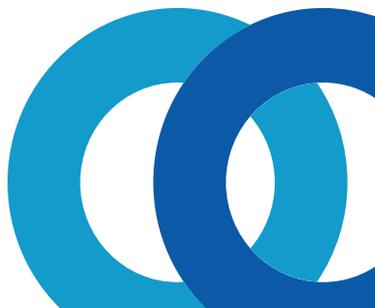


**Matsot Tradition Extra-Fines, au blé ou à l'épeautre,  
Matsot Chemouroth, Matzenmehl**  
sous stricte surveillance du **Beth Din Strasbourg**



***Une logistique européenne  
sous température dirigée  
au service des industriels et  
distributeurs de l'Agro-Alimentaire.***

35 rue de Calais  
67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 24 40 20  
Fax 03 88 24 40 40





# De quoi les MNR sont-ils le nom ?

Norbert Engel

À l'occasion de la discrète exposition organisée ce dernier printemps par les musées de Strasbourg sur « Les 24 MNR de Strasbourg », un ami m'a demandé de l'éclairer sur ce sigle mystérieux, voire d'en faire un petit article pour l'*Almanach du KKL*.

MNR donc, pour Musées Nationaux Récupération.

Il s'agit en fait d'un acronyme « valise » recouvrant pas moins de 14 sigles différents (OAR, RFR...) avec pour point commun le « R » de Récupération et visant des objets culturels de nature différente au nombre de 2200. Le sigle MNR, *stricto sensu*, ne concernait que les peintures classiques avant de devenir la désignation de tout objet culturel confié à la gestion des Musées Nationaux au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Ces œuvres furent confiées à la garde des musées nationaux à la suite d'un long processus que détaille la suite de ce texte : retour d'Allemagne d'une partie des œuvres qui avaient quitté la France entre 1941 et 1944 (62 000), spoliées pour la plupart d'entre elles, restitution aux légitimes propriétaires autant que faire se peut (46 000), enfin « mises à l'abri » sous gestion des musées nationaux de 2200 œuvres considérées de valeur nationale ou internationale parmi les 16 000 qui n'avaient pas pu être restituées et qui furent vendues aux enchères publiques au bénéfice du Ministère de la Reconstruction Nationale.

Rares furent les œuvres exposées dans les collections publiques, l'essentiel fut entreposé dans les réserves, certaines furent mises en dépôt dans des musées de province, voire, dans des cas tout à fait exceptionnels, dans des ambassades, sans jamais être « intégrées » dans les collections nationales préservant ainsi toute possibilité de restitution à des ayants droit pouvant encore se faire connaître.

De l'odyssée de ces œuvres n'étaient au courant que les seuls spécialistes, conservateurs, administrateurs des musées... dans le cadre de leur activité professionnelle, voire quelques collectionneurs.

Les ouvrages de Lynn Nicholas *Le pillage de l'Europe* (1994) et du journaliste Hector Feliciano *Le musée disparu* (1995) allaient la rendre progressivement plus familière à un grand public intéressé, avec, pour point d'orgue, la constitution en 1996 par le gouvernement de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France et un article-choc du *Monde* : « Les musées détiennent 1995 œuvres d'art volées aux Juifs pendant l'occupation ».

Déclaration en partie fautive, sur laquelle nous reviendrons plus loin. Depuis, les études, colloques et ouvrages n'ont cessé de se multiplier, affinant progressivement les connaissances sur cet ensemble hétéroclite des MNR.

## Un bref historique

### 1. L'entreprise allemande de spoliation

La question de l'art est partie intégrante et essentielle de l'idéologie nazie. Ainsi, les spoliations à grande échelle qui commencèrent au lendemain de l'occupation de la France (à l'instar d'autres pays) étaient-elles préparées de longue date et ne sauraient être ramenées à une simple opération de lucre et de rapine (ce qu'elle fut aussi !). Dès le début des années 1930, les Allemands entrent en lutte pour la « culture allemande » (Conférences Spahn de 1929) contre la « culture du marécage ». Ce combat sera mené avec ardeur par le nazisme dès son accession au pouvoir en 1933 : politique d'épuration des musées, destruction d'œuvres, ventes aux enchères des œuvres rejetées, formation de spécialistes de l'art germanique envoyés dans des pays qui seront plus tard conquis pour dresser la liste des œuvres à saisir prioritairement, relevant du grand art germanique, destinées à être « rapatriées » en Allemagne, œuvres non seulement d'artistes allemands mais aussi de primitifs flamands et hollandais....

La vitrine publique de ce combat culturel dans le domaine des arts plastiques, sera l'organisation en 1937 à Munich de l'exposition « *Entartete Kunst* » (Art dégénéré). Parmi les 16 000 œuvres décrochées des cimaises des musées allemands comme non-conformes au grand art allemand, 650 furent sélectionnées pour cette exposition mettant face-à-face l'art allemand, continuité de l'art classique grec, et l'art moderne, de manière à susciter pour ce dernier l'aversion voire l'indignation et le dégoût du visiteur. Sont honnis les

mouvements dada, *Blaue Reiter*, *die Brücke*, les peintres Beckmann, Grosz, Dix, Liebermann etc. La composante antisémite de cette exposition fondée sur une opposition raciale de ces deux arts est manifeste dans une autre exposition inaugurée cette même année, et qui devait ultérieurement voyager dans toute l'Europe : « *Der ewige Jude* » (Le Juif éternel). L'exposition sur l'art dégénéré circulera pendant quatre années en Allemagne et en Autriche et sera vue par près de trois millions de visiteurs.

Les plus hauts dignitaires nazis avaient un goût prononcé pour la culture grecque classique et voyaient la culture *Blut und Boden*<sup>(1)</sup> germanique comme la renaissance de celle-ci face aux « barbares » modernes juifs. Ils ont multiplié les déclarations sur l'importance de l'Art pour eux et pour le peuple allemand. « La politique elle-même est l'Art le plus élevé ». (Lettre du 14.04.1933 de Goebbels à Furtwangler).

C'est ainsi que se met en place dès l'été 40 en France l'entreprise de pillage / spoliation des œuvres d'art, presque exclusivement celles des grandes collections juives (familles Rothschild, Dreyfus, Lazard, Rosenberg-Bernheim...) Elle est menée vigoureusement par l'équipe de l'ambassadeur Abetz, si prisé des *intelligentsia* parisienne collabo. Ce ne sont pas moins de 450 caisses d'œuvres qui seront regroupées au Jeu de Paume, qui deviendra durant 4 années la plaque tournante de l'entreprise de spoliation d'œuvres, non sans qu'Abetz en prélève quelques unes avant l'arrivée des « spécialistes officiels » de l'ERR (*Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg*)

(1) le sang et le sol

qui deviendra le principal agent de ces opérations pour ces années, avec pour point d'orgue l'année 1942.

Leurs spoliations ont pour but, avant tout, la constitution voulue par Hitler d'un grand musée de l'Art allemand à Linz, mais aussi de « nourrir » les musées allemands d'œuvres majeures.

De nombreux directeurs de ces musées ont joué avec duplicité des possibilités offertes par l'époque : enrichir les collections, mais aussi se constituer leur propre collection en jouant souvent pour l'occupant un rôle d'expert.

Grâce à l'admirable résistante Rose Valland<sup>(2)</sup> qui documentera en secret tout au long de la guerre l'histoire des entrées et sorties d'œuvres du Jeu de Paume, nous savons que nombre de dignitaires nazis sont venus là « se servir ». Au premier rang : Herrmann Goering (12 visites), pour constituer sa fabuleuse collection de Karin Hall dont il espèrera encore aux derniers jours de la guerre en faire monnaie d'échange avec les Alliés.

Cette entreprise officielle de spoliation sera secondée par d'autres : *Dienststelle Westen, Möbel Aktion...* mais aussi par nombres de pillages « privés » menés par les miliciens de la rue Lauriston, en mêche avec des marchands indélicats et des dignitaires allemands, et la prise d'œuvres sous la menace ou l'achat à un prix dérisoire, en profitant de l'extrême nécessité dans laquelle se trouvait le vendeur (voir le film *Monsieur Klein*). Ces pillages secondaires ou « artisanaux » si on permet ce terme, ne portent cependant pas sur de très grandes œuvres, immédiatement

saisies par les organes « officiels » ERR, Goering...)

Les listes bien tenues de l'ERR font état de près de 20 000 spoliations presque exclusivement au sein de la bourgeoisie juive, concentrée dans le 16<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## 2. La récupération des œuvres en Allemagne et les mesures prises en France

Dès avant la fin de la guerre, les gouvernements occidentaux envisageaient la politique de restitution à mettre en œuvre au lendemain de la défaite de l'Allemagne. (Déclaration interalliée du 5 Juin 1943)<sup>(3)</sup>.

Ainsi sont créées dans les zones d'occupation américaines (München, Wiesbaden), anglaises (Düsseldorf) et françaises (Baden-Baden) les *collecting points*, Jeu de Paume à l'envers, où sont rassemblées toutes les œuvres retrouvées grâce aux informations de Rose Valland (Musée de Linz, collections Goering et Ribbentrop...). Ce sont ainsi 62 000 œuvres qui sont récupérées. Le grand public en aura fait la connaissance grâce au film « *Monument Men* ».

L'URSS s'est toujours refusée à participer à l'opération avec une argumentation qui ressemble à celle du prêt du chaudron chez Freud :

« Nous n'avons pas connaissance de la présence d'œuvres spoliées en Occident sur notre territoire, d'ailleurs elles ont brûlé (Chambre d'ambre) et puis il est normal que nous les gardions au titre du droit de la guerre et en compensation des gigantesques pertes que nous avons nous mêmes subies ».

(Ministre de la Culture Russe en entrevue avec le signataire de ces lignes en 1999)

(2) Cf *Rose Valland Le Front de l'art - Défense des collections françaises 1939-1945*, Éditions Rmn - Grand Palais

(3) Cf *Le pillage de l'art en France pendant l'occupation et la situation des 2000 œuvres confiées aux Musées Nationaux*

Et pendant ce temps on s'active en France...

Le gouvernement va confier la responsabilité du dossier des premières réparations dues par l'Allemagne à l'OBIP (Office des Biens et Intérêts Privés), créé après la Première guerre mondiale qui, pour cause de spécificité des dossiers culturels, va créer la CRA (Commission de Récupération Artistique) mise en place par un arrêté du 24/11/1944. Dotée de moyens non négligeables, jusqu'à 30 collaborateurs en 1949, sa tâche essentielle consiste en un recensement des spoliations : 2 289 demandes lui sont adressées dont le dépouillement aboutira à l'établissement de 85 000 fiches (Répertoire des biens spoliés 1949). La CRA cesse officiellement d'exister le 31 décembre 1949 pour faire place à la Commission des Choix. Sur les 62 000 œuvres ou objets revenus, 45 000 ont été identifiés et restitués. En restaient donc 16 000 en déshérence. Qu'en faire ?

### 3. Où on retrouve les MNR !

Dès 1948 les musées faisaient valoir l'importance de certaines œuvres non restituées et appelaient à une particulière attention sur leur sort. C'est ainsi que la Commission des Choix, lors de ses huit séances du 27 octobre 49 au 17 juin 1949, retiendra parmi les 16 000 items non restitués environ 15% du total, soit 2 200 œuvres sur des critères très larges (qui seront ultérieurement discutés par des spécialistes) : œuvres dignes du Louvre, curieuses ou rares... Ces œuvres seront confiées à la garde des musées nationaux, enregistrées sur des inventaires spéciaux. Ce sont les MNR et tous marqués comme tels au dos du tableau. Soulignons ici la décision exemplaire de la France soupçonnée injustement par certains de faire rétention de restitution, voire

de rapine : contrairement à d'autres pays qui, dans une situation similaire, ont purement et simplement intégré aux collections de leurs musées des œuvres non réclamées et ce faisant les ont rendues inaliénables, la France a été soucieuse de ne se constituer que comme scrupuleuse gardienne de ces œuvres, restituables à tout moment dès lors que des requérants se présenteraient avec de légitimes revendications. Je peux dire ici que, dans des cas où j'étais représentant des musées devant la commission Kalfon chargée des restitutions et indemnisations, celle-ci a toujours tranché en équité, avec générosité. Aujourd'hui encore quelques œuvres sont restituées chaque année grâce à l'approfondissement des études de provenance réalisées en collaboration par des équipes françaises et allemandes .

Environ 13 000 œuvres restaient donc « sur le carreau » après les choix de la commission des choix. L'OBIP les a remis à l'administration des Domaines qui procédera à une série de ventes aux enchères entre 1950 et 1953 au bénéfice du ministère de la Reconstruction Nationale. Ces ventes vont susciter ultérieurement quelques interrogations : Pourquoi la commission n'a-t-elle pas retenu des œuvres non négligeables de Lancret, Van Ostade, Corot ? Pourquoi aucune distinction n'a-t-elle été faite entre œuvres spoliées et autres ?

Concernant les MNR, le décret du ministère de l'Éducation nationale du 30 septembre 1949 prévoyait une exposition de MNR. Elle eut lieu de 1950 à 1954 au musée national de Compiègne.

Leur inscription sur inventaire, mis à disposition des personnes spoliées. Ce qui fut fait et demeure.

#### 4. Et maintenant

Les études américaines, la mise en place de la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France (appelée plus communément mission Mattéoli du nom de son président) ont remis en lumière la question des MNR sans remise en cause à ce jour de leur statut juridique. Plus généralement, des travaux de recherche, des parutions, des colloques permettent d'approfondir des aspects parfois négligés ou inaperçus de la question des spoliations. Le résultat le plus visible aura été la création de la Fondation pour la mémoire de la Shoah grâce aux contributions de l'Etat, des banques et des assurances, telles qu'évaluées par la commission Matteoli.

« Et bien, me dit mon ami qui m'a demandé ce petit résumé, OK ! Je comprends mieux ce que sont les MNR. Mais quel rapport avec un almanach du KKL ? »

Je lui ai proposé 3 réponses:

- C'est à STRASBOURG que paraît cet almanach, et Strasbourg est la ville dont les musées ont reçu le plus grand dépôt d'œuvres MNR. Que nous apprend ce dépôt ? D'abord ce corpus a un caractère hétéroclite, puisqu'on est frappé du fait qu'aucune des pièces n'a un rapport avec l'histoire de Strasbourg ou l'histoire des collections de ses musées. Preuve du caractère aléatoire des dépôts dans les musées de province. Enfin

le motif de ce dépôt de 24 pièces (le plus important dans un musée de province), est sans doute l'hommage rendu au retour de Strasbourg à la France et, comme c'est souvent le cas, à la qualité particulière des rapports du directeur de l'époque avec Paris.

- Almanach JUIF, il était normal de rappeler à la communauté cet aspect douloureux de son existence de même que l'attitude exemplaire de la France du lendemain de la guerre sur cette question de la restitution des biens

- « Et ISRAEL dans tout cela ? » me dit mon ami. Et bien on terminera sur cette curieuse revendication du gouvernement israélien, alors représenté par Madame Avital à la conférence de Vilnius sur les biens spoliés, où je représentais moi-même le gouvernement français. M'apostrophant en séance, de manière plutôt violente, elle me demanda la restitution à l'Etat d'Israël (à défaut de les rendre tous !) de deux catégories de MNR :

1. les MNR d'artistes juifs ;
2. les MNR représentant des motifs juifs.

Je lui ai fait valoir nombre d'impossibilités juridiques et même de bon sens, à quoi il me fut répondu que les propriétaires n'ayant pas réclamé ces tableaux étaient morts parce que juifs et que Israël (qui n'existait pas en 1945 je le rappelle) en était donc l'héritier légitime.

Et toi lecteur qu'en penses-tu ?

## SOBEV EXPANSION

### Toutes Transactions Immobilières

Immeubles - Locaux Industriels - Mur Commerciaux - Terrains

Stéphane MAIER

Tél : 06 07 46 20 20 - Email : [contact@sobev.fr](mailto:contact@sobev.fr)



# Il y a 100 ans, l'autre fondation d'Israël

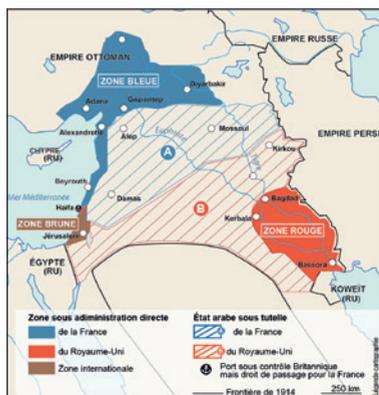
Norbert Schwab

Le 30 octobre 1918, à Moudros sur l'île grecque de Lemnos, Britanniques et Ottomans signent un armistice qui met fin aux combats de la Première Guerre mondiale au Proche-Orient. C'est la fin de plus de 400 ans de domination turque sur les Arabes. Les Anglais, aidés par leurs alliés arabes conduits par Fayçal Ibn Hussein, fils du Chérif de la Mecque, contrôlent un immense territoire qui s'étend du golfe Persique à la Méditerranée. Ils ont été rejoints par des troupes françaises qui ont débarqué le 8 octobre 1918 à Beyrouth. Dès lors commence une période qui s'étend jusqu'au début des années 1920 et qui va décider du devenir de cette région. Le seul consensus entre les Alliés est leur volonté d'en exclure les Ottomans et d'en prendre le contrôle. Ceci impliquera nombre de négociations et bras de fer pour y parvenir.

Anglais, Français, Arabes, mouvement sioniste et même Américains ont des projets bien différents pour l'avenir des anciennes possessions ottomanes.

Dès 1916, Français et Anglais ont négocié les accords dits « Sykes-Picot » Ceux-ci prévoient un partage du Proche-Orient entre les deux puissances, sans tenir compte des attentes des peuples de la région. La France espère s'emparer d'une vaste zone s'étendant du sud de l'Anatolie à la Syrie et au Liban. Les Britanniques visent le contrôle de

territoires se situant du golfe Persique jusqu'à la Méditerranée, de l'Irak à la Jordanie mais incluant aussi le Neguev ainsi que le port de Haïfa. La région autour de Jérusalem doit être internationalisée. Malgré cet accord, les deux Alliés restent concurrents. Les Britanniques souhaitent repousser le plus au nord possible les Français pour sécuriser le canal de Suez, et les Français au nom de leur rôle traditionnel de protecteurs des chrétiens d'Orient espèrent jouer un rôle plus important à Jérusalem, mais aussi dans tout le Proche-Orient.



16 mai 1916 : Accords Sykes-Picot

## Le mouvement sioniste renforcé

Les Arabes, qui peuplent toute cette région, quant à eux veulent l'indépendance. S'appuyant sur des lettres échangées de 1915 à 1916 entre le Haut Commissaire britannique en Egypte, McMahon, et le Chérif de La

Mecque, Hussein ben Ali, ils attendent la création d'un Etat arabe s'étendant sur l'ensemble du Proche-Orient (Irak, Syrie, Palestine, Jordanie, et même péninsule arabique). C'est pour cette raison qu'ils se sont engagés aux côtés des Alliés contre les Turcs. L'entrée à Damas, le 3 octobre 1918, de Fayçal, fils du Chérif Hussein, et son accueil enthousiaste par les habitants de la ville, semblent marquer la première étape de la réalisation de ce projet.



Revendications sionistes au lendemain de la Première Guerre mondiale

Le mouvement sioniste sort également renforcé de ce conflit. Il a obtenu la première reconnaissance officielle de ses objectifs. Le 2 novembre 1917, le gouvernement britannique adopte la Déclaration Balfour où il accorde son soutien à la création d'un « Foyer national juif » en Palestine. Les dirigeants sionistes souhaitent maintenant concrétiser cette promesse en obtenant pour la Palestine des frontières englobant les ressources en eau nécessaires au développement du projet sioniste.

### Les Etats-Unis : une influence limitée

Les Etats-Unis enfin, se profilent comme un nouvel acteur dans les

négociations qui s'ouvrent. Le 8 janvier 1918, le Président américain Wilson, devant le Congrès, a énoncé « 14 points » qui doivent, selon lui, guider les futures relations entre peuples et Etats. Parmi ceux-ci on relève l'abolition de la diplomatie secrète remettant en cause les accords négociés entre Alliés durant la guerre ou le droit à l'autodétermination des peuples... Tout cela va à l'encontre des accords Sykes-Picot et des ambitions des puissances européennes au Proche-Orient.

Mais le refus du Sénat américain de ratifier le traité de Versailles limitera drastiquement l'influence des Etats-Unis dans le monde dans les années 1920, laissant libre cours au dépeçage de l'empire ottoman.

L'année 1919 ouvre un cycle crucial pour l'avenir de la région. Il s'agira tout d'abord de régler les relations entre les Arabes et les Alliés, puis lors de négociations entre Français et Britanniques de mettre en oeuvre le partage prévu du Proche-Orient.

Pour les Arabes, l'objectif est d'obtenir maintenant la reconnaissance de leur indépendance. Fayçal installé à Damas met en place un gouvernement arabe destiné à gérer l'ensemble de la Grande Syrie (Syrie, Liban, Palestine). Mais il doit tenir compte dans la poursuite de son objectif de la présence militaire britannique et française. Si dans un premier temps, il a le soutien des Anglais qui voient dans ses ambitions un moyen d'affaiblir l'influence française, ceux-ci l'abandonnent rapidement pour atteindre leurs propres objectifs.

### Quand Fayçal rencontre Weizmann

Pour tenter de faire avancer la cause arabe, Fayçal fait deux séjours en Europe entre novembre 1918

et janvier 2020. A cette occasion, il rencontre en janvier 1919 Haïm Weizmann, président de l'organisation sioniste, avec qui il conclut un accord. Il y accepte le principe de la création de « Foyer national juif » en Palestine à condition qu'un royaume arabe indépendant voit le jour.

Il signe également un accord, le 6 janvier 1920 avec le Président du Conseil français Georges Clemenceau. Dans celui-ci, Fayçal accepte la présence française au Liban et en Syrie en contrepartie d'une reconnaissance par les Français du droit à l'indépendance des Arabes.



Haïm Weizmann portant une tenue bédouine en signe d'amitié et l'émir Fayçal Ibn Hussein

## La fin du rêve d'un Etat arabe



Le royaume arabe de Syrie dans sa plus grande extension en janvier 1920

Malgré ses efforts, Anglais et Français n'entendent pas renoncer à leur contrôle de la région et enterrent le projet de royaume arabe indépendant lors de la Conférence de Londres, début 1920. Déçu, Fayçal proclame unilatéralement l'indépendance de la Grande Syrie le 8 mars 1920. La France, à laquelle doit revenir le contrôle de ces territoires, déclenche une opération militaire en Syrie et écrase les troupes de Fayçal. Le rêve d'un Etat arabe indépendant a vécu.

Les négociations, uniquement entre les vainqueurs, en vue de la signature de traités de paix avec les pays vaincus, débutent en 1919. Dès le début des négociations, Français et Anglais agissent de concert sur la question du Proche-Orient.

Lors des préliminaires du traité de Versailles ils font reconnaître le concept de « mandat », nouveau statut juridique destiné à permettre aux peuples européens d'exercer une tutelle sur des populations dans le but de les préparer à accéder à l'indépendance. Ce statut, tout d'abord prévu pour les anciennes colonies allemandes en Afrique, va être utilisé par les Français et les Britanniques pour assouvir leurs ambitions au Proche-Orient.

Le 28 Juin 1919, le traité de Versailles est officiellement conclu. Commencent alors les négociations – toujours entre vainqueurs uniquement – pour décider du sort de l'Empire ottoman. Ces négociations s'avèrent particulièrement compliquées tant les ambitions des uns et des autres s'affrontent.

La Conférence de Londres (12 février - 10 avril 1920) voit Français et Anglais s'accorder difficilement sur la délimitation de leurs zones de contrôle au Proche-Orient. L'un des enjeux

est l'avenir de la Palestine, et notamment la délimitation de ses frontières. Selon les accords Sykes-Picot, si le Néguev doit faire partie de la zone d'influence britannique, le centre du pays, avec notamment Jerusalem, doit être internationalisé, tandis que la Galilée fait partie de la zone dévolue à la France. Le port de Haïfa quant à lui est placé sous contrôle anglais afin d'assurer au pétrole venu d'Irak un débouché sur la Méditerranée. La France souhaite conforter son rôle de protecteur des chrétiens de la région, ce qui lui donnerait un droit de regard dans toute cette partie du monde.

A Londres, plusieurs décisions sont prises. La France renonce à son droit de protection des chrétiens, mais obtient l'appui de la Grande-Bretagne pour se voir confier un « mandat » sur le Liban et la Syrie. Elle accepte également que toute la Palestine soit sous mandat britannique, ainsi que la création d'un « Foyer national juif », mais dans des limites géographiques moins étendues que celles espérées par les Sionistes. Le gouvernement français souhaite limiter la Palestine aux frontières de l'Israël biblique « de Dan à Bersheva », excluant ainsi la région du Litani revendiquée par le mouvement sioniste.

### **La conférence de San Remo**

C'est sur ces bases que se réunit du 19 au 26 avril 1920 la conférence de San Remo destinée à préparer le traité de paix avec les Ottomans. Les participants organisent le démantèlement complet de l'Empire ottoman. Pour les anciennes possessions turques au Proche-Orient, ils s'accordent sur le fait que les Arabes ne sont encore

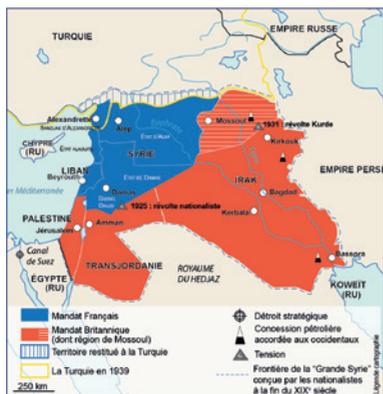
pas prêts pour l'indépendance et que leurs territoires doivent être placés sous mandat selon les termes du traité de Versailles. La France obtient confirmation de ses mandats sur le Liban et la Syrie, et la Grande-Bretagne de ceux sur la Mésopotamie, la Transjordanie et la Palestine.

Le 10 août 1920, le traité de Sèvres est signé avec l'Empire ottoman. Il prévoit dans son article 94 que la Syrie et la Mésopotamie (future Irak) soient reconnues comme « États indépendants » à la condition que « les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules ».

Quant à l'article 95, il est ainsi libellé :

« Les Hautes Parties contractantes sont d'accord pour confier, par application des dispositions de l'article 22, l'administration de la Palestine, dans les frontières qui seront déterminées par les Principales Puissances alliées, à un mandataire qui sera choisi par lesdites Puissances. Le mandataire sera responsable de la mise à exécution de la déclaration originellement faite par le Gouvernement britannique et adoptée par les autres Puissances alliées, en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, étant bien entendu que rien ne sera fait qui pourrait porter préjudice aux droits civils et religieux des Communautés non juives en Palestine, non plus qu'aux droits et au statut politique profitant aux Juifs dans tout autre pays. »

Ce qui équivaut à une reconnaissance du projet sioniste de « Foyer national juif » au plan international, et ouvre la porte à un mandat britannique.



Avril 1920, Conférence de San Remo : la répartition des mandats français et britanniques dans la région

Certes, le traité de Sèvres sera rejeté par les nationalistes turcs regroupés autour de Kemal Atatürk, fondateur de la Turquie moderne. Il obtiendra pour la Turquie, après de violents combats, de bien meilleures conditions lors du traité de Lausanne en 1923. Toutefois les dispositions relatives aux anciennes provinces arabes de l'Empire ottoman ne seront pas remises en cause.

En juillet 1922, la Société des Nations entérine officiellement le mandat de la Grande-Bretagne sur la Palestine. C'est le début d'une nouvelle étape de la marche vers la naissance de l'Etat d'Israël.



**Stel et Bontz**

**ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT**

TRAVAUX TOUS CORPS D'ETATS

**03 88 96 15 55**

1 CHEMIN DE L'ETANG - 67980 HANGENBIETEN

info@stelletbontz.fr - www.stelletbontz.fr



# Israël en voie de devenir leader mondial en médecine

Ezra Banoun et Norbert Lipszyc

L'Etat d'Israël a décidé de concentrer le soutien qu'il fournit aux *start-up* à celles qui œuvrent dans un domaine où le pays peut devenir un *leader* mondial. Les trois premiers domaines d'excellence retenus sont l'agriculture, l'eau et la protection des populations civiles contre des agressions aériennes (obus, roquettes, missiles...).

L'Etat d'Israël a décidé de financer un quatrième domaine, celui de la médecine. Le pays dispose d'hôpitaux parmi les meilleurs du monde, de médecins, d'équipes médicales, d'équipements de niveau international et de *start-up* spécialisées efficaces.

Un autre domaine est à l'étude pour devenir domaine d'excellence prioritaire, celui de la transformation de déchets en matériaux de construction "verts".

A noter l'influence particulière de cette création de domaines d'excellence sur le développement de la *alyah* :

croissance de l'économie, croissance des offres d'emploi pour des personnes qualifiées et des experts, vie meilleure pour les personnes âgées...

## 1. Contre le stress post-traumatique

Les troubles du stress post-traumatique (TSPT) sont une réaction bio-neuro-physiologique consécutive à une situation durant laquelle l'intégrité physique ou psychologique du patient ou de son entourage, a

été menacée ou atteinte : torture, viol, accident ou maladie grave, maltraitance, négligence de soins de la petite enfance, manipulation, agression, guerre, attentat, accouchement difficile.

En Israël 10% de la population souffre de TSPT à la suite d'attaques terroristes et d'attentats-suicides à la bombe.

« Les enfants souffrent de TSPT à cause des bombes et des missiles qui atterrissent autour d'eux depuis Gaza ; les parents souffrent de TSPT parce que leur enfant a été blessé. »

## Une percée au niveau du diagnostic

Une étude menée sous la direction du Professeur Ilana Gozes de la Faculté de médecine de l'Université de Tel-Aviv, a permis de détecter la présence typique de certaines bactéries dans la salive des soldats souffrant de TSPT. Selon les chercheurs, l'importance de cette étude réside dans le fait qu'elle permet pour la première fois de diagnostiquer le TSPT par des indicateurs objectifs et pas seulement selon les comportements.

## Une percée au niveau du traitement médical

L'oxygénation hyperbare peut soulager les patients atteints par le stress post-traumatique. Les recherches ayant permis d'obtenir ce résultat ont été conduites sous la

direction du Professeur Shai Efrati de l'Université de Tel-Aviv.

L'oxygénation hyperbare consiste à doper l'organisme des patients en les faisant respirer de l'air riche en oxygène concentré sous pression : quand la pression est supérieure à la pression atmosphérique ambiante, l'oxygène inhalé passe davantage dans le sang, ce qui augmente l'oxygénation des cellules. Ce traitement est effectué dans des caissons médicaux, l'air respiré est constitué d'oxygène à 100% et la pression peut aller de 2,5 à 6 ATA (Atmosphère – unité de pression), soit l'équivalent d'une plongée de 15 à 50 mètres de profondeur.

L'étude a été menée sur 35 soldats qui souffraient de TSPT et n'avaient pu être soulagés par les médicaments psychiatriques ni la psychothérapie, et un groupe "témoin". Après un protocole de 60 traitements on a constaté que de nombreux symptômes des TSPT avaient disparu, y compris une amélioration au niveau de la structure des lésions cérébrales non cicatrisées.



Un technicien prépare une chambre hyperbare dans une unité de soins intensifs du CHU d'Angers à Angers, dans l'ouest de la France, le 24 octobre 2013

## **2. Le fléau de la démence sénile et l'Alzheimer**

Dans le monde aujourd'hui, 50 millions de patients souffrent de la maladie d'Alzheimer. En 2050 ils seront 150 millions. Les chercheurs

concernés par ces pathologies ont investi, sans succès, des efforts considérables pour contrôler le processus de dépôts de protéines beta-amyloïdes à l'origine du déclin cognitif causé par l'Alzheimer.

### **La découverte d'une activité cérébrale au stade pré-symptomatique**

La Professeur Ina Slutsky, de la faculté de médecine et de l'école des neurosciences de l'université de Tel Aviv, a une approche différente. Son équipe cherche à identifier et déchiffrer la "signature" d'une activité cérébrale électrique pathologique au stade pré-symptomatique.

L'équipe a décelé qu'avant même l'apparition des symptômes de la maladie d'Alzheimer, il existe chez les patients concernés un dérèglement de l'activité cellulaire dans la zone de l'hippocampe qui joue un rôle important dans le comportement, la mémoire et certaines émotions. Ce dérèglement ne se manifeste pas à l'état de veille mais en sommeil ou sous anesthésie.

### **Un médicament pour stabiliser l'activité neuronale du cerveau**

La Professeur SLUTSKY a déclaré : « Dans une précédente étude nous avons découvert qu'un médicament utilisé contre la sclérose en plaques abaisse le point d'équilibre de l'activité neuronale ; ce médicament a permis de stabiliser l'activité pathologique pré-symptomatique de l'Alzheimer. »

Elle propose aux centres médicaux avec qui elle travaille un électro-encéphalogramme sous anesthésie pour détecter les patients à risque d'Alzheimer et leur propose un traitement efficace.

### 3. L'apport des nanotechnologies



Nanotechnologies - Prototype de nanomachine conçu par le professeur K. Eric Drexler  
© 1991-2007 Institute for Molecular Manufacturing

Le nanomètre *nm* (millième de  $\mu\text{m}$ ,  $10^{-9}$  m) est la taille d'une petite molécule. L'objectif des nanotechnologies est de produire des objets ou matériaux dont la taille est inférieure à 100 nanomètres afin d'atteindre des objectifs à l'échelle des molécules, des protéines et de l'ADN. Ces nanomatériaux sont composés de nanoparticules qui, contrairement aux particules très fines d'origine naturelle ou provenant d'une combustion, sont produites intentionnellement.

L'application des nanotechnologies au domaine médical est en train de révolutionner la pratique des soins médicaux dans le monde entier car elles sont capables de pénétrer dans les cellules humaines et à l'intérieur des organismes pour réagir avec l'ADN et les protéines. Ces caractéristiques sont très utiles pour détecter les cancers par exemple. Elles ont aussi le rôle de vecteurs de médicaments afin de moduler l'administration d'une substance au sein d'un organisme.

La crise de la Covid-19 a mis en lumière le formidable potentiel de cette approche dans le domaine de la santé par le développement des deux principaux vaccins à ARN messager contre le SARS-CoV2 : la partie « nano » de ces vaccins correspond au vecteur dans lequel est inséré l'ARN messager qui code pour la protéine

Spike et doit être acheminé jusque dans le cytoplasme des cellules pour y être traduit en protéine. Dans ces deux médicaments, l'ARNm est transporté au sein d'une bulle de gras pleine (nanoparticules de lipides) ou creuse (liposome).

L'enjeu d'un tel développement technologique était de disposer de vecteurs stables avant et après administration, qui protègent l'ARNm jusque dans les cellules et permettent de le libérer une fois la membrane cellulaire franchie. Ils ont nécessité la mise au point d'assemblages de lipides aux propriétés physicochimiques adaptées.

#### La percée technologique du Technion

##### Le problème

Les médicaments anticancéreux tels que la chimiothérapie sont conçus pour détruire les cellules cancéreuses, mais leur administration pose un problème majeur : seule une petite quantité de ces substances médicamenteuses arrive à destination, les cellules cancéreuses. Le reste du médicament est dispersé dans l'organisme, endommageant les tissus sains. Il en résulte les effets secondaires bien connus que sont les nausées (dus à l'irritation de la muqueuse de l'estomac), la perte de cheveux ainsi que des répercussions plus graves.

##### Le principe de la solution nanotechnologique

Les dommages causés aux tissus sains par les médicaments anti cancéreux ont mené à la mise au point de « packaging spécifiques » : des capsules nanométriques qui transportent le médicament jusqu'à la cible et l'y libèrent tout en empêchant sa fuite dans les tissus sains.

Une quarantaine de produits de nanomédecine, dont les vaccins Pfizer et Moderna contre la Covid-19, ont déjà été approuvés par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine, mais le développement de capsules de transport est un défi technologique compliqué. C'est pourquoi de nombreux groupes de recherche travaillent à leur amélioration.

« La technologie que nous avons développée, explique le Professeur Adjoint Shamay, est basée sur un phénomène appelé 'Aggregation-Induced Emission' (AIE) – une émission de lumière basée sur l'état d'agrégation du médicament. Cet effet signifie que sous sa forme solide ou agrégée, il émet beaucoup d'énergie lumineuse, mais lorsqu'il est soluble ou stable dans une capsule, il n'émet presque pas de lumière. Sur une quarantaine de médicaments testés, nous avons trouvé 10 nouvelles substances pour lesquelles cet effet se produit. Elles peuvent être utilisées comme critères de sélection dans le processus automatisé. »

Le système automatique développé au Technion permet de savoir, en fonction de l'énergie lumineuse émise par le médicament, quelle substance produit les meilleures nanoparticules pour ce médicament. Cette technique a conduit à la découverte d'un nouveau matériau stabilisateur

dont les propriétés lui confèrent de nombreux avantages par rapport aux matériaux existants utilisés pour créer des capsules nanométriques destinées à l'administration de médicaments.

Les chercheurs ont découvert que le nouveau matériau est supérieur aux matériaux existants, notamment en termes d'efficacité, de sécurité, d'uniformité des particules qui le composent, de stabilité dans le temps et de nombre de médicaments pouvant être « enveloppés » et stabilisés. Toutes ses caractéristiques en font un super stabilisateur adapté au domaine des traitements utilisant des capsules nanométriques.

Le nouveau matériau, nommé R595, a été créé par une réaction qui ne nécessite pas l'utilisation de solvants organiques polluants ni toxiques. Il présente une efficacité de remplissage du médicament très élevée (90%), ce qui permet de prévoir l'efficacité du traitement. Lors d'essais précliniques, l'efficacité de la capsule a été démontrée dans le traitement de tumeurs solides résultant d'une mutation commune dans le cancer du poumon, le cancer du pancréas et le cancer de l'intestin.

L'équipe du Technion a mis au point les matériaux nécessaires à la création de la plateforme et a démontré, dans des expériences précliniques, son efficacité sur des tumeurs malignes solides.

## Du pain et des gâteaux

La boulangerie "Du pain et des gâteaux"

vous propose une large gamme de pains spéciaux (berchess, tresse au pavot, campagne, seigle...) faits maison à base de farine française et ce dans un four allumé par une personne de la communauté.

Ouvert tous les jours : du lundi au vendredi de 6 h 30 à 19 h - Le samedi de 6 h 30 à 12 h 30  
Le dimanche et jours fériés : de 7 h à 12 h 30

17 rue Geiler - 67 000 Strasbourg - tél. 03 88 60 01 89

MUSÉE WÜRTH FRANCE ERSTEIN



EXPOSITIONS  
VISITES GUIDÉES  
CONCERTS  
CONFÉRENCES  
SPECTACLE VIVANT  
ACTIVITÉS  
POUR PETITS  
ET GRANDS

# MUSÉE WÜRTH

[WWW.MUSEE-WURTH.FR](http://WWW.MUSEE-WURTH.FR)

ENTRÉE  
LIBRE  
POUR TOUS  
ET TOUS  
LES JOURS



## *Votre partenaire en immobilier d'entreprise*

ACHAT, VENTE & GESTION DE BIENS IMMOBILIERS D'ENTREPRISE

Grumbach immobilier | 1, quai Sturm 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 39 52 10 | [contact@grumbach-immobilier.com](mailto:contact@grumbach-immobilier.com)

[www.grumbach-immobilier.com](http://www.grumbach-immobilier.com)

## *Dites le avec des arbres !*

Depuis 117 ans le Keren Kayemeth Leisrael plante des millions d'arbres.  
A l'occasion de tous vos événements, pensez à offrir des arbres en Israël !

**1 arbre planté en Israël : 10 €**

+ 1 certificat de plantation avec votre message !

Un simple appel téléphonique le matin au 03 88 35 54 26

ou un mail à [sophie@kklstrasbourg.fr](mailto:sophie@kklstrasbourg.fr)





# Un aller simple pour la loi du retour

Rémy Metzger

La scène se déroule dans un long couloir en pente, au bout duquel des personnes tirant leur valise-cabine, forment une file d'attente aux allures grégaires.

Arrivé en tête de file, une jeune femme arabe, voilée, fait le geste de pointer un pistolet sur ma tempe, ce en toute impunité et sans susciter le moindre mouvement de panique.

Certes, il s'agit de prendre ma température en cette période covidienne qui a l'air de vouloir jouer les prolongations.

Certes, arrivés à une frontière aussi sécurisée que celle d'Israël, un tel geste « barrière » peut paraître comme un geste idoine, dédouanant du même coup les autorités sanitaires du pays.

Il n'empêche que si le pistolet n'est pas chargé, le geste lui l'est, ne serait-ce que sur le plan du symbole.

Le décor est planté.

La température est prise.

*Welcome in Israël.*

PCR nasal devant rapidement nous autoriser à être... décloisonnés.

Sérologie dont l'attente du résultat nous soumet au mot d'ordre : « on se sert au logis ».

Juste avant ce confinement, codifié, ritualisé, la montée vers Jérusalem dans un taxi spécialement affrété pour la circonstance par l'Agence Juive.

Lors du trajet, le chauffeur nous questionne.

« – D'où venez-vous ?

– De France.

– Oui mais, avant ?

– De France !

Le chauffeur s'énerve. Le ton monte.

– Oui mais, AVANT !??? »

Là, nous découvrons une réalité toute israélienne, qui voudrait que quand on vient de France, il y a forcément un « avant » plus ou moins récent, se situant au Maroc, en Algérie, en Tunisie voire en Pologne, occultant le fait que cette histoire plus ancienne, a elle aussi un « avant » bien plus ancien encore.

Il est vrai que le particularisme de l'histoire multiséculaire des Juifs d'Alsace est suffisamment singulier pour ne pas cadrer avec la vision manichéenne et simpliste d'un peuple partagé entre une centralité normative et une périphérie vagabonde.

Quoiqu'il en soit, cette fois-ci ça y est. Nous avons fait notre *alya*.

Oh bien sûr ! Il n'y a là rien de très héroïque. Nous arrivons en Israël sans être obligés de chercher du travail, sans nos enfants qui nous ont précédés de quelques années et dans un pays qui n'en est plus aux balbutiements de l'ère pionnière.

Et même si l'expression « Erets-Israël » est grammaticalement ce qu'il est convenu d'appeler un « état construit », il n'en reste pas moins qu'il y a encore beaucoup à faire.

À tel point qu'une petite histoire qui

se racontait dans les tous débuts de l'Etat d'Israël n'est aujourd'hui plus de tout d'actualité.

C'est l'histoire d'un Juif qui a fait son *alya* et qui écrit à son frère resté en *h'oul* (*h'outs laarets*, traduisez, en dehors du pays).

« Ici c'est *yom tov* tous les jours. On est habillés comme à Pourim, on est logés comme à Souccoth et on mange comme à Kippour ».

Aujourd'hui, au-delà de disparités sociales criantes, la société israélienne, connue pour être une société consumériste, frappée du mal de la fièvre acheteuse, fait pousser jusque dans le désert des centres commerciaux gigantesques, tels des temples dédiés au culte d'une consommation effrénée et battant d'année en année ses propres records de consommation et d'endettement. Bref, un pays en pleine crise de PIBerté.

Quant à ceux arrivant ici plein d'un idéal pour Erets Israël, présenté par nos textes comme un pays enchanté où coulent le lait et le miel, quelle déception que de découvrir au quotidien un pays en chantier où coule le béton et où poussent les grues. Et où, plus prosaïquement et ce malgré le lait qui coule en abondance, les Petits Beurre... sont sans beurre.

Apparemment et contrairement à nos chères cigognes d'Alsace, certaines espèces de grues semblent avoir cessé leurs flux migratoires à seule fin d'élire domicile auprès du peuple élu sur sa terre « ceinte », le condamnant à se jeter dans une verticalité vertigineuse et conquérante, se donnant ainsi l'illusion d'un rapprochement vers le Ciel, tout en témoignant de son éloignement de ses propres racines et de sa volonté de fuir son statut de rampant sur le « marchepied du Trône Céleste » (Isaïe 66).

Une verticalité conquérante et concurrente à la fois, rappelant celle qui, en d'autres temps et autres lieux, a fait vibrer des capitaines de l'industrie mégalomanes tels Chrysler et Général Motors, par le biais d'un improbable *body building* urbain, face auquel d'aucuns applaudissent et s'ébahissent, tandis que d'autres assistent, affligés et impuissants, au saccage d'un paysage et au viol de son horizon.

Mais il est une verticalité toute autre, plus subtile, plus délicate, vertigineuse à sa manière, sondant les profondeurs du sol, à la verticale de toute agitation et à la recherche des vestiges d'une histoire stratifiée, exhumant des reliques à même d'exciter sans la combler totalement, la curiosité de beaucoup d'historiens et confortant dans leur foi certains Juifs espérant trouver entre surface du Texte et profondeur du sol, cohérence et légitimation.

Des Juifs se voulant connectés avec le Ciel tout en étant, telle une prise électrique, reliés à la terre.

À mi-chemin entre Ciel et terre, entre sous-sol et « éther », entre verticalités supérieure et inférieure, entre *tefilat hadérekh*<sup>(1)</sup> et *birkat hagomel*<sup>(2)</sup>, se trouve un avant-goût de l'enfer, dans une horizontalité brutale que sont les routes israéliennes.

Le regard tourné vers un désert à conquérir, traversé en son temps par des caravanes de marchands, Israël a mis ses « cars-avant-ses-rails », avant que n'explode une démographie galopante venant contredire la pertinence d'un tel choix.

(1) Courte prière avant d'effectuer un voyage

(2) Bénédiction prononcée après avoir échappé à un danger

Ajoutées à cela les tendances individualistes de l'homme moderne, tout est réuni et ce malgré de gros efforts réalisés sur les infrastructures routières, pour qu'à certaines heures de la journée, le pays soit réduit à un énorme bouchon, substituant à la notion de distance, celle du temps nécessaire pour la parcourir, Israël ayant récemment été classé troisième pays le plus lent du monde pour les transports.

Le tout aggravé par une conduite toute levantine. Doublement à droite, usage optionnel du clignotant, usage préférentiel du klaxon à celui du frein, conduite à Tel- Aviv(e) allure, toutes choses faisant mentir le Waze lorsqu'il dit : « Attention, danger devant vous », puisqu'en réalité le danger est partout sur ces routes où l'on ne reconnaît plus la conduite frileuse et timorée des apprentis conducteurs dans leurs auto-écoles, qui par une espèce de sortilège, se transforment pour certains en assassins en puissance, une fois lâchés sur les routes du pays. Les routes israéliennes se trouvant être un lieu de conflits entre loi et usages, entre code de la route et code de bonne conduite, entre *halakha* et *minhagim*, la racine hébraïque *נהג* renvoyant aux actions de conduire et de se conduire, autant qu'aux notions de conduites et de coutumes.

Tout à l'opposé de tels comportements, se trouve celui des conducteurs urbains (les mêmes que les précédents ?), qu'ils soient au volant d'une voiture, d'un autobus ou d'un poids-lourd, extrêmement respectueux du sacro-saint passage protégé pour piétons, autrefois appelé en France « passage clouté », où chaque piéton en sursis risquait de se faire crucifier, pour peu qu'au bien nommé passage clouté, il ait cru s'y fier...  
Conducteurs urbains dont l'impatience

au feu rouge sur le point de devenir vert, défie jusqu'aux lois fondamentales de la physique, la vitesse du son (le klaxon), devenant plus rapide que celle de la lumière (le feu vert).

La citoyenneté israélienne n'étant pas censée nous dispenser, par une confusion subversive obéissant à la « loi du retors », de nous comporter en Juif, à mi-parcours cette fois-ci entre verticalité et horizontalité, entre codes et signes, se pose la question de la prière et pour nous les hommes, celle du port de la kippa.

La porter ou ne pas la porter ?

La porter comme porte-drapeau d'une orientation politique tout en notant que la kippa crochetée dite *srouga*, symbole d'un sionisme de droite, est incompatible avec l'usage de la gomina que certains appliquent sur leurs cheveux et qui elle exprime une certaine idée du gel des implantations ? La taille de la kippa quant à elle, semblant avoir subi dans certains cas les dégâts collatéraux du réchauffement climatique, ne laissant que peu d'espace entre le porteur de kippa « confetti » et celui qui ne pense qu'à l'ôter.

La taille de la kippa, sa couleur, sa texture faisant partie de ces fameux codes qui se déclinent tout autant mais sous d'autres formes au féminin, comme se décline également le port des *Tsitsith* pour les hommes.

Les *Tsitsith*, ces fils conducteurs pendant vers le bas comme pour mieux communiquer vers le haut, vers le Très Haut, avec le grand Marionnettiste qui tire les ficelles et qui de chacun exige d'être un homme juste, un « mari-honnête », voire un mâle nécessaire.

Des fils témoins tout autant de la loi de la gravité et de la pesanteur, que de la gravité de la Loi et de sa pesanteur.

Toujours et encore la question de la verticalité et de sa communication individuelle ou collective, qui depuis la destruction du second Temple passe par l'oralité, par des prières là aussi, codifiées et ritualisées en lieu et place de sacrifices, nous dispensant de chercher quels mots dire pour bénir dans nos standing-dévotions quotidiennes, au risque de tomber dans le travers de simples récitants quand ça n'est pas celui d'éternels réticents.

À partir de ce moment-là, tout Juif galoutique, ashkénaze invétéré aux tendances psychorigides, a une série de questions quasi-existentielles à résoudre.

Lors de mes prières, dois-je prononcer en « A » ou en « O » ?

Mes prières prononcées en « A », arriveront-elles en Haut, dans le pavillon d'une Oreille Céleste bienveillante ?

Mes prières prononcées en « A », ne risquent-elles pas, arrivant en Haut, d'être attribuées à mon voisin de *shule* ou à tout autre coreligionnaire ? Le *Misrad Hapnim* (ministère de l'intérieur) Céleste, est-il suffisamment bien organisé pour nous mettre à l'abri de toute usurpation d'identité ? Et d'ailleurs, peut-on y rencontrer un fonctionnaire francophone ?

Mes prières et mes *mitsvoth* me seront-elles créditées même si je n'ai pas encore ma *Téoudat Zéout* (carte d'identité) ?

En réalité et bien involontairement, la question de la prononciation de mes prières a été résolue par la simple fréquentation d'un *minyán* dans lequel on entend autant de « A », de « O » que de « Oï », à en faire perdre son latin à l'Oreille Céleste citée plus haut. À ce stade de mon propos, il est important de m'attarder quelque peu sur cette *shule* bien connue dans Jérusalem sous le nom de *Shtiblekh*,

stéréotype de *shules* existant semble-t-il ailleurs en Israël.

De fait, il s'agit plutôt dans ce cas, d'une sorte de conglomerat de *minyanim*, ce dans un même endroit contenant pas moins de cinq offices différents, dans quatre pièces différentes et une cour, fonctionnant à tour de rôle avec un quart d'heure de décalage entre chaque office depuis le lever du jour jusqu'en fin de matinée pour *chahahit* et le tout à l'avenant pour *minha* et *maariv*.

Une organisation donnant au lieu qui l'abrite des allures de hall de gare, chaque porte de chaque pièce se voyant attribuer à son linteau supérieur un écran électronique annonçant l'heure exacte du prochain office, ainsi qu'un compte à rebours qui à la seconde près indique le temps restant jusqu'au commencement de celui-ci.

Tout « arrivant-hésitant » au *Shtiblekh* se verra aiguiller par un responsable de l'endroit, le mettant sur les rails en lui désignant la salle et l'heure du prochain office permettant au banlieusard de la prière de sauter dans un TER, Tephila Expédiée Religieusement, un œil vers le Ciel, l'autre vers l'horloge lui indiquant qu'il a bien pris le 7h30 ou le 7h45, voire le 8h40, devant le mener à « destination », sans encombre et sans retard, quelles que soient les conditions météorologiques et l'état des routes.

Un *minyán* en semaine à la liturgie réduite au minimum, et offrant à chacun de ses participants un relatif anonymat le dispensant, dans le subtil et délicat exercice de la prière à D., de le pratiquer pour les mauvaises raisons que sont le commerce et le bavardage avec ses voisins, ou pire encore par soumission à un certain regard de l'autre, si ce n'est que l'une

et l'autre de ces mauvaises raisons, savamment dosées, peuvent aussi apporter la convivialité et la stimulation nécessaires à la réalisation de l'exercice précité.

Exercice individuel et solitaire tout autant que collectif et solidaire.

Quant à chabbat et *yom tov*, le *shtiblekh* a pour mérite d'offrir une image de ce que pourrait être dans les Temps Futurs, le *Kibbutz Galouyot*, le rassemblement des dispersés, réunissant sous son toit un large éventail de couvre-chefs allant de la kippa confetti déjà citée jusqu'au *schtreimel* traditionnel avec entre les deux, un dégradé de kippot et de chapeaux en tout genre.

Rassemblement de Juifs d'obédiences et de sensibilités différentes, réunis au seul motif d'une prière collective, le tout dans une ambiance bon enfant et en toute intelligence.

L'ultime avantage d'un tel lieu de prière étant la possibilité en cas de fâcheries entre « querellionnaires », de changer de *shule*... en changeant de pièce.

Son défaut majeur étant me semble-t-il, le peu de place faite aux femmes.

Se pose bien sûr pour certains nouveaux immigrants, la question d'un *minyán* qui serait l'exacte réplique de ce qu'ils ont connu par le passé, tant sur le plan de la liturgie que des *minhagim*, voire des habitudes vestimentaires.

Car en Israël, il ne faut pas redouter, même aux jours redoutables, de prier le Très-Haut assis sur une chaise en plastique, dans une salle de sport, afin d'y pratiquer cette gymnastique visant à concilier ce que nous sommes avec ce que nous devrions être, et ainsi reconquérir les territoires perdus de notre dignité.

Et ce avec comme voisin, un Juif en

tenue estivale, donnant l'impression d'avoir tout juste quitté la plage et son littoral afin de parcourir de son *sidour* la page et son littéral.

Une *shule* éphémère pour prier l'Intemporel dans un lieu aux finitions improbables et approximatives, comme pour mieux inciter le fidèle à se pencher sur la question de sa finitude plutôt que sur celle de ses finitions.

Des fouilles récentes ayant même révélé qu'au pied du mur des lamentations, il n'y avait pas de plinthes.

Bien évidemment, il est une question cruciale et incontournable pour tout nouvel immigrant, qui est celle de la langue et de son apprentissage.

En ce qui me concerne, la méthode maintes fois éprouvée consistant à parler à un Israélien en français, mais fort et en articulant avec application, ayant montré ses limites, il m'est très vite apparu évident que l'appel à des *oulpanim* (remarquez au passage l'usage à bon escient du pluriel) s'imposait de lui-même.

Face à un tel défi pour nos neurones languissants et paresseux, l'appel à notre légendaire humour juif sur la question, semble être une piètre consolation.

Voici pourtant l'histoire d'une famille fraîchement installée en Israël et qui reçoit en visite une famille amie, venue de leur pays d'origine commun pour prendre des nouvelles.

« – Alors, comment se passe votre intégration dans le pays ?

– Doucement. Ça n'est pas facile tous les jours, mais enfin...

– Et les enfants dans tout ça ?

– Oh les enfants, en Israël ils sont rois. Tout est fait pour eux et ils se sont vite fait des amis à l'école.

– Et l'hébreu ?

– Ça, pour nous, c'est plutôt difficile.

Mis à part quelques mots comme

*chalom, toda, shiha, bevakacha* (bonjour, merci, pardon, de rien).

– Et pour les enfants ?

– Oh pour eux, c'est beaucoup plus simple. Ils sont jeunes, ils assimilent très vite. Ils ont juste des difficultés avec quelques mots comme *chalom, toda, shiha, bevakacha...* »

Nous voici donc revenus quelques décennies en arrière, assis dans une classe aux côtés de camarades assidus et face à un professeur, ainsi que des devoirs à faire à la maison.

Le prix à payer pour ne pas devenir au fil du temps un étranger dans son propre pays.

Il y a bien sûr la fierté de relever un défi. Celui de s'approprier ou se réapproprier une langue qui n'est pas notre langue maternelle mais notre langue ancestrale ou l'un de ses avatars.

Avec occasionnellement des moments d'extase lorsque, surgi du fond de nos mémoires, apparaît un mot appris au Talmud Torah ou lu dans un de nos livres de prières, et ressuscité au détour d'une phrase par son descendant issu de l'*ivrih* moderne.

Tous ces mots écoutés en leur temps sans être compris, vus sans être saisis, ou tout simplement caressés du bout des yeux dans nos livres de prières offrant cependant ce sentiment profond d'appartenir à une histoire et de garder vivant un lien qui nous rattache avec les générations passées. Avec aussi parfois, quelques rapprochements surprenants entre l'hébreu biblique et l'*ivrih* de tous les jours.

Ainsi en est-il du mot *Tokef*, que l'on trouve dans la prière *Ountané Tokef*, située au cœur de notre liturgie la plus dramatique de l'année, où nous, pauvres pécheurs, nous présentons devant notre Créateur au jour de Kippour, à l'office de *Moussaf*,

implorant le Juge Suprême d'effacer nos fautes et reconnaissant la « puissante » sainteté de ce jour, le mot *Tokef* évoquant cette idée de force et de puissance.

Par quel glissement sémantique, ce même mot se retrouve-t-il dans le domaine de la péremption, afin de désigner la date de validité d'une carte d'identité ou d'une carte de crédit, bien nommée par le clown canadien Sol, carte à crédules ?

Étrange glissement d'une notion de crédit imploré auprès de D. à celle de celui quemandé auprès d'un banquier.

L'usage de *Google Translate* ne nous dispensant pas de l'apprentissage de la langue, c'est avec un certain scepticisme que j'ai pu constater sur les claviers d'ordinateurs israéliens, la présence côte à côte de lettres hébraïques et de chiffres arabes.

Faut-il y voir là une raison d'espérer en un avenir meilleur sur un objet où il n'est question que de frappes et pour le bon usage duquel en définitive, lettres et chiffres ne se mélangent pas, les unes racontant leur histoire, les autres réglant leurs comptes avec celle-ci ?

Happés par un quotidien frénétique et chronophage à vouloir nous intégrer dans ce beau pays, sommes-nous vraiment conscients d'avoir réalisé le rêve que des générations ont souhaité envisager sans succès ?

Au titre de quels mérites nous glissons-nous, avec indécence, dans les pantoufles de ceux qui avant nous, ont sué sang et eau pour construire un pays, même perfectible, où inscrire notre histoire familiale, avec celle d'un peuple aux destinées aussi hasardeuses qu'improbables ?

Reste pour nous à digérer le choc culturel pour avoir voulu résoudre le litige intellectuel décrit par Léonardo Padura dans *Hérétiques*, entre

l'appartenance à une foi, une culture, des traditions millénaires auxquelles nous rattachent les liens du sang, et nos affinités passées avec un paysage, une langue, une littérature, qui ont été ceux de plusieurs générations de nos ancêtres arrivés en un temps reculé dans un pays dont il est difficile, impossible parfois, de renoncer à ses effluves.

Habités selon Salman Rushdie, par une identité à la fois plurielle et partielle, avec le sentiment d'être parfois à cheval sur deux cultures, et parfois, d'être assis entre deux chaises.

06 février 2023. Un séisme meurtrier ressenti jusqu'en Israël, frappe douloureusement la Turquie et la Syrie.

08 février 2023. Un séisme de plus faible amplitude secoue les environs de Jérusalem.

Comme un rappel à l'ordre du Ciel, la terre nous parle et nous dit que, gardienne de notre passé, elle pourrait bien être un jour celle de notre futur. Et ce, sans réplique possible de notre part.

Faisant fi de toute frontière et de tout savant calcul géopolitique, cet événement ne nous renvoie-t-il pas à nos failles, à nos faillites et à celles de nos sociétés orgueilleuses aimant au-delà du raisonnable se bercer de leurs (leurres) illusions ?

Le regard par le petit bout de la lorgnette que représentent ces quelques pages, n'ayant que le mérite d'offrir une version étriquée, parcelle et attendrie sur un pays et une société encore plus complexes qu'il n'y paraît, permettez-moi pour la bonne bouche, de conclure mon propos par une dernière petite histoire qui à l'en croire, nous laisserait malgré tout un petit espoir pour la suite des événements.

Un Juif heurtant par mégarde une fiole égarée, réveille un génie qui lui dit :

– Puisque tu m'as réveillé, tu as droit à un vœu que j'exaucerai.

Le Juif sort alors une carte du Proche-Orient et se met en devoir d'expliquer au génie toute la complexité de la situation de cette région.

– Autour d'Israël, il y a l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et le Liban.

En Israël, il y a des Juifs, des Arabes, des Druzes, des Musulmans, des Chrétiens. Chez les Juifs il y a des ashkénazes, des sépharades, des religieux sionistes, des religieux anti-sionistes, des anti-religieux. Et puis il y a la menace iranienne, une démographie arabe galopante, des attentats, des tremblements de terre, etc.

Pourrais-tu faire le nécessaire pour arranger tout ça ?

Le génie se gratte la tête et dit :

– C'est trop compliqué ce que tu me demandes. Range ta carte et demande-moi autre chose.

Dépité, le Juif range sa carte et après réflexion, dit :

– J'ai une mère, la vraie mère juive. Possessive, autoritaire, superstitieuse, angoissée. Toujours dans le reproche et la plainte.

Pourrais-tu faire quelque chose pour moi ?

Le génie lui répond :

– Remontre-moi ta carte ?

Je dédie cette conclusion à toutes les mères juives sans lesquelles rien ne serait et grâce auxquelles l'espoir subsiste... même malgré elles.

Jérusalem, 17 février 2023 (jour anniversaire de notre *alya*).

PS: Un tremblement de terre sociétal, menaçant selon certains les fondements mêmes de l'Etat d'Israël, ayant eu lieu après la rédaction de cet article, nulle mention n'en a été faite ici, mais pourra éventuellement être le sujet d'un prochain article.

# JPcostumes

PRÊT-À-PORTER POUR HOMMES EN SHOW-ROOM

PROFITEZ DE PRIX DISTRIBUTEURS  
TOUTE L'ANNÉE

ACCUEIL & CONSEILS PERSONNALISÉS

Cloth  
Ermenegildo Zegna  


EK EMMANUELLE  
KHANH PARIS

  
DORMEUIL

LANIFICIO  
F. LLI CERRUTI  
DAL 1881

DE  
FURSAC

 SAINT HILAIRE

12 boulevard Ohmacht  
67000 Strasbourg  
[www.jp-costumes.fr](http://www.jp-costumes.fr)  
03.88.22.46.16

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
( Ou sur rendez-vous à votre convenance)



*Pâtisserie*  
**Kubler**

29 avenue des Vosges  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 35 22 27

[www.kubler.fr](http://www.kubler.fr)



# Les ultra-orthodoxes en Israël

Philippe Velilla

On sait que leur nombre est en forte croissance. Ils défraient souvent la chronique, manifestant contre le service militaire obligatoire ou la circulation le shabbat. Leurs partis font et défont les majorités. On les reconnaît à leur tenue, mais connaît-on vraiment ces « hommes en noir » ?

Les communautés ultra-orthodoxes représentent environ 13 % de la population israélienne (plus de 1,1 million de personnes) et sont en rapide expansion du fait d'une forte natalité : 6,7 enfants par femme en moyenne. Le bureau central des statistiques (l'INSEE israélien) travaille sur l'hypothèse d'une communauté représentant 20 % de la population totale en 2040 et 32 % en 2065 (c'est-à-dire 40 % de la population juive). Ces données ne seraient pas inquiétantes si les ultra-orthodoxes remplissaient les mêmes obligations que les autres Israéliens, s'ils prenaient « leur part du fardeau » selon l'expression consacrée. Il n'en est rien.

## Une communauté autonome

Les ultra-orthodoxes se sont vus accorder progressivement des privilèges. Dès 1947, avant la création de l'État, David Ben Gourion s'engageait dans une lettre à un grand rabbin de ce courant à respecter, entre autres, l'indépendance de leur réseau scolaire. En 1950, devenu Premier ministre, il exempta les

ultra-orthodoxes – qui soutiennent son gouvernement – du service militaire. À l'époque, cela ne concernait que 400 jeunes à qui on laissait le droit de se consacrer totalement à l'étude de la Torah. L'exemption bénéficie aujourd'hui à plusieurs dizaines de milliers de garçons. En 1977, les partis ultra-orthodoxes entrent dans la coalition gouvernementale dirigée par la droite et, au fil des élections, négocient pour leurs fidèles allocations et bourses qui permettent aujourd'hui à la moitié des hommes de consacrer tout leur temps à l'étude des textes sacrés tandis que leurs épouses travaillent. L'autonomie est également le produit d'une ségrégation géographique. Elle est organisée par ces communautés, leurs rabbins, et leurs partis. Dans des rues, des quartiers, et des villes entières (comme Bnei Brak à côté de Tel-Aviv), on croise très rarement un homme ne portant pas la kippa (en tissu ou en velours dans ces communautés). Les femmes y sont priées de porter une « tenue modeste ». À l'intérieur de ces ghettos volontaires, on garantit le respect intégral du shabbat qui implique notamment l'interdiction de la circulation. L'autonomie est avant tout culturelle. La vie des communautés ultra-orthodoxes est rythmée par les trois prières quotidiennes, les fêtes, et bien entendu l'étude de la Torah. Les familles ne possèdent pas la télévision, et très souvent n'ont pas

d'ordinateur. La plupart des rabbins interdisent l'utilisation d'Internet ou seulement de réseaux « cacher ».

### **La bataille de l'école**

Dans les écoles de garçons administrées par ce courant, on n'étudie pas ou peu les matières fondamentales (mathématiques, anglais...). Ce qui a des conséquences importantes sur l'employabilité des jeunes hommes, d'autant que ceux-ci sont peu incités à participer au marché du travail du fait que l'État leur verse, on l'a vu, des allocations et qu'ils reçoivent des dons de l'étranger. Sur les 50 % d'hommes qui travaillent quand même, plus de la moitié le font à l'intérieur de leur communauté (principalement dans l'enseignement) et les autres dans des emplois peu qualifiés (gardiennage, manutention...). Le « gouvernement du changement » avait voulu mettre fin à cette anomalie en incitant les écoles à enseigner les matières fondamentales et une communauté ultra-orthodoxe (la communauté hassidique de Belz) était prête à aller dans ce sens.

Le non-emploi des hommes ultra-orthodoxes a d'importantes conséquences sociales : près de la moitié des familles ultra-orthodoxes vit en dessous du seuil de pauvreté.

### **Scénario catastrophe**

Le coût de l'autonomie est supporté par l'ensemble de la société et pas simplement au niveau du budget de l'État. L'OCDE dans ses rapports annuels ne cesse de le rappeler : le non-emploi et la faible qualification des hommes ultra-orthodoxes prive le pays de ressources importantes. Au rythme de la croissance démographique actuelle, et si les choses devaient rester en l'état, le ministère des Finances évalue qu'à l'horizon

2060, le PIB baisserait de 13% et les impôts augmenteraient de 16%. Et de façon non quantifiable, nombre d'Israéliens laïcs voudraient quitter le pays.

Des mouvements en sens contraire pourraient différer voire modifier ce scénario. Tout d'abord, une participation au service militaire. Mais celle-ci est faible : moins de 1 200 conscrits par an. De façon un peu plus nette, le nombre d'étudiants ultra-orthodoxes augmente : 15 000 dont 12 000 en licence. Par ailleurs, malgré les interdictions rabbiniques, plus de la moitié des ultra-orthodoxes seraient désormais connectés à Internet. Mais, somme toute, cette « israélisation » reste limitée. Plus intéressante à observer, la « sortie » de la communauté ultra-orthodoxe concernerait environ 15 % des jeunes. Mais, comme le soulignent les intéressés, ils bénéficieraient du seul soutien d'associations et non de l'État. Tout compte fait, d'après les études faites par l'Institut israélien pour la démocratie, un quart des ultra-orthodoxes serait sur la voie d'une modernisation.

### **Influence politique**

Avec 18 députés élus le 1<sup>er</sup> novembre 2022 (11 députés pour Shas, parti ultra-orthodoxe séfarade, et 7 pour le Judaïsme de la Torah, formation ultra-orthodoxe ashkénaze) contre 16 précédemment, ces partis disposeront dans les années qui viennent de moyens de pression importants pour freiner toute évolution de leur public. Ils ont déjà obtenu du Premier ministre, Binyamin Netanyahou, l'engagement que leurs réseaux scolaires seraient financés et dotés de moyens encore plus importants même s'il n'enseignent que ce qui les intéresse. Par ailleurs, ils entendent mettre fin aux tentatives d'enrôlement de « leurs

jeunes » dans Tsahal, et les allocations aux étudiants des écoles talmudiques seront augmentées. Ils ont obtenu dès la prise de fonction du gouvernement le 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'annulation de plusieurs réformes entreprises par la coalition précédente : la libéralisation de la cacherout visant à introduire plus de concurrence sur ce marché a été différée ; les taxes sur la vaisselle jetable et les boissons sucrées, dont ces familles nombreuses font une grande consommation, ont été abrogées. Ces prélèvements, à finalité environnementale pour le premier et de santé publique pour

le second, étaient dénoncés par les partis ultra-orthodoxes comme dirigés contre leurs communautés. En d'autres termes, après avoir été tenus à l'écart pendant les dix-huit mois du gouvernement Bennett-Lapid, les partis ultra-orthodoxes entendent prendre leur revanche et obtenir de nouveaux privilèges qui les éloigneront encore un peu plus du *mainstream* israélien. C'est à dire que la majorité des hommes en noir continueront à percevoir l'État comme un fournisseur de services et le reste de la société comme une source de tentations à éviter.

**AGENCE IMMOBILIERE**

**HERRMANN**

**FRÈRES & FILS**

IMMEUBLES

---

16 rue du 22 novembre • 67000 Strasbourg  
 Tél. 03 88 32 78 53 • Fax 03 88 22 36 03  
 mail : [contact@herrmannfreres.fr](mailto:contact@herrmannfreres.fr)



Depuis 90 ANS  
à votre service !

**SCHIERER & JUNG**  
ÉLECTRICITÉ

*Vos projets deviennent réalité !*

**03 88 35 46 39**  
[www.schierer-jung.com](http://www.schierer-jung.com)



**INSTALLATION ÉLECTRIQUE**



**DOMOTIQUE MAINTIEN À DOMICILE**



**CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**



**BORNE DE CHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE**



**INTERPHONE VDI**



**BIO ÉLECTRICITÉ**



# Consoler un homme qui souffre : les amis de Job et leurs failles

Daniel Riveline

*Dvar Torah* prononcé en l'honneur de Claude Muhlstein (ל"ר) Strasbourg - 24 juillet 2022, mis par écrit en avril 2023 avec Éva Riveline.

**I**l est difficile d'écrire au passé au sujet de Claude. J'ai choisi de rapporter un *Hidouch* que Claude a exprimé lors d'une étude ensemble peu de temps avant son décès.

Alors qu'il était déjà malade, il m'a proposé une étude en Havrouta sur le thème « *Tsadik VeRaLo, Racha VeTovLo* », ou pourquoi le juste traverse des épreuves tandis que le méchant vit une existence paisible. C'est la grande question de la justice divine face au Mal métaphysique.

Claude, d'une très grande humilité, ne se comparait pas au juste, mais n'essuyait pas pour autant la question du sens des souffrances qu'il traversait. Comment penser ces souffrances sans les percevoir comme un non-sens ou une punition ? Je lui proposai d'étudier le livre de Job, paradigme du livre biblique traitant ce sujet, en pensant en particulier au Ramban dans son commentaire du début du chapitre 32. Il montre que ce sont les amis de Job qui ont tort, puisque ce sont eux et non Job qui doivent apporter un sacrifice à la fin du récit.

Au début du livre, Job a une vie prospère. Il est père de dix enfants, riche et fidèle serviteur du Créateur. C'est à

cette perfection que le Satan, accusateur céleste, souhaite s'attaquer pour prouver à D. que la fidélité de Job ne tient qu'à son bonheur. Aussi surprenant que cela puisse paraître, D. accepte l'expérience à la seule condition que Job reste en vie. Job perd alors ses enfants et ses biens, dans une simultanéité effrayante :

« Un envoyé n'avait pas achevé de parler qu'un autre survient et dit... ». Le Satan ne s'en tient pas à cela et poursuit l'expérience par des souffrances physiques.

Job est atteint de lèpre et souffre terriblement – au point que sa femme lui suggère d'accepter de maudire le Créateur dans l'espoir qu'un tel acte provoquerait une mort souhaitable. Et, bien qu'il concentre en lui toutes les souffrances possibles, le personnage de Job ne maudit pas le Créateur.

Trois amis originaires de trois endroits différents apprennent les calamités qui se sont abattues sur Job et décident de lui rendre visite pour le consoler :

וַיִּשְׁמְעוּ שְׁלֹשֶׁת רֵעֵי אִיּוֹב אֶת כָּל-הָרָעָה  
הַזֹּאת הַבָּאָה עָלָיו וַיָּבֹאוּ אִישׁ מִמְקוֹמוֹ אֶל-יֹצֵד  
הַתִּימָנִי וּבִלְדָד הַשׁוּחִי וְצֹפֵר הַנְּעִמְתִּי וַיָּעֲדוּ  
יַחְדָּו לְבֹא לְנֹדֵד-לוֹ וּלְנַחֲמוֹ:

*Les trois amis de Job, ayant appris tous ces revers qui avaient fondu sur lui, vinrent chacun du lieu de sa résidence, Eliphaz de Têmân, Bildad*

de Chouha et Çophar de Naama; ils se concertèrent ensemble pour aller lui apporter leurs condoléances et leurs consolations.

(Job 2,11, traduction du Rabbinate).

Ce sont de bons amis, bienveillants, dont les intentions consolatrices ne peuvent être mises en doute. Mais leur réaction ne semble pas à la hauteur de cette bienveillance. En effet, ils ne reconnaissent pas leur ami et pleurent comme s'ils ne supportaient pas sa vue.

וַיִּשְׂאוּ אֶת-עֵינֵיהֶם מֵרְחוֹק וְלֹא הִכִּירוּהוּ וַיִּשְׂאוּ קוֹלָם

*De loin, ils levèrent les yeux et eurent peine à le reconnaître (ibid.,12).*

Que penser de ces compagnons venus réconforter Job ? La suite du verset annonce un véritable rite de deuil :

וַיִּבְכוּ וַיִּקְרְעוּ אִישׁ מֵעֵלוֹ וַיִּזְרְקוּ עָפָר עַל-רֹאשֵׁיהֶם הַשָּׁמַיְמָה:

*Aussitôt ils élevèrent la voix et se mirent à pleurer; ils déchirèrent tous trois leur tunique et lancèrent en l'air de la poussière qui retomba sur leur tête (ibid.).*

Nous sommes loin de la bienveillance d'amis qui viennent réconforter et rassurer un homme souffrant. Certes, ils connaissent et respectent l'usage : l'on ne parle pas le premier à un endeuillé. Néanmoins, ils semblent en faire un peu trop. Leurs pleurs, leur cendre et leurs vêtements déchirés ne combleront jamais la distance qui les sépare de la souffrance de Job, et on voit mal comment cette ostentation du deuil pourrait être réconfortante. On serait même tenté d'y voir une certaine forme d'égoïsme dans leur incapacité à contenir leurs émotions.

J'ai partagé ces doutes avec Claude. Sa réaction était étonnante de bienveillance et de profondeur. Il n'en voulait pas aux amis de Job. Il

comprenait les réactions de ces visiteurs qui ne sont pas prêts à affronter les changements physiques que la maladie imprime sur les personnes souffrantes. En revanche, Claude a formulé une question dont l'évidence et la nouveauté m'ont frappé tout à la fois : « Pourquoi ne prient-ils pas pour la guérison de Job ? »

Cette question, pourtant simple, est originale quand on connaît les commentaires traditionnels de ce passage. Les trois amis sont des croyants et leur bienveillance devrait commencer par une prière sincère au Créateur avant de chercher à trouver les causes de cette souffrance par les reproches qu'ils adresseront à Job.

La fin du récit – que je n'aurai pu partager avec Claude – confirme la finesse de son intuition :

וְעַתָּה אֶחָד-לָכֶם שָׁבַעַה-פָּרִים וּשְׁבַעַה אֵילִים וְלָכֹוּ אֶל-עַבְדִּי אִיּוֹב וְהַעֲלִיתֶם עוֹלָה בְּעַדְכֶם וְאִיּוֹב עַבְדִּי יִהְיֶה לָלַל עֲלֵיכֶם כִּי אִם-פָּנִיו אֲשֹׂא לְבַלְתִּי עֲשׂוֹת עִמָּכֶם נְבִלָה כִּי לֹא דִבַּרְתֶּם אֵלַי נְכוֹנָה כְּעַבְדִּי אִיּוֹב:

*Maintenant donc allez prendre sept taureaux et sept béliers, puis venez trouver Mon serviteur Job et offrez-les en holocauste à votre intention. Mon serviteur Job priera pour vous. Ce n'est que par égard pour lui que Je ne vous infligerai pas d'humiliation, car vous n'avez point parlé de Moi avec rectitude comme Mon serviteur Job. (Job 42,8).*

On le voit, D. demande explicitement à Job de prier pour eux. Cette prière semble indispensable pour que leurs sacrifices soient acceptés. Les rôles sont inversés, les accusateurs coupables, et, par-dessus tout, la prière pour l'autre a été énoncée comme essentielle pour que le pardon soit accordé. Cette lecture, proche de celle du Ramban (dans la source citée plus haut), renverse la responsabilité sur les amis de Job.

Et la Guemara (Bava Batra 16b) elle-même défend Job dans sa formulation désespérée :

אִיּוֹב לֹא בָדַעַת יְדַבֵּר וְדַבְּרָיו לֹא בְהַשְׁפִּיל  
וְכִתְיִב כִּי לֹא דִבְרַתָּם אֵלַי נִכְוְנָה כְּעַבְדֵי אִיּוֹב  
אָמַר רַבָּא מִכָּאן שְׂאִין אָדָם נִתְפָּס בְּשַׁעַת  
צַעְרוֹ

La Guemara commente :

« D'un côté, le texte dit : «**Job ne discourt pas en connaissance de cause, ses paroles ne sont pas raisonnables.**» (Job 34:35). Mais par ailleurs, **il est écrit** au sujet des amis de Job : «**Vous n'avez point parlé de Moi avec rectitude comme Mon serviteur Job**» (Job 42:8). **Rava a dit : De là on déduit qu'une personne ne peut être tenue pour responsable** de ce qu'elle dit **quand elle est en détresse.** »

Claude, en pleine santé, avait une présence hors du commun. Écorché vif, héritier de ce passé juif polonais en terre d'Alsace, il s'inquiétait en permanence de ses contemporains et de l'avenir de la communauté. Son inquiétude bienveillante, à l'écoute des errements et des dysfonctionnements, se doublait d'une lucidité extraordinaire sur les situations du moment et leurs conséquences.

Il assistait à mon étude hebdomadaire en se plaçant à l'endroit de la salle qui avait du réseau wifi. Il devait en effet répondre aux urgences dans le contexte de son activité de gynécologue obstétricien. S'il avait dû s'absenter un instant, il revenait dans la salle d'étude et posait la question importante, comme si son absence de quelques minutes ne l'avait pas empêché de garder le fil de l'étude. Cette vie dans l'urgence allait sûrement de pair avec la vivacité et le style de ses interactions. Il était direct, il allait à l'essentiel. Ce qui entraînait une forme d'exigence permanente dans le dialogue à laquelle il fallait être préparé.

Claude a poussé ses exigences jusqu'à ses derniers instants, que ce soit dans son étude ou dans la qualité des relations humaines. La coïncidence entre les souffrances qu'il endurait et le sujet de notre étude lui a donné l'occasion d'ouvrir une porte nouvelle pour la compréhension du texte de Job, comme si, de sa position si douloureuse et particulière, il était le mieux placé pour nous aider à être des amis dignes de ce nom.

# Marianne

BOUTIQUE DE PRÊT À PORTER FÉMININ

5a, rue Goethe - 67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 34 24 80 - marianne\_boutique@yahoo.fr



# L'homme et la terre

Elie Botbol

« Les terres ne se vendront point à perpétuité ; car le pays est à Moi, car vous êtes chez Moi comme des étrangers et comme des hôtes ».

Lévitique (25, 23)

Dès sa naissance, l'homme déploie son existence à travers deux modalités essentielles : le temps et l'espace. Le temps, car la vie est avant tout la mise à disposition de l'homme de la dimension temporelle au sein de laquelle il développe son activité, réalise ses projets et se plaît à rêver d'un monde meilleur. L'espace, car c'est le lieu où son existence et son action prennent forme. C'est là que tout se réalise, se matérialise et se met au jour.

La relative longévité de la vie de l'homme le conduit à s'ancrer dans ce monde-ci et à y chercher sa sécurité, alors qu'il sait par avance que la vie y est passagère et incertaine. Son instinct de propriété l'incite à y amasser des richesses afin de pouvoir mieux assurer son confort et faire face aux aléas du lendemain. Aussi, l'essentiel de son temps est-il consacré *de facto* à ses affaires et à son activité professionnelle, sources de profit et de maîtrise socio-économique de son destin. Ainsi passe la vie. La recherche de ce « bien-être » aura eu un prix, celui de la vie elle-même qui s'achemine inexorablement vers sa fin, vie pour laquelle tout aura été pourtant consenti. Car dans la

course effrénée pour la « gagner », beaucoup de sacrifices sont consentis. Et la quête du Bien et celle de l'Être auront été souvent les parents pauvres de cette existence. Faute de temps et d'une disposition d'esprit adéquate, les questions existentielles inhérentes à la conscience humaine auront été mises en veilleuse, voire occultées ou, au mieux, renvoyées à d'autres échéances, celles que les accidents de la vie ou le grand âge auront choisies pour les exhumer. Mais, furtifs et exigeant de la détermination, ces moments d'éclairs et de lucidité restent souvent hélas sans lendemain. Or, c'est à ces moments précis que s'éclaire la vraie vie.

## 1. La vocation du shabbat

Afin de ne pas laisser ces questions livrées aux seuls aléas de la vie et pour favoriser leur accès à tous, la Torah a prévu de marquer le temps et l'espace de l'existence humaine par des repères périodiques. Il s'agit en l'occurrence du shabbat hebdomadaire et du shabbat de la terre.

Le shabbat consiste à réaliser une pause hebdomadaire de vingt-quatre heures dans la vie professionnelle au profit de la vie familiale, sociale, intellectuelle et spirituelle. Ce rythme de vie intervient dans le récit biblique dès la création de l'homme, comme si dès l'Origine, avant même qu'elle ne soit engagée dans le monde de l'action, l'activité humaine devait

être freinée et encadrée eu égard à son caractère chronophage et anthropophage. Fait étrange et exceptionnel, Dieu Lui-même se plie à cette modalité temporelle en cessant Son Œuvre de Création le septième jour, comme si Lui-même aurait pu être happé par cette activité en la prolongeant au-delà du temps qu'Il lui avait imparti.

Un traitement privilégié sera accordé au jour du shabbat, puisqu'il bénéficiera de la bénédiction divine, selon le verset :

« Dieu bénit le septième jour et le sanctifia » (Genèse 2, 3).

Cependant, aucun précepte ne lui sera associé<sup>(1)</sup> jusqu'au Décalogue, où il est dit :

« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et Il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » (Exode 20, 8-11).

Son respect sera considéré comme un « signe » et une « alliance » entre Dieu et le peuple juif (Exode 31, 16), deux distinctions que l'on retrouve mentionnées à propos du précepte de la circoncision, comme si le shabbat marquait le temps du sceau divin et que la *milah* constituait la trace de ce sceau sur le corps de l'homme.

---

(1) Cette remarque ressort de la liturgie du shabbat matin (*Amida*) où il est fait état du privilège d'Israël de bénéficier du repos shabbatique : "Et Toi Dieu, Tu n'en as pas fait don aux nations des (autres) contrées".

Parallèlement au shabbat hebdomadaire, la Torah commande aux résidents de la Terre d'Israël de cesser tous les travaux agricoles à la fin de la sixième année de chaque septennat durant une année, c'est la *chemita*. Durant cette année, les citoyens de ce pays sont affranchis de la charge de travail qu'impose l'agriculture ; ils peuvent ainsi s'adonner à l'étude de la Torah, source d'épanouissement moral et spirituel<sup>(2)</sup>.

La *chemita* et le jubilé (la cinquantième année qui clôture le cycle de sept *chemitot*) ont pour but « d'ouvrir les yeux qui sont frappés de cécité et qui sont rivés sur les futilités de la vie » selon R. Isaac Arama<sup>(3)</sup>. La principale vocation de l'homme consiste en la perfection de son être, ajoutet-il, et non en son travail. Celui-ci doit être limité à ce qui est nécessaire pour lui assurer sa subsistance, pas plus. C'est à cette prise de conscience que doit conduire la pause annuelle de la *chemita*.

Ainsi, pouvons-nous interpréter la bénédiction et la sainteté conférées au shabbat comme la possibilité qui est offerte chaque semaine aux Juifs de rompre avec le caractère aliénant du travail et de raffermir leur lien à la vie et à sa vocation première. Le temps ainsi mis à leur disposition leur permettra de s'investir davantage dans la vie familiale et dans l'étude de la Torah, source de réflexion intellectuelle et spirituelle.

## 2. La vocation de la *chemita*

Dans son ouvrage *Shabbat Haarets*, rav A. Y. Kook (1865-1935, Lettonie-Jérusalem) analyse les aspects sociaux de la *chemita*. Il interprète cette trêve comme une opportunité spirituelle

---

(2) Ibn Ezra sur Deutéronome (31, 10 -12).

(3) Akédát Yitshak *ad locum*.

offerte au peuple juif de disposer de son temps pour étudier et comme une occasion de neutraliser les effets pervers de la vie sociale et professionnelle. Il lui assigne la vocation de parer à « l'endurcissement du cœur qui accompagne fatalement toute vie en société organisée et le délitement de la vie morale qui s'ensuit ».

Il stigmatise « la brutalité et la tension liées à l'acquisition et à la préservation des biens matériels qui provoquent l'éloignement de la lumière divine du peuple ».

Le repos imposé durant l'année shabbatique aide donc la société à retrouver une certaine sérénité dans les rapports humains : « plus d'opresseur, ni de tyran ».

Pour appuyer cette lecture, rav Kook cite un verset qui explicite la vocation de la *chemita* :

« Il n'exercera pas de contrainte contre son prochain et son frère dès qu'on aura proclamé la rémission en l'honneur de Dieu » (Deutéronome 15, 2).

Il souligne ensuite la pertinence de la seconde loi de la *chemita* qui demande aux propriétaires fonciers de mettre à disposition de tous les visiteurs les produits agricoles de la septième année en ouvrant les enclos de leurs champs et de leurs vergers, afin que « les pauvres de ton peuple puissent s'en nourrir » (Exode 23, 11). Il y perçoit un antidote à l'individualisme que peut générer la propriété : « Plus de droit de propriété faisant valoir ses exigences, une paix surnaturelle plane sur tout ce qui vit ».

Il précise d'autres effets bénéfiques de la *chemita* :

« L'intransigeance habituelle de l'instinct de propriété ne viendra plus profaner la loi sainte concernant tous les produits du sol de cette année, et la convoitise aiguisée par le commerce tombera dans l'oubli ».

Il conclut ainsi :

« Un esprit de sainteté et de noblesse est répandu sur tout, selon le verset : «un shabbat solennel sera accordé à la terre, un shabbat en l'honneur de l'Éternel » (Lévitique 25, 4).

Ainsi, en faisant cesser le travail de la terre lors de la *chemita* et en mettant les produits agricoles à la disposition de tous, la Torah suspend provisoirement la hiérarchie sociale existant entre propriétaires terriens et ouvriers agricoles, d'une part, et entre ceux qui jouissent de leur propre subsistance alimentaire et ceux qui sont tenus d'aller glaner leur nourriture dans les champs des autres, d'autre part.

Rav Kook relève encore qu'il est interdit de faire du commerce des produits récoltés ou même d'en faire des médicaments<sup>(4)</sup>. Il en conclut que « l'homme revient ainsi à son état naturel, la santé, au point de n'avoir plus besoin de remèdes conçus pour des maladies qui, pour la plupart, résultent d'une rupture d'équilibre due à la méconnaissance de sa véritable nature, spirituelle et matérielle ».

Ainsi pour rav Kook, la *chemita* a pour vocation de corriger les dérives auxquelles la vie matérielle et sociale risque de conduire l'homme. Par la pause qu'elle lui impose, celui-ci est à même de se ressourcer et de se reconstruire sur le plan social et spirituel.

Dans *Le Guide des égarés* (3, 39), Maïmonide met également l'accent sur l'aspect social de la *chemita* en relevant les avantages économiques qu'elle procure aux indigents. Il met ainsi en avant « le sentiment de compassion de la Torah à l'égard

(4) *Souca* 40a et b, Michné Torah, *Hilkhot Chemita* (5, 11)

des hommes et son désir d'augmenter leur bien-être en général, ainsi qu'il est dit : « Les pauvres de ton peuple s'en nourriront et les bêtes des champs mangeront ce qui restera » (Exode 23, 11).

Mais il y ajoute un motif d'un autre ordre : « Elles [ces lois de la *chemita*] s'expliquent aussi par l'idée qu'en restant en friche, la terre se bonifie et devient plus fertile ».

Ce second argument nous semble très accessoire par rapport au premier dans la mesure où rien dans le texte biblique ne le suggère. Car si ce motif était essentiel, on ne comprendrait pas pourquoi toutes les terres devraient être soumises en même temps et au même rythme à la jachère, au point de mettre en péril la subsistance alimentaire de tous les citoyens du pays ? De plus, les bienfaits de la jachère relèvent davantage de la bonne gestion agronomique des terres que des préoccupations d'ordre social ou religieux qui constituent la vocation de la Torah<sup>(5)</sup> !

Dans son *Sefer hahinoukh*, rabbi Aharone Halévi (Barcelone, 1235-1290) propose une autre interprétation de la *chemita*. Il rapproche la vocation du « shabbat de la terre » de celle du shabbat hebdomadaire. Il perçoit dans l'obéissance à l'injonction divine du repos de la terre, un acte de foi dans le récit biblique de l'Œuvre de la Création. Car, en ne travaillant pas la terre et en abandonnant la possession durant toute une année, l'homme reconnaît qu'il n'est que le dépositaire de la terre dont Dieu est le

---

(5) Rabbi Isaac Arama s'insurge aussi contre cet argument en mettant en avant la disproportion entre la gravité de la sanction prévue par la Torah pour la transgression de la *chemita* et le motif avancé par Maïmonide pour ce précepte.

véritable propriétaire. Ainsi, par l'observance de la *chemita*, le Juif atteste que Dieu a créé le monde, lequel a donc eu un commencement et qu'il n'existe pas de toute éternité comme le prétendaient certains philosophes.

La confiance dans la souveraineté divine de l'univers est encore manifestée par l'abandon des produits agricoles de la septième année à tous les visiteurs. Car en cédant ses droits sur sa production, l'homme atteste « que la nature du sol et ses propriétés ne sont pas une raison suffisante pour sa production et que la terre possède un Maître supérieur ».

Il ajoute qu'en partageant sa récolte avec tous les anonymes qui viennent s'en servir et avec ceux qui sont dans le besoin « sans espoir de retour » (la gratitude des bénéficiaires), l'homme fait preuve de confiance en Dieu et développe en lui la vertu de la générosité.

Ainsi, trois grandes orientations se dégagent des interprétations que développent ces auteurs pour expliquer la vocation de l'année shabbatique.

Pour rav Kook qui fut rabbin de Jaffa et des villages agricoles environnants, c'est avant tout l'aliénation liée au travail et à l'instinct de propriété que la Torah cherche à faire cesser durant la *chemita*. Selon lui, le retrait d'un an de la vie professionnelle doit mener à la prise de conscience sur la nécessité de pacifier les rapports sociaux et de leur restituer leur humanité.

A la différence de ses prédécesseurs médiévaux, rav Kook qui a connu l'ère de l'industrialisation et ses impératifs de rendement et de rentabilité, a perçu dans la *chemita* une approche pédagogique susceptible de restituer une dimension humaine au monde

du travail, même si cette longue trêve suppose beaucoup de sacrifices sur le plan économique et alimentaire. Aussi, c'est surtout l'interruption de l'exploitation professionnelle durant la *chemita* et ses effets bénéfiques, qui ont retenu toute son attention.

Maïmonide relève, pour sa part, surtout l'aspect socio-économique de la *chemita*. Le souci de la subsistance d'autrui est partagé par tous durant une année entière. Tout le monde peut se nourrir à sa faim. L'annulation des dettes qui entre en vigueur dès le début de la *chemita* conforte sa lecture. Cette remise à zéro des compteurs vise à donner de l'espoir et un nouvel élan à tous ceux qui sont en situation de précarité économique.

Enfin, pour *Séfer hahinoukh*, la *chemita* inculque à toute la nation juive l'idée du théocentrisme et cela de manière concrète. Comme pour le shabbat hebdomadaire, celui de la terre rappelle à l'homme qu'il vit dans un monde qui est Œuvre de création, et non du hasard ; que Dieu a assigné à l'homme un projet existentiel qui est explicité par la Torah ; que l'univers est dirigé de manière providentielle, comme l'histoire biblique l'illustre parfaitement. C'est pour ancrer cette idée dans l'esprit de tout le peuple d'Israël que Dieu demande à chaque propriétaire de cesser de travailler sa terre durant une année à chaque cycle septennal et d'ouvrir ses champs afin que tout le monde puisse jouir de ses produits agricoles.

Cette interprétation trouve écho dans la conclusion que la Torah confère à ce chapitre :

« Car la terre M'appartient, car vous êtes des étrangers et des résidents avec Moi » (Lévitique 25, 23).

Notons enfin que l'ampleur du sacrifice économique et de la confiance en Dieu que la *chemita* implique se trouvent reconnues par l'engagement explicite que prend Dieu envers ceux qui la respectent. En effet, en retour de la considération que le peuple aura témoignée au caractère singulier de cette année-là, Dieu promet Sa bénédiction :

« J'ordonnerai Ma bénédiction pour vous la sixième année et elle produira de la récolte pour trois années. Vous sèmerez la huitième année et vous consommerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième année » (Ibid. 25, 21-22).

Il en est de même au sujet du shabbat hebdomadaire :

« Dieu bénit le septième jour et Il le sanctifia car Il cessa toute l'œuvre que Dieu avait réalisée » (Genèse 2, 3).

Le *Zohar Yitro*<sup>(6)</sup> précise que c'est le respect du shabbat qui conditionne la bénédiction de la semaine qui suit.

Aussi, contrairement à ce que nous aurions pu penser, l'observance de la *chemita* tout comme celle du repos shabbatique n'est pas source d'appauvrissement et de récession, mais de bénédiction et d'épanouissement. Convaincu de cette promesse, le prophète Malachie surenchéra lorsqu'il demandera au peuple de ne pas hésiter à prélever la dîme sur la récolte et à mettre ainsi Dieu à l'épreuve. Il assure, en effet, que « Il (Dieu) ouvrira pour vous les lucarnes du Ciel et déversera sur vous une bénédiction infinie » (Malachie 3, 10).

### 3. *Chemita* et Etat d'Israël

La création de l'Etat d'Israël et sa souveraineté politique sur le territoire de l'antique royaume d'Israël

(6) Passage du *Zohar Yitro* commentant le verset de "Souviens-toi du jour du shabbat pour le sanctifier" (Ex. 20, 8).

ont rappelé au peuple juif la nécessité de considérer à nouveau son rapport à la terre simultanément dans sa réalité socio-économique et dans sa dimension spirituelle. Si d'un point de vue politique, le peuple d'Israël est en droit de revendiquer son établissement sur la terre de ses ancêtres et à le défendre par tous les moyens, il ne peut se contenter du droit historique, fut-il biblique, de son retour à cette terre pour justifier aux yeux de la Torah la pérennité de sa présence en ce lieu. Le peuple d'Israël ne peut, en effet, vivre une expérience nationale autonome pleine et entière sur cette terre en ne tenant compte que des seuls impératifs politiques et économiques. La *chemita*, et les considérations éthico-religieuses qu'elle implique, sont précisément de nature à éclairer le lien avec ce lieu de vie ancestral.

La Torah met en garde le peuple juif à plusieurs reprises contre les dérives morales et religieuses auxquelles le peuple de Canaan, qui y était établi avant lui, s'était laissé aller (Lévitique 18, 3). Elle le menace même d'un sort similaire, c'est-à-dire de l'expulsion *manu militari* et de l'exil, s'il venait à l'oublier en adoptant un comportement semblable (*Ibid.* 18, 28). Mais bien plus que cette exigence éthique de base, la présence juive en ce lieu devait se justifier de manière positive. Comment ? En faisant de cette terre un lieu d'accueil de la *Chékina*, la Présence divine<sup>(7)</sup>. Cette Présence n'avait pas pour vocation de se cantonner au Tabernacle lors

(7) Ce fut une des trois requêtes que Moïse adressa à Dieu après la faute du veau d'or : "Que la Présence de la chekhina réside au sein du peuple d'Israël" (*Berakhot* 5a). C'est l'interprétation que donne le Talmud au verset : "Que nous soyons distingués moi et Ton peuple" (*Exode* 33, 16).

de la traversée du désert du Sinaï ou, par la suite, dans le seul Temple de Jérusalem. Toute la terre d'Israël est soumise au regard scrutateur de Dieu :

« Une terre que YHVH ton Dieu sollicite, ses yeux sont rivés sur elle en permanence, du début de l'année à sa fin » (Deutéronome 11, 12).

Elle doit, à ce titre, être exemplaire à tous les niveaux. Or la terre, en tant que bien foncier comme en tant que terre agricole, peut être source de conflit social entre riches et pauvres, entre propriétaires terriens et ouvriers agricoles. Aussi, était-il nécessaire de rappeler à l'ordre, de manière préventive, tous les acteurs de la vie économique en déclarant que la terre appartient à Dieu et que les hommes n'y sont que de simples résidents (Lévitique 25, 23). La Torah affirme avec force que l'observance de ce précepte conditionne la permanence de la présence juive sur cette terre (*Ibid.* 26, 34-35), comme si la *chemita* constituait à elle seule la marque du sceau divin sur cette terre<sup>(8)</sup>. C'est ce rappel périodique et concret qu'opère le précepte de la *chemita* encore aujourd'hui.

Le grand rabbinat d'Israël pare au risque de la pénurie alimentaire et à l'augmentation du cours des denrées durant la *Chemita* en procédant à un artifice halakhique consistant à vendre symboliquement les terres agricoles aux non-Juifs durant cette année-là, à l'image du *Hamets* (*levain*) vendu avant Pessah et du *Prosbol* que Hillel avait institué en

(8) Rappelons la *Michna Avot* à ce sujet : "L'exil survient dans le monde à cause de l'idolâtrie, des relations incestueuses et du meurtre, et pour le non-respect du repos de la terre lors de l'année sabbatique" (*Avot* 5, 9). Dans cette *Michna*, le non-respect de la *chemita* est élevé au rang de gravité des trois fautes capitales.

son temps pour maintenir les dettes (censées s'annuler à la *chemita*), afin que les prêts soient toujours accordés aux indigents. Ainsi, appartenant à des non-Juifs, les produits agricoles peuvent échapper à l'impératif

de *chemita*. Cependant, nombre de décisionnaires insistent sur le respect strict de la *chemita* malgré l'augmentation des cours que cela implique et la nécessité de l'importation des fruits et légumes de l'étranger.



INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

## BTS - Licence - Master

Expertise Comptable  
Management & Ressources Humaines  
Commerce & Marketing

56 rue Jacques Kablé  
67000 STRASBOURG  
03 88 37 99 85  
[www.ifce-formation.com](http://www.ifce-formation.com)



## BOULANGERIE PÂTISSERIE HANAU

[boulangerie.hanau@gmail.com](mailto:boulangerie.hanau@gmail.com)

 Boulangerie Pâtisserie Hanau

*La boulangerie boulevard Clémenceau  
ouvre à 5h30.*

*La boulangerie avenue des Vosges  
ferme le dimanche à 13h00.*

— 11 AVENUE DES VOSGES - 67000 STRASBOURG —

☎ 03 88 35 36 51

Lundi au Vendredi : 6h30 - 19h30

Samedi Fermé - Dimanche : 6h30 - 13h00

— 40 Bd CLEMENCEAU - 67000 STRASBOURG —

☎ 03 88 22 31 59

Lundi au Vendredi : 5h30 - 20h00

Samedi Fermé - Dimanche : 6h30 - 13h00



# Le rêve et son double

Franck Benhamou

Dans le célèbre livre de Clément Rosset *Le Réel et son double*, l'auteur explique que dans la tragédie grecque l'oracle est une figure du destin dont la prédiction se réalise d'une toute autre façon que celle attendue. La façon réelle avec laquelle la prédiction se réalise ne devient elle-même que la copie défigurée de l'oracle. Comme c'est toujours le cas, la Bible s'empare des thèmes mythologiques pour y réintroduire une vision libératrice et responsabilisante pour l'homme. Le chemin est difficile pour qui s'attend à vivre pleinement, mais benoîtement, son destin.

Joseph encore adolescent perçoit deux rêves : l'un où il voit des gerbes qui se prosternent devant lui, l'autre où il voit le soleil, la lune et les étoiles s'incliner devant lui. L'interprétation est entendue : les gerbes et les étoiles sont ses onze frères, le soleil et la lune représentent ses parents. Le destin frappe à la porte du jeune homme qui s'en va raconter ses visions à ses frères et ses parents. Lorsque le fils chéri de son père raconte ses rêves, il ne parvient qu'à attiser une braise qui devient incandescente. Les frères profiteront de la première occasion pour le vendre en tant qu'esclave. Il devient intendant en Egypte puis, accusé de viol, il est emprisonné. Voyant ses compagnons d'infortune, ex-serviteurs de Pharaon, troublés par des rêves, il leur en donne une

interprétation, qui est confirmée par les événements. Voulant se placer auprès du pharaon, il leur demande à ne pas être oublié au moment opportun. Celui-ci viendra après deux longues années : le roi à son tour rêve. Il rêve de gerbes de blé maigres qui en avalent de grosses, de vaches chétives qui en gobent d'autres. Joseph est appelé et interprète le rêve prédisant des années de famine qui succéderont à des années d'abondance. Il procure alors de judicieux conseils économiques, qui le font accéder au plus haut rang parmi les ministres. Affamés, les frères alors en Canaan, viennent en Egypte acheter du blé lors des années de disette. Joseph les reconnaît, il ne se fait pourtant pas reconnaître : généreux avec ses frères, il les congédie en prenant soin de leur imposer la venue de son petit frère, Benjamin, lors de leur future venue en Egypte pour acheter de la nourriture. C'est avec difficulté que Jacob concède au départ de son dernier enfant : n'a-t-il pas perdu déjà Joseph, frère de Benjamin par la mère ? Joseph revoit ses frères, il garde l'anonymat, mais il demande qu'une coupe soit placée insidieusement dans le sac du jeune frère. Lorsque les frères partent, il les fait arrêter pour vol ; la coupe est retrouvée dans le sac de Benjamin, qui doit rester dans les geôles égyptiennes. Suit alors un long plaidoyer de Juda, qui tente de faire changer l'avis de

Joseph. Mais « Joseph ne pouvant contenir tous ceux qui étaient autour de lui » se révèle. Il fait venir son père Jacob et toute sa famille, c'est l'exil égyptien qui commence. (*Béréchit* chapitres 37, 40 à 44).

Cette manigance de la part de Joseph semble malhonnête : pourquoi dissimuler son identité ? Pourquoi faire porter des fausses accusations ? Quelle stratégie le guide, si toutefois il s'agit de stratégie ?

Les commentateurs classiques se sont comparés de ces questions.

Pour Rachi<sup>(1)</sup>, qui s'appuiera sur le Talmud<sup>(2)</sup>, un rêve n'est pas une prophétie. C'est une vue partielle sur le réel. Le Talmud<sup>(3)</sup>, dans un autre contexte, exprimera cela d'une très belle façon : usant de la métaphore du palais dont Dieu serait le roi, le rêve relèverait d'un bruit de couloir, d'un bruissement perçu « derrière le rideau » ; les mots du rêve sont mal entendus, ils sont soumis à l'interprétation, contrairement à la prophétie qui est limpide. Cette démarche, est celle retenue dans le Talmud. En effet pour lui « nul rêve sans futilités » : certains mots du rêve sont des supports ; « le rêve n'est qu'un soixantième de la prophétie »<sup>(4)</sup>, dira-t-il, ou encore « le rêve est le fruit immature de la prophétie »<sup>(5)</sup>. Un auteur comme Na'hmanide ne semble pas influencé par une telle lecture, s'il l'évoque c'est pour s'en éloigner<sup>(6)</sup>. Il me semble que Na'hmanide est influencé dans sa radicalité par Maïmonide pour qui le rêve est une modalité importante de la prophétie,

(1) Sur *Béréchit* 37.10.

(2) *Talmud Babli Bra'hot* 55 a.

(3) *Talmud Babli Bra'hot* 18b.

(4) *Talmud Babli Bra'hot* 57b.

(5) *Béréchit Rabba* 17.

(6) Commentaire sur *Béréchit* 37.10.

comme il s'en explique longuement dans le *Guide des Egarés*<sup>(7)</sup>, dans un texte qui sera repris curieusement par Na'hmanide à la fin de la section qui nous occupe<sup>(8)</sup>.

Donnons le résumé de l'explication de Na'hmanide<sup>(9)</sup>. Lorsque les frères sont reconnus par Joseph, le verset précise que celui-ci s'est souvenu de ses rêves<sup>(10)</sup>. Rachi explique qu'il a vu ses rêves se réaliser : les frères se sont prosternés. Na'hmanide s'oppose au commentateur champenois : C'est exactement le contraire. En voyant ses frères se prosterner devant lui, il s'aperçoit que Benjamin n'est pas dans le compte : ses rêves ne se sont pas intégralement réalisés ! De même le second rêve ne s'est pas encore réalisé : ses parents ne se sont pas prosternés. En les forçant à faire venir le jeune frère, par ses stratagèmes, c'est précisément pour voir ses rêves se réaliser. Si ce n'était le cas, comment comprendre qu'il ait fait souffrir ses frères ? Qu'il ne s'est pas enquis de son père pendant la vingtaine d'années où il en était séparé ? Avec le stratagème de la coupe royale, il n'a pas voulu faire souffrir ses frères. Mais il craignait qu'une haine animait encore les frères vis-à-vis du dernier né : faire résider Benjamin seul dans les geôles royales était une façon de le préserver.

Joseph n'a pas agi par vengeance : si c'était le cas, il aurait fait mettre ses frères en prison sans autre forme de procès. De plus, n'avait-il pas ouvert les réserves de nourriture en leur faveur ? Il a agi stratégiquement pour mettre à l'abri le jeune frère. N'avait-il pas été lui-même soumis à leur férocité ? S'il a préféré se dissimuler,

(7) II §41.

(8) Commentaire sur *Béréchit* 46.1.

(9) Commentaire sur *Béréchit* 42.9.

(10) *Béréchit* 42.9.

c'est afin de faire venir Benjamin, de le prendre sous son aile protectrice. Joseph a tiré un trait sur sa famille : il avait nommé d'ailleurs son aîné « Ménaché – oublié – car Dieu m'a fait oublier mes tribulations et la maison de mon père »<sup>(11)</sup>. Ni vengeance, ni haine, mais de l'oubli. Mais les rêves, comment vont-ils s'accomplir ? Na'hmanide n'aura de cesse dans tout son commentaire de montrer l'exactitude de l'interprétation de Joseph, face à Rachi qui prendra beaucoup d'aise. Donnons un second exemple : Rachi affirme qu'une fois Jacob descendu en Egypte, la famine cessa<sup>(12)</sup>. Na'hmanide<sup>(13)</sup> s'étonne : eh quoi, la prédiction des sept années de famine ne se serait-elle pas réalisée ? Selon Na'hmanide le rêve est prophétique jusqu'en son dernier détail.

Pourtant à relire le commentaire de Na'hmanide, une question se pose : il n'est pas question de l'accomplissement du second rêve, celui de la prosternation de ses parents. Na'hmanide nous en a donné une interprétation légèrement différente de la première lecture que nous en avons faite. En effet, il fait remarquer que la mère de Joseph était déjà morte à son adolescence, le rêve ne pouvait donc être réalisé. C'est pourquoi le commentateur proposait une autre interprétation : l'étoile dont il s'agissait était toute la famille de Jacob. On peut ainsi comprendre que toute la tribu du patriarche se serait prosternée devant Joseph. Pourtant, le texte ne le mentionne pas, à aucun moment. Nous allons essayer de comprendre l'enjeu de la révélation de l'identité de Joseph pour répondre à cette remarque.

---

(11) *Béréchit* 41.51.

(12) Rachi sur *Béréchit* 47.19.

(13) Commentaire sur *Béréchit* 47.18.

La stratégie employée par Joseph correspond à un double objectif : d'une part faire accomplir ses rêves, d'autre part isoler Benjamin de ses frères afin qu'il ne subisse pas le même sort que lui. Pourquoi Joseph s'est-il révélé à ses frères ? Pour le comprendre, il faut voir à quel moment il le fait. Lorsque Juda plaide en faveur de son frère, il dit : « Maintenant, que je demeure moi, à la place de mon frère, esclave, et que l'enfant parte avec ses frères »<sup>(14)</sup>. Il semble donc que ce qui a convaincu Joseph, c'est qu'il s'aperçoit que ses frères ont changé, ils ne sont plus ceux qui l'ont vendu. Bien au contraire, ils sont prêts à rester prisonniers pour justement éviter la prison à l'un d'entre eux. C'est semble-t-il la raison qui a fait que Joseph a cédé. Il y aurait derrière tout ce stratagème une réflexion avisée et prudente : si les frères sont tels qu'il les a connus, autant protéger le petit dernier, mais s'ils ont changé, l'affaire prendra une autre tournure. L'engagement qu'ils prennent à ce moment-là serait donc la preuve de leur changement. Telle serait la démarche logique selon Na'hmanide. Or ce n'est pas ce qu'il dit : il fait remarquer que le verset ne dit pas « Joseph ne put se contenir » mais « Joseph ne put contenir ceux qui se trouvaient là »<sup>(15)</sup>. Qui sont-ils ? Le verset suivant nous le dit : « Tous les Égyptiens de la cour ». Pourquoi ne peut-il les contenir ? Car, précise notre auteur, eux aussi plaident la pitié envers Benjamin : de voler une coupe, serait-il passible d'un enfermement à vie ? Joseph ne s'est pas dévoilé car il aurait été poussé par une force intérieure de générosité. Mieux : s'il avait pu, il aurait continué sa stratégie. C'est uniquement sous

---

(14) *Béréchit* 44.33.

(15) *Béréchit* 45.1.

la pression « de la rue » qu'il sort de l'anonymat. C'est donc qu'il n'a pas été convaincu du discours de ses frères. Ainsi, après qu'il se soit révélé, la première question qu'il leur pose est : « Est-ce que papa est en vie ? ». Na'hmanide reste muet sur cette phrase qui pourtant agite les autres commentateurs : pour lui, Joseph n'a pas cru en ses frères et même leur engagement en faveur de Benjamin n'est pas crédible. S'il se révèle, c'est devant le tollé provoqué par sa décision arbitraire d'enfermer Benjamin. Joseph ne cède donc, selon cette interprétation, que devant la contestation qui devient trop bruyante.

Voltaire disait qu'une des plus belles phrases de la Bible était celle que prononça Juda<sup>(16)</sup> à propos du lien filial entre Jacob et Benjamin : « et son âme est lié à la sienne ». Une autre façon de comprendre la révélation forcée de l'identité de Joseph, c'est que, toujours à la poursuite de son second rêve, il comprend qu'en retenant son jeune frère pour faire venir son vieux père, il risque de causer sa mort<sup>(17)</sup>. Les exigences se contredisent. Quelle que soit la lecture, Joseph est contraint d'abandonner la poursuite de son rêve de jeunesse. Alors que dans la tragédie grecque, le rêve comme une machine folle s'exécute, dans la Torah, c'est une tout autre thématique qui se trame : les rêves de la Torah n'ont pas pour but de détruire les hommes mais d'en faire une visée sur l'avenir pour que les hommes puissent y répondre. On comprend que Joseph veuille précipiter leurs accomplissements. Nous allons y revenir.

(16) Cité par Wogue sur *Béréchit* 44.30. Note 2.

(17) Voir le commentaire Haketav Véhakabalah qui suit la démarche de Na'hmanide.

Finalement, on peut questionner Na'hmanide : Joseph pense-t-il que l'accomplissement de ses rêves ne dépend que de lui ? Un rêve n'est-ce pas un avenir énoncé avant la lettre qui va « tomber tout cuit » ? Ce n'est pas ce que pense Joseph : pour lui un rêve est une occasion, une chance à saisir. Et cette chance ne peut être saisie que par l'intelligence, plus exactement l'intelligence interprétative. Ainsi, Na'hmanide<sup>(18)</sup> montre comment le conseil judicieux que donne Joseph à Pharaon n'est qu'un détail d'interprétation du rêve : les vaches maigres ont consommé les grasses, preuve de la nécessité de faire des provisions. Ainsi, le rêve ne sert qu'à celui qui veut bien y prêter attention. Mais à aucun moment, la démarche de dissimulation d'identité n'a été commandée par une quelconque interprétation de rêve : celle-ci ne relève que de Joseph qui cherche à protéger son jeune frère d'une vindicte réelle ou fictive. Alors qu'encore jeune homme, il voyait ses rêves comme des données naturelles, des évidences qu'il convient d'admettre et d'assumer, plus tard, il comprend que les rêves sont autant de possibilités à partir desquelles l'homme doit prendre des responsabilités accrues.

Quel est le nouveau sens de ce second rêve qui semble redoubler et amplifier le premier, puisqu'il ne peut être pris à la lettre, comme le pensait le jeune Joseph ? Le second rêve ne peut plus être interprété comme une simple prosternation : Joseph doit l'interpréter différemment. Comme c'est souvent le cas dans le difficile exercice d'interprétation : il faut éliminer les possibilités. Et c'est là que les choses s'éclairent : les gerbes qui se prosternaient, et les gerbes égyptiennes, se rejoignent : il s'agit

(18) Commentaire sur *Béréchit* 41.2.

d'un seul rêve<sup>(19)</sup>, Joseph est celui qui va nourrir les frères en période de famine. La prostration des étoiles n'est pas à prendre au sens d'un pouvoir pris sur ses frères et son père : il signifie la dépendance économique. Il le dit dans son long discours : « C'est pour vous nourrir que je suis parvenu ici »<sup>(20)</sup> ; cette phrase il n'a pu la prononcer qu'au moment où il comprend que les rêves ne sont pas faits pour être poursuivis, car leur lettre n'est pas figée. Au lieu de poursuivre ses rêves jusqu'à être poursuivis par eux, il faut voir dans ses rêves d'adolescent une promesse

(19) Na'hmanide le fait déjà remarquer, en passant, dans son commentaire sur *Béréchit* 37.7.

(20) *Béréchit* 45.5.

adressée à Joseph en personne, les contours d'une responsabilité future. Telle me semble être la démarche initiée par Na'hmanide.

On pourra ainsi retourner l'argument central de Clément Rosset : ce qui séparera toujours la tragédie, implacable dans sa logique, c'est que la Torah introduit la possibilité d'une interprétation qui humanise chaque parole ; certes le rêve ne se réalise jamais comme on s'y attend, mais c'est que le rêve est lui-même susceptible d'interprétation, même les oracles les plus certains, et même les paroles les plus divines, ne sont pas des « données » : c'est tout l'esprit de la Torah orale.

*Tous Revêtements de Sols*  
**Dietrich et Fils**  
**Parqueteurs**

**Depuis plus de 50 ans**

Fourniture et pose de parquets en chêne et toutes autres essences de bois.

Reproduction, restauration de parquets anciens.

Ponçage et vitrification

6, rue Bischheim - 67300 **SCHILTIGHEIM**  
 Tél. 03 88 33 07 68

4, rue de la Zorn - 67170 **BRUMATH**  
 Tél. 03 88 51 14 09

[www.dietrich-parqueteurs.com](http://www.dietrich-parqueteurs.com)

Devis gratuit

RCS Strasbourg 73 B 43 - Siret 738500438 00010

**MAROQUINERIE URY**

**... et la vie vous sourit!**



ZONE PIÉTONNE HAGUENAU  
 72, grand'rue - 67500 HAGUENAU  
 Tél. 03 88 93 93 28 - Fax: 03 88 63 81 03



# Le rabbin Leo Baeck (1873-1956)

## Une figure du judaïsme allemand

Elie David

Il a donné son nom à un institut dédié à la préservation et à la transmission de la mémoire du judaïsme allemand, dont les activités se déroulent à New-York, Londres, Jérusalem et Berlin, mais aussi à un séminaire rabbinique situé à Londres ainsi qu'à un centre éducatif de Haïfa. Qui fut le Rabbin Leo Baeck ? Pourquoi des institutions aussi différentes portent-elles son nom ?

### Aperçu biographique<sup>(1)</sup>



Leo Baeck naquit en 1873, dans la ville allemande de Lissa, près de la frontière avec la Pologne (la ville, appelée aujourd'hui Leszno, se situe dans la Pologne actuelle). Une tradition familiale rapporte que ce nom, « Baeck », serait une abréviation de *ben kedochim*, « fils de saints », c'est-à-dire descendant de Juifs qui ont préféré mourir en martyrs plutôt que d'abandonner le judaïsme. Du côté paternel comme du côté maternel, Leo Baeck descend de lignées rabbiniques. Son père, le Rabbin Samuel Bäck (ainsi que le nom s'orthographiait initialement),

était un talmudiste qui avait obtenu un doctorat de l'Université de Leipzig. Il enseigna à son fils les textes de la tradition. Leo Baeck étudia dans un lycée public de la ville. A dix-sept ans, il décida d'entamer des études en vue de devenir rabbin. A l'époque, plusieurs séminaires rabbiniques existaient en Allemagne : le *Lehranstalt für die Wissenschaft des Judentums* (Institut pour la science du judaïsme, séminaire rabbinique libéral de Berlin), le *Jüdisch-Theologisches Seminar*, séminaire rabbinique de Breslau, relevant de ce qui ne s'appelait pas encore le judaïsme massorti, et le séminaire Hildesheimer, séminaire rabbinique orthodoxe (on dirait aujourd'hui : orthodoxe moderne) de Berlin. Leo Baeck opta pour le séminaire de Breslau, qui représentait un entre-deux : les étudiants consacraient la plus grande partie de leur temps à l'étude du Talmud et de la littérature rabbinique, mais le cursus incluait également une approche historique du judaïsme. Il eut la possibilité d'étudier auprès de Heinrich Graetz, grand historien juif du XIX<sup>e</sup> siècle, auteur d'une monumentale *Histoire des Juifs* (partiellement traduite en français par le Grand-Rabbin Lazare Wogue et le Rabbin Moïse Bloch). Toutefois, après un an d'étude à Breslau, Leo Baeck décida de rejoindre le *Lehranstalt für die Wissenschaft des Judentums* de Berlin. Celui-ci

(1) L'essentiel de cette esquisse biographique se base sur l'ouvrage fondamental de Michael A. Mayer, auteur de la biographie la plus récente et la plus complète de Leo Baeck : *Rabbi Leo Baeck*, University of Pennsylvania Press, 2021

proposait également une approche historique des textes traditionnels, mais aussi des cours de théologie et de philosophie assurés par des enseignants de premier plan. Il formait des rabbins pour l'aile la plus libérale du spectre religieux. En parallèle de ses études au séminaire, Leo Baeck suivit également des cours dans une yechiva orthodoxe dirigée par un rabbin berlinois. C'est dire que Leo Baeck étudia dans des institutions appartenant aux trois principaux courants du judaïsme moderne (judaïsme libéral, judaïsme massorti et judaïsme orthodoxe). Au-delà de l'anecdote, il s'agit d'un point significatif sur lequel nous reviendrons. Par ailleurs, outre ses études rabbiniques, Leo Baeck poursuivit un cursus en philosophie à l'Université de Berlin, et consacra sa thèse de doctorat à l'influence de l'œuvre de Spinoza dans la philosophie allemande.

Après son ordination rabbinique, Leo Baeck fut choisi comme rabbin de la communauté d'Oppeln, située près de Breslau, en Silésie (aujourd'hui Opole, en Pologne). Là, il rencontra et épousa Natalie Hamburger, petite-fille du Rabbin Adolf Wiener, importante figure de l'aile la plus radicale du judaïsme libéral en cours de développement, au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils eurent une fille. En 1907, il rejoignit la communauté de Düsseldorf, bien plus importante en taille. En 1912, enfin, il rejoignit Berlin, pour y devenir rabbin de communauté, tout en enseignant au *Lehranstalt für die Wissenschaft des Judentums*, le séminaire où il avait lui-même étudié.

Lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale, Leo Baeck devint aumônier militaire. Les aumôniers juifs, contrairement à leurs homologues chrétiens, ne recevaient pas de salaire

de l'Etat allemand, mais étaient payés par la communauté juive. Au cours de la guerre, Leo Baeck fit paraître un *sidour* de poche, conçu de manière à être utilisable et acceptable par des soldats de tout le spectre religieux, du judaïsme libéral à l'orthodoxie. L'expérience de la guerre a marqué sa pensée, comme celle de bien d'autres intellectuels de l'époque (et notamment des intellectuels juifs, comme Franz Rosenzweig) : de façon générale, elle a souligné les limites et les insuffisances du rationalisme qui avait été dominant dans la pensée européenne des décennies précédentes, et a mis en exergue l'importance de l'expérience personnelle, en particulier l'expérience religieuse. En outre, pour Leo Baeck, le judaïsme avait un rôle à jouer dans le monde de l'après-guerre, afin d'œuvrer au dépassement du nationalisme étroit qui avait conduit à la catastrophe. Il continua de travailler pour la communauté juive de Berlin, et enseigna notamment le *midrach* et l'homilétique au sein du séminaire rabbinique. Mais, tout en assumant ses fonctions de rabbin, il joua progressivement le rôle de dirigeant au sens large, s'adressant à tous, libéraux et orthodoxes, sionistes et non-sionistes, sans exclusive, et se gardant d'entrer dans les luttes politiques de la vie communautaire. Ainsi, en 1922, il devint le président de l'Association Générale des Rabbins Allemands, qui regroupait des rabbins libéraux et des rabbins plus conservateurs. En 1924, il fut nommé président de l'Institution centrale d'aide sociale des Juifs allemands. La même année, il fut élu président de l'ensemble des loges du *Bnei Brit* en Allemagne.

En 1933, Hitler accéda au pouvoir. Dans les jours qui suivirent, Leo Baeck fut choisi pour diriger la

*Reichsvertretung der deutschen Juden* (RV), une organisation représentant l'ensemble des Juifs allemands, malgré les divisions idéologiques entre les différentes communautés et institutions (les communautés orthodoxes la rejoignirent en 1938). Bien qu'il n'y en ait pas de trace écrite, plusieurs individus ayant participé à la première réunion de cette organisation ont rapporté les mots qu'aurait alors prononcés Leo Baeck :

« L'histoire millénaire de la communauté juive allemande touche à sa fin ».

Après leur prise de pouvoir, l'objectif des nazis, concernant les Juifs, fut d'abord de les contraindre à émigrer, en rendant leur vie compliquée, voire impossible, en Allemagne : de 1933 à 1938, les conditions empirèrent peu à peu, les enfants ne furent plus autorisés à fréquenter les écoles publiques, le marché de l'emploi se ferma progressivement, et de nombreuses familles eurent besoin d'une assistance sociale. La RV prit en charge l'aide matérielle à apporter à ces familles, mais aussi l'éducation des enfants et des adultes. Leo Baeck nomma Martin Buber à la tête du département en charge de l'éducation des adultes. La vie sociale des Juifs allemands s'étant considérablement réduite du fait des restrictions imposées par les nazis, les cours et conférences organisés par les communautés étaient extrêmement fréquentés. L'organisation présidée par Baeck œuvrait aussi à faciliter l'émigration de ceux qui le pouvaient, notamment vers la Palestine.

A plusieurs reprises, Leo Baeck fut convoqué par la Gestapo, mais résista aux tentatives d'intimidation. Son épouse mourut de maladie en 1937, mais sa fille, sa petite-fille et son

gendre parvinrent à gagner l'Angleterre. Les collaborateurs de Leo Baeck furent progressivement déportés les uns après les autres. En 1942, le séminaire rabbinique fut fermé par la Gestapo, alors que ne subsistaient que trois étudiants. Durant les années qui précéderent la guerre, Leo Baeck rejeta les différentes propositions d'émigration qui lui furent faites, pour aller enseigner aux États-Unis ou en Angleterre. Il estimait que sa place était au milieu de sa communauté, celle des Juifs allemands. Dans plusieurs de ses écrits, il insiste sur l'idée de *kidouch hachem*, de sanctification du Nom divin :

« L'existence juive est la pensée qui oblige, qui oblige chaque individu singulier et pour tous les temps. Vous ne pouvez pas être un Juif dans votre tête, et autre chose dans votre cœur, et pas non plus un Juif dans votre cœur, et autre chose dans votre tête »<sup>(2)</sup>.

Le 27 janvier 1943, il fut arrêté par la Gestapo, puis déporté à Theresienstadt (Terezin, en actuelle République Tchèque), une ancienne forteresse bâtie du temps de l'Empereur Joseph II, transformée par les nazis en un ghetto pour les Juifs tchèques, allemands et autrichiens. Au total, 140 000 personnes y séjournerent durant la guerre ; 6000 étaient encore vivantes en 1945 ; les autres moururent de faim ou de maladie, ou furent déportées dans différents camps d'extermination (principalement Auschwitz). Parmi les victimes, les quatre sœurs de Leo Baeck, qui moururent à Theresienstadt (ses deux frères furent assassinés à Auschwitz). A Theresienstadt, Leo Baeck poursuivit sa mission de rabbin, conduisant des offices, visitant les malades, réconfortant ceux qui en avaient

(2) MAYER, Michael A., *Rabbi Leo Baeck*, p. 126

besoin. La population du ghetto comptait de nombreux compositeurs, musiciens, acteurs et professeurs d'université. Des soirées d'étude et conférences de toutes sortes furent organisées de l'été 1942 à mai 1945. Elles permettaient, pour quelques heures, d'oublier, si cela était possible, la faim, la surpopulation du ghetto, et les déportations régulières vers l'Est. Leo Baeck devint l'un des principaux orateurs de ces conférences. Il présenta des exposés sur des sujets juifs et plus généraux, parmi lesquels, par exemple : « le Talmud », « l'époque des Maccabées », « les mystiques juifs du Moyen Age », « les Lumières »<sup>(3)</sup>.

Après la libération du camp par l'Armée rouge, Leo Baeck demanda à rester sur place, avec d'autres, pour prendre soin des malades et aider les personnes valides à partir. En juillet 1945, il arriva à Londres, émacié, épuisé. Mais rapidement, il prit à nouveau différentes responsabilités, au sein de la *World Union for Progressive Judaism* (qui regroupe l'ensemble des communautés juives libérales à travers le monde), dont il redevint le président comme il l'avait été avant la guerre, mais aussi au sein du judaïsme britannique et même du judaïsme allemand (il fut élu président du Conseil pour la protection des droits et intérêts des Juifs d'Allemagne).

Dans la période qui suivit immédiatement la fin de la guerre, Leo Baeck émit des doutes sur la possibilité de reconstruire une vie juive en Allemagne. Mais il était convaincu qu'il fallait préserver et transmettre l'héritage intellectuel et spirituel du judaïsme allemand, tâche à laquelle il s'employa par des articles, des cours et des conférences, qu'il prononça

notamment lors de plusieurs voyages aux Etats-Unis, en Allemagne et en Israël.

Il mourut à Londres en 1956.

### La pensée du Rabbin Leo Baeck

Comme on l'a vu, Leo Baeck a étudié à l'Université de Berlin, jusqu'au doctorat, en parallèle de ses études au séminaire rabbinique. De fait, à cette époque en Allemagne, le modèle du *Rabbiner Doktor* est répandu dans tout le spectre du judaïsme religieux : au-delà des différences d'approche au sein des différents courants, la plupart des rabbins, à l'exception des milieux les plus fermés, apparaissent tous concernés, de près ou de loin, par l'approche scientifique du judaïsme (*Wissenschaft des Judentums*). Et de fait, dès le début de sa carrière, la culture en général, et les études juives en particulier, ont joué un rôle central dans la vie de Leo Baeck. Ses horizons intellectuels étaient larges : il s'intéressait notamment à la philosophie, à la théologie, à l'histoire et à la philologie.

S'il consacra son doctorat de philosophie à Spinoza, c'est l'œuvre de Kant qui, pour Leo Baeck, représentait une forme de sommet de la philosophie et fut déterminante, en particulier au travers de la façon dont elle était interprétée et enseignée par Hermann Cohen (1842-1918). Celui-ci, fils de *hazan* et ayant étudié au séminaire rabbinique de Breslau, a exercé une influence décisive sur la pensée de Leo Baeck. Hermann Cohen a proposé une relecture de la pensée kantienne (on parle de « néokantisme »), et, en particulier à la fin de sa vie, a travaillé sur les relations d'affinité et de complémentarité entre la pensée philosophique et les sources juives (son grand livre, publié à titre posthume en 1919, s'intitule

(3) *Ibid.*, p. 158

*Religion de la raison tirée des sources du judaïsme*<sup>(4)</sup>). Pour lui, alors que l'éthique universelle ne permet d'appréhender que l'individu en général, de façon abstraite, la pitié en tant que sentiment religieux permet de prendre en compte la singularité de l'individu souffrant qui me fait face (le pauvre, l'étranger, l'orphelin). D'une certaine façon, la conscience religieuse naît à partir du souci que j'ai pour autrui. Dans cette perspective, Dieu est pensé comme le fondement de la moralité, davantage que comme le Créateur ou l'origine de la Révélation. On parle de « monothéisme éthique » pour caractériser cette conception de la religion. De ce point de vue, la pensée de Cohen concordait avec celle de Leo Baeck, pour qui l'impératif moral était au cœur de la tradition juive.

Leo Baeck a publié tout au long de sa vie des articles, en particulier jusqu'à la prise de pouvoir des nazis, notamment pour la grande revue des études juives en Allemagne à l'époque : le *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums*. Ses articles portaient sur des sujets variés, concernant par exemple la philosophie juive médiévale, certains textes cabalistiques (le *Bahir*, le *Sefer Yetzira*) ou encore l'hébreu biblique. Dans tous les cas, et contrairement à certains historiens et philologues juifs de l'époque, il entendait écrire non pas d'abord *au sujet* du judaïsme, depuis une position de surplomb, mais *à partir* du judaïsme, immergé dans un judaïsme vécu.

Mais Leo Baeck est également et surtout l'auteur de deux livres importants. Le premier, *L'Essence du judaïsme*<sup>(5)</sup>, faisait écho ironiquement,

par son titre, à un livre du théologien protestant Adolf von Harnack, paru en 1900. Dans cette compilation de seize cours donnés à Berlin, celui-ci, évoquant le judaïsme de l'époque de Jésus, critiquait les Pharisiens et leur adhésion à la *halakha* qu'il jugeait excessive. Leo Baeck, alors jeune rabbin d'une petite communauté, écrivit une recension très précise, et très critique, reprochant à Harnack de se livrer à un travail apologétique plutôt qu'à une étude historique objective.

En 1905, Leo Baeck publia donc son premier livre, *L'Essence du judaïsme*. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une réponse à Harnack, mais de la description et de la définition de ce qu'il considérait être l'« essence » du judaïsme<sup>(6)</sup>. En l'occurrence, pour Leo Baeck, comme pour Hermann Cohen, l'essence du judaïsme était l'éthique. Comme Cohen, pour justifier et illustrer son propos, Leo Baeck proposait une lecture très sélective des textes de la tradition, en privilégiant les textes à dimension morale et universelle. Mais, alors que pour Cohen, Dieu a une signification purement intellectuelle, pour Leo Baeck, Dieu se révèle bien à l'humanité.

Dans la seconde édition du livre (1922), modifiée et complétée, parue après la Première Guerre mondiale, Leo Baeck insiste encore davantage sur la notion de Révélation : pour lui, la religion ne se réduit pas à une forme de rationalisme éthique, mais inclut une dimension de « mystère », qui renvoie à la transcendance divine. Les deux dimensions, celle du « commandement » éthique et celle du « mystère » de la transcendance, sont en tension créatrice l'une avec l'autre.

---

Maurice-Ruben Hayoun, PUF, 1993

(6) MAYER, Michael A., *Response to Modernity. A History of the Reform Movement in Judaism*, Wayne State University Press, 1995, p. 207

(4) COHEN, Hermann, *Religion de la raison tirée des sources du judaïsme*, trad. Marc de Launay et Anne Lagny, PUF, 1994

(5) BAECK, Leo, *L'Essence du judaïsme*, trad.

Le second grand livre de Leo Baeck (et peut-être son plus important), *Ce peuple. L'existence juive* (*Dieses Volk. Jüdische Existenz*), a été rédigé à Berlin, puis à Theresienstadt, et terminé à Londres. Le premier volume parut en 1955, et le second, à titre posthume, en 1957. Cet ouvrage difficilement classable se situe à la confluence de l'histoire, de la théologie et de la philosophie. On pourrait le décrire comme une histoire du peuple juif, depuis l'époque biblique jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle – mais il s'agit davantage d'une histoire spirituelle, religieuse, que d'une histoire matérielle, ponctuée de dates. Comme le formule l'historien Michael Mayer, Leo Baeck, dans ce livre, décrit « la réponse du peuple juif, à travers le cours de l'histoire, à la question de Dieu : sera-t-il à la hauteur de sa mission morale dans le monde ? »<sup>(7)</sup>. De son premier à son second grand livre, Leo Baeck passe ainsi littéralement de l'« essence » du judaïsme à l'« existence » juive telle qu'elle s'est manifestée et telle qu'elle a été vécue dans l'histoire. Le dernier chapitre est consacré à l'époque moderne et contemporaine : Leo Baeck y évoque entre autres le *Choulkan Aroukh* (« écrit par un mystique qui vivait en toute humilité et souhaitait aider son peuple à parvenir au jour tant attendu et qui ne manquerait pas d'advenir »<sup>(8)</sup>), Spinoza, le hassidisme (« Il ne fut pas uniquement un morceau de l'histoire de ce peuple, il est devenu une partie de son existence. Et la force qui a jailli de lui demeurera aussi longtemps que ce peuple vivra. »<sup>(9)</sup>), Moses Mendelssohn, le rabbin Samson

(7) MAYER, Michael A., *Rabbi Leo Baeck*, p. 206

(8) BAECK, Leo, *Ce peuple. L'existence juive*, trad. Maurice-Ruben Hayoun, Armand Colin, 2007, p. 324

(9) *Ibid.*, p. 352

Raphaël Hirsch, Hermann Cohen, Herzl, mais aussi la famille d'imprimeurs Romm de Vilna (qui conçut la présentation de la page de Talmud telle qu'on la connaît aujourd'hui – édition dite, précisément, « de Vilna »). Dans les dernières lignes de son livre, Leo Baeck écrit :

« Chaque peuple peut être appelé à vivre une histoire et à prendre part ainsi à l'histoire universelle. Chacun représente une question posée par Dieu et à laquelle il doit apporter une réponse. Mais la charge que l'histoire impute à ce peuple [le peuple juif] est plus lourde que n'importe quelle autre. Ici, la question de Dieu retentit encore plus fortement. [...] Il est si facile d'entendre la voix des divinités mais si difficile de recevoir au fond de soi-même la parole du Dieu unique. Il est si facile de rester esclave et si difficile de devenir un homme libre. Mais ce peuple ne peut subsister qu'en prenant très au sérieux la tâche qui lui est confiée. Cette liberté qui transcende toutes les autres est la seule garantie de son existence. Car son histoire n'a commencé qu'au moment où, allant du mystère vers la lumière, il perçut la parole suivante : "Je suis qui Je suis, Je suis ton Dieu qui t'a fait sortir de Mitsrayim, du pays des esclaves" ».

### Au-delà des divisions

Comme Moses Mendelssohn avant lui, Leo Baeck considère que le judaïsme n'a pas à proprement parler un dogme : de ce fait, il n'est donc pas possible de qualifier un Juif d'hérétique au sens strict. Cette absence de dogme représente pour lui l'une des différences marquantes entre le judaïsme et le christianisme. Elle a aussi pour conséquence qu'il n'existe pas au sens propre (étymologique) d'*ortho-doxie*. En outre, elle crée

une liberté intellectuelle qui offre au judaïsme une flexibilité qui n'aurait pas existé si celui-ci s'était organisé autour d'articles de foi unanimement partagés. Cela rend possible une pluralité d'interprétations de la Torah. Nul n'a le droit de réclamer que son interprétation est la seule possible et la seule valable ; le judaïsme comme tradition est suffisamment large pour les inclure et les accueillir toutes. Le vrai point de différence entre les Juifs concerne non pas le domaine de la foi et des croyances, mais celui de la pratique, qu'il s'agisse du culte (les offices, la vie synagogale) ou de l'observance rituelle en général.

Cette approche du judaïsme comme une forme de *continuum* au sein duquel tous ont leur place se manifesta à plusieurs niveaux, et très concrètement, dans la vie de Leo Baeck. Comme on l'a vu, il étudia d'abord au séminaire de Breslau, plutôt conservateur, puis au séminaire rabbinique libéral de Berlin, tout en fréquentant régulièrement un *beit hamidrach* dirigé par un rabbin orthodoxe. Lors d'une réunion regroupant des rabbins de toutes tendances, au début de sa carrière, il alla jusqu'à suggérer que les étudiants du *Lehranstalt*, le séminaire libéral, suivent ponctuellement des cours au séminaire Hildesheimer (orthodoxe) ; selon le compte-rendu de la réunion, cela provoqua les rires des participants, mais le propos de Baeck était plus subtil : il ne s'agissait pas de confondre les uns et les autres, ni de faire passer un progressiste pour un conservateur, et inversement, mais bien plutôt de créer et d'enseigner une forme de tolérance mutuelle entre rabbins défendant des points de vue très différents<sup>(10)</sup>. Avant la Seconde

Guerre mondiale, les grandes communautés juives allemandes étaient effectivement divisées autour de trois mouvements : l'orthodoxie, le judaïsme libéral et le sionisme. Leurs représentants s'affrontaient régulièrement lors d'élections. Mais Leo Baeck, on l'aura compris, préférait se tenir à distance de ces débats.

La vision courageuse et généreuse (quoique sans naïveté) défendue par Leo Baeck, qui insiste sur le fait que les Juifs ont davantage en commun que ce qui les divise, explique pourquoi la communauté juive allemande au sens large lui confia, au fil des années, de nombreuses responsabilités, en le plaçant à la tête de différentes institutions (association rabbinique, association d'entraide, *Bnei Brit*, représentation auprès des pouvoirs publics, etc.).

Dans le même temps, Leo Baeck, s'il se méfiait des luttes partisans qui divisaient les Juifs, fut néanmoins engagé dans la vie institutionnelle du judaïsme libéral, dont il était l'un des dirigeants. Lorsque la *World Union for Progressive Judaism* (créée à Londres en 1926) organisa sa première conférence internationale à Berlin en 1928, il fut le principal orateur. En 1938, il en fut élu président, fonction qu'il occupa à nouveau après la guerre, jusqu'en 1953, date à laquelle il devint président honoraire. Mais, même en étant un dirigeant et un penseur incontournable du judaïsme libéral de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il gardait un horizon très ouvert, et ne perdait jamais de vue le judaïsme au sens large. Il parlait avec mépris des « petits judaïsmes », les différents courants du judaïsme, et préférait se référer au judaïsme dans sa totalité organique. Il souhaitait en quelque façon revenir à l'esprit des origines du judaïsme libéral, dont les premiers

(10) MAYER, Michael A., *Rabbi Leo Baeck*, p. 12

penseurs n'envisageaient pas de créer une dénomination, un parti, un courant au sens institutionnel, mais plutôt un mouvement, une énergie, qui devait contribuer au judaïsme en général.

## Conclusion

Le Rabbin Leo Baeck n'a pas eu de véritable postérité intellectuelle après sa mort. Son œuvre reste objectivement moins étudiée que celle de Hermann Cohen (qu'elle prolonge d'une certaine façon, avec des inflexions décisives qui lui sont propres), Martin Buber ou Franz Rosenzweig, dont les œuvres les plus significatives sont pourtant parues pratiquement en même temps que *L'Essence du judaïsme* (1922 pour la seconde édition) : *La Religion de la raison tirée des sources du judaïsme*, de Cohen, parut en 1919, *L'Etoile de la Rédemption*, de Rosenzweig, en 1921, et *Je et Tu*, de Buber, en 1923.

Néanmoins, il me semble que sa trajectoire morale, intellectuelle, religieuse et « politique », peut continuer de nous inspirer. Il incarne, comme d'autres (et notamment comme d'autres rabbins allemands de son époque), un judaïsme ancré dans les textes de la tradition, mais ouvert aux sciences profanes, notamment à l'histoire et la philologie. Son œuvre théologique et philosophique mériterait d'être étudiée à nouveaux frais (rav Soloveitchik, qui étudia à Berlin entre 1926 et 1932, et consacra son doctorat de philosophie à Hermann Cohen, pourrait avoir été influencé

par certains aspects de la pensée de Leo Baeck<sup>(11)</sup>) – et en particulier *Ce peuple. L'existence juive*, texte dense, profus, exigeant, qui est certainement son plus grand livre. Les valeurs qu'il défendit et auxquelles il s'efforça de rester fidèle, y compris dans les pires moments, peuvent être encore les nôtres aujourd'hui : probité, humilité, esprit de responsabilité, honnêteté intellectuelle, courage. Enfin, son souci pour le peuple juif dans son ensemble, pour le judaïsme dans la diversité de ses formes et de ses expressions, son souci du commun, son attachement à la singularité juive sans perdre de vue l'humanité universelle, sont plus que jamais nécessaires.

Après la mort de Leo Baeck, le Rav Yehiel Jacob Weinberg (1884-1966), qui fut le dernier directeur du séminaire Hildesheimer de Berlin avant la Shoah, de 1924 à 1938 (dans les années au cours desquelles, Leo Baeck, lui, enseignait au sein du séminaire rabbinique libéral), écrivit à l'un de ses correspondants : « Chaque grand homme qui meurt laisse un vide. Qui peut remplacer le Dr Baeck ? Quand ils sont en vie, nous les critiquons et cherchons leurs fautes, mais quand ils meurent, nous ressentons ce que nous avons perdu »<sup>(12)</sup>.

(11) SCHATZ, David, « Contemporary scholarship on Rabbi Soloveitchik's thought », in KANARFOGEL, Ephraim, SCHWARTZ, Dov, *Scholarly Man of Faith. Studies in the thought and writings of Rabbi Joseph B. Soloveitchik*, Urim Publications, 2018, p. 155

(12) SHAPIRO, Marc B., *Between Yeshiva World and Modern Orthodoxy. The life and works of Rabbi Yehiel Jacob Weinberg (1884-1966)*, The Littman Library of Jewish Civilization, 1999, p. 186



librairies  
**KLÉBER**

*Lire et relire  
avec la librairie Kléber*



**CENTRAL  
GEST**



**IMMOBILIÈRE  
STRAUSS**

4a rue de la Moder  
67500 HAGUENAU  
☎ 03 88 73 13 13

laurent.strauss@centralgest.fr

## la chaiserie

Chaises, tables,  
relaxation,  
voilages personnalisés  
cannage, paillage,  
tapisserie,  
collage,  
réparations

La chaiserie  
62 rue Jacques Kablé  
BP 50282  
67007 Strasbourg Cedex

03 88 25 62 50  
www.lachaiserie.fr



WWW.COIMBOUL.COM

**PUBLIMA** <sup>SAS</sup>  
depuis 1948

*Pour Promouvoir votre entreprise,  
pour plus de visibilité*



*Pour remercier vos clients  
ou vos collaborateurs*

📍 80 AV DES VOSGES 67000 STRASBOURG

☎ 03 88 32 66 74 - 06 45 96 42 89

**Le comptoir du 16**

NOUVELLES  
COLLECTIONS

accessoires et décorations de table  
vaisselle carton et plastique réutilisable



CHEVA  
BRAKHOT



REPAS DE  
CHABBAT & FÊTES

**POUR  
TOUS VOS  
ÉVÈNEMENTS**



NAISSANCE



ANNIVERSAIRE



BAT & BAR  
MITSVA



SORTIES &  
VACANCES

16, RUE DU FOSSÉ DES TREIZE (ANGLE RUE DE SARREGUEMINES)

67000 STRASBOURG

WWW.LECOMPTOIRDU16.FR



LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET POUR LA LIVRAISON

TÉL : 03 88 32 66 74 - 06 65 92 66 73



# Blaise et Léon mettent cartes sur table

Serge Goldmann

Il faisait très froid ce soir-là. Au mois de décembre à Venise, ce n'était pas exceptionnel. Mais la chance était avec lui ! Il ne pleuvait pas...

Le rabbin Léon (Yehuda Arié) de Modène avançait rapidement dans les ruelles sombres. Il connaissait parfaitement la ville puisqu'il y était né. Sa famille avait quitté la France avec l'expulsion des Juifs de ce pays, s'y était installée et y avait prospéré. Il essayait de se faire discret. Un des fidèles de la synagogue apparut au loin, et il s'arrangea pour l'éviter. Tout le monde connaissait son mauvais caractère, son addiction au jeu et ses idées souvent à la limite du consensus. Mais ce n'était pas la peine d'en rajouter...

Ce soir il allait se « refaire ». Il le sentait. Le jeu a toujours été mal considéré dans la tradition juive. Mais notre rabbin n'en avait cure. Pour lui, cet ostracisme était dû à une mauvaise compréhension de la mentalité du joueur, de celui qui était capable de s'en remettre totalement à Dieu en toute confiance, tout persuadé que très certainement cette fois Il serait de son côté.

Notre ami était supérieurement intelligent. Son éducation dépassait largement le cadre de la simple culture juive : littérature, musique, danse et théâtre faisaient partie de son quotidien. Au 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle, ce

n'était pas exceptionnel dans les milieux orthodoxes italiens. Ses vastes connaissances juives lui avaient valu son titre de rabbin, mais son mauvais caractère et son addiction au jeu ne lui avaient pas permis de vraiment percer dans cette profession. Ceci ne l'avait pas empêché de publier de nombreux ouvrages, dont le premier, dans lequel il fait se rencontrer deux amis qui discutent sur le bien-fondé de l'interdiction du jeu, est écrit à seulement 13 ans. Dans nombre de ses ouvrages, il sera toujours difficile de déterminer quelle est son opinion intime : celle conforme à la tradition juive classique, ou celle du rebelle que soi-disant il contredit, mais avec des arguments peu convaincants. Le jeu était vraiment sa deuxième nature. Ses ouvrages *Kol Sakhal* et *Shaagat Arié* dont je vais vous parler dans quelques lignes, répètent ce procédé. Le rabbin Léon de Modène vécut de 1571 à 1648.

Mais laissons notre ami tranquille pour l'instant. Il est arrivé. Il ne lui reste plus qu'à descendre quelques marches, à pousser la porte et à s'asseoir face à ses adversaires. La partie pouvait commencer.

Mais pourquoi est-ce que je vous parle de cet homme, que les revers de fortune familiaux, les dettes de jeu et les malheurs personnels ont obligé à exercer pas moins de trente-six professions différentes pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille ?

Et bien dans un petit passage qu'il a écrit et dont j'ai eu connaissance il y a peu, ce joueur invétéré nous propose à nous aussi, ses lecteurs, de faire un pari : le pari de l'existence de Dieu !

Quittons pour un instant notre très spécial rabbin, tellement spécial qu'il a même défendu dans une responsa la possibilité de se promener tête nue, et a osé se représenter ainsi sur la couverture de son étude des rites hébraïques, publiée en italien en 1638. Le rabbin Léon de Modène est pressé. Le démon du jeu l'appelle !

Dans ce début de la période moderne, un autre personnage de génie va retenir notre attention. Il aura lui aussi, après le décès de son père et l'entrée de sa sœur au couvent, une phase « mondaine » au cours de laquelle il s'adonnera à la vie en société et au jeu. Mais cette période prendra très vite fin et s'il est connu dans le monde du jeu, c'est surtout pour avoir théorisé les mathématiques qui sont à la base du jeu de la roulette. Cela permettra aux casinos et autres organismes de jeux de prétendre que Blaise Pascal (1623-1662), puisque c'est de lui qu'il s'agit, est l'inventeur du jeu de la roulette. Cette hypothèse est controversée, mais il est en tout cas clair qu'il en a théorisé le mouvement, qu'il a inventé la première calculatrice de l'histoire, le calcul des probabilités, démontré la pesanteur de l'air, décrit une loi fondamentale en physique hydraulique, et une autre, non moins importante, en géométrie. Comme je vous le disais, c'était un génie. D'ailleurs, son père qui s'en était aperçu très tôt lui donna une éducation particulière, destinée à éveiller son intelligence. Il aurait ainsi par lui-même et dès son plus jeune âge redécouvert certains des principes de la géométrie d'Euclide.

Un accident de voiture (déjà !) dans lequel il échappera de justesse à la mort, lui fait prendre conscience des vanités de ce monde. Mais sa vie va réellement basculer dans la nuit du 23 novembre 1654, à 31 ans, quand il expérimentera une crise mystique qui va le marquer à jamais. Il entrera à Port-Royal au courant de l'année suivante pour se consacrer à la méditation et à l'étude.

Visiblement pas le personnage dont on s'attendrait à ce qu'il développe une machine à parier telle que la roulette des casinos. En tout cas c'est mon avis...

Toujours est-il que la conjonction de son passé de joueur, ses découvertes sur les probabilités et sur les mathématiques de la roulette (dont l'idée, d'après sa sœur, lui serait venue pendant une rage de dents qu'il aurait ainsi soulagée), l'ont incité à formuler son célébritissime pari sur Dieu :

« Examinons donc ce point et disons : Dieu est, ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile : que gagerez-vous ? Par raison vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre, par raison vous ne pouvez défendre nul des deux.

Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix, car vous n'en savez rien !

— Non, mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix. Car encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute, ils sont tous deux en faute. Le juste est de ne point parier.

— Oui, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons.

Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé. Mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter ! ». (Pascal, *Pensées*, 233 éd. Brunschwig).

Résumons un peu ces arguments (dont je ne cite ici que l'extrait le plus connu) sous forme d'un petit tableau :

	<b>Si Dieu existe :</b>	<b>Si Dieu n'existe pas :</b>
<b>Vie de plaisirs</b>	Perte infinie (-infini)	Vie de plaisirs finie (+100)
<b>Vie pieuse</b>	Gain infini (+infini)	Perte finie, limitée aux plaisirs dont on s'est privé (-100)

Pour Pascal, une décision rationnelle sur l'existence de Dieu est impossible, car il est possible d'avancer des arguments aussi bien pour que contre son existence. Donc il faut parier sur cette question, car nous sommes embarqués et n'avons pas le choix de nous abstenir. Pour lui, la décision la plus rationnelle sera de parier sur l'existence de Dieu : chances de gain infini, risques de perte limités. Alors que l'autre option du pari nous mènerait à un risque infini pour une chance de gain fini.

Donc le pari de l'existence de Dieu reste, pour Pascal, celui de la rationalité.

Vous avais-je déjà raconté que Pascal est l'inventeur des probabilités ?

Pascal, mystique chrétien janséniste à la Foi ardente, portant quotidiennement le cilice et vivant à Paris, n'a probablement pas connu Léon (Yehuda Arié) de Modène, Juif vénitien instruit aux us et coutumes de son époque, parfait hébraïsant, autorité rabbinique reconnue en son temps et totalement intégré dans sa ville, qui est décédé quand il avait 25 ans. Et pourtant : ils étaient contemporains, et ont eu exactement la même idée... Ils ont tous deux formulé le même pari en des termes très proches.

Le rabbin italien a publié cette idée dans un livre dont je vous ai parlé plus haut : *Kol Sakhal* et *Shaagat Arié*. Ces deux ouvrages ont été édités longtemps après sa mort, en 1852 par un autre italien, Isaac Samuel Reggio, qui les regroupa en un seul livre qu'il commenta : *Bekhinat Hakabala*. Dans ce texte<sup>(1)</sup>, le rabbin Léon de Modène retranscrit un manuscrit, dont l'auteur serait un certain Amitai bar Yedaya, qui aurait vécu 120 ans plus tôt, et qu'un de ses amis lui aurait transmis pour qu'il réponde aux arguments avancés contre la tradition rabbinique. Cette anecdote rappelle aux chercheurs le procédé que Léon de Modène a utilisé dans son jeune âge avec son livre *Sour Mera*, dirigé *a priori* contre la pratique du jeu. Dans les deux cas la disproportion entre la qualité et la longueur de l'exposé qu'il est censé combattre et son propre texte est telle, que d'aucuns pensent qu'en fait il aurait lui-même rédigé les deux ouvrages et utilisé ce subterfuge limpide pour pouvoir être publié sans être excommunié. Rappelons-nous que Spinoza fut excommunié pour ces mêmes motifs en 1653, soit seulement

(1) <https://bit.ly/3D5fttO>

cinq ans après la mort du rabbin vénitien... Les temps étaient durs pour les rebelles et autres hérétiques à cette époque... Je ne me suis pas plongé dans l'analyse de cette hypothèse, qui aurait largement dépassé le cadre de ce petit article, mais elle me semble parfaitement plausible pour au moins deux raisons : Amitai bar Yedaya n'est mentionné nulle part ailleurs que dans cet ouvrage. Or un savant de ce calibre, s'il avait réellement existé, aurait laissé au moins quelques traces. Par ailleurs, la simple signification de ce nom d'Amitai bar Yedaya est évocatrice en elle-même : Vérité, fils de la Connaissance de Dieu.

Quoi qu'il en soit, intéressons-nous plutôt au contenu de ce pari.

La première chose qu'on peut en dire, c'est qu'il correspond probablement à l'air du temps... deux phénomènes intellectuels qui envisagent la même argumentation sans qu'aucun lien ne les unissent à part leur époque, c'est évocateur... C'est un peu comme si, après le Moyen Âge, ses fameuses « disputations », et son désir impératif de réellement prouver l'existence de Dieu (avec par exemple, l'argument ontologique de Saint Anselme de Canterbury, qui a donné lieu à tant de discussions, pour être finalement réfuté plus ou moins définitivement par Kant), on en était revenu à un objectif bien plus modeste, celui d'envisager cette hypothèse comme la plus raisonnable, sans aucune ambition métaphysique associée !

Mais ma deuxième remarque est bien plus curieuse... Et bizarrement, elle n'est mentionnée dans aucun des articles et livres que j'ai pu consulter : Ce pari est tout simplement FAUX ! Et ceci pour deux raisons :

Le fait d'être athée n'implique pas une vie de plaisirs et de débauche. La morale et la vie bonne existent aussi

chez les incroyants. Seul le respect des règles culturelles sera négligé.

Ce pari est rédigé dans l'optique d'un croyant. Mais pour un athée, dans ces termes, ce pari n'a pas de sens. Pour lui, il n'y a pas d'infini, pas d'existence de Dieu etc... Tout ce qu'il aura à perdre se résumera à sa vie terrestre, et en cas de perte, celle-ci sera absolue, totale ! Il aura à tout le moins renoncé à son autonomie s'il mène une vie morale même sans croire en Dieu (et ce renoncement sera pour lui la perte du sens qu'il désire donner par lui-même à sa propre vie), et il aura perdu toute sa vie de plaisirs s'il désirait mener une vie dissolue, c'est-à-dire qu'il aura perdu tout ce qu'il avait, son infini à lui !

Alors comment comprendre que des génies de l'envergure de ces deux hommes n'aient pas compris cela ?

Nous parlions à l'instant de l'air du temps. Il faudra attendre presque 150 ans pour que Pierre Simon de Laplace, expliquant ses découvertes sur les étoiles à Napoléon qui se demandait où était Dieu dans tout cela, puisse lui répondre : « Dieu est une hypothèse dont je n'ai pas eu besoin ». Chaque chose en son temps. Karl Jaspers a parlé de la période axiale qui a vu l'émergence presque simultanée des plus grands systèmes philosophiques et religieux de l'humanité entre -800 et -200 avant notre ère. Les idées émergent sur un fond culturel, social, et intellectuel précis. « Avant l'heure, ce n'est pas l'heure », nous a appris Jules Jouy. Les choses et les idées doivent murir. Elles éclosent quand le temps est venu. Pas avant.

Pour Pascal comme pour Léon de Modène, il n'était pas concevable de penser comme un athée. Cela sortait totalement de leur cadre de pensée, et on ne peut bien sûr pas leur en vouloir pour cela.

Mais nous pouvons en tirer une leçon, qui elle, sera toujours valable : Nous aussi sommes forcément pris dans des schémas de pensée. Nous avons nos propres cadres dont nous ne sommes peut-être pas conscients mais qui sont bien là et qui nous limitent.

Avoir conscience de cette limitation intrinsèque est un premier pas vers plus d'humilité et de tolérance, et si

cela pouvait être la leçon de ce petit voyage dans l'histoire de la pensée, nous aurions tous gagné quelque chose d'important sans même avoir besoin de parler !



Pour accéder au *Bekhinat Hakabala*, flashez le QR Code :



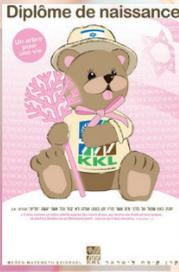
### DIPLÔME NAISSANCE FILLE

Planter des arbres en l'honneur de chaque nouveau-né est inscrit dans la tradition juive.

La croissance de l'arbre et celle de l'enfant seront profondément liées.



DON EN LIGNE



Pour recevoir un diplôme personnalisable, contactez-nous sur [contact@kklstrasbourg.fr](mailto:contact@kklstrasbourg.fr)  
03 88 35 54 26



# Les Landsjéde, les Juifs de la campagne alsacienne

Alain Kahn

Alain Kahn est l'auteur de *350 expressions judéo-alsaciennes traduites et commentées* (La Nuée Bleue 2022) ; « *Histoires* » *judéo-alsaciennes* (Jérôme Do Bentzinger 2011) et *La Mémoire ardente*, témoignage du parcours de son père, Silvain Kahn, rescapé d'Auschwitz (Oberlin 1995).

L'histoire des Juifs de la campagne alsacienne, que l'on nomme d'ailleurs les *Landsjéde*, les « Juifs de la campagne » en judéo-alsacien<sup>(1)</sup>, s'étend essentiellement du 17<sup>e</sup> siècle, au cours duquel les communautés juives ont commencé à se constituer, jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Elle est aussi caractérisée par des passages successifs d'une domination allemande à une domination française.

## Les origines

Une communauté juive est en effet réputée avoir existé à Strasbourg dès le 12<sup>e</sup> siècle. En 1146-1147 elle aurait accueilli des Juifs qui fuyaient les pogroms déclenchés par la 2<sup>e</sup> croisade. A cette époque, il apparaît aussi que des Juifs, plus ou moins organisés et se déplaçant souvent, vivaient en particulier à Haguenau, Sultz, Rouffach, Ensisheim, Wissembourg, Obernai, Saverne, Marmoutier, Sélestat, Westhoffen, Molsheim et Rosheim. Ce judaïsme était essentiellement urbain, dans les grandes ou

dans les petites villes, et se développait particulièrement à Strasbourg où une véritable communauté disposait d'une synagogue, d'une école, d'une boulangerie, d'une boucherie, d'une hôtellerie, d'une prison et d'un bain rituel.



Juifs allemands, 13<sup>e</sup> siècle, Herrad von Landsperg, Luftgarten.

Les Juifs étaient « serfs » de la chambre impériale du Saint-Empire germanique et donc protégés par l'empereur qui, lorsqu'il avait des dettes, pouvait toutefois les céder et les vendre. Leur situation allait ainsi se dégrader à partir du 13<sup>e</sup> siècle.

Au fur et à mesure d'un certain essor économique, de plus en plus de villes et de corporations arrivaient à arracher à l'empereur son droit sur les Juifs, ce qui rendait leur existence beaucoup plus instable et difficile. Ils furent ainsi exclus des corporations, de l'artisanat, de la possession de terres, et se rabattaient alors sur des formes marginales de commerce et sur le prêt à intérêt qui était interdit aux chrétiens. La haine du Juif commença à se développer et en 1215 le concile de Latran leur imposa le port soit de la rouelle comme signe distinctif, soit celui du chapeau pointu.

(1) *Land* en allemand : la campagne ; *Jude* en allemand ou *Yehoudi* en hébreu : Juif

En 1306 les Juifs furent chassés du Royaume de France par Philippe Le Bel, notamment de Champagne, ce qui provoqua l'arrivée de nombreux Juifs en Alsace. La culture française fit ainsi son apparition parmi la population juive de la région. Mais le 14<sup>e</sup> siècle fut une période de calamités pour toute l'Alsace. Pour les Juifs, ce fut l'époque des persécutions les plus terribles dont ils eurent à souffrir au Moyen Âge. Dans les années 1336-1338, des hordes fanatiques, les *Armleder* ont parcouru la région pour exterminer tous les Juifs, y compris femmes et enfants. Une dizaine d'années plus tard, en 1348-1349, éclata l'épidémie de la peste noire. La rumeur prétendait que les Juifs empoisonnaient les fontaines et les puits pour provoquer la maladie. 2000 personnes périrent sur le bûcher dans la seule ville de Strasbourg en février 1349, le jour de la Saint-Valentin.

### **La naissance du judaïsme rural**

Après ces tueries, les survivants furent expulsés des villes : ce fut la fin du judaïsme urbain en Alsace. Les Juifs furent non seulement expulsés mais également dépouillés, et c'est ainsi qu'ils se réfugièrent dans les villages. Dans ces conditions, quelques familles vivant de colportage, de commerce de bestiaux, de prêts à intérêt furent dispersés au milieu des chrétiens, ce qui permit au moins l'amorce d'une meilleure connaissance mutuelle. Cette évolution marqua la naissance du judaïsme rural de la campagne alsacienne qui perdurera jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Après la guerre de Trente ans qui ravagea l'Alsace ils ne restait guère plus de 2000 Juifs, généralement misérables dans la région. Les Juifs n'avaient pas le droit de résider en ville ni de posséder des terres. Ainsi

ils ne pouvaient pas être paysans. Cette réglementation est à l'origine de la physionomie du judaïsme rural alsacien. Les Juifs habitaient les petits bourgs et les villages où ils étaient maquignons, colporteurs ou prêteurs. La situation s'améliora quelque peu avec les ordonnances de 1674 publiées par l'intendant La Grange : le statut des Juifs de l'Alsace royale fut aligné sur celui des Juifs de Metz et le péage corporel fut théoriquement aboli. Les Juifs du reste de la province restèrent cependant assimilés à des étrangers et donc soumis à ce péage corporel. Un rabbinat des Juifs d'Alsace fut créé et son siège se trouvait d'abord à Saint-Louis. En règle générale, en Alsace, les princes ont protégé les Juifs qui représentaient des sources de revenus pour eux alors que les villes en interdiront l'établissement, par crainte de concurrence commerciale.

### **18<sup>e</sup> siècle**

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Cerf Berr, fournisseur aux armées, préposé général depuis 1764 puis syndic des Juifs d'Alsace, mena un long combat pour la communauté juive qu'il défendit avec acharnement. En 1768, alors qu'il demeurait à Bischheim, il obtint l'autorisation exceptionnelle de s'établir à Strasbourg. En janvier 1784, un édit royal abolit le péage corporel (*Leibzoll*) pour les Juifs, mais la ville de Strasbourg continua jusqu'à la Révolution à le faire payer sur le pont du Rhin. Le 10 juillet 1784, sous Louis XVI, furent publiées des lettres patentes portant règlement concernant les Juifs d'Alsace. Les Juifs pouvaient louer des terres ou des fermes à condition de les exploiter eux-mêmes. Mais ils ne pouvaient pas les acquérir. La population juive alsacienne, parallèlement au reste de la population, s'accrut rapidement. En 1697, elle représentait

3655 personnes, en 1716 elle atteignit 6300 personnes, 12000 en 1750 et lors du dénombrement de 1784, 3942 familles représentaient une population de 19624 âmes. Au moment de la Révolution, en 1789, les Juifs étaient répartis entre 150 communautés surtout rurales.

### **La Révolution française**

En accordant par décret, le 27 septembre 1791, les droits civiques à tous les Juifs de France, l'Assemblée nationale fit des Juifs d'Alsace des citoyens à part entière. Elle supprima les taxes et impôts spéciaux et leur imposa les mêmes obligations qu'à tous leurs concitoyens. Les Juifs pouvaient dès lors exercer toutes les professions, habiter où ils voulaient et se marier à leur gré. Les persécutions ne s'arrêtèrent pas pour autant puisque des émeutes antijuives se développèrent dans les campagnes et notamment sous la Terreur.

Ce ne fut qu'en 1808 que Napoléon I<sup>er</sup> (1769-1821) mit en place, par un train de décrets, les structures du judaïsme français après avoir réuni en 1807 le Grand Sanhédrin présidé par le grand rabbin David Sintzheim de Strasbourg (1745-1812) et premier grand rabbin de France. Notamment le décret du 20 juillet 1808 : obligation pour tous les Juifs de l'Empire napoléonien d'adopter un nom de famille stable et transmissible aux enfants, et deux décrets du 17 mars 1808 : mise en place des consistoires, grands rabbins et rabbins ; et le « décret infâme » : obligation pour tout Juif qui veut se livrer au commerce, négoce ou trafic d'obtenir au préalable une patente du préfet du département, laquelle n'était accordée « que sur un certificat du conseil municipal attestant que ledit Juif ne s'est livré ni à l'usure ni à un trafic

illicite ». D'une validité de 10 ans, ce décret ne fut pas renouvelé en 1818 par Louis XVIII.

C'est donc à partir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et surtout au 19<sup>e</sup> siècle que des communautés commencèrent à se reconstituer dans les grandes villes comme Strasbourg ou Colmar. Si quelques Juifs créèrent d'importants négoce ou industries, la majorité de leurs coreligionnaires continua, surtout à la campagne, à pratiquer les métiers d'intermédiaires. La population juive se situait en fait dans les parties rurales autour de Strasbourg et Colmar, près des frontières suisses au sud de l'Alsace.

### **L'évolution de la population**

A partir de 1860, le départ des Juifs des régions rurales s'accrut. L'évolution économique, les nouveaux moyens de transports n'obligeaient plus les marchands de bestiaux, de céréales ou de houblon à habiter dans les villages. Ce sont les communautés de Strasbourg, Colmar et Mulhouse qui vont petit à petit s'imposer comme les centres juifs les plus importants. Après la guerre de 1870, lorsque l'Alsace devint allemande, beaucoup de Juifs alsaciens optèrent pour la France et rejoignirent Belfort, Besançon, Paris et d'autres villes françaises ainsi que l'Algérie. D'un autre côté, en Alsace, les grandes ou moyennes communautés accueillirent des Juifs allemands ou polonais fuyant les pogroms, comme celui de Bialystock en 1906.

### **La Shoah**

La Première Guerre mondiale avait déjà été un coup dur pour toutes les communautés d'Alsace. Par la suite, c'est la Shoah qui a bien entendu décimé les communautés juives, en particulier en Alsace. Dès 1938,

face aux incidents antisémites qui se multipliaient, des familles entières ont quitté la région pour s'installer ailleurs en France. A cette époque, il y avait plus de 20 000 Juifs en Alsace (plus de 10 000 à Strasbourg).

Évacués pour partie en septembre 1939 ou expulsés par les nazis en juillet 1940, l'Alsace redevenue allemande n'a plus de communauté juive.

On dénombre environ 3400 victimes juives en Alsace dans le cadre de la « solution finale » mise en œuvre par les nazis. Après la Shoah, la présence des Juifs dans les villages s'est rapidement effondrée, seules quelques communautés se sont reconstituées notamment dans des bourgs ou des villes moyennes, mais leur déclin s'est amorcé dès la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Le judaïsme alsacien est ainsi redevenu urbain comme à ses origines, au début du Moyen-Âge, puisqu'il se maintient encore dans les plus grands centres comme Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

### **L'évolution de la population des *Landsjéde***

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle la composition de la population juive rurale avait des caractéristiques propres. N'ayant ni accès au métier de cultivateur, ni même à celui d'ouvrier, le Juif d'Alsace ne pouvait acquérir un diplôme et c'est dans ces conditions qu'il ne trouvait son salut que dans le monde rural. En Basse-Alsace, ils s'éparpillèrent dans une multitude de petites localités, en Haute-Alsace par contre, l'habitat était plus groupé et ils vivaient plutôt dans de gros bourgs.

### **Les activités**

On observait ainsi à cette époque différentes catégories de métiers, outre ceux du culte et de l'enseignement – rabbin, chantre et instituteur :

- « Riches » négociants : marchands de biens et marchands de chevaux ;
- Commerçants « aisés » : marchands de bestiaux, bouchers, fariniers, marchands (cuirs, peaux, grains) ;
- Petits commerçants et artisans « modestes » : épiciers, quincaillers, marchands de tissus, boulangers, aubergistes, cordonniers, tailleurs, barbiers (opérateur de corps aux pieds), marchands de bestiaux ;
- Petits métiers « pauvres » : courtiers, revendeurs, colporteurs, fripiers, ferrailleurs.

La prédominance du petit commerce s'observait dans les bourgs ou les villes moyennes. Par exemple, à Ingwiller, en 1851 on dénombrait 74 commerçants dont 26 marchands de bestiaux, 12 courtiers de bestiaux, 5 bouchers et 7 colporteurs. Les Juifs détenaient ainsi un quasi-monopole du commerce des bestiaux et de la viande de boucherie. La figure du *Peïmesshaendler*, du « marchand de bestiaux » était particulièrement présente dans la campagne alsacienne. Ses périples quotidiens à pied l'amenaient à prendre régulièrement



Un *Peïmesshaendler* (Alphonse Lévy)

ses repas chez les paysans, qui lui gardaient sa vaisselle dans le respect de la cacherouth, les lois alimentaires juives. Une proximité se développa ainsi et le Juif était considéré comme un véritable ami et confident. Ceux qui se débrouillaient le mieux, les plus aisés, livraient non seulement le bétail mais fournissaient aussi du crédit et devenaient des conseillers écoutés dans ce domaine. Ils ne marchaient plus à pied mais s'étaient équipés d'une carriole tirée par un cheval. On les appelaient *Srore* ou *Kôtzen*, pour exprimer en judéo-alsacien qu'ils étaient plus riches que d'autres.

Depuis le 17<sup>e</sup> siècle, en dehors du métier de marchand de bestiaux, ils développèrent le brocantage d'une foule d'articles, le prêt d'argent. En temps de guerre, ils se spécialisèrent dans le commerce des chevaux, et par ce biais obtinrent souvent une protection royale. Ce n'est qu'après la Révolution Française qu'ils purent accéder à des métiers de l'agriculture et de l'artisanat, d'une façon marginale puisqu'ils n'avaient que très peu d'expérience dans ces domaines.



Le colporteur (Alphonse Lévy)

Le colportage tenait un rôle important en matière de friperie, de brocante, de ferrailage, de casseroles, de bougies. Ces métiers étaient souvent exercés par des personnages qui devinrent légendaires et auxquels on donnait souvent des surnoms comme le *Bandelmann*, celui qui transportait ses objets en bandoulières, le *Schnierjud*, le Juif qui vendait des ficelles, la *Gschèreschter*, Esther qui vendait de la vaisselle, ou encore des *Stoffschweschter*, des sœurs qui vendaient des tissus dans des malles qu'elles transportaient avec beaucoup de peine. On peut relever que souvent le *Chamess* (le bedeau), après son service à la Choule ou *Schülle* (synagogue) les jours de semaine, exerçait aussi une activité de colportage. On parlait de *hussiere*, d'aller de maison en maison pour vendre de petits articles.

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, des « écoles de travail » ouvrirent, notamment à Strasbourg, et permirent aux Juifs de devenir tailleurs, menuisiers, ferblantiers, horlogers, maréchal-ferrants, fabricants de matelas ou de savon, relieurs avec ou sans boutiques. Mais les métiers d'intermédiaire continuaient à se développer et même à se diversifier avec les *Pfühhäendler*, les marchands de grains, les *Nahloshäendler*, les marchands de biens. Les marchands ambulants, notamment en matelas et en tissus, continuèrent longtemps à sillonner la campagne, jusque vers la moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ils travaillaient très dur du dimanche au vendredi et souvent jusqu'à dix heures du soir. Les métiers continuaient à se diversifier avec des tanneurs, des corroyeurs, des tonneliers, des gantiers, des cordonniers, des crocheteuses, des gauseuses d'oies

qui vendaient aussi le duvet de leurs volailles, des ouvrières dans les filatures...

## Sociabilité



André Neher (1914-1988) a évoqué ce qu'il appelait la sociabilité du Juif d'Alsace :

*« Une force d'abord, par ce qu'il y a de sociable en lui, au sens le plus généreux du terme. Pour être resté longtemps en dehors de la bourgeoisie, le judaïsme d'Alsace n'en a pas adopté les graves travers, l'égoïsme issu de la libre concurrence, le besoin de sauver la face en affirmant extérieurement une aisance qui n'a pas de correspondance intérieure. A la campagne, la maison juive, largement ouverte, ne cachait aucun mystère et accueillait le brave goy avec une sympathie fraternelle. La synagogue ne se fermait pas davantage à l'étranger, et l'on tenait à l'office de Kol Nidré, à un auditoire non-juif, groupé respectueusement dans les derniers bancs de la petite Shoule. Inversement, le colporteur juif avait, le long de ses itinéraires, des relais. C'était les fermes ou les auberges, où le propriétaire non-juif lui servait uniquement du pain et des œufs et lui demandait s'il avait déjà mis ses tephilin. La place du Juif dans la vie économique rurale, sa situation d'intermédiaire pour les bestiaux, les grains, les terrains ne reposaient pas sur le besoin, mais sur la confiance, d'où le développement du « vivre ensemble ».*

## Le yiddisch daïtsch

Le *yiddisch daïtsch*, c'est le « judéo-alsacien » car *yiddisch* désigne l'hébreu et *daïtsch* signifie

« allemand » (déformation de *deutsch*) en dialecte alsacien. C'est un parler qui est réputé avoir été en usage dans la campagne alsacienne depuis le 13<sup>e</sup> siècle. Il est essentiellement composé de trois éléments constitutifs : l'allemand avec ses différents dialectes alémanique, souabe, et bavarois. L'hébraïco-araméen témoigne de ce profond enracinement dans la Bible et le Talmud, et le roman. L'élément roman comprend les influences du français et de l'italien, voire du latin de l'Eglise. Ainsi une *belsel*, une servante, est une déformation du mot pucelle ; *del*, enterrement, est une déformation du mot deuil ; *ôre*, prier, est une déformation du latin *orare* ; *benche*, bénir ou réciter les actions de grâce après le repas, vient de *benedicere* ; *praye*, inviter, vient du latin *precari* ; *lâille*, lire dans la Torah, vient de *legere*, lire en latin.

Les hébraïsmes se sont développés et ces expressions d'origine hébraïque sont nées pour cacher ce qu'on veut dire à un coreligionnaire, mais certains mots ont fini par être connus de tous comme *bayess*, la maison ou la bicoque qui vient de l'hébreu *bayith* ; *beheïme* qui désigne une personne pas très intelligente car il vient de l'hébreu *beheïma*, l'animal ; *schlamassel*, la catastrophe, qui vient de l'allemand *schlimm*, grave, et de l'hébreu *mazel*, chance. Le judéo-alsacien a également été découvert en 1272 à Worms dans un *Rituel des fêtes*. Il a commencé à être transcrit dans des pièces, notamment en 1534, en particulier sous la forme de *Purimspiel* ou *Fasnachtspiel*, de véritables comédies ou farces présentées à l'occasion de Pourim et inspirées de ce qui se faisait à Carnaval. Ce genre a d'ailleurs continué à se développer jusqu'à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Ainsi Paul Levy de Mulhouse en a écrit quelques-unes vers 1928-1930 et notamment *Garkisch*. Ce mot désigne le restaurant cachère dans lequel les Juifs pratiquants pouvaient manger même le Shabbat. Son nom est un dérivé d'une expression du vieil allemand qui évoque des plats bien cuits, puisque il fallait utiliser un *Stobsche*, de l'allemand *Stube*, la chambre. Ici, il désigne la « petite chambre » hermétique qui constitue ce four spécial, qui permettait de garder au chaud un plat du vendredi soir au samedi matin. Les prescriptions shabbatiques dans ce domaine pouvaient ainsi être respectées. Le titre d'une autre de ses pièces, *Chateïsim sinn aach Leït* ('*hato* en hébreu désigne fauteur) signifie : « Les voyous sont aussi des hommes ». Il s'agissait d'une expression employée pour se moquer des gens malhonnêtes.

L'essor du judéo-alsacien en tant que langage du quotidien date du milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il s'est développé ensuite au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles dans la campagne alsacienne. Les non-Juifs connaissaient les habitudes, les coutumes juives et un certain « vivre ensemble » avant la lettre caractérisait cette vie campagnarde. Le voisin non-juif fréquentait la famille juive, il venait lui allumer la lumière le *Chawess*, le Shabbat, il recevait les *matzess*, les *matzot* (pain azyme) à Pessah, et cette proximité permit de mettre en relief ce langage.

D'ailleurs, au marché aux bestiaux de Saverne, on trouve dans un registre du milieu du 19<sup>e</sup> siècle l'enregistrement de contrats de transactions rédigés en allemand ou en judéo-alsacien, avec quelques fois les dates écrites en français. Quant aux signatures, elles sont souvent écrites en cursive hébraïque car beaucoup de marchands de bestiaux s'exprimaient en *yeddish*

*daïtsch*. Certaines signatures sont toutefois en lettres gothiques ou en belles lettres françaises, ces façons de signer révèlent le degré d'éducation ou d'instruction des intéressés. Même si certaines signatures sont rudimentaires, rares sont les signatures en forme croix ; dans ce cas le préposé indique qu'il s'agit de telle ou telle personne.

Par la suite, le judéo-alsacien s'est maintenu un certain temps dans les villes moyennes et grandes où, petit à petit, à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, il est en quelque sorte tombé en désuétude. Mais ses traces sont toujours vivantes puisque, malgré tout, il a été transmis de génération en génération et même dans la campagne alsacienne, dans les villages où il y avait une présence juive, des non-Juifs ont conservé des expressions judéo-alsaciennes qu'ils avaient entendues de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'intérêt pour ce langage ne se dément pas ! Il véhicule parfaitement les *minhaguim* d'une manière souvent savoureuse en ne négligeant pas l'auto-dérision, les analogies, l'ironie et le simple bon sens. Freddy Raphaël, spécialiste aujourd'hui du judaïsme rhénan, le définit ainsi :

« La langue de l'intimité familiale et communautaire, en même temps que celle de la connivence et de la complicité, notamment dans les transactions commerciales ».

A la maison, à la synagogue il s'exprimait dans ce langage savoureux. Avec ses amis non-juifs ou avec ses « clients » il parlait en alsacien ou *goyemlich*, à la façon des non-Juifs, ou encore en *galeres daïtsch* en « alsacien des curés » (*galach* en hébreu signifie tonsure) ! Ce langage l'habitait

tellement qu'il transformait même les noms de lieux en les « traduisant » dans sa façon de parler. Pour Altkirch, qui signifie vieille église, il disait en judéo-alsacien *Altdefle* (*defle*, église, est issue d'une déformation de l'allemand *taufen*, baptiser). *Kindviller*, qui signifie village d'enfants, devient *Janickmedine* (le pays des enfants).

Enfin, ce parler typiquement juif peut être considéré comme une sorte de code d'honneur. La parole donnée chez le *Peïmesshaendler* était sacrée ! Nul besoin d'un écrit : dans un premier temps on se tapait légèrement la main, et pour conclure définitivement on se tapait fermement la main, et cela valait toutes les signatures. Dans son langage, régler un différend se dit *Pschore mache*, c'est-à-dire trouver un compromis ; *Cholem mache* signifie faire la paix. Il était toujours fiable et on disait de lui qu'il ne mentait jamais : *Er sagt ka schgorem*, il ne dit pas de mensonges. Si quelqu'un se conduisait mal, il était qualifié de *Guëscht*, de quelqu'un de peu recommandable. La plupart des marchands de bestiaux vivaient chichement, souvent ils n'étaient pas plus riches que leurs clients. Il leur arrivait fréquemment de consentir un petit prêt pour que l'affaire puisse se conclure et le paysan pouvait ainsi être amené à s'endetter sur plusieurs années pour l'achat d'une bête. Le marchand de bestiaux cédaït parfois sa créance à un confrère plus riche. C'est d'ailleurs ainsi que des cabales ont été montées contre eux, alors qu'ils ne dérogeaient absolument pas des pratiques de leur époque !

Une réelle proximité existait entre le Juif de la campagne alsacienne et l'ensemble des habitants. Il est souvent devenu l'ami, le conseiller des familles qu'il fréquentait assidument pour son travail. Il avait beaucoup

de reconnaissance envers ces *brafi goyem*, ces « gentils non-Juifs », car il savait qu'il était toujours bien accueilli. Cette confiance qui régnait entre eux résultait d'une connaissance des habitudes de chacun, le Juif respectait les usages chrétiens et le chrétien respectait les usages propres au judaïsme. Dans les villages en particulier qui ne connaissaient pas de « quartier » réservé aux Juifs, le proche voisinage accentuait encore cette proximité.

Le regretté Pierre Katz de Marmoutier racontait qu'un forgeron habitant à côté de l'école juive du village rythmait son art par certains airs religieux, car les enfants les chantaient si régulièrement qu'il les avait assimilés. De nombreuses familles juives obtenaient les services d'une *Schawessgoye*, la non-juive du Chabbat qui, le vendredi soir et le samedi matin, faisait la tournée des maisons juives pour entretenir le feu ainsi que l'huile de la *Schawesslamp*, la lampe du Chabbat, qui était descendue le vendredi soir par un système de crémaillère pour bien éclairer la table. Elle était remontée à la fin du Chabbat d'où l'expression *Lamp herof, dayess herunter* : « la lampe est en haut, les soucis reviennent ici-bas. »

Le Juif tenait à préserver sa bonne réputation. « *Ich hab a güter Chem im meine Medine* », « J'ai un bon renom dans mon pays » disait-il avec une satisfaction mêlée d'une fierté légitime. Malheureusement, le Juif qui était « monté » dans une grande ville, à Strasbourg ou à Mulhouse, se moquait du Juif de la campagne, se moquait d'un ton condescendant de cette *Kuhwatel Aristokratie*, cette « aristocratie de queue de vache ». Celui qui était devenu un « bourgeois » en ville oubliait et reniait

ses propres origines ! Le dessinateur parisien Alphonse Lévy, né à Marmoutier (1843-1919), en fit les frais puisque ses scènes de la vie familiale juive alsacienne ne trouvèrent pas l'écho qu'elles méritaient auprès de la bourgeoisie parisienne originaire d'Alsace. Or il voulait décrire ces *Landsjéde*, ces Juifs de la campagne, si sincères, si authentiques, si pleins d'une foi inébranlable malgré les difficultés de la vie. C'était un hommage qu'il leur rendait car c'est grâce à eux que ce fil conducteur de la foi juive a pu être transmis aux générations qui se succédaient.

Eux, ils respectaient toutes les fêtes, ils s'organisaient de telle sorte qu'ils pouvaient être à la maison à temps pour le *Schawess*, le Shabbat. Ils se réjouissaient de ce repos hebdomadaire, de cette ambiance particulière, si réconfortante grâce aux petits plaisirs qu'ils s'accordaient ce jour-là.

Notamment sur le plan gastronomique puisqu'ils disaient : « *Chawes ohne Kugel hot's nèt gehn !* » (Il n'y a jamais de Shabbat sans *Kugel* – gâteau à la farine, à la poire et à la graisse d'oie qui pouvait être maintenu chaud pour le repas de midi). Ces petits plaisirs, avec le rythme des offices à la *Choule*, la synagogue, avec les habits de fête spécifiques, les promenades du Shabbat, le sermon du rabbin, les chants du Shabbat, tout cela redonnait à chacun la force de recommencer une semaine laborieuse, avec la perspective de revenir pour ces moments si merveilleux !

#### Sources principales :

Pierre KATZ, Rabbin Edgard WEILL, Freddy RAPHAËL, André NEHER, grand rabbin Max WARSCHAWSKI, Jean DALTROFF

Sites Internet :

[www.alemannia-judaica.de](http://www.alemannia-judaica.de)

[www.judaisme.sdv.fr](http://www.judaisme.sdv.fr)

**FRUITS ET LÉGUMES BIO**  
**et jus de fruits de la ferme**  
**Une sélection de produits régionaux de qualité**

**Nos Horaires:**  
 Lundi de 14h à 19h  
 Mardi-Vendredi de 8h à 19h  
 Samedi de 8h à 18h

1A RUE DU SCHARRACH 67310 TRAENHEIM - WWW.ROTHGERBER.ALSACE



# Réflexions d'un commerçant en bestiaux

Arielle Grumbach

D'après les écrits et les récits de René GRUMBACH (1928 Bollwiller – 2020 Jérusalem).

**E**n 2003, à 75 ans, alors qu'il avait déjà depuis une bonne dizaine d'années quitté son village d'Alsace pour s'installer en Israël, René GRUMBACH a enfin eu le temps et le courage, écrit-il, de rédiger de sa belle écriture un long témoignage qu'il nomme *Un peu d'histoire de la commune de Bollwiller et de sa communauté israélite*.

Féru d'histoire des Juifs d'Alsace, il y raconte principalement l'histoire de la communauté israélite de Bollwiller dont il fut le Président et du cimetière israélite de Jungholtz qu'il a administré et entretenu<sup>(1)</sup>. Il narre également l'origine et l'histoire de ses ancêtres, résultats de ses recherches généalogiques, et la guerre de son père, Nephtali dit Henri GRUMBACH, héros de la Première Guerre mondiale, texte publié dans l'almanach du KKL 5781.



René Grumbach devant la plus ancienne tombe du cimetière. Elle date de 1715.

(1) Renseignements qu'on peut lire sur le site Internet du « Judaïsme d'Alsace et de Lorraine »

Il aborde aussi son métier de marchand de bestiaux. En voici le texte :

« Rien ne me destinait à cette profession. Brillant petit élève, j'additionnais les premières places durant les 6 années de scolarité à Bollwiller. Puis réfugié au centre de la France après l'invasion allemande en 1940, j'ai eu le culot de me présenter un an en avance au Certificat d'Etudes et de le réussir ! Mais au retour en 1945, à la place d'études supérieures, il fallut reconstruire sur les ruines retrouvées : bâtiments dégradés, moral bas de mon père après la perte en 1942 de notre mère (Germaine née BERG de Mertzwiller) faute de médicaments, dévaluation totale de la monnaie. Un client de Pfaffenheim, redevable d'une vache achetée à crédit en 1940, pût régler le montant avec une bonbonne de vin blanc en 1945. Un penchant naturel d'observateur des différentes activités sociales me permit d'étudier en professeur la profession de mes ancêtres.

## Un peu d'humour :

Mon grand-père reprocha souvent à mon père dans ses premiers pas dans la profession que son concurrent le borgne (*Ein-eigler* ou Leïme GRUMBACH) voyait plus avec son seul œil que lui avec... ses deux yeux.

La notoriété morale des commerçants n'était pas au beau fixe dans la société. Ils bénéficiaient d'adjectifs

peu reluisants. Cependant les commerçants israélites, absents pendant la guerre (1939-1945) furent partiellement consolés à leur retour en apprenant de la bouche de leurs clients que les commerçants chrétiens, restés sur place, s'étaient conduits envers les éleveurs locaux, comme de vrais dictateurs !

Durant des siècles et jusqu'après la Révolution, presque tous les métiers et commerces furent interdits aux Israélites. Leur furent autorisés : le commerce de bestiaux, le colportage de village en village et le métier de « prêteur d'argent ». Pourquoi prêteur d'argent ? Parce que l'Eglise l'interdisait formellement aux chrétiens. Les rares banquiers chrétiens qui existaient, de toute façon, ne prêtaient pas aux pauvres petits paysans considérés insolubles. Ces paysans vivaient avec 3 ou 4 vaches, 1 bœuf et peu d'hectares de terre. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart trouvèrent dans la région du travail aux mines de potasse et ainsi les autres purent s'agrandir.

Les commerçants apportèrent une vraie bouffée d'oxygène dans les campagnes environnantes. Ils se transformèrent en hommes à tout faire ! Souvent des tensions, jalousies, régnaient dans les campagnes entre cultivateurs. Quand un terrain était à vendre chez un voisin du village, l'intéressé envoyait sous le sceau du secret son commerçant pour l'acheter. Ainsi son honneur était sauf !

### Un peu d'humour vrai :

De mon temps encore, je fus sollicité par des clients paysans, moyennant un beau cadeau, de trouver une belle fille à leurs fils célibataires. Il est vrai qu'à cette époque, les jeunes filles des campagnes couraient plutôt après les mineurs et leurs beaux salaires !

La vente à crédit facilitait la vie des éleveurs. J'ai retrouvé au grenier des livres de comptabilité datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'achat d'une vache se réglait des fois sur 3 ou 4 ans, en espèces ou en nature.

### Extrait du livre de comptabilité :

Année 1897 :

- payé par la fourniture de foin ou paille ;
- payé par la livraison de 4 stères de bois ;
- payé par la livraison de 5 *Zentner erdäpfel* (quintal de pommes de terre) ;
- et payé par la livraison d'une oie engraisnée (le jus me coule de la bouche !)

Devant cette pauvreté dans les campagnes, mon père m'enseignait toujours : « Vends à tes clients, même plus chère, une vache de haute qualité » car c'était le seul moyen de renflouer les finances de ces familles. *A guti Küh deckt alli Armut zu* (« Une bonne vache élimine toute pauvreté »).

J'ai eu l'honneur de présider le syndicat des marchands de bestiaux du Haut-Rhin pendant une trentaine d'année (jusqu'en 1988).

Bollwiller méritait bien d'être le siège de cette activité. Les nombreux commerçants en bestiaux et les grands pépiniéristes, firent longtemps le prestige du village.

L'activité de marchand de bestiaux possède un côté particulièrement difficile pour satisfaire ses clients.

**SYNDICAT  
DES MARCHANDS DE BESTIAUX  
DU HAUT-RHIN**

La réunion en assemblée générale du Syndicat des Marchands de Bestiaux du Haut-Rhin à l'Hôtel Alsia de Mulhouse, marquée par le départ à la retraite de son Président M. René GRUMBACH et de son Vice-Président, M. Roger GRELSAMMER.

**Allocution du Président sortant :**

M. Grumbach dans son allocution nous rappelle l'importance de l'élevage qui s'a toujours tenu son "mâle" des centaines d'agriculteurs, de marchands de bestiaux, d'abattoirs privés et publics ont cessé leurs activités ou fermé leurs portes.

La création, cessation, reprise de groupement de producteurs et coopérateurs... chaque fois c'est les collègues marchands restant ont à garder une clientèle soignée.



Contrairement au quincaillier qui vend des marteaux et des clous qui resteront identiques la semaine suivante, le commerçant, lui, vend un animal vivant qui, bien portant au moment de la livraison, peut tomber malade le lendemain et donner lieu à réclamation.

Un autre motif de réclamation : la nourriture. Un jour, un client s'est présenté en affirmant que la vache livrée ne donnait pas assez de lait. Pensant qu'il était de bonne foi, nous (mon père et moi) lui avons promis un échange contre une meilleure. A l'arrivée d'un nouveau transport, je me suis déplacé à son domicile pour lui demander de venir choisir la remplaçante. C'était l'heure de la traite du soir. Il me pria de constater moi-même le peu de rendement de la vache. Un miracle se produisit : le seau de lait déborda largement en quantité ! Que s'était-il passé ? Très simple. Depuis le matin, il nourrissait son cheptel avec un nouveau champ de trèfle vert et frais à la place d'un autre champ de trèfle vieux, desséché et sans vitamines. Il ne tenait plus à échanger sa laitière !

### Conclusion :

Mes grands-parents dans les années 1900 avaient la faculté d'acheter et d'importer des vaches laitières des montagnes suisses des environs de Listhal. Mais au moment de charger, les éleveurs suisses prenaient la précaution d'avertir leurs acheteurs en bon suisse allemand : « *S'Kihli kannst hola, aber s'Mattli bleibt do.* » (« La vache tu peux l'emmener, mais le pré reste là »). Tout cela signifie que le choix de l'alimentation et le rendement laitier vont de pair. De nombreux agriculteurs ignorent qu'ils ont d'excellentes productrices, mais qu'elles donnent peu de lait par défaut alimentaire.

Le plus grand danger dans la profession, qui pouvait amener la ruine, était l'apparition soudaine de la fièvre aphteuse. Durant 3 mois, la région était fermée à tout déplacement de bétail, le commerce interdit. Personnellement, durant mon activité, tout le cheptel était vacciné, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'année dernière (2002) le monde a été témoin de la destruction totale de cheptels entiers et l'incendie des carcasses.

Les antisémites affirmaient que les Israélites préféraient le commerce aux travaux agricoles et n'aimaient pas se baisser et transpirer pour remuer la terre ! En réponse, le monde fut stupéfait quelques années après la guerre, de voir la Terre Sainte recouverte de pierres et de sable se transformer en espace vert.

Lors d'un voyage en 1974, j'ai eu l'occasion de découvrir, dans un élevage, la vache championne du monde avec 55 litres journaliers. La photo que j'ai ramenée devint mon enseigne commerciale devant la porte de ma demeure, œuvre de mes mains ! »



René GRUMBACH racontait aussi sa vie de commerçant en bestiaux israélite, respectueux des commandements de la Torah. Comme exemple il évoquait le problème de posséder

une génisse qui va bientôt vèler car si le veau, premier-né, est un mâle (un *be'hor*) on ne peut plus, selon la loi juive, le vendre ou le faire travailler. Certains cousins ont dû pour cette raison nourrir un taureau improductif pendant de nombreuses années...

Les voisins de Bollwiller venaient acheter leur lait chez les GRUMBACH. C'est Charlotte, l'épouse de René, qui les servait. Une activité parmi les nombreuses qu'entraînent l'entretien d'une famille de 7 enfants dans une grande maison accueillante. Avant Pessah, René GRUMBACH s'arrangeait pour avoir dans son étable de nombreuses vaches laitières afin de fournir en lait *pessachtig* les familles juives du Haut-Rhin particulièrement vigilantes en cette période de l'année. C'était une charge de travail encore plus importante pour la famille d'autant plus qu'il fallait, après un seder animé, se lever tôt pour traire les vaches et... jeter le lait puisque selon la loi juive, il est interdit de profiter de ce qui est produit pendant les jours de fête. Ses enfants rapportent qu'il offrait des *matsot* aux agriculteurs chrétiens de sa connaissance. Lors de

son dernier voyage en France et de sa dernière visite à Bollwiller, il rendit visite à la famille chrétienne qui veillait sur la synagogue depuis plusieurs générations et leur offrit des *matsot*.

Lorsque René GRUMBACH a mis par écrit son témoignage, il y a déjà 20 ans, ce n'était pas pour déplorer le temps d'avant mais, certainement, avait-il cette envie, ce besoin, de rappeler une époque où les israélites étaient intégrés dans la campagne alsacienne (hors l'épisode malheureux de la Seconde Guerre mondiale). Ainsi, de même qu'il se démenait pour ses proches, dans son métier, dans la vie de sa communauté israélite de Bollwiller et l'entretien du cimetière de Jungholtz, il était devenu pompier et secouriste volontaire après s'être renseigné auprès de rabbins sur la réactivité à avoir pendant les chabat et les jours de fêtes. Il fut aussi élu trois fois conseiller municipal de Bollwiller et pendant cette période, les réunions, qui avaient eu lieu le vendredi soir, furent déplacées dans la semaine.

Beaux témoignages de respect et du vivre ensemble.



**MS** *Aux Mille Saveurs*  
Pâtisserie Traiteur  
Sous la surveillance du Beth-Din de Strasbourg  
17 rue Finkmatt 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 32 44 62 - 06 80 00 52 81  
e-mail: auxmillesaveurs@yahoo.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi - Mercredi - Jeudi  
07h30 à 13h30 - 16h30 à 19h30  
Vendredi 07h30 à 14h  
Dimanche 08h à 13h



# Grandes et petites communautés juives du Sulzerland

Jean-Claude Streicher

**E**mile Schwartz, qui avait été rabbin à Soultz-sous-Forêts à partir de 1910, puis à Wissembourg à partir de 1930, a été le premier à se pencher sur l'histoire des communautés juives du *Sulzerland*. En 1924, il avait ainsi publié *Das Rabbinat Surburg bis zur seiner Verlegung nach Sulz*<sup>1</sup>, et l'année suivante, une version mieux documentée en langue française *Le rabbinat de Surbourg-Soultz-sous-Forêts*<sup>2</sup>.

Suite à notre *Histoire sociale des Juifs de Soultz-sous-Forêts*<sup>3</sup>, nous pouvons compléter ce panorama. La démarche se justifie : Soultz et Surbourg ont accueilli pendant un certain temps les communautés les plus nombreuses du canton ; et Soultz, la plus nombreuse de l'arrondissement. Elles ont été longtemps en « rivalité » pour ce leadership, jusqu'à ce que Soultz l'ait remporté en 1865 avec le transfert en ses murs du rabbinat « cantonal » installé depuis 1797 à Surbourg. Mais laquelle des deux est la plus ancienne ?

## Ville seigneuriale ou village d'Empire ?

*A priori*, ce serait Soultz. Le 9 janvier 1348, les sires de Fleckenstein obtenaient en effet du nouvel empereur Charles IV de Luxembourg le droit d'accueillir dans leur naissante bourgade quatre familles juives, sans doute à prendre parmi celles alors expulsées par le magistrat de

Haguenau. Mais rien n'indique que cette libéralité a eu un effet immédiat, les Juifs ayant été réadmis à Haguenau dès 1354. Au mieux, Soultz n'aurait pas accueilli plus de deux familles comme l'indique le dénombrement de 1716.

Les Juifs nominalement connus de la période Fleckenstein (jusqu'en 1720) sont donc rares :

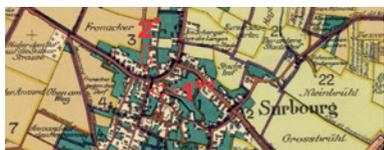
- *Lehmann*, mentionné en 1573, mais domicilié alors à Memmelschoffen et pour lors seul prêteur juif autorisé dans la prévôté<sup>4</sup> ;
- *Alexandre* cité en 1579<sup>5</sup> ;
- *Baruch* cité en 1587<sup>5</sup> ;
- *Hirtz Reinau* cité en 1711<sup>7</sup> ;
- *Lazar der Judt*, seul Juif mentionné par le livre terrier de 1719. Il habitait dans le quartier de l'église, entre le *Kirchhof* et le *Kirchgassell*<sup>8</sup>.

A l'inverse, Surbourg est alors un village d'Empire (*Reichsdorf*) de la *Landvogtei* de Haguenau créée en 1280 par l'Empereur Rodolphe de Habsbourg autour du château impérial des Hohenstaufen. La date de la première implantation n'est pas connue. Mais une rue des Juifs y est signalée en 1408. La locution *Judengasse* est encore utilisée à Surbourg le 22 mai 1839<sup>9</sup>. Elle correspond au début de l'actuelle rue du maréchal Leclerc, partant en direction de Gunstett.

Mais cette population fluctue selon les variations de la politique de l'Empereur et de la ville de Haguenau envers les Juifs. Sept familles israélites sont réputées y avoir payé leur impôt en 1449 (ou 1549 ?). En 1507, le village est l'une des vingt localités de la Basse-Alsace (avec Riedseltz, Soultz, Hatten, Buhl et Betschdorf au nord de la forêt de Haguenau), qui ont donné asile aux 60 familles juives alors chassées par le *Landvogt*<sup>10</sup>. Trois familles juives y vivent vers 1530.



Cartographie du boom démographique juif des années 1784-1808 dans le *Sulzerland*. En bleu, le nombre des juifs du village fin 1784. En rouge, 24 ans plus tard, fin 1808, d'après le dénombrement de 1784 et les déclarations des patronymes définitifs de 1808.



Localisations successives de la synagogue de Surbourg sur le plan d'assemblage de la *Reichslandzeit* (Gallica).

La communauté continue de tenir son rang après le décès en 1554 de Josselmann de Rosheim, le syndic de tous les Juifs du Saint-Empire. C'est alors Lazarus de Surbourg qui endosse en effet la fonction de *Parnoss* des Juifs vivant dans la *Landvogtei*. Il écrit aussitôt à l'*Unterlandvogt*, qui est d'ailleurs alors un baron de Fleckenstein, pour le

prier, mais en vain, de ne pas entériner la suppression du cimetière juif du *Reichsdorf* de Dangolsheim, qui avait été ordonnée suite à une querelle violente entre un Juif et un chrétien<sup>10</sup>.

Le climat général ne s'améliora pas. Le **2 juillet 1561**, dans un règlement édicté à Vienne, Ferdinand d'Autriche n'autorise plus qu'un seul ménage juif dans onze villages de la *Landvogtei*, dont Surbourg, et cela contre un droit de protection exorbitant de 2 florins par an. Aucune synagogue ne pouvait y être ouverte sous peine d'une amende d'un marc d'argent. L'hébergement de coreligionnaires de passage devait être prédéclaré et ne pouvait outrepasser deux nuits, sous peine d'une double amende d'un florin par Juif hébergé et par nuit pour les visiteurs comme pour leurs hôtes.

Ferdinand interdit alors également les prêts aux chrétiens gagés par des biens-fonds et autres immeubles. Seuls étaient autorisés les prêts urgents au taux de 5%, s'ils étaient pré-déclarés au *Landvogt* par l'emprunteur accompagné de sa femme et de leur prêteur juif. Les enterrements de Juifs étaient interdits le dimanche et autres jours de fêtes chrétiennes. Tout Juif discutant de religion avec un chrétien était puni de prison. Pendant toute la Semaine sainte, les Juifs des *Reichsdörfer* devaient rester chez eux, portes et fenêtres closes, sans habits de fête. Pour tout mariage juif, il fallait l'autorisation préalable du *Landvogt*. Les bains rituels des femmes devaient être pratiqués en cachette aussi tard que possible<sup>5</sup>...

## La permission de Maximilien II

Cet édit doit être rapproché de la permission (*Freiheit*) que l'Empereur Maximilien II accordera le

**21 août 1572** à Henri de Fleckenstein-Bickenbach-Sulz et son cousin Hans (qui venaient de se convertir au luthéranisme), d'encadrer à leur tour le prêt juif. La *Verkündigung* en fut faite au *Frohnacker* de Soultz « *auf der Lauben* » le **19 octobre 1573**. Les prêts gagés sur des biens immobiliers ne pouvaient être conclus qu'après autorisation des barons. N'étaient dispensées de ce préalable que les transactions portant sur la nourriture ainsi que les achats payés comptant, devant satisfaire les besoins courants. Pour ces transactions, les Juifs pouvaient donc continuer de participer librement aux marchés et foires annuelles.

Le baron Heinrich demanda en outre à ses *Untertanen* et *Hintersassen* (sujets et manants) du *Kirchspiel* de Soultz de déclarer à ses officiers de justice, avant un délai d'un mois, sous peine de corps ou d'amendes, le montant de tout ce qu'ils avaient emprunté à des Juifs, ainsi que le montant et le taux usuraire de leur premier emprunt. Il leur demanda aussi de déclarer le montant de tous leurs cens en nature de grains et de vins et de tous leurs autres emprunts faits à des chrétiens, avec indication de leur taux annuel. Quatre jours plus tard, il fit également porter cet édit à la connaissance de la communauté de Surbourg, dont il était le bailli. Puis, le 28 octobre, à celle de Zutzendorf, autre possession des Fleckenstein. Et le 20 novembre, enfin, aux communautés de Schoenenbourg et de Hatten, qui pourtant n'étaient pas des fiefs des Fleckenstein<sup>4</sup>.

Le *Parnoss* Lazarus de Surbourg, lui, était toujours en fonction. En **1575**, il signe une autre requête aux autorités<sup>5: 6</sup>. Puis de nouveau en **1587**, où avec dix autres chefs de ménage juifs de la *Landvogtei*, il demande le

refuge chez leurs coreligionnaires de la ville impériale tant que durera le risque de guerre. Celui-ci leur sera accordé contre paiement de 200 florins de Strasbourg<sup>5: 6</sup>. Mais 33 ans après la disparition de Josselmann, s'agissait-il toujours du même Lazarus ou de son fils ?

### Les premières synagogues vers 1784

En **1688**, après le rattachement à la France, Surbourg compte à nouveau 4 ménages juifs pour environ 60 maisons et fermes et 70 emplacements d'habitations détruites par les guerres. Ce sont les Novum, les Calmus, les Loewel et les Mauschel, tous mitoyens, entre la rue du maréchal Leclerc et la collégiale. Les plus fortunés paraissent être les Mauschel. Ils ont une maison, flanquée d'une écurie, avec au fond de la cour un embryon de synagogue, « *samt Judenschule* »<sup>11: 12</sup>.

Cette *Juden Schule* initiale fera place en 1724-1726 à une « synagogue » plus digne de ce nom, qu'Emile Schwartz situe à l'emplacement occupé en 1924 de la boucherie Eibel, au fond de la cour des Mauschel<sup>12: 13</sup>.

De 1724 date également une maisonnette située 4, rue du maréchal Leclerc, dont la poutre-maitresse horizontale de la façade donnant sur la rue a été ornée d'une inscription hébraïque rarissime. Gravée en creux et remise au jour en 1980, elle énonce : « Ce bâtiment, j'ai bâti pour être annexé à ma maison et Acher fils de feu Juda je m'appelle et en l'année 5484 (1724) selon le petit comput, j'ai construit et que l'Eternel garde de tout mal ma maison. Amen Sélah. » Ce n'était donc pas *a priori* un bâtiment cultuel.

Le *mikveh* se serait alors trouvé au n° 111. L'officiant desservait alors également Soultz et Kutzenhausen. Le village est alors un foyer du judaïsme. Pas moins de 43 contrats de mariage juifs y sont conclus entre 1761 et 1791, dont 11 n'ont pas impliqué un conjoint juif du village même. A l'inverse, seuls 6 contrats de mariage juifs ont été conclus pendant la même période à Soultz-Fleckenstein, un à Kutzenhausen, et un dernier à Drachenbronn<sup>14</sup>.

La royauté française eut alors une politique moins sinieuse que le Saint-Empire et ses magistrats urbains. Elle offrait aux Juifs un cadre plus stable et toujours plus accommodant. Les négociants israélites étaient en effet plus fiables, sans être plus chers, pour l'approvisionnement des armées de la nouvelle frontière fortifiée par Vauban. De plus, ils payaient avec régularité leurs lourds droits de protection, dont on avait par conséquent intérêt à augmenter la recette. A Surbourg, désormais village du bailliage royal de Haguenau, on compte ainsi fin 1784 30 chefs de ménage juifs (143 âmes), avec un « préposé » et un maître d'école.

La baronnie de Fleckenstein, de son côté, avait été promise dès 1706 au prince Hercule-Mériadec de Rohan-Soubise, frère du cardinal Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg depuis 1704. Elle lui échut effectivement en 1720, au décès du dernier baron, mais fut gérée par la régence savernoise de l'évêque, qui s'aligna bien entendu sur la politique philosémite de l'intendance de la province.

Le changement fut le plus immédiatement perceptible à Niederroedern, localité ex-Fleckenstein proche de la place-forte de Fort-Louis du

Rhin. A l'occasion du *Jahrspruch* de 1724, ses bourgeois adoptent ainsi une protestation à l'Intendant de la province, dans laquelle ils accusent leur nouveau seigneur « de trouver son compte et son profit » dans la réception et l'installation des Juifs.



La première synagogue de Soultz dans l'acte de vente du 29 décembre 1816 (photo DNA).

« Jadis, disent-ils, il n'y avait que deux familles juives à l'endroit, contre seize maintenant... Dès qu'une maison ou ferme est à vendre, les Juifs offrent aussitôt un tel prix que personne ne peut acheter. Maintenant déjà, ils possèdent les plus belles maisons et bientôt ils seront propriétaires de la moitié du village. Avec cela, ils ne paient pour leurs maisons et autres biens aucun impôt, vu qu'ils paient en remplacement à la seigneurie le droit de tolérance. Ainsi le seigneur y trouve son profit, mais pas les habitants, ni le roi. »<sup>15</sup>

Soultz a suivi la même tendance. Fin **1784**, il surpasse Surbourg avec 34 chefs de ménage juifs (soit 164 âmes) et un chantre. L'écart se creuse sous la Révolution et l'Empire. Fin **1808**, Surbourg ne compte que 45 ménages juifs (186 âmes), contre 49 ménages (259 âmes) à Soultz, qui abrite donc désormais la communauté la plus nombreuse de l'arrondissement.

Et cependant, Surbourg avait obtenu le 1<sup>er</sup> avril **1795** un rabbin, en la personne de Mayer Rothschild. Il le resta 43 ans, jusqu'en 1838, et desservira également Kutzenhausen et Hatten. A Soultz, pendant ce temps, l'officiant était Samuel Libermann, déjà cité comme chantre en 1784. En réalité, il tient un peu tous les rôles : *Rabbin Substitute* en 1787 ; chantre en 1793, 1795 et 1798 ; *Schuldiener* et *Schlohbeth* en 1794 ; rabbin du lieu en 1806, où il recueille même un serment mosaïque ; ancien instituteur en 1806 ; et rabbin à son décès le 11 septembre 1811 à plus de 80 ans<sup>3</sup>.

Dès avant 1789, le commerçant Koschel Alexander s'était offert à permettre l'aménagement, contre sa propre maison, au fond du coude de la Hundsgass (la rue du chenil seigneurial), en face de l'église simultanée et du presbytère du curé royal, d'un embryon de synagogue, qualifié de *Juden Schule* dans un inventaire de mars 1787. Elle avait ainsi pu faire l'économie d'un mur sur quatre. Elle était meublée de chaises (*Stuhlen*), que les fidèles pouvaient se réserver nominalement moyennant finances. Elle comportait une partie surélevée (pour les femmes ?) et sa toiture était soutenue par une grande solive. Quant au *mikveh*, il se trouvait dans la maison du donateur<sup>3</sup>.

### Agrandissements nécessaires

Mais au début de la Restauration, avec l'accroissement de la communauté, l'idée s'imposa de la reconstruire plus grande. Toujours aussi dévoués, Koschel Alexander (désormais appelé Moïse Heymann) et son épouse cédèrent donc à cet effet le **29 décembre 1816** une parcelle de 1,32 are de leur jardin potager, pour 622 francs payés comptant, au *Conseil de la communauté de culte*

*israélite*. Le chantier tarda toutefois à démarrer, faute de liquidités. Une dizaine d'années plus tard, il n'était toujours pas engagé. A l'automne **1825**, le « *commissaire surveillant de la synagogue de Soultz* » demanda à la municipalité un secours en argent de 3 000 francs, mais il fut refusé. Aussi, au printemps **1827**, Léopold Aron, alors le négociant le plus aisé de la communauté, se décida-t-il à prendre lui-même à sa charge les frais de démolition<sup>3</sup>.

Des projets similaires s'esquissaient alors dans les communautés environnantes. A Goersdorf, Jacques Baer vendait ainsi le **29 juin 1814**, pour 500 francs payés comptant, au conseil communautaire local, le premier étage de sa maison, qu'il avait aménagé en synagogue<sup>16</sup>.

A Surbourg, Jonas Levi et sa femme Feil Abraham vendent le **17 janvier 1815**, pour 70 francs aux habitants « professant le culte des Israélites » un « petit emplacement » à l'arrière de la synagogue existante<sup>17</sup>. Le **16 septembre 1817**, la « nation juive » de Hatten acquiert de son côté, pour 768 francs, un emplacement pour y construire un nouveau temple<sup>1</sup>. En **1833**, Lazare Thalmann, commissaire surveillant de la synagogue de Surbourg, assure celle-ci avec son mobilier auprès de la Compagnie royale d'assurances contre l'incendie<sup>18</sup>...

Mais curieusement, en 1833, un rapport du Consistoire demandé par le gouvernement donne pour Surbourg une population juive de 424 âmes contre 360 à Soultz. Emile Schwartz, qui rapporte ces données, concède qu'elles doivent être maniées avec précaution<sup>2</sup>. La communauté les avait manifestement gonflées pour justifier le financement par la

municipalité d'une école primaire israéliite publique. Peut-être le rabbin Rothschild voulait-il alors également éviter le transfert de son rabbinat à Soultz. Ces chiffres sont évidemment démentis par les recensements quinquennaux exécutés sous le contrôle des maires à partir de 1836.

La synagogue de Surbourg, en tout cas, put être rénovée en 1843, puisque ses fidèles continuaient de croître en nombre jusqu'au pic démographique de 1851. Elle disposait alors, entre autres, d'« un rideau de tabernacle et [d'] un petit manteau servant à la cérémonie lors de la sortie des commandements de Dieu, ornements très richement brodés et servant seulement aux grandes fêtes. » Ceux-ci pouvaient alors être évalués à 150 francs, mais Moïse Weil, commerçant dans le village, crut devoir les reprendre par devers lui au début de 1850, puisqu'ils lui appartenaient « du chef de son père pour les avoir acquis de ses cohéritiers avec d'autres objets ». Calman Levy, commissaire surveillant près la synagogue, le contesta et demanda à la justice de paix cantonale d'en ordonner la restitution, puisqu'une inscription sur l'un de ces objets prouvait qu'ils appartenaient à la synagogue. Le **27 mars 1850**, une enquête et contre-enquête furent ordonnées pour le 6 avril suivant<sup>19</sup>, mais nous en ignorons les conclusions.

Une partie de la communauté, néanmoins, fit alors scission, se dotant dans une maison privée de son propre lieu de culte. Le nouveau rabbin Joseph Bloch, arrivé en 1852, et formé à l'École centrale rabbinique de Metz, parvint néanmoins à aplanir le différend. Si bien qu'une nouvelle synagogue put être construite en **1863** au début de la sortie vers Soultz avec une aide supplémentaire de l'Etat de 4 000 francs.

## Le transfert du rabbinat à Soultz

Réaliste, le rabbin Joseph Bloch demanda également lui-même le transfert du rabbinat de Surbourg à Soultz, ce que le Consistoire de Strasbourg entérina le **27 décembre 1865**, malgré l'opposition des Surbourgeois. La communauté soultzoise, en effet, était plus que jamais la plus nombreuse, la plus centrale dans le canton, la plus accessible aussi, grâce à l'arrivée du chemin de fer. Professionnellement, elle était aussi plus diversifiée et plus bourgeoise, avec, outre les habituels marchands de fourrages et de bestiaux, des marchands de cuirs et de peaux, de miel, de fer et de fourneaux de Dietrich, des aubergistes, des bouchers, des colporteurs en mercerie, des prêteurs, des négociants en biens immobiliers, et même un médecin juif plutôt philanthrope, Lion Aron, originaire de Furth près de Nuremberg et qui décéda à Soultz le 2 juillet 1853, à l'âge de 83 ans.

La communauté soultzoise avait obtenu la création d'un poste d'instituteur juif communal dès avril 1831. En 1851, puis de nouveau en 1868, elle tentera également d'obtenir la construction d'une école communale israéliite, en se proposant d'en fournir le terrain et les matériaux de construction afin d'en réduire la dépense. Mais la municipalité fera la sourde oreille, arguant des dépenses déjà très lourdes pour ses écoles protestante et catholique, leurs maîtres, leur logement et leur chauffage.

L'école communale juive de Soultz ne sera donc construite qu'en 1874, à côté de la synagogue initiale, suivie en 1881 du cimetière juif communal à l'arrière du 3<sup>e</sup> cimetière chrétien, puis en 1896-1897 de la construction d'une nouvelle synagogue (la 3<sup>e</sup>), non

pas dans la Hundsgass, où l'espace manquait pour un agrandissement, mais rue de la bergerie (*Schaefferei*)<sup>3</sup>.

### Début de l'exode

Et tout cela bien que l'exode fut déjà enclenché. En 1866, Surbourg ne comptait plus que 220-230 Juifs, contre 296 en 1851. Soultz était passé de 370 Juifs en 1851 à 285 en 1861<sup>20</sup>. Parmi les départs, citons :

- le négociant et manieur d'argent *Léopold Aron*, qui, après le décès de son épouse, s'est fixé en 1835 à Strasbourg auprès de son fils Arnaud, devenu rabbin de la ville ;
- *Michel Aron*, son frère cadet, qui après avoir débuté comme marchand de draps à Soultz, est décédé le 5 février 1843 à Schierstein, banlieue de Wiesbaden. Son propre fils Mayer Aron était alors fabricant de casquettes à Paris et Judas, son autre fils, commis négociant à Hambourg ;
- *Israël Aron*, le second fils de Léopold Aron, avait fini par obtenir une patente de « directeur de bureau d'affaires 4<sup>e</sup> classe » à Soultz après y avoir débuté comme marchand de cuirs et peaux. Mais en 1850, ayant été déclaré en faillite après des transactions foncières hasardeuses, il partit pour Paris avant d'émigrer aux Etats-Unis, à l'âge de 47 ans, où son épouse devait le rejoindre en août 1852 via le port du Havre ;
- *Marie, fille d'Isaac Levy*, commerçant à Soultz, est fabricante de corsets à Paris en 1840 ;
- en août 1845, *Wolff, fils d'Aron Heymann*, « trafiquant » à Soultz, était installé comme commerçant à Wheeling en Virginie occidentale (Etats-Unis d'Amérique) ;
- en février 1869, *Frédéric, fils de Hirsch Klotz*, commerçant à Soultz, est négociant à Paris, rue du Château d'eau...

Un graphique établi pour Niederroedern montre cependant que l'exode des Juifs s'y est enclenché en dernier, après celui des catholiques et des protestants<sup>21</sup>. Aurait-on les mêmes courbes ailleurs ? Claude Schmitt, généalogiste surbourgeois, nous indique que les premiers Surbourgeois chrétiens étaient partis aux Etats-Unis dès 1827, pendant que les premiers Surbourgeois juifs ne s'y rendirent qu'à partir de 1857. Parmi eux : Charles Weil, émigré en 1865. A Corpus Christi (Texas), il créa un commerce de tissus et de jeans, puis en 1888 un ranch d'élevage à Hebbbronville (Texas)...



Les recensements indiquent d'autre part une dépopulation juive plus rapide à Surbourg qu'à Soultz et Hatten, phénomène qui s'explique peut-être par la présence très majoritaire d'une paysannerie catholique plus routinière et plus misérable que dans les bourgs protestants. N'étant plus fréquentée que par 6 élèves, l'école juive de Surbourg doit ainsi être fermée en **1905**, suivie de la synagogue, qui est désacralisée (*entweiht*) le dimanche **11 avril 1936**.

Oscar Kugler, ministre officiant de Soultz, en avait dirigé les chants liturgiques. Le rabbin Emile Schwartz de Wissembourg retraça l'histoire de la communauté avant de faire au temple des adieux si touchants que des larmes vinrent aux yeux de bien des

assistants. Puis on procéda à la sortie des six Livres de la Loi, qui seront donnés, avec les objets du culte, aux communautés voisines. La prière pour la République et le son de *Chofar* ont clôturé la cérémonie. Le bâtiment fut repris par la commune, qui y installa une salle de classe<sup>22, 23</sup>. Fortement endommagé par les quatre bombardements de 1944-45, il sera finalement démoli en 1949 au profit d'un pavillon d'habitation.

Soultz eut plus de chance. En 1936, sa communauté comptait encore 7 marchands de bestiaux, dont trois Baer (Marcel, son père David et René), sans compter Martin Harburger, marchand de grains et farines et courtier en houblons de Betschdorf<sup>24</sup>. Un dernier mariage juif est célébré à la synagogue le **4 août 1939**, celui de Paul Heumann, boulanger, fondateur par la suite des *Pains azymes Heupa*. Mais onze Juifs nés ou domiciliés à Soultz sont morts en déportation. Ils sont inscrits sur le *Mur des Noms* à Paris, sauf Blanche Bloch.

Les bombardements de la guerre ont épargné la synagogue, mais l'intérieur fut pillé. Reconstituée tant bien que mal, la communauté put la restaurer et la reconsacrer solennellement le **16 septembre 1962**, puis l'inaugurer le **17 avril 2016** ses vitraux et ses tourelles de cuivre reconstitués à l'ancienne par la commune. De toutes les synagogues du *Sulzerland*, c'est la

seule survivante, toujours consacrée comme oratoire.

### Places numérotées et payantes

Un dernier point de comparaison entre Soultz et Surbourg peut être développé : la valeur des places de leurs synagogues respectives avant 1870. Comme partout ailleurs, ces places étaient payantes afin d'assurer l'entretien de l'édifice et de ses officiants. Dans les contrats de mariage antérieurs à 1789, leur prix pouvait être pris en charge par les parents lorsque les mariés étaient trop jeunes pour avoir des revenus. Ces places étaient donc nominatives et numérotées. Elles se transmettaient par acte de succession, donation ou vente, voire même par adjudication, à leur valeur d'estimation, en fonction de leur situation. En conséquence, elles étaient alors scrupuleusement décrites, avec leurs voisins de gauche et de droite, parfois même par rapport à l'orientation extérieure.

Quinze cas de cession-transmission (10 à Soultz, 5 à Surbourg) peuvent ainsi être énumérés, entre 1787 et 1854. Ils révèlent une valorisation mini-maxi supérieure de l'ordre de 30% à Soultz. Ces places allaient généralement par couple, mais certains notables (Léopold Aron de Soultz et David Weil commerçant à Surbourg, décédé le 26 janvier 1842) pouvaient en cumuler quatre.

VENDRE | ACHETER | LOUER | GÉRER | SYNDIC & PLUS ENCORE

**Immoval, agence immobilière  
spécialiste du marché  
immobilier strasbourgeois  
depuis 1972.**



Retrouvez toutes  
nos annonces sur  
notre site web !



immoval.com • 03 88 22 88 22

## Valeur unitaire des places à Sultz et Surbourg

SYNAGOGUE	DATE	VALEUR	MODALITE
Sultz	1787, mars	4 Gulden	inventaire après décès
Sultz	1813, juin	100 francs	inventaire après décès
Surbourg	1814, juillet	24 francs	vente de la mère au fils
Surbourg	1838, nov.	20 francs	vente de la mère à son fils
Surbourg	1838, nov.	72,50 francs	adju. des 2 places Lazar Dahlmann
Sultz	1838, juin	60 et 130 francs	estimation par le rabbin
Sultz	1839, avril	67,50 et 155 francs	adjudication
Sultz	1840, janvier	100 francs	vente
Sultz	1840, février	30 francs	vente
Sultz	fin 1844	100 francs	estimation après décès
Sultz	1845, juin	82,50 francs	adjudication
Sultz	1845, août	100 francs	vente
Sultz	1848, mars	40 francs	abandon de la mère à son fils
Surbourg	1853, 8 juillet	1 place d'homme 60 francs 1 place d'homme 30 francs 1 place de femme 30 francs	inventaire après décès
Sultz	1854, octobre	1 place d'homme 120 F	vente

## Minis-maxis

<b>Sultz</b>	30 francs en 1840	130 F en 1838
<b>Surbourg</b>	20 francs en 1838	108 F en 1838

(1) Emile Schwartz : « *Das Rabbinat Surburg bis zu seiner Verlegung nach Sulz* », in Sultz-sous-Forêts et ses environs, sept. 1924, p. 76-77.

(2) Emile Schwartz : « Le rabbinat de Surbourg-Sultz-sous-Forêts », Bull. annuel des amis de la tradition juive pour l'année israélite 5685 (1925) », [judaisme.sdv.fr](http://judaisme.sdv.fr)

(3) Jean-Claude Streicher : « Histoire sociale des Juifs de Sultz-sous-Forêts », Ed. Bentzinger, Colmar, 2015, 165 p.

(4) Dr M. Ginsburger : « *Das Judenprivileg der Fleckensteiner* », in Sultz-sous-Forêts et ses environs.

(5) Elie Scheidt : « Histoire des Juifs de Haguenau », Paris, 1885.

(6) Arch. Mun. Haguenau : GG65.

(7) AHR : 1B768-60.

(8) ABR : 8E474-1.

(9) ABR : U1825.

(10) Elie Scheid : « Histoire des Juifs d'Alsace ».

(11) Lucienne Lapointe : « Présence juive à Surbourg à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », Bull. du Cercle généalogique d'Alsace, 1990, 4<sup>e</sup> trim., p. 378-379.

(12) ABR : 1E1/124.

(13) « Surbourg, son passé, son présent », Carré blanc, 2004, 144 p.

(14) « Mémoire juive en Alsace. Contrats de mariage au XVIII<sup>e</sup> siècle », Ed. du Cédrat, 1997, 448 p.

(15) René Bayer : « La communauté juive de Niederroedern », L'Outre-Forêt, n° 153.

(16) ABR : 7E69,2/20.

(17) ABR : 7E56.1/81.

(18) ABR : U1820, jugement du 15 octobre 1834.

(19) ABR : U1832.

(20) Ellenbach.

(21) René Bayer : « Niederroedern : Histoire d'un village de l'Outre-Forêt », 1982, 1971.

(22) La Tribune juive, 16 avril 1937, p. 17.

(23) L'Univers israélite, Bulletin officiel des communautés israélites de Strasbourg et de Metz, n° 17, 23 avril 1937.

(24) ABR : 364D35.



# Juifs et enjeux de pouvoir dans l'espace germanique au XVI<sup>e</sup> siècle

Carole Wenner

Depuis le Moyen Âge les Juifs établis en Occident occupent une place distincte, et les différents pouvoirs en présence, séculiers et spirituels, entretiennent avec eux un rapport singulier. A côté de leur différence religieuse, leur rôle de prêteurs d'argent et de financiers leur confère une place à part. Cela s'observe tout particulièrement dans l'espace germanique où leurs conditions d'existence ont différé de celles des pays voisins, principalement en raison de l'évolution de la société féodale locale et de la lutte pluriséculaire entre papes et empereurs. La désagrégation du Saint-Empire romain germanique et le morcellement du pouvoir se poursuit au XVI<sup>e</sup> siècle, particulièrement sous l'influence de la Réforme, mais aussi avec le soulèvement des paysans (1525), l'invasion ottomane (1529) et la guerre de la Ligue de Smalkalde (1546-1547).

Les Juifs sont principalement installés dans le Rhin supérieur. À la fin du Moyen Âge, les différentes politiques menées à leur endroit ont conduit à de nombreuses expulsions des villes, notamment après l'épisode funeste consécutif aux accusations d'empoisonnement des puits durant la Peste noire. Le judaïsme du début de l'époque moderne se ruralise toujours plus. Contrairement à leurs coreligionnaires des royaumes voisins dont les souverains ont entamé plus tôt une centralisation du

pouvoir, les Juifs germaniques n'ont pas subi d'expulsion hors du territoire. Néanmoins leur situation au XVI<sup>e</sup> siècle est instable. L'« enseignement du mépris » (Jules Isaac) distillé par l'Eglise contribue depuis des siècles à véhiculer d'eux une image diabolisée. L'attitude des papes, des théologiens et des autorités laïques a pour conséquence, plus ou moins directe, de susciter un rejet occasionnel mais tenace, faisant d'eux des boucs émissaires de choix en période de crise. Leurs conditions d'existence se trouvent encore plus durement éprouvées par les révoltes populaires dont ils font les frais indirectement et par la virulence des écrits de Luther à leur rencontre à partir des années 1530.

L'attitude de Martin Luther envers les Juifs peut être perçue de prime abord comme ambivalente, mais elle suit une logique propre à la démarche prosélyte du moine. Il opère dans les premières années une véritable opération de séduction destinée à les ramener vers sa foi nouvelle. Dans son traité *Das Jesus Christus eyn geborner Jude sey* (1523), il tente de les convaincre du bien fondé de la conversion en faisant preuve d'une compassion exceptionnelle à leur égard et rappelant à quel point ceux qu'il nomme les « papistes » ont agi contre eux de façon scandaleuse. Luther interroge : comment les Juifs pourraient-ils adhérer à une religion

qui multiplie contre eux les exactions et les humiliations ? Comment la violence pourrait-elle être source d'apaisement et de concorde entre ces deux groupes religieux ? Bien plus qu'un plaidoyer en faveur des Juifs, ce traité est un réquisitoire contre les catholiques, la hiérarchie de l'Église tout particulièrement. C'est manifeste dès les premières lignes, lorsqu'il s'attaque aux différents « bouffons » et « ânes bâtés » qui la composent. Luther essuie cependant un échec. Son discours ne génère pas les conversions escomptées. La résistance à ses idées est d'autant plus mal vécue qu'à ses débuts Luther et ses disciples avaient des adeptes parmi la communauté juive, à commencer par Joselmann lui-même qui écoutait les sermons du réformateur Wolfgang Capito<sup>(1)</sup>. Pour les Juifs il n'a jamais été question d'adhérer à la Réforme, mais elle laisse entrevoir à ses débuts un espoir de changement de perception à leur égard : d'une part en raison des virulentes critiques formulées contre les catholiques et leur attitude antijuive, d'autre part parce que ce mouvement novateur, par son retour aux sources, fait naître un engouement pour l'étude de l'Ancien Testament et de l'hébreu chez les chrétiens<sup>(2)</sup>. Mais le refus d'adhésion des Juifs nourrit à leur rencontre une aversion croissante que Luther exprime avec une haine décomplexée dans trois traités rédigés en 1543<sup>(3)</sup>. La persévérance des Juifs dans leur foi

(1) FEILCHENFELD Ludwig, *Rabbi Josel von Rosheim. Ein Beitrag zur Geschichte der Juden in Deutschland im Reformationszeitalter*, Strasbourg, 1898, p. 182.

(2) BEN SASSON Hayim Hillel, « The Reformation in contemporary jewish eyes », *The Israel Academy of Sciences and Humanities Proceedings*, IV/12 (1970), pp. 276-279.

(3) *Von den Juden und ihren Lügen, Von Schem Hamphoras und vom Geschlecht Christi et Von den letzten Worten David*.

est de plus en plus comprise comme un affront personnel. Que faire de ceux qui refusent de s'intégrer à la chrétienté ? « Il est aussi facile de convertir un Juif que de convertir le diable, car un Juif, un cœur juif, sont aussi durs qu'un bâton, qu'une pierre, que le fer, que le diable lui-même. Bref, ils sont les enfants du diable et par-là même condamnés aux flammes de l'enfer » s'exclame-t-il dans son *Vom Schem Hamphoras*. Il prône le bannissement comme solution radicale pour éradiquer le problème que lui posent les Juifs.

Les mémoires de Joselmann de Rosheim (1480-1554)<sup>(4)</sup>, représentant officiel (*shadlan*) des communautés juives auprès du pouvoir impérial à partir de 1510, sous les règnes successifs de Maximilien I<sup>er</sup> et de Charles-Quint, laissent entrevoir la place des Juifs au XVI<sup>e</sup> siècle dans les jeux de pouvoirs des puissants en présence<sup>(5)</sup>. Face aux nombreuses exactions, massacres et accusations dont les Juifs sont victimes, face à la hargne accrue de Luther après 1530, Joselmann plaide leur cause, sillonnant tout l'Empire, afin de préserver leur vie, défendre leurs intérêts et éviter les expulsions.

(4) STERN Selma, *Josel von Rosheim. Befehlshaber der Judenschaft im Heiligen Römischen Reich Deutscher Nation*, Stuttgart, 1959 ; RAPHAËL Freddy et EBSTEIN Monique (trad.), *L'avocat des Juifs. Les tribulations de Yossel de Rosheim dans l'Europe de Charles Quint*, Strasbourg, 2008.

(5) KRACAUER Isidor (éd.), "Rabbi Joselmann de Rosheim", *REJ*, 16 (1888). Il existe une autre version française de ces mémoires réalisée par Simon Schwarzfuchs à partir du travail d'Isidore Kracauer, dans laquelle le récit est fait à la première personne du singulier. Elle est consultable sur l'une des pages du site Internet du judaïsme d'Alsace et de Lorraine : <http://www.sdv.fr/judaisme/perso/josell/journal.htm>. Le document original est conservé au British Museum de Londres (catalogue Neubauer, 2206).

Et s'il a une place privilégiée en qualité d'interlocuteur des empereurs, il n'obtient pas toujours gain de cause. Luther a beau être une autorité avant tout religieuse, ses idées gagnent du terrain dans les territoires où les dirigeants se départissent toujours plus du pouvoir impérial. En plusieurs lieux l'influence qu'il exerce est suffisamment forte pour susciter des bannissements contre lesquels les privilèges impériaux ne peuvent rien. Ses écrits semblent avoir donné une justification solide aux expulsions des Juifs ordonnées par le *margrave* du Brandebourg, Johann von Küstrin, et par la ville de Brunswick en 1547. C'est également le cas du prince-électeur Jean-Frédéric de Saxe, si l'on en croit le témoignage de Joselmann de Rosheim dix ans plus tôt :

« L'électeur Jean-Frédéric de Saxe, sur les instigations du prêtre nommé Martin Luther, résolu de chasser les Juifs. C'est ce même Luther qui a écrit de nombreux livres contre nous et qui a proclamé que quiconque porterait aide aux Juifs perdrait sa part du monde futur. En vérité, il a rendu notre situation très périlleuse »<sup>(6)</sup>.

Conscient de l'impuissance de l'empereur, Joselmann interpelle directement Luther pour qu'il intercède dans le duché de Saxe en faveur des Juifs, qui en plus d'avoir été expulsés se voient interdire tout droit de passage. Dans une lettre datée du 11 juin, Luther écrit à son « sage Josel » et « bon ami » pour lui signifier qu'il ne fera rien pour leur venir en aide parce qu'ils n'ont pas su se montrer reconnaissants de sa bienveillance à leur égard :

« Etant donné que les vôtres mésusent si honteusement de ce service et

entreprennent des choses que nous chrétiens ne pouvons souffrir de leur part, ils m'ont ainsi enlevé eux-mêmes toute possibilité de les recommander aux princes et seigneurs Car mon sentiment était – et il est encore – que l'on doit se comporter avec bonté envers les Juifs afin qu'un jour ils parviennent à reconnaître en notre Dieu le messie, mais il ne faut pas qu'ils croient que par mes bienfaits, je les conforte dans leurs erreurs et deviennent pires encore qu'ils ne sont »<sup>(7)</sup>.

Luther rappelle que ses intentions n'ont jamais été autres que missionnaires et dénonce le fait que les Juifs ont cru trouver en lui un allié, ce qu'il n'a jamais été et qu'il ne compte pas devenir, à moins qu'ils en viennent à reconnaître leurs « erreurs », car leur salut ne viendra que du Christ.

Le combat prosélyte mené par Luther se mue en véritable lutte politique, entre des empereurs catholiques en perte d'autorité et des princes-électeurs protestants en plein essor. Si le pouvoir impérial protège les Juifs, toujours officiellement « serfs de la chambre impériale » depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, ils se retrouvent placés au cœur des enjeux de pouvoir entre ce dernier, les pouvoirs locaux et les princes territoriaux, ce qui a pour conséquence de disséminer la présence juive sur le territoire germanique. Les *Judenordnungen* princières sont doublées de règles locales, variant d'un lieu à l'autre. Et la réitération des chartes impériales révèle la difficulté des souverains à faire appliquer et respecter leur statut d'autorité suprême. En 1530, le comte Guillaume de Ribeaupierre

(6) *Journal de Jossel* version internet (année 5296).

(7) LUTHER Martin, *Œuvres*, vol. VIII : *Correspondance*, GUEUTAL Franck D.C. (éd. et trad.), Genève, 1959, n° 119.

interdit aux Juifs l'entrée des villes de sa juridiction<sup>(8)</sup>. En certains lieux, ils doivent se faire reconnaître comme Juifs, et doivent s'annoncer auprès du magistrat afin de pouvoir venir commercer, comme à Colmar en 1549<sup>(9)</sup>. À Bâle, où les Juifs ne peuvent entrer plus d'une fois par mois depuis 1397, est promulguée cette même année une ordonnance stipulant que, même accompagnés d'un officier, les Juifs n'ont pas le droit de pénétrer dans la ville. Le *Ratsbücher* de Bâle indique pour l'année 1552 qu'ils peuvent y entrer à nouveau, à condition de s'être acquittés d'une taxe corporelle auprès du portier de la ville<sup>(10)</sup>. C'est également à cette époque que les *Judenzollen* ou droits de péages juifs sont remis en vigueur et que des mesures discriminatoires conditionnent les entrées dans les villes, dans un but essentiellement dissuasif : à Mulhouse, où il n'y a plus de Juifs officiellement depuis 1515, ils peuvent venir le jour du marché (mardi) et le dimanche, contre le versement, à chaque passage, du droit de péage pour Juif et bétail (*Juden-Vieh und Brückenzoll*)<sup>(11)</sup>. Or officiellement seul l'empereur est habilité à délivrer les privilèges de *non tolerandis Judeis*, le droit de ne pas avoir de Juifs entre ses murs et surtout la garantie de ne pas être obligés d'en accepter de nouveaux après expulsion. Les documents conservés dans les archives révèlent à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle une vive tendance de la part des villes du Saint-Empire à rechercher ce type de privilège impérial. C'est le cas de

Rouffach en 1472 ou d'Obernai en 1507 puis 1516. Joselmann s'insurge justement contre la ville d'Obernai qui en plus d'expulser les Juifs leur en interdit l'accès pour le négoce :

« Les bourgeois obtiennent de l'empereur la permission d'expulser les Juifs et leur défend d'y passer. Les Juifs sont persécutés dans les rues, maltraités. Jacob ben Juda Levi est tué, un autre est mortellement blessé. Il n'est plus possible pour les Juifs de rester dans cette ville et, au lieu de pouvoir la traverser, ils doivent faire un détour »<sup>(12)</sup>.

Colmar bénéficie d'un traitement identique en 1510 d'après les actes du procès opposant la ville à Joselmann de Rosheim<sup>(13)</sup>. Il dénonce en 1549 l'ordre d'exclusion des Juifs des marchés et foires de Colmar<sup>(14)</sup>. Guebwiller obtient son privilège de *non tolerandis Judeis* en 1563<sup>(15)</sup>. Ce privilège est également une stratégie politique : en effet en interdisant en 1521 l'établissement de tout nouveau Juif dans les terres de l'abbaye de Murbach, Charles-Quint s'assure les bons services de l'un de ses meilleurs agents situé entre l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté<sup>(16)</sup>. À l'inverse, il impose la même année au conseil de Kaysersberg d'accepter que les Juifs se rendent une fois par semaine au marché qui s'y tient<sup>(17)</sup>. Il est conscient de la nécessité financière pour les

(8) Archives départementales du Haut-Rhin [ADHR] : C 358.

(9) Archives municipales [AM] de Colmar : BB 173 (30-31).

(10) Staatsarchiv – Bâle : A 6 (87a).

(11) HENRI BURGER Claude, "Mulhouse et ses Juifs des origines à la réunion à la France (1150?-1798)", *Almanach du KKL*, 59 (2001), p. 115-119.

(12) *Journal de Jossel* version Internet (année 5266).

(13) KRACAUER Isidor, "Procès de R. Joselmann contre la ville de Colmar", *Revue des Etudes Juives*, 19 (1889), p. 289-293.

(14) Archives départementales du Bas-Rhin [ADBR] : 3 B 599.

(15) ADHR : 9 G titres généraux 23-24. Voir également INGOLD Denis, *les Juifs du prince-abbé. Histoire de la communauté juive de Guebwiller avant la Révolution*, s. l., 1998.

(16) ADHR : 9 G titres généraux, 4 (6).

(17) AM Kaysersberg : AA 1.

Juifs comme pour son propre trésor de continuer à faire du commerce. Au sein de l'Empire, l'exemple du seul territoire de l'actuelle Alsace témoigne de la complexité à obtenir une législation cohérente d'une localité à l'autre et atteste des querelles d'influence que se livrent les puissants.

Au cœur de ces divers enjeux, les Juifs tentent de maintenir leur intégrité religieuse et physique en soutenant avant tout ceux qui pourraient leur apporter leur protection. Observant que les Juifs se rapprochent à nouveau des catholiques dans les années 1530, Martin Bucer – théologien protestant – émet une critique à leur encontre en 1539 dans son traité *Von den Juden Ob und wie under den Christen zu haltend sind* : cela ne doit pas surprendre que les Juifs préfèrent les atrocités des catholiques plutôt que la pureté de la doctrine protestante, puisqu'« en dehors du fait que les papistes vénèrent les icônes et les idoles [...], la foi et les pratiques religieuses des papistes et des Juifs sont vraiment identiques »<sup>(18)</sup>. Il n'est pas possible pour les Juifs de rester neutres, il importe de s'assurer l'appui de l'un ou l'autre groupe pour conserver sur l'empereur un moyen de pression et conserver leurs privilèges. Dans les années 1540, Joselmann se rapproche toujours plus de l'empereur catholique et soutient toutes ses actions. Ainsi, lorsque Charles-Quint et ses troupes, en 1547, mettent à mal la Ligue de Smalkalde, il laisse éclater sa joie :

(18) BUCER Martin, *Ratschlag, ob Christlicher Oberkait gebüren müge, das sye die Juden under den Christen zu wonen gedulden, und was sye zu gedulden, wölcher gestalt und mass – 1538*, dans *ID., Schriften der Jahre, 1538-1539*, STUPPERICH Robert (éd.), Gütersloh, 1964 (Martin Bucers Deutsche Schriften, 7).

« Il [Charles-Quint] a miraculeusement triomphé et sauvé la nation des Juifs de la puissance de cette nouvelle foi, créée par le moine nommé Martin Luther qui est impur [jeu de mots en hébreu entre Luther et *lo toher* "qui est impur"], qui a cherché à exterminer tous les Juifs, jeunes et vieux »<sup>(19)</sup>.

Mais aucune avancée positive en matière de législation n'est jamais acquise, la confiance doit sans cesse être renouvelée et Joselmann de Rosheim en est parfaitement conscient. Le travail de sape opéré par l'Église durant le Moyen Âge trouve un écho durant la Renaissance. Le statut d'ennemis religieux et politiques de l'intérieur est renforcé par la présence des Turcs aux portes de Vienne. Joselmann rapporte dans ses mémoires pour l'année 1530 que les Juifs sont accusés d'être les « délateurs des chrétiens en faveur des Turcs », ce qui explique selon lui que les autorités comme les populations cherchent à les « expulser de partout »<sup>(20)</sup>. Il arrange la situation en rédigeant un traité justificatif qu'il remet à l'empereur Charles-Quint<sup>(21)</sup>.

(19) BEN SASSON Hayim Hillel, « The Reformation... », art. cit., pp. 287-289.

(20) KRACAUER Isidore, « Rabbi Joselmann... », art. cit., p. 98 : « Une rumeur franchit les frontières : nous fûmes accusés d'être des délateurs au profit des Turcs, si bien qu'on voulut nous expulser de partout. D'un commun accord avec les communautés, j'envoyai un mémoire à l'empereur qui se trouvait à Innsbruck et nous trouvâmes grâce à ses yeux ».

(21) Entre 1544 et 1547, des « Portugais », c'est-à-dire des Juifs convertis de force ou marranes, sont arrêtés dans la région de Colmar, accusés de chercher à se rendre en Turquie pour y judaïser ou y vendre des armes [AM Colmar : GG 170]. L'empereur Charles-Quint promulgue un édit en 1544 dans lequel il fait part de son inquiétude face à la progression des *simulatos Christianos* (« faux chrétiens ») marchands dans l'Empire qui font passer des armes aux Turcs [AM Colmar : GG 170 (2)]. Voir GINSBURGER Moïse, "Des Marranes

Temporairement. Car il n'est pas sans savoir la complexité de la situation dans laquelle se trouvent les Juifs du Saint-Empire et la fragilité du lien avec le pouvoir impérial. Il consigne dans son journal s'être battu près de quarante ans pour préserver leurs droits, en vain. Même de la part des humanistes rien de bon n'est à attendre (Sébastien Brant œuvre pour l'expulsion des Juifs d'Obernai en qualité de juriste). Il en arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de perspectives heureuses pour les Juifs dans l'espace germanique<sup>(22)</sup>.

Le triptyque Joselmann (et les Juifs), empereurs et Luther est intéressant à observer en matière de lutte de pouvoirs. Si des biographies historiques ou sociologiques existent, tout comme des études portant sur les liens entre Joselmann et les hébraïsants chrétiens ou sur les écrits antijuifs de Luther, ou encore sur la condition économique-politique des Juifs dans l'espace germanique, force est de constater une lacune historiographique dans la thématique de l'utilisation politique des Juifs à des fins de construction du pouvoir impérial et du rôle joué par Joselmann de Rosheim. L'étude des chartes et édits impériaux, replacée dans le contexte des conflits avec les villes, les princes et seigneurs alentour, offre une lecture dépassionnée de cette histoire particulière d'un Juif qui, dans un environnement peu favorable, parvient à s'ériger en *gemeiner jüdischheit Befehlshaber*

---

à Colmar", *REJ*, 83 (1927), pp. 52-62 ; GREYERZ Kaspar von, "Quelques aspects européens de la politique ibérique envers les minorités religieuses : des *conversos* portugais en Haute Alsace en 1547", *RA*, 117 (1990-1991), pp. 53-70.

(22) OPITZ Eckhardt, "Johannes Reuchlin und Josel von Rosheim. Probleme einer Zeitgenossenschaft", dans HERZIG Arno et SCHOEPS Julius H. (dir.), *Reuchlin und die Juden*, Sigmaringen, 1993, p. 107.

in *Deutschland*, soit l'interlocuteur privilégié des empereurs germaniques. De ce point de vue, l'ère de la Renaissance et de la Réforme est à comprendre bien plus comme une prise de conscience chrétienne des places imparties à chacun et comme une volonté pour les réformés et les catholiques de définir leurs positions les uns par rapport aux autres, qu'à un désir de rapprochement avec les Juifs.

Maximilien I<sup>er</sup> est le premier à nommer un Juif chef et souverain de l'ensemble des Juifs de l'espace germanique, dans un souci économique avant tout. Avoir face à lui un représentant unique des communautés juives – à une époque où la nation juive n'existe pas – investi par lui et reconnu par les Juifs, constitue une force et un instrument de taille dans la quête de la centralisation du pouvoir et de sa reconnaissance comme autorité suprême. Cette place de choix permet à Joselmann d'œuvrer tout au long de sa vie pour améliorer le sort des communautés juives, en établissant des bases juridiques à leurs conditions d'existence, notamment en matière de prêt à intérêt. Personne n'a assumé dans l'histoire médiévale et moderne des Juifs un rôle comparable au sien. Et peut-être n'est-il pas absurde d'imaginer qu'il préfigure le *Hoffjude* du siècle suivant<sup>(23)</sup>.

Les guerres, les épidémies et la politique impériale de Charles-Quint ayant un coût, ce dernier poursuit et renforce les actions de son prédécesseur en matière de législation

---

(23) RAPP Francis, "Joselmann de Rosheim", *Saisons d'Alsace*, 20 (1975), p. 9-22 et RAPHAËL Freddy, "Joselmann de Rosheim, une singulière présence à son temps et au nôtre", dans DECOT Rolf et ARNOLD Matthieu (dir.), *Christen und Juden im Reformationszeitalter*, Mayence, 2006, p. 109-116.

concernant les Juifs. Davantage encore que pour Maximilien I<sup>er</sup>, maintenir les Juifs, c'est entraver une partie des projets protestants et ainsi préserver son pouvoir : en 1530, la *Reichspolizeiordnung* est promulguée, plutôt favorable aux Juifs dans son ensemble, et lors de la Diète d'Augsbourg, le protégé du Réformateur, le converti Antonius Margaritha, est battu lors d'une dispute par Joselmann et banni d'Augsbourg<sup>(24)</sup>. En 1542, Luther demande à l'empereur de juguler "l'hérésie juive". Réponse de Charles-Quint : l'édit de 1544, très favorable aux Juifs, qui les défend contre l'accusation de meurtre rituel et leur concède plus de privilèges encore qu'en 1530<sup>(25)</sup>. Plus les protestants allemands deviennent hostiles aux Juifs et plus Charles-Quint se montre réceptif à leurs besoins. Il serait pourtant réducteur de lire l'histoire des Juifs à cette époque sous l'angle exclusif du rejet impérial des protestants ou de l'amitié supposée entre Charles-Quint et Joselmann de Rosheim. Comment comprendre sinon les mesures économiques contraignantes prises en certains

(24) FRIEDMAN Jerome, *The most ancient testimony : Sixteenth-Century Christian-Hebraica in the Age of the Renaissance Nostalgia*, Athens (Ohio), 1983, p. 206. Aucune trace écrite dans les sources ne relate cet événement si ce n'est l'issue défavorable à Margaritha qui est emprisonné à l'issue des débats et banni de la ville d'Augsbourg en tant que dangereux perturbateur. En revanche son traité polémique *Der gantz jüdisch Glaub* n'est pas censuré et connaît de multiples rééditions jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il influence tout particulièrement Luther qui en fait mention à de nombreuses reprises dans son *Von den Juden und ihre Lügen* et qui s'en sert comme source pour connaître le judaïsme et de là condamner les prières juives.

(25) ADBR : 78 (75) : *Privilegiorum Universorum Teutoniae nationis Hebraeorum Confirmatio* [Spire, 3 avril 1544].

lieux<sup>(26)</sup> ? Comment interpréter que l'empereur cautionne en Espagne, dont il est également le souverain, la loi de la pureté du sang (*limpieza di sangre*<sup>(27)</sup>) ?

Les Juifs sont soumis *de facto* à différentes juridictions qui tentent de tirer un maximum de profit de leur présence ou de leur éviction et dépendent sur le terrain du bon vouloir de l'autorité la plus directe. Pour l'empereur, légiférer sur la question des Juifs devient un enjeu de taille lui permettant de réaffirmer qu'il en est l'unique suzerain. Il cherche avant tout à renforcer les positions de la Maison d'Autriche et la dignité de l'Empire face à des princes et des villes qui cherchent à acquérir toujours plus d'autonomie. Il agit avant tout selon ses propres intérêts, en fonction des problématiques intrinsèques à son territoire<sup>(28)</sup>. L'imposition au cours du XVI<sup>e</sup> siècle de la rouelle aux Juifs par les empereurs comme signe distinctif participe de cette entreprise de réaffirmation

(26) Le commerce que les Juifs sont autorisés à faire est très réglementé. L'usure est strictement interdite, *a fortiori* après l'édit impérial de Charles-Quint de 1530, relayé dès 1534 par Joselmann de Rosheim dans toutes les communautés d'Allemagne [AM Strasbourg : III 174/21 (86-87)] et étendu officiellement à toute l'Alsace en 1571 [AM Strasbourg : III 174/0 (33)]. Tout contact économique avec un Juif est sévèrement réprimandé, afin d'éviter tout problème, face aux innombrables plaintes contre les Juifs.

(27) Concept développé à la fin XV<sup>e</sup> siècle en Espagne et au Portugal pour mieux appréhender le peuple de Dieu en séparant les vieux chrétiens des nouveaux chrétiens et qui s'impose comme prérequis nécessaire à toute évolution sociale durant l'époque moderne. Sont exclus des charges d'honneur, au moins en théorie, les chrétiens issus des conversions de Juifs et de Maures. CARRASCO Raphaël, MOLINIE-BERTRAND Annie et PEREZ Béatrice (dir.), *La pureté de sang en Espagne. Du lignage à la « race »*, Paris, 2011.

(28) FRIEDMAN Jerome, *The most ancient...* *op. cit.*, p. 207-209.

du pouvoir. Il ne s'agit pas tant de distinguer les Juifs comme tels (pour les différencier des chrétiens comme le réclamait à l'origine le canon 68 du concile de Latran IV en 1215) que de les marquer visuellement comme propriété exclusive de l'empereur. La versatilité des puissants à l'égard des Juifs prend son sens, indépendamment de toute considération

antijudaïque, dans un univers de toute façon fondamentalement chrétien : la politique menée n'est à la base ni projuive ni antijuive, elle sert avant tout des intérêts autres. Placés au cœur d'une lutte de pouvoirs et d'influences qui se joue indépendamment d'eux, les Juifs constituent bien plus un instrument qu'une finalité politique.



**André NONNENMACHER & FILS**  
Maîtres Peintres et Maître Maçon  
Location d'échafaudages



**207 AVENUE DE STRASBOURG • 67170 BRUMATH**  
**Tél. 03 88 51 10 86**  
contact@a-nonnenmacher.com - [www.a-nonnenmacher.com](http://www.a-nonnenmacher.com)



Agence Immobilière  
**ACHAT - VENTE - LOCATION**  
19, rue du Conseil des XV 67000 Strasbourg

*Bien à vous*



 03 69 57 52 27  
 [contact@lafair.immo](mailto:contact@lafair.immo)



# Les Veilleurs de Mémoire

## Anges-gardiens des cimetières israélites d'Alsace

Philippe Ichter

Philippe Ichter est chargé de mission « relations avec les cultes et dialogue interreligieux » à la Collectivité européenne d'Alsace

**L**e réseau des Veilleurs de Mémoire a été mis en place par les deux conseils départementaux alsaciens – aujourd'hui la Collectivité européenne d'Alsace – en coopération avec les deux consistoires israélites du Bas-Rhin et du Haut-Rhin au courant de l'année 2019.



Ce réseau reconnaît et rassemble des personnes de différentes confessions religieuses ou de simples citoyens qui ont été horrifiés par les profanations des cimetières juifs en Alsace. A ce jour, plus de 80 personnes veillent bénévolement sur plus de la moitié des lieux de sépultures israélites alsaciens. Semaine après semaine, depuis le printemps 2019 où l'idée a été lancée, de nouveaux Veilleurs de Mémoire viennent s'ajouter à ce réseau qui ne veut pas laisser le dernier mot aux profanateurs. Chaque personne engagée se voit remettre un badge avec le nom du cimetière qui le concerne et les logos de la CeA et du Consistoire israélite.

La belle dynamique de ce projet s'est étendue récemment à des temps de formation pour les Veilleurs de Mémoire, afin qu'ils puissent accueillir les élèves des collèges alsaciens sur les lieux de sépulture, pour écouter le témoignage fort de ces personnes engagées contre l'antisémitisme et pour un meilleur « Vivre Ensemble. »

### Une histoire

L'histoire du réseau des Veilleurs de Mémoire est à la fois tragique et éblouissante. Comme beaucoup d'histoires d'ailleurs, dans un monde où la diversité des convictions ne permet malheureusement pas toujours des relations respectueuses et un dialogue apaisé.

Le tragique, ce sont bien sûr ces trop nombreuses profanations de cimetières israélites en Alsace. Il ne m'appartient pas d'en faire ici un catalogue. Un seul de ces actes délictueux est déjà de trop, rappelant que la coexistence apaisée des religions n'a jamais été un acquis mais continue de se construire au fil du temps qui passe. Mais la question n'est pas là. Il s'agit bien de dénoncer fermement cette recherche malade d'un bouc émissaire dont naît trop souvent un antisémitisme nauséabond qui perdure.

Bien des ouvrages et des experts disent la diversité de l'antisémitisme. En Alsace, il me semble qu'il est enraciné dans une histoire particulière et

qu'il n'a pas totalement été évacué de la pensée d'un certain nombre de personnes. Et cela jusqu'à nos jours...

Mais toutes ces réflexions ne sont que balbutiement, que ressenti peut-être maladroit pour celui qui aime son territoire et qui voudrait qu'un peu plus de compréhension commune et d'acceptation de l'autre dans son altérité ne soient pas indéfiniment des vœux pieux.

Lorsque le Président de la République Emmanuel Macron est venu à Quatzenheim, quelques heures après la découverte de la profanation du cimetière israélite de cette commune, j'y étais présent, comme plusieurs dizaines de personnes du village, des élus des collectivités, et des responsables des cultes alsaciens.

Des quelques mots que nous avons échangés, le Président Macron et moi-même, il me reste cette interpellation que je lui faisais : « L'Alsace, ce n'est pas cela d'abord, l'Alsace c'est d'abord la diversité et le dialogue interreligieux apaisé que nous vivons de façon quotidienne. » Mes mots disaient la blessure profonde et l'impuissance à trouver des solutions pour que cessent ces actes – c'était en fait la troisième profanation en quelques mois en Alsace...

Dans les heures qui ont suivi cette rencontre, le souvenir de ces actes horribles ne m'a pas laissé tranquille.

C'est le surlendemain que l'idée a jailli. Claire et déjà bien structurée. Et si nous mettions en place un réseau de citoyens bénévoles chargés de veiller sur les cimetières juifs d'Alsace ? Quelque chose comme un Veilleur de château – le réseau existe depuis longtemps – et dont la principale fonction serait non de débroussailler ou de s'occuper de patrimoine bâti, mais de regarder plusieurs fois par

semaine si aucune dégradation n'a été commise. Une idée qu'il va falloir incarner après avoir persuadé les élus de son utilité.

Ce fut chose facile. A cette époque, mon temps de travail se partageait entre les deux départements alsaciens. Nous étions quelques années avant la création de la Collectivité européenne d'Alsace, fruit de la fusion des deux conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. J'étais alors en fonction auprès des deux élus qui présidaient ces collectivités : Brigitte Klinkert pour le Haut-Rhin et Frédéric Bierry pour le Bas-Rhin. Tous deux ont immédiatement accepté que le réseau des Veilleurs de Mémoire puisse voir le jour.

De façon concomitante, j'ai contacté les deux consistoires israélites du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et leurs deux présidents, tout comme les deux grands rabbins, qui ont également donné leur accord. Il fallait alors inscrire cette idée dans le marbre. Et de projet, elle est devenue un dispositif politique qui a été voté chaque fois à l'unanimité des deux assemblées départementales.

Dès lors, il fallait recruter des personnes, bénévoles et convaincues par l'intérêt citoyen de ce que nous étions en train de mettre en place. La coopération avec les deux consistoires israélites alsaciens allait grandement faciliter la tâche : quelques personnes déjà, à proximité du cimetière juif de leur commune, étaient en quelque sorte des Veilleurs de Mémoire qui s'ignoraient ! Et tous ont accepté de rejoindre ce réseau naissant : dans le Haut-Rhin d'abord où, début octobre 2019, des personnes proches de huit sites ont été reconnues officiellement comme Veilleurs de Mémoire. Quelques semaines plus tard, c'était

au tour des Bas-Rhinois d'entrer officiellement dans ce réseau qui est ainsi devenu un réseau alsacien.

### Un engagement

Pour en faire partie, une charte a été mise en place. Elle permet aux Veilleurs de Mémoire de savoir ce qu'il y a lieu de faire et aussi de ne pas faire : il ne s'agit pas de jouer les supermans ! Ni de mettre en péril certaines pierres tombales déjà fragilisées par l'érosion du temps...

Il faut aussi préciser que les personnes qui acceptent cet engagement bénévole et citoyen reçoivent alors un badge sur lequel on trouve le nom du site, comme les logos de la Collectivité européenne d'Alsace et du consistoire israélite concerné.

Plusieurs cérémonies de remise de badges ont eu lieu ces dernières années, soit dans l'un des deux « Hôtels d'Alsace » à Colmar ou à Strasbourg, soit au siège d'un des consistoires, soit sur le site même où les veilles seront effectuées. Des veilles qui ont lieu non selon un calendrier précis, mais sont laissées à l'appréciation du ou des Veilleurs de Mémoire du site.

Des formations sont également proposées, généralement deux fois par an. Il s'agit de permettre aux Veilleurs de Mémoire de se rencontrer et d'échanger ensemble, mais aussi d'apprendre de façon didactique l'histoire du judaïsme alsacien, comme les rites religieux ou toute autre question qui pourrait être posée par les visiteurs des sites.

Car de nombreux cimetières israélites alsaciens peuvent être visités et plusieurs Veilleurs de Mémoire ont accepté dernièrement un engagement supplémentaire : accueillir des élèves des collèges alsaciens pour témoigner de ce qu'ils vivent et des messages qu'ils souhaitent faire passer.

Durant la première année d'existence du réseau, les médias ont beaucoup informé à propos de ce qui était en train de se structurer pour ne pas laisser le dernier mot aux profanateurs. C'était bien sûr d'abord nos plus proches médias. Mais très vite, l'emballement fut national et même international puisque les Veilleurs de Mémoire ont même fait la Une du New York Times. Et des articles de l'Agence France Presse ou de Reuters ont paru dans le monde entier.



Aujourd'hui, c'est Madame Martine Dietrich, conseillère d'Alsace déléguée à l'interreligieux, qui est l'élue de référence pour les Veilleurs de Mémoire. Dans le

cadre de ses fonctions, elle pilote cette politique spécifique en coopération avec les deux consistoires israélites alsaciens.

L'idée a fait son chemin : plus de 90 personnes veillent actuellement bénévolement sur les deux tiers des cimetières juifs alsaciens – d'autres lieux, en ville, ayant depuis longtemps un concierge attitré. La vigilance reste de mise et la veille se poursuit dans un esprit de témoignage et d'engagement dans une Alsace qui compte plus de soixante cimetières israélites, souvent en terre de ruralité.

Si les profanateurs n'ont à ce jour pas été retrouvés, il y a néanmoins quelque chose de plus fort qui s'est levé : l'engagement de femmes et d'hommes pour qui ces lieux de paix et de repos éternel doivent absolument le rester. C'est bien cela qu'il faut retenir, comme un écho à l'espérance toujours vivante.



# Après la Shoah : revenir et reconstruire sa vie

Nicolas Laugel

## L'exemple des Juifs haguenois

**A**u mois d'avril 1945, après cinq années d'exil et de persécutions, les premiers Juifs revinrent à Haguenau. Certains avaient quitté la ville dès le mois d'août 1939 et décidèrent intentionnellement de ne pas regagner Haguenau, d'autres suivirent le père et/ou le mari mobilisé, mais la plupart furent évacués avec le reste de la population à la mi-mai 1940. Quelques-uns partirent au dernier moment par leurs propres moyens. Ceux qui ne quittèrent pas la ville ou ceux qui y retournèrent après l'arrivée de l'occupant furent quant à eux expulsés au plus tard le 2 août 1940.

À la veille de la guerre, la communauté juive de Haguenau était la deuxième communauté la plus importante du Bas-Rhin derrière celle de Strasbourg. Sur les 571 Juifs présents avant la guerre, 241 revinrent s'installer à Haguenau, soit un peu moins de 60% des survivants. Au total, la communauté perdit dans la tourmente un quart de ses membres, soit 155 personnes. Parmi elles, 101 périrent dans les camps de la mort – soit deux tiers des pertes, 4 tombèrent au champ d'honneur, 4 furent fusillés et 46 décédèrent en exil. 4 seulement survécurent à la déportation.

Les retours se firent progressive-  
ment. De nombreuses habitations

avaient été détruites et l'application de l'ordonnance du 14 novembre 1944 qui ordonnait la réintégration des personnes dans les habitations desquelles elles furent expulsées, fut, dans les faits, difficile à mettre en place à cause des nombreuses exceptions qui lui avaient été assorties<sup>(1)</sup>. Dans le Bas-Rhin, 12 000 immeubles avaient été complètement détruits et plus de 9 000 dans le Haut-Rhin<sup>(2)</sup>. À Haguenau, 650 immeubles avaient été complètement détruits et 2 600 partiellement endommagés. Ainsi, entre le mois de mars 1945 et le mois de mai 1946, 3 598 demandes de rapatriement furent refusées pour l'ensemble du département.

Outre les capacités d'hébergements largement réduites de la ville, l'ordonnance du 14 novembre ne facilita pas la réintégration des personnes dans leur logement. Lorsqu'une habitation était occupée par un sinistré, évacué, réfugié, conjoint de mobilisé, prisonnier de guerre, déporté politique ou du travail, ascendant, descendant ou personne à charge de mobilisé, prisonnier de guerre, déporté politique ou du travail, veuve non remariée

(1) WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Pluriel, 2013 [1992], p. 346.

(2) RIEDWEG Eugène, « La Victoire », dans REUMAUX Bernard et WAHL Alfred (dir.), *Alsace, 1939-1945. La grande encyclopédie des années de guerre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2009, p. 1450.

de mobilisé, prisonnier de guerre, déporté politique ou du travail ou internés politiques l'expulsion ne fut pas prononcée avant que l'occupant ait pu trouver autre lieu de résidence<sup>(3)</sup>. Cette ordonnance ne permit donc pas, à de nombreux Juifs, de réintégrer immédiatement leurs logements. En effet, « qui n'appartient pas à l'une de ces catégories dans cette période où la guerre n'est pas terminée, où les 'absents' ne sont pas rentrés et où les bombardements ont détruits des villes entières – Caen ou le Havre par exemple ? »<sup>(4)</sup>.

Ces exceptions suscitérent de fait de nombreux mécontentements par l'incohérence des situations qu'elles provoquèrent : quel membre de la communauté n'appartient pas, à l'instar d'une partie de ceux qui occupaient leur habitation, à au moins l'une des catégories énoncées dans l'ordonnance du 14 novembre ?

Les Juifs n'étaient, de surcroît, pas attendus. Le terme de « retour » n'était pas neutre dans la France de l'après-guerre. Sous l'Occupation allemande, les Français attendirent le retour de plus de deux millions d'absents : prisonniers de guerre, travailleurs forcés, résistants et déportés politiques – parmi eux, les Juifs, appelés déportés raciaux, qui ne représentaient qu'une infime minorité. La notion d'« absents » était de fait, très présente dans les esprits et une semaine, « la semaine des absents », fut organisée par le ministère des Prisonniers, déportés et réfugiés du 14 au 21 décembre 1944. Cependant, l'idée du « retour » qui

s'était développée dans l'ensemble de la population française, aussi bien pendant qu'après la guerre, renvoyait surtout aux travailleurs forcés et aux prisonniers de guerre<sup>(5)</sup>. Ainsi, « l'attente collective du "retour" ne se préoccupa guère du retour de quelques Juifs »<sup>(6)</sup>.

De la même manière, l'idée du « retour » qui s'était forgée au sein la population alsacienne, tant pendant qu'après la guerre, ne faisait que très peu voire pas du tout de place à celui des Juifs. Comme l'explique Freddy Raphaël :

« Il y eut l'aveu de certains qui s'étaient emparés de meubles de leurs voisins juifs, et qui, après avoir prétendu qu'« ils avaient toujours été dans [leur] famille », s'excusaient en disant : 'Mais nous ne pensions pas que vous reviendriez' »<sup>(7)</sup>.

Dans sa thèse consacrée au « Retour » de l'Alsace à la France après la Seconde Guerre mondiale, Julia Wilczyńska explique bien, selon un classement établi par F. D. Schnell dans un article intitulé « Rêves et Réalités » paru dans la revue *Jeune Alsace* en juin 1945, que « parmi les Alsaciens dont on attendait le retour, il y avait d'abord les jeunes hommes mobilisés de force dans la Wehrmacht (90 000), [puis] les déportés politiques, prisonniers ou expulsés dans les territoires allemands (20 000) et [enfin] les réfugiés (155 000) »<sup>(8)</sup>.

(3) *Journal Officiel de la République Française* (par la suite *JORF*), n° 124, 15 novembre 1944, p. 1309.

(4) Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, *Rapport général*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 30.

(5) POZNANSKI Renée, « French Apprehensions, Jewish Expectations: From a Social Imaginary to a Political Practice », dans BANKIER David (dir.), *The Jews are Coming Back. The Return of the Jews to Their Countries of Origin After WW II*, New York et Oxford, Berghahn Books, 2005, p. 25-26.

(6) *Ibid.*, p. 26.

(7) RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 207.

(8) WILCZYŃSKA Julia, *Le « retour » de*

Transparaît ici d'emblée, que l'idée du « retour » des absents concernait surtout celui des « malgré-nous ».

La presse alsacienne relayait d'ailleurs très vite – dès le mois de mai – l'angoisse de nombreuses familles quant au sort de leurs proches enrôlés de force dans l'armée allemande<sup>(9)</sup>. À l'automne 1945, la presse alsacienne était toujours inondée quotidiennement d'avis de recherches sur des incorporés de force encore absents<sup>(10)</sup>. Dès lors, les Alsaciens ne firent que peu de cas du retour de quelques milliers de survivants juifs. En témoigne parfaitement, un article du *Journal de Haguenau* intitulé « Leur retour – Ihre Heimkehr » paru le 26 mai 1945 :

« Enfin ils nous reviennent. Beaucoup de ceux que nous attendons depuis longtemps et avec impatience sont arrivés dans leurs foyers. La population les reçoit avec tous les signes de joie »<sup>(11)</sup>.

Mais à cette date, très peu de Juifs étaient déjà de retour à Haguenau. Ce n'est, en effet, que vers « le mois de juin [qu'] un *Minjan* put être organisé quelquefois quand le hasard des allées et venues permettait de réunir 10 hommes, mais c'est seulement vers la fin de juillet que le nombre des rapatriés définitifs fut assez grand pour que l'on puisse établir des offices réguliers »<sup>(12)</sup> expliquait le *Bulletin de*

---

*l'Alsace à la France après la Seconde Guerre mondiale (1944-1951) : aspects politiques, culturels et sociaux*, thèse de doctorat, Strasbourg, 2012, p. 51.

(9) RIEDWEG Eugène, *Les « Malgré nous »*. Histoire de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande, Mulhouse, Éditions du Rhin, 1995 p. 234.

(10) *Ibid.*, p. 231

(11) *Journal de Haguenau* (par la suite JH), n°12, 26 mai 1945.

(12) *Bulletin de nos Communautés* (par la suite BC), n°8, 26 avril 1946, p. 5.

*nos Communautés*. À la mi-août 1945, la communauté comptait 32 familles. En 1946, les trois-quarts de ceux qui revinrent à Haguenau après-guerre étaient présents, soit 181 personnes.

« Partis dans l'indifférence », leur retour suscita de nombreuses réactions. Parfois de la haine, le plus souvent « une satisfaction de façade »<sup>(13)</sup>. Dans la mesure où les voisins furent les grands bénéficiaires de la spoliation des biens juifs, nombreux furent ceux qui s'opposèrent à les restituer. Le préfet du Bas-Rhin notait, en effet, que « le retour des israélites expulsés en 1940 a souvent pour conséquence des heurts nombreux entre ces derniers et la population restée sur place, les israélites revendiquant leurs biens restés en Alsace après la débâcle, et ces biens ayant souvent été acquis dans des conditions jugées normales ». Et le chef du service régional des renseignements généraux de préciser que « la haine de l'israélite est restée ancrée solidement dans de larges couches de la population [et qu'elle se trouve] nourrie surtout par la réapparition des expulsés juifs de 1940 qui désirent rentrer en possession de leurs biens et qui se trouvent en conflit avec leurs possesseurs actuels ».

Si l'antisémitisme connu, dans l'immédiat après-guerre, une évidente délégitimation morale, philosophique et religieuse<sup>(14)</sup>, il ne disparut pas pour autant et se manifesta particulièrement autour de question de la restitution des biens spoliés<sup>(15)</sup>.

---

(13) RAPHAËL Freddy, « Les Juifs d'Alsace : une rencontre créatrice, une rencontre douloureuse », dans RAPHAËL Freddy (dir.), *Regards sur la culture judéo-alsacienne. Des identités en partage*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2001, p. 7.

(14) AZOUVI François, « La délégitimation de l'antisémitisme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », dans *Archives Juives*, n°49, 2016/2, p. 15-25.

(15) DEBONO Emmanuel, *Le racisme*

Dès avant la fin des hostilités, des associations de défense d'acquéreurs de biens juifs s'étaient constituées. Comme l'explique Anne Grynberg : « Il est certain que nombre de Français ont tiré profit des spoliations – à des degrés évidemment très divers et sans être nécessairement complices du déclenchement de la politique d'« aryianisation » des biens juifs. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'entre eux ne sont nullement disposés à les restituer et, dès l'automne 1944, on compte pas moins d'une douzaine d'associations de défense d'acquéreurs de biens juifs qui se regroupent au cours de l'hiver 1944- 1945 au sein de l'Union républicaine des familles françaises »<sup>(16)</sup>.

En Alsace, s'était formée l'Association des sinistrés et spoliés d'Alsace (ASSA). Dans une lettre du 19 juillet 1945 adressée au Garde des Sceaux, l'ASSA « annonça qu'elle s'opposerait, au besoin par la force, à l'exécution des jugements rendus en faveur des spoliés, en faisant intervenir plusieurs centaines de ses membres »<sup>(17)</sup>.

Selon le chef du service régional des renseignements généraux « les dirigeants de l'A.S.S.A. veulent surtout défendre les droits de ceux qui sont restés sur place et qui ont acheté des meubles ou des fonds de commerce appartenant aux expulsés dont parfois ils n'hésitent pas à dire que la situation fut privilégiée entre 1940 et 1944, car, d'après eux, ils étaient à l'abri de la police allemande [et qu'en]

---

*dans le prétoire. Antisémisme, racisme et xénophobie devant la loi*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, p. 130.

(16) GRYNBERG Anne, « Des signes de résurgence de l'antisémisme dans la France de l'après-guerre (1945- 1953) ? », dans *Les Cahiers de la Shoah*, n°5, 2001/1, p. 175.

(17) STRAUSS Léon, *Réfugiés, expulsés, évadés d'Alsace et de Moselle, 1940-1945*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger, 2010, p. 336.

résumé si l'Association des Sinistrés et Spoliés défend les intérêts parfois légitimes de certains de ses membres il n'en reste pas moins qu'elle creuse plus profondément le fossé existant entre 'les revenants' et les alsaciens restés sur place ».

Ainsi, dans de nombreux cas, les Juifs se heurtèrent à la mauvaise foi des spoliateurs et/ou des nouveaux occupants de leur logement. Par une lettre du 20 décembre 1945, le maire Brumbt informa Léon Bloch, président de la communauté israélite de Haguenau, que Monsieur K. refuse « absolument d'abandonner son appartement actuel [sous prétexte que] ce serait la deuxième fois que la Communauté Israélite le fait déloger » et qu'il n'acceptera de ce fait, aucune des propositions de relogement qui lui seront faites. Il s'avéra, de surcroît, qu'il s'était installé dans cet appartement sans autorisation. Le Tribunal cantonal de Haguenau ordonna son expulsion en février 1947.

Concernant leur mobilier, la plupart ne récupérèrent que quelques meubles, ici et là, quand d'autres ne retrouvèrent rien. Jeanne Neureuther certifia, le 7 février 1947, que ses meubles sont introuvables et qu'elle ne put rien récupérer. Le 10 février 1947, Jeanne Netter écrivit à l'Office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre, qu'elle ne retrouvait rien de son mobilier depuis son retour à Haguenau. Le même jour, Émile Lévy s'adressa à l'ONACVG en leur expliquant qu'il ne récupérerait, lui aussi, aucun de ses biens. Sylvain Lévy expliqua, quant à lui, qu'il ne trouva qu'un tapis et qu'on lui donna, en guise d'indemnisation, la moitié de la valeur d'une armoire provenant de son patrimoine. Certains, en plus petit nombre, récupérèrent leurs meubles dans une plus

grande proportion. Ainsi Jules Bloch qui déclara avoir retrouvé la presque moitié de la valeur de son mobilier, ou Claude Kahn qui retrouva la moitié de ses meubles. Ces exemples sont d'autant plus frappants lorsque l'on sait que les principaux bénéficiaires de la spoliation mobilière en Alsace ont largement été les voisins : les meubles ne furent envoyés en Allemagne que dans une moindre mesure, contrairement à ceux du reste de la France qui le furent dans le cadre de la *Möbel Aktion*<sup>(18)</sup>. Les biens mobiliers spoliés ne dépassèrent en effet que rarement les limites des *Kreise*. Cela évita les déplacements inutiles<sup>(19)</sup> et permit d'en faire profiter directement la population locale.

Si la grande ordonnance du 21 avril 1945 annula tous les actes de spoliation et devait, en principe, permettre « par une procédure aussi rapide et peu coûteuse que possible, aux propriétaires dépossédés de rentrer légalement en possession de leurs biens, droits ou intérêts, par application du principe de nullité des actes de transfert »<sup>(20)</sup>, sa mise en pratique ne fut, dans les faits, pas aisée. Le nombre de spoliés d'Alsace et de Moselle était proportionnellement plus élevé que dans les autres régions françaises. Rien que pour la Moselle, 300 000 à 350 000 personnes furent concernées<sup>(21)</sup>.

---

(18) Voir AZOULAY Floriane et WIEVIORKA Annette, *Le pillage des appartements et son indemnisation*, Paris, La documentation Française, 2000.

(19) DREYFUS Jean-Marc, « Une spoliation régionale : confiscation du mobilier juif en Alsace annexée », dans *Les cahiers du judaïsme*, n°27, 2009, p.99.

(20) *JORF*, n°95, 22 avril 1945, p. 2283.

(21) Notes et études documentaires, « Spoliations & restitutions. Deuxième partie. Les restitutions », n°1108, 13 avril 1949, p. 15

Comme l'explique Johanna Linsler : « Le texte se révèle inadapté à la complexité de la situation générée par l'Administration civile allemande et inadéquat pour faire face à un tel nombre et une telle diversité de litiges »<sup>(22)</sup>.

Ainsi, des commissions de conciliation et d'arbitrage ayant pour but de désencombrer les tribunaux et de faciliter la restitution des biens spoliés furent instaurées dès l'automne 1945 dans chaque arrondissement. Dès lors, il est certain que des biens furent rendus à l'amiable sans qu'il n'y ait de trace dans les archives, mais dans l'ensemble peu nombreux sont ceux qui retrouvèrent leurs biens meubles. Le témoignage que livre Françoise Job sur les difficultés que rencontrèrent sa famille pour la récupération du mobilier spolié illustre parfaitement cette situation :

« En 1945, à l'occasion des tentatives de récupération, il y a eu des incidents, des injures ("Si seulement, les Juifs n'étaient pas revenus... Hitler savait ce qu'il faisait..."). Ma mère est allée un jour, à la place de mes grands-parents âgés, récupérer je ne sais plus quel meuble dans une ferme ; elle était accompagnée de deux ouvriers de la fabrique familiale : ils sont arrivés à leurs fins après avoir menacés avec une fourche. Le piano de mes grands-parents (une marque haut de gamme) avait été acquis dans la bourgeoisie de Benfeld ; là, on s'est heurté à la mauvaise foi et le piano a été récupéré grâce à une de ses caractéristiques. Rien n'a été rendu spontanément »<sup>(23)</sup>.

---

(22) LINSLER Johanna, « La spécificité de l'Alsace-Moselle sous administration allemande », dans *Les cahiers du judaïsme*, n°27, 2009, p. 85.

(23) Cité dans STRAUSS Léon, « Les administrations du Bas-Rhin et le retour des Juifs en 1945 », dans *37e, 38e et 39e colloques*

À ces difficultés, s'ajoutèrent celles, souvent « insurmontables et insurmontées », de la disparition de proches dans les persécutions<sup>(24)</sup>. Le 12 juillet 1945, Jeanne Weill s'adressa au maire de Haguenau en lui demandant de « tenir compte des années de souffrances » qu'ils ont subies. Deux mois plus tard, Claude Kahn et Jeanne Weill écrivirent à nouveau au maire de la ville :

« C'est en espérant beaucoup de votre grande bonté que j'ai l'honneur de vous adresser une requête que je vous supplie de prendre en considération. Après une lettre que je vous ai adressée le 13 juillet dernier vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir une missive dans laquelle vous regrettiez pour le moment (25 juillet) de ne pas pouvoir satisfaire notre désir de reprendre notre logement du numéro un de la rue du Presbytère, mais nous écriviez-vous : j'espère que dans deux ou trois mois je serais en mesure de vous satisfaire. Ayant appris par Mons J. que la locataire habitant notre logement jusqu'ici avait le désir de quitter celui-ci le 15 courant et que la location ultérieure est briguée par Mme C. je vous supplie de tenir compte de notre situation :

1/ Marcel Kahn (mon père) : habitant Haguenau en 1939 : mort pour la France : fusillé en mars 1944 par les Allemands.

2/ René Weill : (mon oncle et frère de Jeanne Weill) habitant Haguenau en 1939 : mort pour la France : fusillé en mars 1944 par les Allemands.

---

de la *Société d'histoire des israélites d'Alsace et de Lorraine*, Strasbourg, SHIAL, 2015-2017, p. 162-163.

(24) WIEVIORKA Annette, « Les Juifs en France au lendemain de la guerre : état des lieux », dans *Archives Juives*, n° 28, 1995/1, p. 13.

3/ Blanche Kahn : (ma mère et sœur de Jeanne Weill) morte de douleur en décembre 1944.

4/ Mon désir de reprendre mes études interrompues par la guerre et qu'il m'est impossible de continuer ici loi d'un établissement supérieur.

5/ Notre désir à tous de reprendre une vie normale, et celui de Jeanne Weill de gagner la vie pour les pauvres orphelins que nous sommes. Pour nous donner la préférence pour l'attribution de ce logement. Nous mettons toute notre espérance en vous Monsieur le Maire ! Si vous le pouvez : exaucez cet espoir. Faites l'impossible !! Cela fait 4 mois que nous voulons rentrer ! Et maintenant que l'occasion s'en présente une autre doit-elle avoir le pas sur nous ? ».

Dans cet immédiat après-guerre, les Juifs haguenviens exprimèrent majoritairement le besoin de revenir dans leur pays natal pour y reconstruire leur vie, pour y reprendre une vie ordinaire. Ce désir de retourner à la vie « d'avant » s'explique par les souffrances causées par les cinq années de persécutions auxquelles ils avaient survécu. Retourner à la vie d'avant, c'était, en partie, reprendre ses biens, son logement, un emploi ou des études. Ces besoins répondent à la fois à des préoccupations d'ordre matériel : leur situation étant très précaire, il était pour eux indispensable de s'assurer un toit et un gagne-pain, ainsi qu'à d'autres répondant à la nécessité de retrouver une stabilité perdue pendant la guerre. D'une manière générale, l'immense majorité des Juifs qui vivaient en France avant-guerre souhaitèrent continuer à y vivre<sup>(25)</sup>. Leur souhait était surtout de

---

(25) WIEVIORKA, *Déportation et génocide*, ouvr. cit., p. 338.

réintégrer la communauté nationale et redevenir des citoyens ordinaires en oubliant le statut spécifique qui a été le leur pendant la guerre<sup>(26)</sup>. Les Juifs d'Alsace firent donc le choix de continuer de croire en la République et acceptèrent le discours des deux France, l'une collaboratrice, l'autre résistante incarnée par le général de Gaulle. Ainsi, malgré les nombreuses difficultés qu'ils avaient rencontrées ainsi que celles qu'ils durent affronter après la guerre, très peu manifestèrent le désir de partir.

(26) DREYFUS Jean-Marc, « The Post-Liberation French Administration and the Jews », dans OFER Dalia, OUZAN Françoise S. et TYDOR BAUMEL-SCHWARTZ Judy (dir.), *Holocaust Survivors. Resettlement, Memories, Identities*, New-York et Oxford, Berghahn Books, 2012, p. 123

« Le retour à Strasbourg, le dialogue avec les Alsaciens demeurés ou retournés en Alsace durant l'occupation nazie fut difficile. Nous apprenions peu à peu ce qui s'était passé dans les camps. L'ampleur du désastre nous frappa de stupeur. La synagogue du quai Kléber avait disparu, rasée au niveau du sol. Nous nous demandions s'il fallait la reconstruire, s'il ne valait pas mieux aller ailleurs. Mais l'attrance de la terre de nos ancêtres fut la plus forte, et nous sommes restés »<sup>(27)</sup> écrivait Robert Weyl.

(27) WEYL Robert, « La communauté juive de Strasbourg entre libéralisme et tradition », dans *Communauté nouvelle*, n°38, 1988, également en ligne, *Le site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine* : <http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/strasbrg/hist/cisrweyo6.htm> [consulté le 23/08/2022].

**audistra**  
audioprothésiste

Retrouvez tous nos services sur-mesure, par nos audioprothésistes AUDISTRA, dans un cadre chaleureux

**Doctolib**

**100% SANTÉ**  
DES AÏDES POUR TOUS. TOUS POUR UN SONDAGE.

audistra.fr

NOS 5 CENTRES d'audition à Strasbourg	
<b>Audistra Centre</b> 51 Rue du Faubourg de Pierre 67000 Strasbourg 03 88 38 10 57	<b>Audistra Schiltigheim</b> 127 Rte du Général de Gaulle 67300 Schiltigheim 03 88 60 07 25
<b>Audistra Cronembourg</b> 5 Rte d'Oberhausbergen 67200 Strasbourg 03 88 12 61 66	<b>Audistra Neudorf</b> Rte du Polygone 67100 Strasbourg 03 88 61 81 78
	<b>Audistra Robertseau</b> 81 rue Boecklin 67000 Strasbourg 03 88 61 03 15



# In memoriam Gilbert Weil

**Raymond LEVY**

**Président des Amis du Musée Judéo-Alsacien de Bouxwiller**

**G**ilbert WEIL, notre Président-Fondateur, nous a quittés ce Shabbat 4 mars 2023.

Né le 12 juillet 1929, Gilbert a grandi dans une famille unie et bien intégrée de Bouxwiller. Son père, négociant en grains, était président de la communauté israélite de la ville, son grand-oncle a été grand rabbin d'Alger. Colette, sa sœur aînée (1927 – 2008), agrégée de Lettres classiques, devient professeure de Littérature française à l'Université de Strasbourg. Passionnée de théâtre, elle y a fondé l'ARTUS (Association de Réalisation Théâtrale de l'Université de Strasbourg).

Le 15 juillet 1940, les nazis expulsent les Juifs d'une Alsace qu'ils veulent *Judenrein*. La famille Weil est emportée avec de nombreuses autres familles juives dans le Jura, à la limite de la zone non-occupée. Elle s'installe dans un petit village des environs de Lons-le-Saunier (Jura), ville dont le jeune Gilbert fréquentera le lycée.

L'été de ses 14 ans, le proviseur l'installe pour la durée des vacances scolaires dans une soupenette du lycée pour assurer sa sécurité, car son camarade de classe n'est autre que le fils du chef de la milice locale, et Gilbert est un excellent élève...

C'est ainsi qu'il passe deux longs mois tout seul, sans voir âme qui vive, sans aucun contact avec sa famille,

ses repas déposés chaque jour sur le palier par une personne qui ne devait surtout pas le voir, terrorisé par les bruits de bottes qui jalonnent ses journées, sans savoir si ses parents étaient encore en vie.

Deux mois d'une angoisse indicible qui lui ont laissé un profond traumatisme, au point de n'avoir pu en parler autrement qu'en termes purement factuels, 75 ans plus tard, et à trois personnes seulement. Les événements l'avaient rendu conscient de la nécessité de témoigner, mais c'était encore trop pénible.

Peut-être est-ce au cours de cette épreuve de solitude que le besoin de souvenirs de son jeune passé a fait germer dans son inconscient l'idée confuse de son musée qui se concrétisera 40 ans plus tard...

Bon dessinateur, pour occuper son temps, il a représenté son exode depuis son Bouxwiller natal jusqu'à Lons-le-Saunier dans un cahier rempli de 14 dessins, sorte de bande dessinée. Cet important témoignage est visible aujourd'hui dans l'exposition virtuelle <https://destineesjuives.expositionsvirtuelles.fr/fr/sections/strasbourg/> mais aussi dans le livre de Laurence Jost-Lienhard *Kaddish pour un prof ; le collège de Bouxwiller dans la tourmente de la Shoah*, paru en 2022 aux Editions Secrets de Pays.

De retour au pays en 1944, la famille Weil retrouve sa maison vidée de tout meuble et contenu. Les débuts sont difficiles, accueillis par des « Ah ? On ne pensait pas que vous reviendriez » qui pousseront le jeune Gilbert, croit-il à l'époque, à détester un Bouxwiller qui a si mal reçu sa famille au retour de son exil.

Devenu enfin *Bar Mitzva* et ses études secondaires terminées, Gilbert part à Paris pour y étudier l'architecture vers 1947.

Son diplôme d'architecte en poche, il épouse Esther Veissid, d'origine gréco-turque et ancienne enfant réfugiée de l'OSE. Le couple part travailler en Algérie jusqu'en 1956. Il s'établit ensuite à Marseille où Gilbert Weil ouvre un cabinet d'architecture et d'urbanisme. Il devient pour plusieurs dizaines d'années l'urbaniste attitré de la ville d'Aix-en-Provence et professeur d'Urbanisme à l'Université d'Aix-Marseille. En 1978, il fait bâtir au Brus (Var) le foyer familial face à la mer, sur un ancien bunker allemand !

Le couple aura deux enfants. Daniel naît en 1953. Après deux doctorats, en astrophysique et en musicologie, obtenus aux USA, il est aujourd'hui Rabbín à Jérusalem.

Evelyne Maslansky-Weil, née en 1957, est professeure de pharmacologie près de Tel Aviv.

Devenus pédagogues par la force des choses, grands voyageurs en caravane, les Weil ont emmené leurs enfants à travers une grande partie de l'Europe, à la découverte du monde.

La famille s'est évidemment agrandie, au point que, bien plus tard, Gilbert dira, avec un air faussement détaché : « Les arrière-petits-enfants, après 40, j'ai arrêté de les compter ! »

Mais en 1983, il apprend que la synagogue de son enfance et de ses ancêtres est vendue à la superette voisine qui va la démolir pour créer un parking.

Son sang ne fait qu'un tour. Il arrive à Bouxwiller où, grâce à ses connaissances en urbanisme, il parvient à faire casser l'arrêté préfectoral de démolition, et ainsi à sauver sa synagogue. C'est le début d'une longue histoire.

La « noble bâtisse », disait-il, avait été transformée en cartonnerie par les nazis, de sorte que l'intérieur en était dévasté. Sommairement réaménagé après-guerre, l'on n'y célébrait plus d'office, depuis le départ à la ville des derniers Juifs de Bouxwiller.



Aussi y avait-il du travail, et pour commencer, décider quoi en faire !

Précurseur comme toujours, il décide de créer un musée du judaïsme alsacien à la campagne, à l'instar du judaïsme rural traditionnel dans la région. L'idée est totalement novatrice à une époque – 1983 – où presque aucun musée juif n'existe en Europe.

Il mettra 15 ans à imaginer et financer le musée que nous connaissons aujourd'hui à travers l'association AMJAB qu'il a rapidement fondée. Notons André et Rina Neher parmi ses soutiens et conseillers, mais aussi la ville de Bouxwiller dont le maire avait pressenti le potentiel touristique.

Sa solitude d'enfant de 14 ans a accouché d'un projet de taille, 40 ans plus tard !

On ne peut imaginer le nombre d'heures passées à étudier – et documenter – l'histoire, la sociologie et les coutumes des Juifs alsaciens, ainsi qu'à dénicher des artistes capables de créer des œuvres originales pour illustrer les coutumes et rituels religieux.

Enfin, le 1<sup>er</sup> juillet 1998, son œuvre, son bébé, ouvre ses portes au public, son musée qu'il a voulu humble et pédagogique, accessible à tous mais scientifiquement rigoureux, avec un parti pris de présentation d'objets modestes et usagés, voire issus de familles pauvres, avec des technologies interactives novatrices pour l'époque, bref, une muséographie originale qui fait aujourd'hui encore l'admiration des visiteurs.

Il place son œuvre dès l'entrée sous l'égide de l'adage des Hanau-Lichtenberg : « *Lewe un lewe lonn* » – Vivre et laisser vivre – qui lui correspond si étroitement.

Le musée connaît un engouement immédiat parmi les Juifs, mais aussi les non-Juifs. Il attire des visiteurs proches et lointains. Le succès est là. Gilbert Weil parviendra, quelques années plus tard, à obtenir le titre de Juste Parmi les Nations pour les parents décédés d'une personne venue s'ouvrir à lui au musée.

Mais une nouvelle aventure commence : il faut faire vivre le musée dans la durée.

Gilbert Weil le manuel, avec sa minutie coutumière, passera des heures à créer de nombreuses expositions, dont la dernière, en 2017, sur « La carte postale juive en Alsace », mais aussi, de 2012 à 2015, la grande exposition en trois parties sur « Les Juifs du soleil »,

présentation de l'histoire et des coutumes des Sépharades d'Afrique du Nord devenus Juifs alsaciens depuis 1962, en hommage muet à son épouse disparue en 2009.

Tous ceux qui l'ont approché sont tombés sous le charme de sa modestie empreinte d'un immense savoir, mais aussi d'une rigueur inflexible sur lui-même et son travail.

Parmi eux, plusieurs femmes ont veillé à son bien-être personnel de vieux monsieur détaché du monde. Il les nommait toujours avec un respect qui s'interdisait toute familiarité : Madame Sommer, Madame Katz, Madame Husselstein, Madame Dapp-Mahieu et surtout celle qui était devenue son bras droit et la gardienne de sa vie quotidienne, Madame Wehrung, qu'il avait quand même fini par appeler Anny.

Il ira jusqu'à découvrir une artiste méconnue, Madeleine Wolf, chanteuse allemande *a capella*, à qui il a mis le pied à l'étrier pour lancer une carrière prometteuse.

L'AMJAB – et son comité renouvelé – s'est donnée pour mission de poursuivre l'œuvre de son président disparu en signe d'hommage respectueux et de fidélité.

Gilbert Weil était un homme doux et réfléchi, d'une piété rigoureuse et sans faille, mais assez discrète pour ne pas déranger qui que ce soit, par respect de l'Autre, d'une tolérance absolument exemplaire, au point qu'il a inscrit son musée dans la laïcité républicaine, présentation d'un patrimoine religieux parmi d'autres, cette laïcité dont il était devenu un exemple vivant.

Longtemps, il s'est interdit toute émotion en public mais restait ouvert aux autres et toujours prêt à aider le faible et le pauvre.

Il s'est forgé un savoir encyclopédique, référence culturelle dans la région, modeste ascète estimé de tous.

En 2018, l'AMJAB a célébré les 20 ans passés depuis l'ouverture du musée. Gilbert était heureux, il a monté une expo rétrospective des œuvres et animations présentées. Il a aussi écouté et applaudi avec enthousiasme les musiciens qui ont égayé la fête.

Ses enfants et petits-enfants lui ont fait la surprise de venir assister à la fête.



En 2019, Gilbert Weil s'est vu attribué le prix décerné par la Société d'Histoire Israélite d'Alsace-Lorraine.



En novembre de la même année, comme d'habitude, Gilbert Weil est parti rejoindre ses enfants à Jérusalem pour se réchauffer et célébrer Hanoucca. Quelques mois plus tard, la Covid a envahi le monde.

Présumé de la pandémie, sa santé déjà fragile s'est pourtant lentement

dégradée et il n'est pas revenu à Bouxwiller.

Gilbert Weil s'est éteint le 4 mars 2023. Il a été inhumé le soir même au mont des Oliviers, près de son épouse. Il aurait eu 94 ans le 12 juillet prochain.

Que son exemple et sa clairvoyance guident notre avenir !

Avec son éternelle casquette de travers, vieux Juif modeste et bienveillant, il était devenu une figure respectée de ce Bouxwiller qu'il a voulu fuir 70 ans plus tôt.

A titre personnel, il était devenu mon Maître.

Et, selon la formule immémoriale figurant sur les stèles juives :

« Que son âme soit liée au faisceau des vivants ! »





# De la soucca des villes à la soucca des champs

Olivier Blum

Quand j'étais petit, je détestais la fête de Souccot. Bien que ma famille soit pratiquante, j'étais scolarisé dans une école publique et je devais donc à chaque rentrée annoncer coup sur coup à mes enseignants que je n'écrirai pas le samedi et que je serai absent deux jours à Roch Hachana et un jour à Yom Kippour. La pilule était difficile à avaler pour certains de mes professeurs attachés à une laïcité stricte, mais la renommée des deux premières fêtes juives du calendrier leur permettait de se raccrocher à une réalité tangible. Souccot – et ses quatre jours chômés – c'était une autre paire de manches. Comment justifier qu'une fête dont personne n'a jamais entendu parler génère autant d'absences ?

J'avais d'autant plus de mal à m'en convaincre que la célébration de Souccot dans notre famille était purement virtuelle, une sorte de shabbat sans fin s'étirant sur deux voire trois jours selon les caprices du calendrier. Mes parents étaient certes assez pratiquants pour respecter les jours de fête, mais pas au point d'entamer une transhumance avec couverts et casseroles vers les cabanes communautaires. Et comme ils ne prisaient guère les synagogues, ils ne s'embarrassaient même pas des quatre espèces, donnant à notre rite de Souccot les allures d'un festival de

*Air guitar.* Seule une virée annuelle de ma classe de Talmud Torah à la Soucca du centre communautaire donnait un semblant de consistance à une semaine que je voyais toujours s'éloigner avec le soulagement de l'élève qui n'avait plus rien à craindre de ces fêtes inopinées pendant les six prochains mois.

Et puis, un beau jour, l'inattendu se produisit sous la forme d'un permis de construction providentiel. Près d'un siècle après que les jardins d'hiver – un édifice en bois à l'arrière de l'immeuble – eurent été soufflés par une bombe de la première guerre mondiale, les copropriétaires obtinrent le droit de les reconstruire en dur et d'agrandir leur terrasse. Seule la voisine du dessus, occupant le troisième et dernier étage, s'y refusa, ne laissant désormais aucun obstacle entre le ciel et notre excroissance de béton. Aussitôt consultés, nos amis érudits nous le confirmèrent : les dimensions de cette extension suffisaient largement à construire une Soucca. Il devenait dès lors difficile d'ignorer ce signe du divin.

De mes deux parents, c'est toujours ma mère qui a le plus investi le champ de la religion, laissant le domaine du profane à mon père. Est-ce la moindre implication de ma mère dans un commandement auquel les femmes ne sont pas

astreintes ? Ou le goût immodéré de mon père pour l'hospitalité ? Quoi qu'il en soit, mon père s'est investi avec une passion inversement proportionnelle au désintéret qu'il avait marqué jusque-là pour cette fête dans la conception de la Soucca. J'emploie à dessein le terme de conception et pas de construction car nos premières tentatives à base de tubes en acier et de draps n'étaient guère convaincantes, sur le plan de la solidité comme de l'esthétique et de la cachérouit. Lucide sur notre incompétence – transmise de père en fils – en matière de bricolage et soucieux de bâtir une cabane digne de ce nom, mon père décida de faire appel à des spécialistes. Notre Soucca est ainsi née sous les auspices d'un menuisier bouddhiste zen et d'une plasticienne catholique mystique donnant à notre Soucca une austérité loin du faste ostentatoire auquel avait rêvé mon père (mais un vrai commanditaire laisse libre cours à l'inspiration de l'artiste).

Faite de sept pans de bois portant le nom de chacun des *Ushpizin* – Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Joseph et David – notre Soucca pouvait accueillir une vingtaine de convives, les hommes serrés les uns près des autres côté casher, et les femmes prenant davantage leurs aises côté abrité. À la grande joie de mon père – au prix d'une activité incessante de ma mère en cuisine – notre Soucca ne désemplassait pas. La décoration sommaire – pour ne pas faire injure aux panneaux peints – se résumait à des photos d'ancêtres et à des dessins d'enfants. L'oignon planté de plumes pendait du toit en branches de sapin dont émanait une suave odeur de résine. Au début,

ma sœur et moi étions chargés de couvrir la Soucca. La tâche rébarbative consistait à monter chez notre voisine et à lancer depuis son balcon une grande bâche en plastique. L'opération était délicate et soumise à de nombreux aléas comme la présence de notre voisine ou notre motivation fluctuante, d'autant qu'il fallait répéter la manœuvre le lendemain pour découvrir la Soucca. Pariant trop souvent sur un temps clément nous exonérant de cette expédition chez la voisine, nous avons plus d'une fois dû essayer les reproches de notre père et le sol de notre Soucca après une pluie malvenue.

La principale difficulté consistait cependant à assembler la Soucca. Les éléments qui la composaient étaient assez massifs et son montage comme son démontage nécessitaient de la force et de la dextérité. Nous arrivions tant bien que mal à convoquer le menuisier juste avant la fête, mais nous mettions parfois plusieurs semaines à le faire revenir. Et puis une année – je ne me rappelle plus très bien pour quelle raison – nous avons laissé la Soucca affronter l'hiver. Nous avons certes fait installer des stores manuels qui permettaient de couvrir la Soucca, mais ceux-ci n'étaient pas vraiment adaptés aux chutes de neige. Et même si le toit était couvert, la pluie et le froid n'épargnaient pas les panneaux de bois : la Soucca pourrissait par le bas. Quant aux stores endommagés par les hivers rigoureux, mes parents durent les enlever par sécurité. Ma sœur et moi avions entre-temps quitté la maison et mes deux grands-mères étaient décédées : le moment Souccot était passé. Nous rangeâmes ce qui restait de la Soucca dans l'escalier

de service où les *Ushpizin* patientent sagement depuis.

À peu près à la même époque, mes parents décidèrent d'arracher les deux noisetiers qui avaient pris racine au fond de la cour de leur maison de campagne. À l'angle de deux murs croulants rendus à la civilisation, pointait soudain la promesse d'une Soucca rurale. Comme à Strasbourg, mon père se prit de passion pour ce nouveau projet. Comme à Strasbourg, la première tentative – un troisième mur érigé avec des briques et du ciment, une planche figurant le quatrième mur, des branches de feuillus en guise de toit – ne donnait aucune garantie en termes de solidité et d'esthétique.

Un ami du village, sensibilisé au judaïsme par la découverte dans sa cave de l'ancien bain rituel, contribua à la réflexion et surtout à l'amélioration de cette construction précaire. Sur ses indications, mon père détruisit le mur de briques et fit l'acquisition de 4 panneaux de bois dont les pieds furent coulés dans le béton. Sur la suggestion inattendue d'une employée d'une enseigne de bricolage auprès de laquelle mon père sollicitait désespérément des rouleaux de paille sans fil de fer, nous allâmes couper dans le ruisseau des joncs qui, indépendamment du clin d'œil biblique, constituent sans doute le meilleur

toit végétal. Dans le fatras propre aux maisons de campagne, ma mère dénicha force rideaux et tentures cloués tant bien que mal aux murs, et mon père installa derrière lui une vieille carte scolaire figurant les royaumes d'Israël et de Juda. Place à la Soucca « troisième génération » !

Drôle de Soucca à vrai dire... Censée être le symbole de la précarité, c'est sans doute la construction la plus solide d'une propriété dont on ne sait plus très bien qui, de la grange ou de la maison, soutient l'autre. Grâce à un ingénieux système de protections rigides en plastique, elle s'avère parfaitement hermétique, contrairement à certaines pièces où la pluie réussit régulièrement à se frayer un chemin. C'est aussi une Soucca qui, par son éloignement de Strasbourg, présente la particularité de n'accueillir des Juifs que les jours de demi-fête, et seulement des non-Juifs les jours de fête. Une vraie Soucca à contretemps, dans un village qui comptait des dizaines de Juifs au temps du judaïsme rural.

Depuis que j'ai des enfants en école juive, Souccot est devenue ma fête favorite. Prenant prétexte de leurs congés, je me réfugie – au grand effroi de ma mère – à la campagne pour cette parenthèse de huit jours. Mes enfants ramassent des pommes et des noix, je contemple les couleurs de l'automne – ma saison préférée – et j'ai le sentiment diffus et réconfortant d'être au bon endroit au bon moment.





# Es iz keday (ça vaut la peine)

Astrid Ruff

Cet été, en écoutant et re-écoutant « La muraille de Chine » d'Henri Salvador et Gisèle Molard dans le CD « Chambre avec vue » (2000), j'ai été envoûtée, ensorcelée.

J'ai rapidement eu envie d'en faire une adaptation en yiddish pour ma chorale.

Les récitatifs viennent si naturellement, la mélodie est tellement gracieuse. Je l'entendais déjà chantée par le chœur...

La chanson parle de voyage : il parle de la perte de sa femme aimée, qui l'attriste au point que sans elle, « il n'a plus envie de s'en aller ».

Moi, je voulais parler de l'éventualité de voyage vers le Yiddishland, vers l'Europe de l'Est. Sont-ils encore envisageables après les destructions barbares de la Shoah ?

Nous avons écrit cette chanson à quatre mains, ma sœur Doris Engel (alias Annette Fern) et moi-même, et voilà, elle se retrouve au répertoire de la chorale *Lomir Zingen* !

## Pleurs et pleurs encore

*Ikh hob gekholemt fun nesies  
Ikh vil nit visn mer derfun  
Ikh hob gekholemt fun nesies  
Kh'hob nisht keyn kheyshek  
avektsuforn*

J'avais rêvé de voyager  
Je ne veux plus en entendre parler  
J'avais rêvé de voyager  
Je n'ai plus envie de m'en aller

*Es iz keday avektsuforn  
Az men ken trefn mentshn dort  
S'iz nisht keday avektsuforn  
Ven keyner lebt nisht afn ort*

Ça vaut la peine de voyager  
Si on peut rencontrer des humains  
Ça ne vaut pas la peine de voyager  
Si de nos semblables on ne trouve aucun

*Vos zhe art mikh dervayl  
Di sheyne sinagogn  
Az ikh vel zayn aleyh  
Tsu geyn in zey arayn  
Vos zhe art mikh Odes  
Bratslav, Kroke, Lublin  
Vilne, Smorgon, Grodne,  
Moskve un Peterburg  
Vos zhe art mikh itst Lodzh  
Un mayn shtetele Belz  
Ven s'iz nishto keyn yid  
Un men hert nisht keyn lid*

Pourquoi donc visiter  
Les belles synagogues,  
Si je suis tout seul à y entrer ?  
Que m'importent Odessa,  
Bratslav, Cracovie, Lublin,  
Vilnius, Smorgon, Grodne,  
Moscou et Saint Pétersbourg ?  
Et que m'importent Lodz  
Et mon shtetl Belz,  
S'il n'y a plus de Juifs  
Pour prier et chanter ?

Oui, il reste de belles synagogues dans certaines de ces villes dévastées par la Shoah : à Budapest, à Cracovie, à Vilnius, à Saint-Petersbourg. Mais c'était des coquilles vides il y a 10 ou 20 ans encore.

Odessa n'existe plus à Odessa, mais dans l'imaginaire de ses orphelins éternels

(Isabelle Némirovski le raconte merveilleusement dans son livre-somme : *Histoire, mémoires et représentations des Juifs d'Odessa*).

Bratslav, en Ukraine, où est né le célèbre Rabbi Nahman, fondateur d'une branche du hassidisme, a vu sa communauté juive disparaître comme toutes les villes d'Ukraine. La dynastie perdure aujourd'hui en Angleterre, aux Etats-Unis et en Israël.

Cracovie est la ville la plus proche d'Auschwitz. Les Juifs qui vivaient dans le quartier appelé Kazimierz ont tous été déportés. Mordekhay Gebirtig (1877-1942) poète et chansonnier de cette ville, a été assassiné sur la Umschlagplatz, la place du ghetto d'où partaient les convois de déportation. De nombreuses chaises en métal, 70, debout, éloignées les unes des autres, place Bohaterow Getta (place des Héros du Ghetto) symbolisent la brutalité des déportations.

Lublin était une très grande ville industrielle – sa communauté juive a également été totalement exterminée à Majdanek.

Vilna, en Lituanie, on le sait a été la première ville déclarée *Judenrein*.

Smorgon en Lituanie, est la ville natale du grand poète Sutzkever (1913-2010), qui survécut à la Shoah et a laissé une œuvre immense.

Grodno, en Biélorussie, près de la frontière polonaise, était une ville où avant-guerre presque la moitié des habitants étaient juifs.

Belz, le nom d'une petite ville d'Ukraine, est aussi celui d'une

chanson nostalgique et un peu mielleuse composée avant-guerre, que tous les amoureux de la culture yiddish connaissent :

*Oy oy oy, Belz, mayn shtetele Belz,  
mayn heymele dort vu ikh hob  
mayne kindershe yorn farbrakht*

Oy, Belz, mon petit village, mon petit chez moi, où j'ai passé mes années d'enfance.

Elle évoque la fin de toute vie juive en Europe de l'Est.

Je suis allée avec mon mari visiter le « Belz » de notre famille, un *shtetl* inconnu : Brzesko, en Galicie (région de Cracovie), où sont nés mes deux grands-parents maternels. En 2011, on n'y trouvait qu'un cimetière en friche fermé par une grille, vers lequel une personne bien intentionnée nous a guidés. Le cimetière était gardé par une vieille voisine, qui ne parlait que le polonais. La visite m'avait bouleversée. Sur la stèle du Rav Ari Leybush, mort en 1846, j'ai allumé une bougie et chanté le *Kadish* de Ravel.

*Kadish... Kadish... Kadish...*

Pleurs et pleurs encore.

### Et les années ont passé...

*Ikh hob gekholem't fun nesies  
Dokh efsher vel ikh avekform  
Ikh hob gekholem't fun nesies  
Kh'hob vider kheyshek avektsuforn*

J'avais rêvé de voyager,

Peut-être que je vais y aller

J'avais rêvé de voyager

J'ai de nouveau envie de m'en aller

*Es iz keday avektsuforn  
Az men ken trefn mentshn dort  
Es iz keday avektsuforn  
Az yiddish lebt tsrik afn ort*

Ça vaut la peine de voyager  
Si on peut rencontrer des humains  
Ça vaut la peine de voyager  
Si le yiddish là-bas revient

*Nu, es art mikh dervayl  
Di sheyne sinagogen  
Vu men hert oyfn kol  
Davenen mit a nign  
Yiddish lernt zikh mit simkhe  
In Vilne un in Varshe  
Es art mikh vider Lodzh  
Un mayn shtetele Belz  
Di klezmerim fun Kroke  
Di khasidim fun Ger  
Men ken trefn a yid  
Un trinkn lekhayim !*

Et m'intéressent à nouveau  
Les belles synagogues  
Où l'on entend prier avec ferveur  
Sur des mélodies, des *nign*  
On apprend le yiddish avec bonheur  
A Vilnius et Varsovie  
Lodz me plaît à nouveau  
Et mon *shtetl* Belz  
Les *klezmerim* de Cracovie,  
Les *'hassidim* de Ger  
On peut croiser des Juifs  
Et trinquer *le'haïm* !

Il y a à nouveau des Juifs dans cet espace longtemps maudit. Certaines synagogues sont à nouveau en activité. A Saint Pétersbourg, on nous a invités à un *kidouch* après l'office. L'association *Valiske*, basée en Alsace, organise avec beaucoup de succès des voyages dans le Yiddishland depuis 2003.

A Vilnius (anciennement Vilna, la Jérusalem de l'Est), il y a une Université d'Eté de yiddish depuis 1998. D'abord confidentielle, elle s'est développée, et attire aujourd'hui beaucoup d'étudiants, jeunes et moins jeunes, juifs et non-juifs.

De même à Varsovie, depuis 2016, il y a une Université d'Eté de yiddish,

accueillant des étudiants de Pologne, d'Europe, des Etats-Unis. Tous ces étudiants viennent avec un esprit ouvert, sans préjugés, apprennent dans la joie, en chansons, dans les rires. Ils sont à la recherche de sens, de spiritualité, d'entente, de « réparation ».

Beaucoup de jeunes Polonais, parmi les intellectuels, linguistes, historiens, s'intéressent aujourd'hui au yiddish, et veulent l'apprendre, pour consulter les archives, connaître la culture juive de l'intérieur. Parmi les professeurs les plus reconnus, qui enseignent également à Paris et à Bruxelles, il y a deux femmes polonaises. Il y en aura plus dans les prochains temps.

A Cracovie, les *klezmerim* (musiciens) sont de retour ! Depuis 1988, il y a un grand « Festival de la culture juive » : on y trouve un éventail de groupes *klezmer* classiques et modernes, de films, de livres, d'aliments traditionnels. Tout groupe, tout chanteur de musique juive désire très fort s'y produire, mais l'accès à cette consécration suprême est très sélectif ! Les *'hassidim* sont de retour, à Ger (Gour), mais pas seulement !

Les 'Habad-Loubavitch sont présents dans toutes les villes du Yiddishland. Ce sont eux qui réintroduisent la culture juive, plus en hébreu qu'en yiddish. Ce sont eux qui rejudaïsent ces régions acculturées à la fois par la Shoah, et par l'état soviétique.

D'importantes recherches révèlent et font reconnaître les crimes commis.

Le gigantesque musée Polin de Varsovie permet de découvrir 1000 ans de présence juive en Pologne. Il faut savoir apprécier les ouvertures faites par certains acteurs culturels et politiques dans les ex-pays du bloc soviétique. Ces ouvertures sont malheureusement fragiles, car elles dépendent des fluctuations politiques inquiétantes de ces pays.

## Rester vigilants

Bien sûr, le tableau n'est pas tout rose.

Bien sûr, on peut avoir du mal à supporter l'exploitation du patrimoine juif dans certaines villes : à Cracovie, la visite du quartier juif, devenu très touristique peut susciter un malaise. Ces *klezmorim* à tous les coins de rues, ces plats traditionnels, ces fameuses figurines représentant des Juifs caricaturés en excèdent plus d'un. On peut penser que le tourisme se construit sur l'absence des Juifs.

Certains pensent aussi que la présence très visible des Loubavitch dans presque toutes les villes du monde donne au judaïsme moderne une orientation très religieuse et rigoriste. Mais ils vont là où personne ne va, et sans eux, le judaïsme ne se serait pas réimplanté.

Et la guerre en Ukraine rebat à nouveau les cartes, nous faisant considérer comme victimes ceux que nous avons catalogués comme bourreaux pendant si longtemps. Bien sûr, la vigilance s'impose.

Mais chantons avec Arkady Gendler (1921-2017), chanteur et passeur de la culture yiddish, qui a survécu à la Shoah et a assisté à sa résurrection, cette chanson d'un optimisme revigorant :

*M'ret, m'schraybt, m'zingt,  
oyf mame-loshn  
Yeder shotot un yeder yishev  
Makhn dort oyf yiddish a lekheyim !*

[Dans plusieurs villes du monde]  
On parle, on écrit, on chante en yiddish  
Chaque ville et chaque communauté  
Fait en yiddish un *le'haim* !

# Mr. Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

## STRASBOURG Centre

1 rue du 22 Novembre - Tél : 03 88 10 40 97

**Votre Grand Magasin  
de Bricolage au centre-ville !**



Clés minutes



Retrait 2h



Livraison à domicile  
en camionnette  
ou en triporteur  
(voir conditions & tarifs  
en magasin)

- \*Déco/peinture/luminaires
- \*Petit électroménager
- \*Sanitaire/plomberie
- \*Quincaillerie / droguerie
- \*Outillage
- \*Electricité/ampoules
- \*Découpe Bois & Verre
- \*Jardin
- \*Alimentation animale

Ouvert tous les jours du Lundi au Samedi de 9H à 19H en continu.

Une équipe de conseillers à votre service pour tous vos projets ! [www.mr-bricolage.fr](http://www.mr-bricolage.fr)





# Rabbanit !

## Norbert Schwab

L'image du monde juif orthodoxe est dominée par les mouvements *haredi* tant en Israël qu'ailleurs dans le monde. Même Strasbourg a vu au cours des dernières décennies se multiplier les lieux d'étude et de prière orthodoxes. La rue juive y est de plus en plus marquée par la présence d'hommes en noir. Mais ceci n'est pas la seule évolution remarquable du monde orthodoxe.

Lors d'un séjour en Israël je suis tombé sur une annonce publiée dans le *Jerusalem Post* félicitant cinq femmes venant de terminer une formation de cinq ans pour devenir *rabbanit* !

L'annonce précisait qu'elles rejoignaient d'autres diplômées de la *Susi Bradfield Women's Institute of Halakhic Leadership (WIHL)* exerçant des fonctions de dirigeantes et d'enseignantes dans des institutions religieuses israéliennes. L'une d'entre elles étant même à la tête d'une communauté, celle de *Shirat Hatamar* à Efrat.

Les photos des diplômées de 2023 ne laissent que peu de doutes sur le caractère orthodoxe de ces nouvelles *rabbaniot*. Intrigué j'ai « googlé » cette institution pour essayer de comprendre de quoi il s'agissait.

Le *Ohr Torah Stone*, dont relève cet institut, se présente comme un mouvement « *Modern Orthodoxe* » destiné à mettre en avant la pertinence d'un judaïsme basé sur la Torah et la *Halakha* dans le monde du 21<sup>e</sup> siècle.

Le fondateur de ce groupe, le rabbin Dr. Shlomo Riskin a fait sa *alya* en 1983. Il fut, en tant que rabbin, l'un des fondateurs de la ville d'Efrat, située près de Jérusalem dans le Gush Etzion et qui compte à présent 12 000 habitants.

Il y créa une première école devenue le fondement du mouvement *Ohr Torah Stone* qui accueille de nos jours de nombreux étudiants de tous les milieux désireux de redécouvrir leur héritage juif. De plus il

**Ohr Torah Stone Congratulates**

**Rabbanit Yaffa Aramoff**  
Halakha scholar and Torah educator in a variety of frameworks

**Rabbanit Alana Florenheim Der**  
Rabbanit of the Matzrin school, Tzur Hadassah

**Rabbanit Ravit Kaleith**  
Director of the WIHL's International Halakha Scholars Program

**Rabbanit Tikva Spira**  
Spiritual leader of the Shirat HaTanur Community, Efrat

**Rabbanit Moriah Tassan Michaeli**  
Head of the Women's Beit Midrash, Gush Etzion

**Rabbanit Yasmina Dreyfus**  
Gemara teacher at Kushner Hebrew Academy and Ohr Torah Stone Scholar-in-Residence in North America

**Rabbanit Shira Zimmelman**  
Rosh Beit Midrash, Mikdash Shema VeAnanot, Tzichit Ora for Lone Blvd Shernit, Jerusalem

**Rabbanit Chani Reches-Klein**  
Teaches Halakha and Tanach at Midreshet Lindenbaum-Lod

**Rabbanit Yael Elimelech**  
Teaches and runs the online Beit Midrash program at Midreshet Harain, Beit Shimon

**Rabbanit Meira Wolf-Mazarak**  
Scholar at Beit Midreshet Ananot, Jerusalem

**Rabbanit Shira Zimmelman**  
Rosh Beit Midrash, Mikdash Shema VeAnanot, Tzichit Ora for Lone Blvd Shernit, Jerusalem

These women are role models to an entire new generation, including the WIHL's current fellows, many of whom are already working in schools, midreshet and universities throughout Israel.

**We salute your dedication to Torah, Judaism and the Jewish People – וְיִתְנֶה לָנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ חֵן וְכֶסֶד וְיִשְׁמַר לָנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ אֶת הַדָּבָר הַזֶּה וְיִשְׁמַר לָנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ אֶת הַדָּבָר הַזֶּה וְיִשְׁמַר לָנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ אֶת הַדָּבָר הַזֶּה**

**Rabbi Dr. Kenneth Brander**  
President and Rosh Yeshiva

**Rabbi Dr. Shlomo Riskin**  
Founder and Rosh Yeshiva

**Rabbanit Dvora Hersh**  
Director, Susi Bradfield Women's Institute of Halakhic Leadership (WIHL)

ots.org.il

provoqua une véritable révolution en décidant d'ouvrir aux femmes l'accès aux études juives, et ce au plus haut niveau. Ainsi ces femmes, après leur formation, obtiennent le titre de « *rabbanit* » et deviennent des dirigeantes spirituelles dans diverses communautés et institutions d'étude, tout en participant sur un pied d'égalité avec les hommes aux discussions halakhiques...

Ces *rabbanit* interviennent également comme avocates des *agounot* (femmes abandonnées) devant les tribunaux rabbiniques. Leurs interventions ont permis de « libérer » 1 086 femmes auxquelles leurs ex maris refusaient de donner le *quet* (l'acte de divorce).

Les programmes de *Ohr Torah Stone* sont présents en Israël et dans le monde et ont déjà touché près de 300 000 participants. Parmi eux 16 960 sont d'anciens élèves des écoles

du groupe, et 219 des étudiants « aux besoins spécifiques » qui bénéficient d'une année de césure en Israël.

Le mouvement a également formé 327 rabbins et a envoyé 285 *schelihim* à travers le monde pour y assurer une découverte du monde juif et de ses richesses. On en trouve en Europe notamment en Allemagne ou en Suisse, mais pas en France.

En France les *Modern Orthodox* sont encore très peu présents. Emile et Myriam Ackermann sont les premiers rabbins ordonnés par ce courant dans notre pays. Ils ont créé leur propre communauté nommée *Ayeka*, une « *start up* synagogue » selon leurs propres propos, située dans le quartier de la Bastille à Paris.

Une révolution pour le judaïsme français qui est resté largement dominé par les Juifs orthodoxes de type traditionnel, et où la seule alternative était jusqu'à présent les

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

SOCOTIM  
& LMI

+33 (0)6 07 63 46 15 / +33 (0)3 88 39 51 10

76 Rue de la Plaine des Bouchers, 67100 Strasbourg

societes@socotim-immobilier.fr / [SOCOTIMLMI.FR](http://SOCOTIMLMI.FR)



# Historique des voyages de la JJE

Odette Lang

Début 1960, lors d'une réunion à Nancy des Chefs des Eclaireurs Israélites alsaciens, est créée l'Association J.J.E. (Jeunesse Juive de l'Est – de la France), à la demande et sous la direction de Loup (Jack Meyer-Moog) et d'André Neher. La J.J.E. deviendra un peu plus tard la Jeunesse Juive d'Europe.

Cette réunion fait suite à la demande de certains aînés des E.I. qui souhaitent voyager sans devoir s'occuper des jeunes louveteaux. La Turquie est choisie pour le premier voyage, dirigé entre autres par Etincelle, l'épouse du Rabbin Fuchs, dont je garde un souvenir extraordinaire. Toute l'organisation est celle des voyages E.I. avec tentes, achat de la nourriture, cuisine, etc.

Ces voyages continuent avec grand succès, les tentes sont remplacées par des logements en hôtels-résidences avec cuisines, et les dirigeants sont toujours aussi compétents, comme Kim, originaire de Lunéville, qui nous emmène en Tchécoslovaquie entre 1962 et 1964.

Année 1979, Loup me demande pour la première fois d'effectuer un circuit jusqu'à Prague en bus, au départ de Strasbourg, « pour voir où en sont le cimetière, la synagogue et la petite communauté juive ». Nous sommes une vingtaine de participants, encore émus aujourd'hui au souvenir de ce petit voyage, du 23 au 26 décembre 1979 à la rencontre du judaïsme de Prague.

Heureuse de cette réussite je décide de continuer et organise pour l'été 1980 un premier grand voyage lointain... en Asie, au Japon (où j'effectuerai un deuxième circuit en 2008).

Règles absolues de mes voyages : rencontrer la communauté juive du pays visité, vivre un Chabbat dans la capitale et un autre dans une ville différente avec synagogue ; repas si possible cachers sinon végétariens ; aide aux populations démunies ; paysages et monuments exceptionnels ; découverte des lieux de la religion du pays.

Certains voyages restent totalement inoubliables :

- 1984 : Départ Egypte – Désert du Sinaï – Arrivée en Israël ;
- 1998 en Russie (Moscou – Leningrad) avec nos valises à double fond pour aider les *Refuznik* que nous rencontrons chez eux ou discrètement en ville ;
- 2007 à Cuba, avec également des valises à double fond pour aider la population locale ;
- 1996 pour un circuit extraordinaire de la vallée du Gange, du Népal jusqu'au Tibet où nous rencontrons le Dalaï Lama et le Panchem Lama dans un monastère très discret ;
- 2004 pour la découverte du Bhoutan, lieu inoubliable avec ses monastères ;
- 2009 en Scandinavie et 2010 en Argentine, paysages extraordinaires du nord au sud de notre planète, du cap Nord à Ushuaïa ;

- 1999 en Afrique du Sud et 2014 en Namibie, à la découverte de faunes extraordinaires. Nous n'avons jamais oublié, lors du circuit en Afrique du Sud le début d'une soirée dans la campagne et l'arrivée d'un groupe de lions qui se met à tourner autour de nos jeeps ;
- 1995 et 2013 aux USA, avec les magnifiques parcs nationaux (Grand Canyon – Yosemite – Yellowstone...) et des villes importantes comme New York ;
- 1981 et 2002 au Pérou avec la citadelle inca du Machu Picchu, et en Bolivie ;
- 2000 et 2012 au Cambodge et en Birmanie avec le temple d'Angkor Vat ; en Inde à de nombreuses reprises, avec le Taj Mahal, joyau de l'architecture moghole.

En Asie, Amérique du Nord et du Sud, Afrique (surtout le sud), les voyages se succèdent, ainsi qu'en Europe pour les week-ends du mois de novembre, à Amsterdam en 1993, Londres en 2001, Anvers en 2003, Vienne en 2006 mais aussi Dublin en 2012, Edimbourg et Glasgow en 2015, Florence l'inoubliable en 2019 et l'Arménie en 2018.

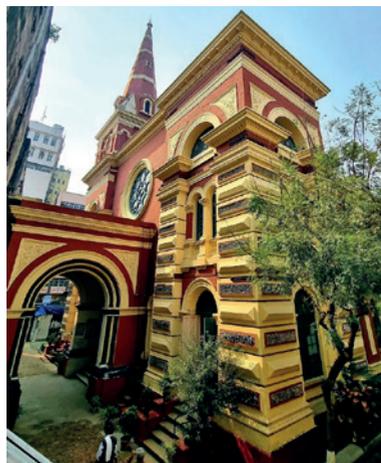


« Nouvelle » synagogue de Berlin



**En Amérique** nous parcourons le Canada en 1990, le Mexique et le Guatemala en 1983 et 2005, le Brésil en 1989 et 2003.

**En Asie** nous parcourons l'Inde du Rajasthan au Kerala, et y rajoutons souvent le Népal ou le Ladach comme en 1988. En 1992 nous découvrons la si belle petite synagogue Pardesi de Cochin, et en 2011 le Sri Lanka. En 2015 un dernier voyage pour le bonheur de revoir des membres de la communauté juive et leurs synagogues Judah Hyam Hall de Delhi, Beth El et Maguen David de Calcutta, Maguen David et Tipheret Israël de Bombay.



Synagogue Magen David, Calcutta



Synagogue Beth El, Calcutta



Synagogue Beth El, Calcutta



Synagogue Pardesi, Cochin

Nous parcourons également la Chine (1982 – 1991 – 2001 – 2006), notamment Shanghai et la belle synagogue Ohel Moshé du rabbin Shalom Greenberg, Hong Kong et la synagogue Ohel Leah, Kaifeng et son ancien quartier juif, Pékin et Harbin.

Thaïlande : 1987 et 2017 ; Indonésie : 1993 ; Laos et Vietnam : 1994 ; Ouzbékistan à Tachkent, Samarcande, Boukhara : 1985, 1997 et 2019.

En 1995, Claudine Gutmann décide d'organiser des voyages pour les 25/35 ans et débute par l'Espagne et le Portugal.



*Centro de Interpretación Judería de Sevilla*



Synagogue Ohel Leah, Hong Kong

Puis découverte de l'Inde, de la Chine, de la Colombie.

Que de découvertes, que de rencontres inoubliables, que de synagogues à travers la planète, que de lieux incomparables et d'amitiés tous ces voyages nous ont apportés.



En 2024, je soutiens Israël  
tout naturellement



Par amour pour  
la forêt et  
l'environnement



# Répertoire des Annonceurs

## ■ Agences immobilières

Central Gest .....	123
Grumbach .....	86
Herrmann .....	98
Immoval .....	149
La Fair Immo .....	158
Nessimmo .....	17
Sobev .....	75
Socotim .....	181

## ■ Alimentation

Heumann (Matsot) .....	69
La Ferme de Traenheim (Fruits et légumes bio) .....	137

## ■ Ameublement

La Chaiserie .....	123
--------------------	-----

## ■ Audioprothésiste

Audistra .....	168
----------------	-----

## ■ Bijouterie - Joaillerie

Fruhauf .....	9
---------------	---

## ■ Boulangerie - Pâtisserie

Aux Mille Saveurs .....	141
Du pain et des gâteaux .....	85
Hanau .....	108
Kubler .....	95

## ■ Boxes de stockage

Gmonbox .....	Couverture
---------------	------------

## ■ Bricolage

Mr Bricolage .....	179
--------------------	-----

## ■ Chasseur

Steinmetz .....	17
-----------------	----

## ■ Chocolats - Confiserie

Aux Mille Saveurs .....	141
Kubler .....	95

## ■ Climatisation et Chauffage

Schierer & Jung .....	65
-----------------------	----

## ■ Consultant

Michel Kahn .....	68
-------------------	----

## ■ Enseignement Privé

I.F.C.E. ....	108
ORT .....	22

## ■ Entreprise de Bâtiment

Stell et Bontz .....	80
----------------------	----

## ■ Entreprise de Peinture et Maçonnerie

André Nonnenmacher & Fils .....	158
---------------------------------	-----

## ■ Expertise comptable

LBH Consultant .....	65
----------------------	----

## ■ Impression et gestion de documents

Est Repro .....	65
-----------------	----

## ■ Installations et Fournitures électriques

Schierer & Jung .....	98
-----------------------	----

<b>■ Librairie</b>	
Kléber .....	122
<b>■ Maroquinerie</b>	
Ury .....	113
<b>■ Musée</b>	
Musée Wurth .....	85
<b>■ Objets publicitaires</b>	
Publima .....	123
<b>■ Parquet</b>	
Dietrich & Fils .....	113
<b>■ Pressing</b>	
Le Pressing .....	40
<b>■ Prêt-à-Porter Hommes</b>	
JP Costumes .....	94
<b>■ Prêt-à-Porter Dames et Accessoires</b>	
Madeleine Lafitte .....	30
Marianne .....	101
<b>■ Restaurant et Plats à emporter</b>	
Aux Mille Saveurs .....	141
<b>■ Salon de thé</b>	
Kubler .....	95
<b>■ Traiteur</b>	
Aux Mille Saveurs .....	141
<b>■ Transports et Transports frigorifiques</b>	
Greilsammer .....	5
Stef .....	70
<b>■ Vaisselle jetable</b>	
Le Comptoir du 16 .....	123





# TARIFS POSTAUX

## ENVOI PHYSIQUE

Poids	Lettre Verte Timbre vert (j+3)	Lettre Internationale Timbre violet	Lettre Service Plus Timbre turquoise (j+2)
< 20 g	1 timbre soit 1,16 €	1 timbre soit 1,80 €	2,95 €
21 à 100 g	2 timbres soit 2,32 €	3,70 € (au guichet)	3,84 € (au guichet)
101 à 250 g	4,00 € (au guichet)	8,75 € (au guichet)	4,95 € (au guichet)
251 à 500 g	6,00 € (au guichet)	12,90 € (au guichet)	6,70 € (au guichet)
501 à 1000 g	7,25 € (au guichet)	23,55 € (au guichet)	9,25 € (au guichet)
1001 g à 2000 g	8,85 € (au guichet)		9,55 € (au guichet)

## ENVOI EN LIGNE

Nombre de feuilles	E-lettre rouge (j+1) Lettre en ligne prioritaire	
	Noir et Blanc	Couleurs
1 à 3 (2 à 6 pages)	1,49 €	1,79 €
4 à 7 (8 à 14 pages)	3,10 €	3,90 €
8 à 17 (16 à 34 pages)	6,80 €	8,80 €
18 à 30 (36 à 60 pages)	8,80 €	12,80 €

  
**KKL DE FRANCE**  
 ISRAËL, VERS LE PAYS DE DEMAIN  
 Faites un don sur [www.bit.ly/kklstras](http://www.bit.ly/kklstras)



Directeur de la publication : Norbert Schwab - Impression : Parmentier Imprimeurs - F67610 LA WANTZENAU  
 Par respect pour l'environnement, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

## Calendrier des fêtes juives 5784 (2023-2024)

Fête	Date juive	Date civile
Roch Hachana	1 <sup>er</sup> Tichri	16 Septembre 2023
Roch Hachana	2 Tichri	17 Septembre 2023
Jeûne Guedalia	3 Tichri	18 Septembre 2023
Yom Kippour	10 Tichri	25 Septembre 2023
Souccot (1 <sup>er</sup> jour)	15 Tichri	30 Septembre 2023
Souccot (2 <sup>e</sup> jour - en dehors d'Israël)	16 Tichri	1 <sup>er</sup> Octobre 2023
Chemini Atseret	22 Tichri	7 Octobre 2023
Simhat Torah	23 Tichri	8 Octobre 2023
Hanouka (1 <sup>er</sup> jour)	25 Kislev	8 Décembre 2023
Hanouka (8 <sup>e</sup> jour)	3 Tevet	15 Décembre 2023
Jeûne du 10 Tevet	10 Tevet	22 Décembre 2023
Tou Bichvat	15 Chevat	25 Janvier 2024
Jeûne d'Esther (anticipé)	11 Adar II	21 Mars 2024
Pourim	14 Adar II	24 Mars 2024
Pourim Chouchan	15 Adar II	25 Mars 2024
Jeûne des premiers nés	14 Nissan	22 Avril 2024
Pessa'h (1 <sup>e</sup> jour)	15 Nissan	23 Avril 2024
Pessa'h (2 <sup>e</sup> jour - en dehors d'Israël)	16 Nissan	24 Avril 2024
Pessa'h (7 <sup>e</sup> jour)	21 Nissan	29 Avril 2024
Pessa'h (8 <sup>e</sup> jour - en dehors d'Israël)	22 Nissan	30 Avril 2024
Yom Haatsmaout	6 Iyar	14 Mai 2024
Lag Baomer	18 Iyar	26 Mai 2024
Yom Yerouchalaim	28 Iyar	5 Juin 2024
Chavouot	6 Sivan	12 Juin 2024
Chavouot (2 <sup>e</sup> jour - en dehors d'Israël)	7 Sivan	13 Juin 2024
Jeûne du 17 Tamouz	18 Tamouz	24 Juillet 2024
Jeûne du 9 Av	9 Av	13 Août 2024
Roch Hachana 5785	1 <sup>er</sup> Tichri	3 Octobre 2024
Roch Hachana 5785	2 Tichri	4 Octobre 2024

# Gmonbox

Appartement  
travaux en cours

Stockage temporaire  
sans limite de temps

Matériel  
professionnel  
accessible  
24h/24 - 7j/7

Vous manquez de place ?  
Vous déménagez ou  
n'avez pas de lieu pour  
entreposer vos affaires ?

Solutions  
de stockage  
sur mesure

Entreposer en dehors  
de vos entreprises

Réception de vos  
marchandises

Gmonbox

Un interlocuteur  
dédié

Que vous soyez professionnel ou particulier, Gmonbox met à votre disposition des espaces en location pour ranger, stocker et archiver !

[www.gmonbox.fr](http://www.gmonbox.fr) - 03 88 20 20 00

18 rue de l'Ardèche à STRASBOURG-MEINAU (19,5 à 54 m<sup>2</sup>)  
32-34 rue des Tuileries à SOUFFELWEYERSHEIM (1,5 à 200 m<sup>2</sup>)

7/7J

100% SÉCURISÉ

24/24H